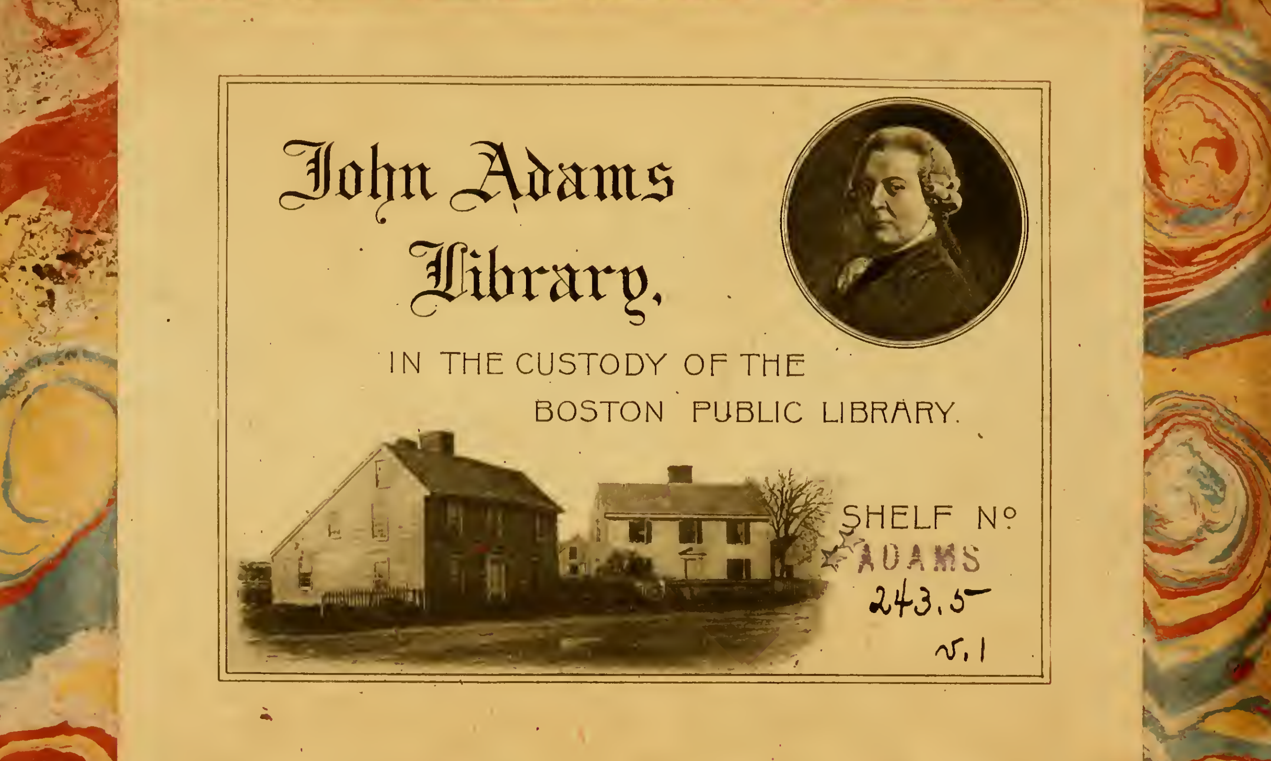




John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No

ADAMS

243.5

v.1



21tt

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE

De J. A. de Thou.

TOME PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2010

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto01thou

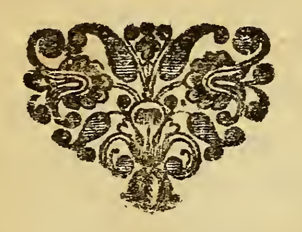
ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. A. DE THOU.

AVEC DES REMARQUES

Sur le texte de cet Auteur, & ſur la traduction qu'on a publiée de ſon ouvrage en 1734.

Par M. RÉMOND DE STE ALBINE, *de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Pruſſe.*

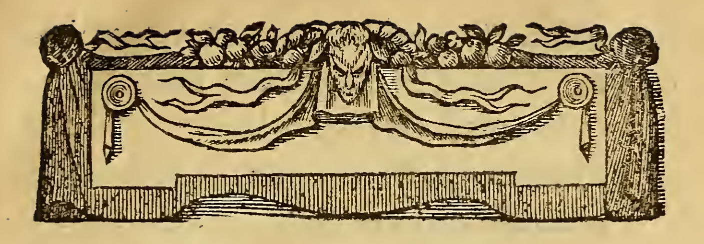
TOME PREMIER.



A LA HAYE.

M. DCC. LIX.

ADAMS
243.5
v.1



PRÉFACE.



UN des objets de l'Hiſtoire doit être d'intimider les méchans, par l'opprobre dont elle couvre leurs ſemblables. En cela, l'Hiſtorien eſt peut-être plus utile que l'Auteur d'un traité de morale. L'un parle ſeulement à la raiſon. L'autre perſuade l'amour-propre.

M. de Thou ne perdit jamais de vue ces vérités dans ſon ouvrage. Par-tout il s'y déclare l'ennemi des eſprits pervers & des cœurs corrompus. Il cenſure avec liberté les Souverains mêmes, mais il les cenſure toujours ſans paſſion; & pour l'ordinaire il ne reprend que ce qui eſt répréhen-

ſible. Sa haine pour la tyrannie ne diminue rien de ſon zéle pour la ſoumiſſion dûe à l'autorité légitime. S'il s'éleve contre les Princes qui abuſent de leur pouvoir, il ne fait pas moins vivement la guerre aux Sujets qui ſecouent le joug d'une juſte obéiſſance.

La hardieſſe & la fidélité des portraits tracés par cet Ecrivain célebre, la ſageſſe de ſes réflexions, l'avantage qu'il a eu d'être employé dans pluſieurs des affaires dont il rappelle le ſouvenir, ſuffiſoient pour rendre ſes écrits à jamais recommandables. Il y ajoute un nouveau prix, par le courage avec lequel il ſoutient les droits de la couronne & les maximes du royaume. Burnet, lorſque ſon *Hiſtoire de la réformation* parut, fut honoré d'un remerciement public par le Parlement de la Grande-Bretagne. La conſtitution de notre gouvernement ne permettoit pas à notre nation,

de donner des marques ſi ſolemnelles de ſon eſtime à M. de Thou. Mais les ſentimens patriotiques de cet Hiſtorien lui aſſurent pour toujours la reconnoiſſance des vrais François.

J'encourrois juſtement leur indignation, ſi, énervant un ouvrage regardé comme un de nos monumens les plus précieux, je le défigurois, ſous prétexte de l'analyſer. Je me ſuis donc impoſé la loi de peindre les perſonnes & les actions, avec les couleurs ſous leſquelles M. de Thou les préſente. Attentif à louer ce qu'il a loué, & à blâmer ce qu'il a blâmé, j'ai obſervé de ne point altérer ſes jugemens, même dans les occaſions où peut-être je n'aurois pas jugé comme lui.

Ç'auroit été particulierement une infidélité inexcuſable, que de lui prêter un eſprit de partialité, dont il eut toujours ſoin de ſe ga-

rantir. Considérant dans les hommes leur conduite, & non leurs opinions, je n'ai point refusé aux Proteſtans les éloges qu'ils méritoient, & je n'ai point diſſimulé les torts des Catholiques. Surtout je n'ai employé, contre les communions ſéparées de l'Egliſe Romaine, aucune de ces épithetes odieuſes, qui dans toutes les religions prouvent moins la bonté de la cauſe que l'emportement de ſes défenſeurs.

Autant on a droit d'exiger que je n'affoibliſſe point les diſcours de mon Auteur; autant il eſt de mon intérêt, qu'on ne puiſſe m'accuſer de lui avoir fait dire plus qu'il n'a voulu dire. Afin de prévenir cet inconvénient, j'ai copié, en certains endroits diſtingués par des guillemets, la traduction du texte latin, publiée en 1734.

Dans le reſte de cet abrégé,

non-ſeulement je m'écarte ſouvent de cette traduction [a], mais je ne copie pas même toujours le texte.

Les géographes font entrer dans une Carte plus ou moins de détails, ſelon qu'elle comprend une moindre ou une plus grande étendue de pays. A leur exemple, M. de Thou a raſſemblé d'autant plus d'événemens dans ſon hiſtoire, qu'il s'y renfermoit en un plus petit nombre d'années [b]. Non content de ſauver de l'oubli tout ce qui, pendant ſa vie, s'eſt paſſé de remarquable, il décrit chaque cir-

[a] Il n'eſt point douteux que ſi M. *le Beau*, M. l'Abbé *le Maſcrier*, & le feu Abbé *Deſfontaines*, qui y ont eu part, y euſſent travaillé ſeuls, elle n'eût eu la perfection dont elle étoit ſuſceptible. Malheureuſement ils ne pouvoient communiquer leur ſavoir & leurs talens à leurs aſſociés; & l'Abbé *Deſfontaines*, chargé de revoir l'ouvrage, n'a pas eu le tems d'y faire toutes les corrections néceſſaires.

[b] Son Hiſtoire ne s'étend proprement que depuis 1547 juſqu'en 1607.

conſtance, auſſi ſoigneuſement que s'il compoſoit des Mémoires particuliers. De plus, ſes contemporains n'avoient pas, pour ſe procurer certains éclairciſſemens, les reſſources que nous avons aujourd'hui. Par cette raiſon, il ſe livre à de fréquentes diſcuſſions, qui ne paroîtroient à préſent qu'un faſtueux étalage d'érudition inutile. Je les ai ſupprimées. J'en ai uſé de même pour beaucoup de faits, dont M. de Thou vraiſemblablement auroit négligé de parler, dans une Hiſtoire qui auroit embraſſé pluſieurs ſiécles. La qualité d'Abbréviateur ne me diſpenſoit pas de donner aux matieres importantes les développemens néceſſaires. Mais plus les événemens deviennent anciens, moins l'Hiſtorien doit s'arrêter aux détails peu eſſentiels. J'ai ſuivi à cet égard la regle que M. de Thou auroit ſuivie, ſi, au lieu d'écrire l'Hiſtoire de ſon tems,

il avoit écrit celle de tems plus reculés.

Quelque exactitude qu'il ait apportée dans ses recherches, il étoit difficile, vû la multitude d'objets accumulés sous sa plume, qu'il ne se trompât quelquefois. Il n'étoit pas moins difficile, qu'il ne lui échappât des contradictions. Le plus qu'il m'a été possible, j'ai évité, lorsqu'il prend des guides peu fidéles, de m'égarer avec lui: je me suis également attaché à lui faire tenir constamment un langage uniforme.

Les changemens que je me suis permis, ne se bornent pas à des retranchemens & à des corrections. Ne me servant en général de l'ouvrage, dont j'entreprens l'extrait, que comme d'excellens Mémoires, je ne m'assujettis point à placer les faits dans l'ordre où l'Auteur les range. Souvent, par la suppression d'articles intermédiaires, trop de tableaux

de même genre auroient été rapprochés les uns des autres : il convenoit de les ſéparer, pour jetter dans la narration la diverſité, qui fait un de ſes premiers agrémens. D'ailleurs, la tranſpoſition d'un récit me ménageoit quelquefois une tranſition plus naturelle. Dans la vue de jouir de ces avantages, je me ſuis contenté d'adopter la forme d'annales, choiſie par notre Hiſtorien. Pour ce qui regarde le ſtyle, j'ai tâché ſeulement d'imiter la noble ſimplicité de mon modele.

Il entroit dans mon plan, d'abréger le texte, non de le mutiler. Perſuadé que l'Hiſtoire doit ſe propoſer, non-ſeulement de rendre les hommes vertueux, mais encore de former des citoyens utiles ; que par conſéquent elle ne peut trop offrir de leçons aux différens membres du corps politique ; j'ai reſpecté tout ce dont il m'a ſemblé qu'ils pouvoient ti-

rer quelque fruit. Ainſi je n'ai pas fait difficulté de m'étendre ſur les queſtions de droit public & d'administration générale, de ſuivre le fil des grandes négociations, de donner les précis de divers traités, de mettre ſous les yeux des lecteurs les principales particularités de quelques ſiéges & de quelques combats, ſur-tout d'examiner les cauſes des bons & des mauvais ſuccès. Peut-être ſera-t-on étonné que j'aye laiſſé ſubſiſter certains articles, ſans doute de beaucoup moindre importance? J'avoue que j'aurois pu les omettre, mais je me ſuis laiſſé entraîner par le plaiſir de rendre hommage avec M. de Thou à la mémoire de pluſieurs Sçavans. J'ai cédé d'autant plus volontiers à la tentation, que cette partie de l'ouvrage de notre Hiſtorien eſt une de celles dont les amateurs des lettres ont tenu plus de compte à cet illuſtre Auteur.

Je me flatte que mon dessein de le faire connoître des personnes, qui ne sont pas à portée, ou n'ont pas le loisir de le lire dans l'original, ne sera point désagréable au public. Moyennant l'attention que j'ai eue d'indiquer, lorsque je ne suis pas d'accord avec M. de Thou, les différences qui se trouvent entre son récit & le mien, j'espere aussi qu'on ne me désapprouvera point d'avoir rectifié les endroits défectueux du texte. Indépendamment des secours que m'ont fournis les remarques de MM. du Puy [a], Rigault & Carte [b], j'ai hasardé plusieurs nouvelles corrections. En même tems, j'ai cru devoir avertir des fautes les plus considéra-

[a] *Pierre du Puy.*

[b] Nous sommes, comme on sçait, redevables de la derniere édition latine de M. *de Thou* à ce sçavant Anglois, bien digne, par le succès avec lequel il écrit lui-même l'Histoire, d'être l'Editeur du *TITE LIVE* de la France.

bles [c] des traducteurs. C'est aux critiques éclairés, à juger si mes observations sont appuyées de raisons ou d'autorités suffisantes. Je n'ai pas la vanité de prétendre n'être tombé moi-même dans aucune erreur. Mais j'ose assurer que j'ai fait tous mes efforts, pour que cela m'arrivât rarement, & pour que cet abrégé fût utile, même aux lecteurs qui ont la commodité de feuilleter M. de Thou.

Puisse son ouvrage, & à son défaut ce foible essai, inspirer aux Souverains la haine des flatteurs, aux Sujets la soumission pour leurs Souverains, à tous les hommes l'esprit de justice, de modération & de paix!

[c] Je n'ai relevé qu'une partie de celles sur les noms & sur les dates, tant pour ne pas trop multiplier les notes, que parce que les traducteurs, à la fin de chaque Volume de la traduction, ont remarqué eux-mêmes plusieurs des fautes de cette espece, qui leur sont échappées.

FAUTES

dont il n'a point été fait mention dans les Errata ; *& qu'il est à propos de corriger.*

TOME II.

PAGE 448. *ligne* 28. Luserne, *lisez* Lucerne.

TOME III.

Page 242. *l.* 24. second fils, *lis.* septieme fils.

Page 499. *l.* 22. Zereczeni, *lis.* Kereczeni.

Page 582. *l.* 23 & 27. Pierre, *lis.* Marc Antoine.

TOME IV.

Page 136. (Note, seconde colonne, *l.* 7. & 8.) son beau-frere ; *lis.* beau-frere de la Princesse de Condé.

TOME V.

Les pages sont mal numérotées depuis la page 269 jusqu'à la page 277.

TOME VI.

Page 229. *l.* 14 & 15. Gaësbeck, *lis.* Groesbeck.

TOME VII.

(Sommaire du Livre XXXV, page xj, *l.* 20.) sœur de la Reine, *lis.* une fille du Duc de Lorraine.

Depuis la page 145 jusqu'à la page 167 inclusivement, mettez au haut des pages recto, LIVRE XXXIV, *au lieu de* LIVRE XXXIII.

Page 314. *l.* 4 & 5. Christine de Lorraine, sœur de la Reine de France, *lis.* Catherine de Lorraine, fille de Charles II, Duc de Lorraine, & de Claude de France.

Page 397. *l.* 18. manque de soumission, *lis.* marques de soumission.

TOME VIII.

Page 24. *l.* 30. dix régimens, *lis.* deux régimens.

Page 85. *l.* 21. Christine, *lis.* Catherine.

Page 304. (Note a.) Electeur, *lis.* depuis Electeur.

Page 308. *l.* 22. Richard Simmern, *lis.* Richard de Baviere, Duc de Simmern.

Page 314. (Second Sommaire marginal.) une seconde fois, *lis.* une troisieme fois.

Page 384. *Ajoutez* Nicolas de Thou, *Evêque de Chartres, aux Prélats nommés par* Henri IV *pour l'éclairer sur ses doutes.*

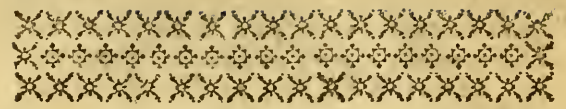
TOME IX.

Page 130. *l.* 22. avoit été tué dans la, &c. *lis.* s'étoit noyé après la, &c.

Page 131. *l.* 1. fils de, *lis.* frere de.

Page 132. *l.* 1, 17 & 18. Muley Xeque, *lis.* Muley Chec.

Page 220. *l.* 3. Rye, *lis.* Nassau.



SOMMAIRES DES LIVRES

Contenus dans ce premier Volume.

LIVRE I.

PRINCIPAUX *événemens du regne de Louis XII. Mort de ce Prince. Avénement de François I au trône. Bataille de Marignan. Mort de Ferdinand V, Roi d'Espagne. Origine du Luthéranisme. Exploits de Selim I. Mort de l'Empereur Maximilien. Election de Charles V. Mort du Pape Léon X. Election du Cardinal Adrien, qui prit le nom d'Adrien VI. Révolte du Connétable de Bourbon. Bataille de Pavie, dans laquelle François I est fait*

prisonnier. Ce Prince est mis en liberté. Rome saccagée par les troupes de Charles V. Effet que produisit la résolution prise par Henri VIII, Roi d'Angleterre, de faire annuller son mariage. Conclusion de la paix entre l'Empereur, le Roi de France & les Vénitiens. Confession d'Ausbourg. Ferdinand, frere de Charles V, est élû Roi des Romains. Mariage de Henri, frere du Dauphin, avec Catherine de Médicis. Schisme de l'Angleterre. Mort du Pape Clément VII. Le Cardinal Alexandre Farnese lui succede. Révolutions de Suede & de Danemarck. Mort du Dauphin. Le Roi d'Angleterre se ligue avec l'Empereur. Traité de Crépy. Mort du Duc d'Orléans. L'Empereur déclare la guerre aux protestans d'Allemagne. Les Etats de l'Electeur de Saxe sont attaqués par le Duc Maurice. Résolution prise par les Princes de la ligue de Smalcalde.

Paix conclue entre la France & l'Angleterre. Mort funeste du Duc d'Anguien. Mort de Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de François I. Divers événemens, dont on s'est réservé de parler à la fin de ce livre.

LIVRE II.

Henri II. 1547.

CHANGEMENS *à la Cour de France. Crédit de la Duchesse de Valentinois. Henri II donne audience au Cardinal Capiferri, Légat du Pape Paul III. Affaires d'Ecosse. Edouard VI, Roi d'Angleterre, envoye des Ambassadeurs à Henri II. Le Duc de Wirtemberg abandonne les confédérés d'Ausbourg. L'Electeur de Brandebourg embrasse le parti de l'Empereur. Bataille de Mulberg. L'Electeur de Saxe est fait prisonnier. Conduite de Henri II, à l'occasion de la victoire remportée par*

Charles V. Duel de Jarnac & de la Châteigneraye. Confirmation de la paix entre la France & l'Angleterre. Malheurs de l'Ecosse. Changement de la religion en Angleterre. L'Electeur de Saxe condamné à mort. Conditions sous lesquelles l'Empereur lui accorde la vie. Le Landgrave de Hesse est arrêté. Troubles de Naples. Conspiration contre Pierre-Louis Farnese, Duc de Parme. Nouvelle irruption de Soliman II dans la Perse. Mort de François Vatable, de Jacques Tousan, de Beatus Renanus, de Conrard Peutingher, des Cardinaux Pierre Bembo & Jacques Sadolet, de Fernand Cortez, & du fameux Corsaire Hariaden, ou Airadin Barberousse.

HENRI II. 1547.

LIVRE III.

PROTESTATION de *Charles V contre le Concile assemblé d'abord à Trente, & trans-*

HENRI II. 1548.

HENRI II. 1548. *féré ensuite à Bologne.* Interim *établi par cet Empereur. Maurice de Saxe reçoit l'investiture de la dignité Electorale. Voyage de Henri II à Turin. Révolte en Guyenne. Châtiment des Bordelois. Marie Stuard, Reine d'Ecosse, est conduite en France. Avantages remportés sur les Anglois par les Ecossois. Maximilien, fils de Ferdinand, Roi des Romains, épouse la fille aînée de Charles V. Mort de Maximilien d'Egmont, Comte de Buren. Naissance d'un second fils à Henri II. Le jeune Prince est nommé le Duc d'Orléans. Entrée*

1549. *solemnelle de Henri II dans Paris. Plusieurs Forts sont enlevés aux Anglois dans les environs de Boulogne sur mer. Renouvellement de l'alliance de la France avec les Suisses. Mort de Marguerite, Reine de Navarre. Mort du Pape Paul III. Election de Jules III. Boulogne rendue à la France par les Anglois. Naissance d'un troisieme fils de France;*

qui regna depuis ſous le nom de Charles IX [a]. *Affaires d'Allemagne. Expédition des Impériaux en Afrique. Priſe de Mehedia. Mort d'Ulric, Duc de Wirtemberg. Mort de Nicolas Perrenot, pere du Cardinal de Granvelle. Mort de Jean Vaſeus, de Pietro Valeriano Bolzanio, d'André Alciat & de Jean-George Triſſino. Maladie épidémique en Angleterre. Révolutions dans les royaumes de Fez & de Maroc.* HENRI II. 1550.

[a] Il n'en eſt fait mention que dans une note, parce que *M. de Thou* a oublié de parler de la naiſſance de ce Prince.

LIVRE IV.

CONTINUATION *du ſiége de Magdebourg. Origine de la guerre entre le Roi de France & l'Empereur. Hiſtoire des Pics, Princes de la Mirandole. La guerre s'allume entre Henri II & Charles V. Priſe de Torchiara. Le Prince de Macédoine eſt tué en dé-* 1551.

HENRI II. 1551.

fendant cette Place. Actes d'hostilité sur les frontieres du Luxembourg & des Pays-bas. Légats envoyés par le Pape à l'Empereur & au Roi. Naissance d'un quatrieme fils de France [a]. *Fin tragique du Duc de Sommerset. Maurice, Electeur de Saxe, se ligue avec la France. Reddition de Magdebourg. Rétablissement du Concile à Trente. Discours d'Amiot au Concile. Henri II fait défense de porter de l'argent à Rome. Doria se remet en mer, pour attaquer Dragut. Armement de Soliman II. Les Turcs assiégent & prennent la ville de Tripoli. Affaires de Hongrie. Origine de la fortune du Cardinal Martinuse. Jean Sigismond cede la couronne de Hongrie à Ferdinand, Roi des Romains. Temeswar investi par les Turcs. Les Impériaux font le*

[a] Le Duc d'Anjou, qui fut Roi de Pologne, & qui occupa ensuite le trône de France sous le nom de Henri III.

siége

siége de Lippe. Le Cardinal Martinuse est assassiné. Mort de Marc-Antoine Flaminio, de Martin Bucer, & de Joachim Vadianus. HENRI II. 1551.

LIVRE V.

ACTES *d'hostilité des Princes ligués avec la France contre Charles V. Fuite de l'Empereur. Metz & Toul ouvrent leurs portes aux troupes de Henri II. Départ de ce Prince, pour aller se mettre à la tête de son armée. Le jeune Duc de Lorraine est conduit en France. Le Pape fait sa paix avec le Roi. Le Concile de Trente est de nouveau dissous. Verdun se donne à la France. Le Maréchal de la Marck recouvre le Duché de Bouillon. Conférences à Passau. L'Electeur Maurice s'accommode avec l'Empereur. Siége d'Agria par les Turcs. Radulfe se remet en possession de la Valachie.* 1552.

HENRI II. 1552. *Affaires d'Italie. Les Impériaux assiégent Metz. Accommodement du Marquis Albert de Brandebourg avec Charles V. L'Empe-*
1553. *reur leve le siége de Metz.*

LIVRE VI.

BATAILLE *entre Maurice & le Marquis Albert de Brandebourg. Mort de Maurice. Il a son frere Auguste pour successeur. Siége de Terouanne par l'armée de l'Empereur. La ville est prise, saccagée & ruinée. Les Impériaux reprennent Hesdin. Avantage remporté sur eux par le Connétable de Montmorency. Charles V pense à chasser les françois de Sienne. Conspiration dans cette ville contre les françois. La Toscane abandonnée par les Impériaux. Prétentions de Henri II sur l'Etat de Genes. Les françois joints aux Turcs attaquent l'isle de*

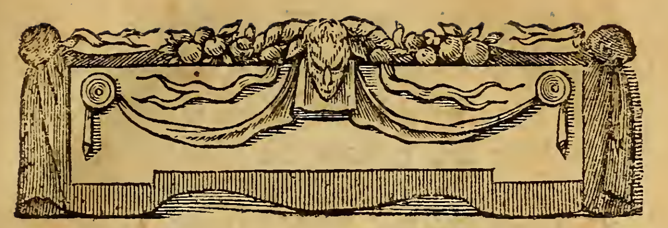
Corse. Prise de Bonifacio par les Turcs. André Doria envoyé en Corse par les Genois. Ferdinand perd la Transilvanie. Histoire de Mustapha, fils de Soliman II. Mort de Mahomet, fils de Mustapha. Mort de Charles, Duc de Savoye. Mort d'Edouard VI, Roi d'Angleterre. Projets de Dudley, Duc de Northumberland. Jeanne de Suffolck accepte malgré elle le titre de Reine d'Angleterre. Abdication de Jeanne, & proclamation de Marie, fille de Henri VIII. Northumberland condamné à mort. Entrée solemnelle de Marie dans Londres. Convocation du Parlement d'Angleterre. On propose de marier la Reine. Conditions du mariage de cette Princesse avec le Prince d'Es- 1554. *pagne. Conspiration à l'occasion de ce mariage. Jeanne est décapitée. Le Prince d'Espagne se rend en Angleterre, & épouse Marie. Arrivée du Cardinal Polus à Lon-*

HENRI II. 1554.

dres. Campagne des françois en Flandre. Hamilton abdique le titre de Viceroi d'Ecosse. Victoire remportée à Renti par les françois sur les impériaux. Charles V cede le Milanez à Philippe son fils. Le Duc de Florence déclare la guerre aux Siennois. Siége de Sienne. Bataille de Gallicidio ou de Marciano. Thermes reprend le château de Corte dans l'isle de Corse. Succès de Brissac en Piémont. Prise d'Yvrée. Changemens dans le Parlement de Paris. Etablissement du Parlement de Bretagne. Mort de Jean Frédéric, ancien Electeur de Saxe.

Fin des Sommaires de ce premier Volume.

ABRÉGÉ



ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE PREMIER.



ES DISGRACES que les François avoient éprouvées en Italie sous Charles VIII, n'empêcherent point Louis XII d'y tenter de nouvelles conquêtes. Dès le commencement de son regne, il s'empara de Genes & de Milan. Encouragé par ces succès, & sollicité par le Pape Alexandre VI, il résolut d'attaquer le royaume de Naples. Fer- Principaux événemens du regne de Louis XII.

dinand V, Roi d'Eſpagne [a], envoya au Roi de Naples [b] un ſecours conſidérable ſous les ordres de Gonſalve de Cordoue, qui depuis fut ſurnommé *le grand Capitaine*. Mais bientôt après, ſacrifiant les liaiſons du ſang [c] à ſon ambition, il conclut une alliance avec Louis XII. Les conditions furent qu'ils partageroient entre eux le royaume de Naples; que Louis auroit l'Abruzze & la Terre de Labour, & que la Pouille & la Calabre ſeroient à Ferdinand. Par cet événement imprévu, le Roi de Naples vit les armes des deux plus puiſſans Monarques de l'Europe, tournées en même tems contre lui [d]. Forcé de céder, il abandonna ſes Etats, laiſſant le Duc de Calabre ſon fils dans Tarente, avec ordre de s'y défendre juſqu'à la derniere extrémi-

[a] *Ferdinand*, dit *le Catholique*. De ſon chef, il étoit Roi d'Aragon. Il avoit épouſé *Iſabelle*, Reine de Leon & de Caſtille. Après avoir conquis le royaume de Grenade ſur les Maures, il les avoit chaſſés entiérement de l'Eſpagne.

[b] *Fréderic* d'Aragon, qui avoit hérité de la couronne de Naples, par la mort de *Ferdinand* II.

[c] Le pere du Roi de Naples étoit fils naturel d'*Alfonſe* V Roi d'Aragon, dont le Roi d'Eſpagne étoit neveu.

[d] *M. de Thou* marque que ce fut en 1505. Ce fut en 1503, ſelon pluſieurs Hiſtoriens, & en 1501, ſelon *Belleforeſt*, que *M. de Thou*, à la date près, a copié en cet endroit.

té. Le jeune Prince ne rendit cette Place, qu'après avoir exigé des Espagnols une promesse sous serment, qu'ils lui laisseroient la liberté de se choisir une retraite. Lorsqu'ils furent maîtres de la Ville, leur Général, prétextant un nouvel ordre de sa Cour, viola la foi qu'il avoit jurée au Duc, & il l'envoya prisonnier en Espagne.

Louis XII & Ferdinand ne furent pas long-tems unis. Après plusieurs négociations inutiles pour terminer leurs différends, ils en vinrent à une rupture ouverte. Le Roi d'Espagne, qui en craignit les suites, engagea Philippe d'Autriche son gendre, fils de l'Empereur Maximilien I, à se rendre en France, & à ménager un accommodement. Tandis que l'Archiduc traitoit avec Louis XII, Hugue de Cardone joignit l'armée Espagnole, commandée par Gonsalve de Cordoüe, & il arriva d'Espagne à ce dernier un second renfort conduit par Emanuel de Benavides & par Antoine de Leve. L'armée Françoise au contraire étoit extrêmement affoiblie par le long & malheureux siége de Barlette. Ferdinand, profitant des circonstances, refusa de ratifier le traité

que Philippe d'Autriche avoit conclu [a] avec le Roi. Gonſalve, à qui le Roi d'Eſpagne manda de continuer la guerre, eut d'autant plus lieu de s'applaudir de cet ordre, qu'il remporta deux victoires, l'une en Calabre, près de Seminara, où il battit l'armée de d'Aubigny, & le fit lui-même priſonnier; l'autre dans la Pouille, près de Cerignole [b], où Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, fut tué. Naples ouvrit alors ſes portes au vainqueur, qui, après avoir battu une troiſieme fois notre armée ſur les bords du Gariglan, reprit enſuite Gaïette, chaſſa les François de tout le royaume de Naples, & y établit ſolidement la domination Eſpagnole. Une nouvelle couronne fut ainſi le fruit du manque de foi de Ferdinand.

Après tant de juſtes ſujets de plainte qu'il avoit donnés à la France, il

[a] Ce traité fut conclu à Lyon. Il portoit que *Claude de France*, fille de *Louis XII*, épouſeroit *Charles de Luxembourg*, fils de l'Archiduc *Philippe*, & qui depuis fut Empereur ſous le nom de *Charles V*. En faveur de ce mariage, les Rois de France & d'Eſpagne devoient céder à la jeune princeſſe & au jeune prince leurs prétentions reſpectives ſur le royaume de Naples.

[b] Dans la traduction de *M. de Thou*, on lit Perignola. C'eſt une faute ou des Traducteurs, ou de l'Imprimeur.

n'étoit guere possible de faire une paix honorable & sûre avec ce Prince. Louis XII jugea à propos de signer une trève d'un an, dans l'espérance que, pendant qu'elle dureroit, la fortune feroit naître quelque moyen de conciliation. En effet, il s'en présenta un. Isabelle, Reine de Castille, épouse de Ferdinand, mourut [a], & l'on proposa le mariage de Germaine de Foix, fille de la sœur [b] de Louis, avec le Roi d'Espagne. Suivant le testament d'Isabelle, Ferdinand devoit conserver l'administration des Etats qu'elle avoit possédés. Pour se procurer un appui contre les prétentions de Philippe d'Autriche, qui disputoit la validité de cette disposition testamentaire, il accepta avec empressement la nouvelle épouse qu'on lui offroit [c]. Il fut stipulé dans le contrat, que Louis céderoit à sa niece les droits qu'en vertu de son premier traité avec le Roi d'Espagne, il avoit sur la ville de Naples, sur l'Abruzze, & sur la Terre de Labour [d]; que si Germaine

[a] Le 26 Novembre 1504.

[b] *Marie d'Orléans*. Elle avoit épousé Jean de Foix, comte d'Etampes, vicomte de Narbonne.

[c] Leur mariage fut célébré en 1505. le 18 Mars.

[d] Indépendamment du traité en question, *Louis XII* avoit des droits,

mouroit avant ſon mari, ſans en avoir d'enfans, cette partie du Royaume de Naples demeureroit à Ferdinand; mais que cette même partie retourneroit à Louis, ſi Ferdinand mouroit avant Germaine, & s'il ne reſtoit point d'enfans de leur mariage.

Le Roi d'Eſpagne ne fut pas plus fidele à cet engagement qu'aux autres. Auſſi-tôt que, par la mort de l'Archiduc Philippe, il ſe vit ſans compétiteur à la Régence des royaumes de Léon & de Caſtille; il traita d'abuſif le dernier article de ſon contrat [a]. Il ne laiſſa pas d'entrer dans la Ligue que le Roi conclut en 1508 avec le Pape [b] &

non-ſeulement ſur cette partie du royaume de Naples, mais ſur tout le royaume, par le teſtament de *Jeanne II* reine de Naples, qui avoit inſtitué *René d'Anjou* pour ſon héritier.

[a] Le Roi d'Eſpagne prétendoit que le royaume de Naples lui appartenoit en entier du chef d'*Alfonſe V* Roi d'Aragon, ſon oncle. *Jeanne II*, Reine de Naples, avoit effectivement adopté *Alfonſe*; mais enſuite, indignée de ſon ingratitude, elle l'avoit privé du droit d'adoption, & elle lui avoit ſubſtitué *Louis III* duc d'Anjou. Après la mort de ce dernier, elle inſtitua pour ſon héritier par ſon teſtament, *René d'Anjou*, frere de *Louis*. *Alfonſe*, nonobſtant le teſtament, s'étoit maintenu en poſſeſſion de la couronne de Naples. En mourant, il l'avoit miſe ſur la tête de ſon fils naturel, au préjudice de *Jean II* Roi d'Aragon, ſon frere, pere de *Ferdinand V* dont il eſt mention dans cette hiſtoire.

[b] *Jules II* connu auparavant ſous le nom de *Cardinal de la Rovere*.

avec l'Empereur contre les Vénitiens. A l'occaſion de cette Ligue, Louis XII qui en 1507 avoit paſſé les Alpes, & avoit ſoumis de nouveau les Genois ſouſtraits à ſon obéiſſance, retourna l'an 1509 en Italie avec une nombreuſe armée. Il tailla en pieces les troupes des Vénitiens ſur les bords de l'Adda, & il fit priſonnier Barthelemi d'Alviano leur Général. Le Pape fut allarmé de ces exploits. Malgré ſa qualité de pere commun, malgré les obligations qu'il avoit à la France, il ne ſongea qu'à nous ſuſciter des ennemis. S'étant réconcilié avec les Vénitiens, & tournant contre les François tout ſon courroux, il excommunia ces derniers, ſous prêtexte qu'ils ſoutenoient le parti du duc de Ferrare, à qui il avoit déclaré la guerre. Louis XII, que l'altération de ſa ſanté avoit obligé de repaſſer en France, oppoſa de ſon côté aux vains foudres d'un vieillard décrépit & mourant une dénonciation & un appel au futur Concile. Il convoqua en même tems à

Alexandre VI étoit mort le 18 Août 1503. *Pie III*, qui lui avoit ſuccédé, étoit mort 25 jours après ſon élection. Le Cardinal de *la Rovere* après la mort de *Pie III* avoit été fait Pape.

Tours une assemblée des Prélats de son royaume, & il y cita le Pape. De plus, il fit indiquer la tenue d'un Concile à Pise, & l'on frappa par son ordre une monnoie d'or, sur le revers de laquelle étoient ces mots : *Perdam Babylonis nomen* [a]. Ces démarches acheverent de porter à l'excès le ressentiment du souverain Pontife. Non content d'avoir aliéné de nous plusieurs Princes d'Italie, il détacha de notre alliance l'Empereur Maximilien, à qui Louis, après la bataille de Ghiara d'Adda [b], avoit fait rendre par les Vénitiens toutes les Places qu'ils retenoient à la maison d'Autriche. Il engagea aussi dans sa querelle le Roi d'Espagne & les Suisses.

Ces Puissances armerent à frais communs, & elles choisirent pour Généralissime Raimond de Cardone, Espagnol. Leurs troupes, dans les années 1510 & 1511, reçurent plusieurs échecs. En 1512, Gaston de Foix, qui commandoit l'armée de France, fit lever à celle des Alliés le siége de Bo-

[a] Selon plusieurs historiens, cette monnoie, ou plutôt cette médaille, ne fut point frappée à l'occasion dont parle M. de *Thou*, & elle ne regarde pas les différends de *Louis XII* avec *Jules II*.

[b] ou d'*Aignadel*.

logne, & gagna la fameuſe bataille de Ravenne, après avoir défait ſéparément les Vénitiens, & après avoir repris les villes de Breſce & de Bergame. Malheureuſement, ayant pouſſé avec trop d'ardeur un reſte d'Eſpagnols qui ſe retiroient en bon ordre, il perdit la vie au milieu de ſa victoire, & nous en fit perdre tout le fruit. Peu de tems après, les ennemis nous contraignirent d'évacuer entiérement le Milanez, dont ils donnerent la ſouveraineté à Maximilien Sforce, fils de Ludovic, que Louis XII avoit dépouillé de ce duché en 1500, & qui l'an 1510 étoit mort priſonnier en France au château de Loches.

Quelque contraire que nous eût été la fortune, elle le fut encore plus à un de nos Alliés. Le Roi d'Eſpagne avoit déterminé Henri VIII Roi d'Angleterre, qui, ainſi que le feu Archiduc Philippe, étoit ſon gendre, à prendre les armes contre la France. Ils étoient convenus d'unir leurs forces, & de faire une invaſion dans la Guyenne. Pour cette expédition, il falloit que Ferdinand traversât la Navarre. Jean d'Albret, Souverain de cet Etat,

ayant refusé le passage, le Roi d'Espagne saisit cette occasion, pour s'emparer d'un Royaume qu'il desiroit depuis long-tems de réduire sous sa domination [a].

Louis XII, dans le dessein de réparer ses pertes, fit marcher de nouvelles troupes vers le Milanez, sous la conduite de Louis de la Tremoille. Mais ce Général perdit la bataille de Novare, & les François furent chassés de presque toute l'Italie. A ces malheurs se joignirent la déroute de la journée *des Éperons*, & la prise de Terouenne & de Tournay par les Anglois.

Mort de Louis XII.

Telle étoit en 1514 la situation des affaires de la France, lorsque Louis XII, qui le 9 Janvier de l'année précédente avoit perdu sa seconde femme Anne de Bretagne, fit la paix avec le Roi d'Angleterre, & épousa Marie [b] sœur de ce Prince. Elle étoit

[a] Après que *Jean d'Albret* eut perdu son royaume, *Catherine de Foix* lui dit: *Si nous fussions nés, vous* Catherine, *& moi* Don-Jean, *nous possédérions encore la Navarre.*

[b] Les Traducteurs de *M. de Thou* lui font dire que *Marie* étoit fille de Henri VIII. Notre historien n'a point commis cette faute. On lit dans le texte: *Sororem Angli, præstanti formâ virginem, in uxorem duxit.*

d'une rare beauté. Louis, épris de la plus forte passion pour la nouvelle Reine, oublia tellement son âge auprès d'elle, qu'il contracta une fievre violente dont il mourut le 1[r] Janvier 1515, après deux mois & demi de mariage. Il avoit toujours regardé, comme le plus glorieux de ses titres, celui de Pere de ses Sujets. Aussi fait-on encore aujourd'hui l'éloge de son regne & de la sagesse de ses Ordonnances.

FRANÇOIS I. 1515. Avénement de François I. au trône.

Par la mort de Louis, François, Comte d'Angoulême, Duc de Valois, premier Prince du sang[a], parvint au trône. L'air prévenant & majestueux de ce Prince, la vivacité de son esprit, la douceur de son caractère, la protection qu'il accordoit aux Lettres, une habileté prématurée pour les affaires, lui avoient assuré d'avance l'amour & le respect de la Nation.

D'abord il confirma la paix que son prédecesseur avoit conclue avec l'Angleterre. Un traité d'alliance fut signé entre le Roi & l'Archiduc Charles, qui avoit succédé à Philippe son pere dans la souveraineté des Pays-bas. Les Tuteurs du jeune Archiduc jugerent qu'il

[a] Et qui avoit épousé *Claude de France*, fille du feu Roi.

FRANÇOIS I. 1515.

lui importoit, du moins pour quelque tems, de ne pas se brouiller avec un voisin redoutable

Quoique le Roi prît le titre de Duc de Milan, il se comportoit de maniere qu'on ne pouvoit soupçonner qu'il pensât à recouvrer le Milanez. Cependant Octavien Frégose, prévoyant que les François rentreroient dans la possession de ce Duché, résolut de pourvoir à la sûreté de Genes, sa patrie. Il traita avec le Roi. Les Vénitiens suivirent l'exemple de Frégose ; & François I, ayant fait inutilement des propositions de paix à l'Empereur & au Roi d'Espagne, passa les Alpes. Après avoir ravagé tout le territoire d'Alexandrie, & avoir reçu les clefs de Pavie, qui n'attendit pas, pour se soumettre, qu'il l'assiégeât, il alla camper à Marignan. Là, les Suisses qui s'étoient ligués avec l'Empereur & avec Ferdinand, nous attaquerent [a]. Ils furent totalement défaits. Le combat commença le soir, dura toute la nuit, & continua le lendemain. Nous y perdîmes plusieurs officiers de la premiere distinction : tels que François de Bourbon, Duc de Châtellerault:

Bataille de Marignan.

[a] Le 13 Septembre.

FRANÇOIS I. 1515.

Brimeu d'Hombercourt : Charles de Bueil, Comte de Sancerre : Charles de la Trémoille, Prince de Talmond : Jacques de Bussi d'Amboise : Jean de Mouy de la Meilleraye, & Jean-François des Ursins, fils du Comte de Petigliano. Après le gain de la bataille, le Roi entra dans Milan, & bientôt la Citadelle, dans laquelle Maximilien Sforce s'étoit retiré, capitula [a].

Julien & Laurent de Médicis, Généraux, l'un des troupes de l'Eglise, l'autre de celles de Florence, s'étoient joints aux Suisses. Le Pape [b] allégua pour excuse, que d'anciens traités avoient rendu cette démarche indispensable. Sur le desir qu'il témoigna de conférer avec le Roi, Bologne fut choisie pour le lieu de l'entrevûe. Ils y conclurent une Ligue, & le souverain Pontife s'engagea d'aider les François à reconquérir le royaume de Naples.

A cette promesse il ajouta une grace singuliere, comme un gage de l'alliance qu'il venoit de contracter. Ce fut l'abolition des élections aux dignités Ecclésiastiques. Il abandonna au

[a] *Maximilien Sforce* fit à *François I* la cession du Milanez, & se retira en France où il mourut de même que son pere *Ludovic*.

[b] *Leon X.*

FRANÇOIS I. 1515.

Roi la nomination aux Evêchés & aux Abbayes de France, à condition que le Roi lui présenteroit par ses Ambassadeurs les sujets qu'il auroit pourvûs. L'auteur de cette innovation fut Antoine du Prat, Chancelier de France, depuis Cardinal, & Légat perpétuel du Saint Siége dans ce Royaume. Elle parut si odieuse à tous les François, que le Parlement de Paris, dont le suffrage étoit nécessaire, consentit avec peine, après des jussions réïtérées, à l'enregistrement de l'acte [a] passé à ce sujet. « On a publié contre le Concor- » dat, remarque M. de Thou, plu- » sieurs écrits, dans lesquels la mémoi- » re du Roi & de son Chancelier a été » déchirée. Mais dans le tems, on re- » jetta sur le Pape tout le blâme de l'ac- » tion. Ce n'étoit pas, disoit-on, une » chose sans exemple, que les Rois très- » Chrétiens se donnassent quelquefois » la liberté de disposer des bénéfices, » & de nommer des Evêques, même » de les déposer du consentement de » ceux de la Province. Mais on préten- » doit qu'il étoit inoui & déraisonna- » ble que le Pape, qui lui-même étoit

[a] Cet acte fut confirmé l'an 1516 par le Concile de Latran.

» élu par ses confreres, voulût ravir » le droit d'élire les Evêques & les autres Prélats, à ceux qui le tenoient des » décrets de l'Eglise, & que, la trahissant si indignement par cette injuste » prévarication, il osât vendre un droit » qu'il n'avoit jamais eu ». FRANÇOIS I. 1515.

Vers le même tems, mourut Ferdinand V Roi d'Espagne, Prince également heureux & prudent, mais dont on ne peut justifier la mauvaise foi, qu'il colora souvent du prétexte spécieux de la Religion. Toutes les Couronnes de ce Prince étant échûes par sa mort à l'Archiduc Charles d'Autriche, son petit-fils, la paix fut confirmée entre François I & le nouveau Roi par le traité de Noyon. On songea à marier ce jeune Prince avec Madame Renée, fille du feu Roi Louis XII, quand elle seroit en âge, & l'Espagne fit espérer en considération de cette alliance la restitution de la Navarre. L'Empereur, qui s'étoit opposé d'abord au traité de Noyon, y accéda. Cette même année, la France conclut avec les Suisses le traité de Fribourg, qu'on nomma *Paix perpétuelle*, & depuis lequel en effet les Suisses sont demeurés fermes dans notre alliance.

1516. Mort de Ferdinand V. Roi d'Espagne.

FRANÇOIS I. 1517.

Maximilien ayant fait ſa paix avec les Vénitiens en même tems qu'avec la France, & l'Italie étant délivrée des armées étrangeres, Léon X attaqua le Duché d'Urbin. Ce Pape obligea l'Empereur & le Roi, de lui fournir quelques troupes pour cette entrepriſe. Mais Laurent de Médicis, ſon neveu, n'ayant pas réuſſi, le S. Pere s'accommoda par l'entremiſe de Hugue de Moncade, Viceroi de Sicile, avec le Duc d'Urbin [a] qu'il avoit excommunié.

Origine du Luthéraniſme.

Comme ce Pontife ſe croyoit tout permis, il avoit imaginé, pour ſubvenir à ſes dépenſes exceſſives, de promettre aux Fideles la rémiſſion de leurs péchés, moyennant une ſomme d'argent meſurée ſur le nombre & la grandeur des offenſes. En Allemagne, cette eſpece d'impôt avoit été miſe en parti; & les Traitans, par un abus ſacrilège, y faiſoient ſervir aux plus infâmes débauches le pouvoir de délivrer les ames du Purgatoire. Martin Luther, de l'Ordre des Auguſtins, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Wittemberg en Saxe, traita de ſuperſtition le ſyſtême des Indul-

[a] *François-Marie de la Rovere.*

FRANÇOIS I. 1517.

gences, & de chimérique, l'autorité que le Pape s'attribuoit sur cette matiere. Là-dessus, les esprits s'échaufferent, & Luther en vint jusqu'à examiner la doctrine établie dans l'Eglise, & altérée, selon lui, par l'ignorance & par l'erreur. Déjà un grand nombre de Princes, de Seigneurs, & de personnages distingués, s'étoient déclarés pour ce Docteur contre Leon X. Le Pape, au lieu de châtier l'audace des Commis de sa Ferme des Indulgences, n'y apporta pour tout remede que des censures contre ceux qui les décréditoient.

Exploits de Selim I.

Peu occupé de ce qui se passoit en Allemagne, il ne parut allarmé que des menaces des Turcs. Selim [a], leur Empereur, après avoir empoisonné son pere, fait mourir ses freres & ses neveux, tué le Roi des Amulites, & vaincu Ismaël, Roi de Perse, s'étoit emparé de la ville de Tauris, avoit conquis la Syrie, pris le grand Caire, capitale d'Egypte, & détruit l'Empire des Mamelus, dont il avoit fait pendre le Soudan Tonombey. Il étoit

[a] M. *de Thou* dit seulement, *Selim*. Les traducteurs de cet historien disent, *Selim II*. Ils se trompent. C'étoit *Selim I*.

FRANÇOIS I. 1518. vraisemblable que ce Conquérant alloit tourner ses armes du côté de l'Europe. On employa l'année 1518 à prendre des mesures pour s'opposer aux Infideles ; & tous les Princes Chrétiens songerent à leur défense commune. La mort de Selim, & le caractère de Soliman II son fils & son successeur, qui sembloit moins féroce, calmerent un peu les inquiétudes de Leon X. Alors ce Pape reprit ses premiers desseins ; il se lia plus étroitement avec le Roi de France ; & Laurent de Medicis, neveu de Sa Sainteté, épousa Magdeléne de la Tour, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne [a]. Laurent, par reconnoissance de l'honneur qu'il recevoit, apporta en France un Bref de son oncle, qui, se montrant libéral du bien d'autrui, permettoit au Roi de faire l'usage qu'il lui plairoit de l'argent levé sur le Clergé pour la guerre contre les Ottomans.

1519. Cependant l'Empereur Maximilien tint la Diete de l'Empire à Ausbourg. Sentant sa fin approcher, il recommanda Charles, son petit-fils, aux Elec-

[a] De leur mariage nâquit *Catherine de Médicis*, mariée depuis à *Henri II.* Roi de France.

teurs, & il les pria d'élire ce Prince Roi des Romains; mais il n'obtint point sa demande, & s'en retournant en Autriche, il mourut à Lintz, le 12 Janvier 1519. François, & Charles qui depuis la mort de Ferdinand portoit le nom de Roi Catholique, devinrent rivaux pour l'Empire. Charles l'emporta, sous prétexte qu'il résidoit en Allemagne. Il passa alors pour constant, que les suffrages avoient été achetés, & l'on reprocha beaucoup au Collége Electoral, d'avoir reçu des sommes considérables de la part des deux concurrens. On blâma d'autant plus les sept Electeurs de n'avoir pas élu quelqu'un d'entre eux, que l'intention de François n'étoit pas tant d'acquérir la Couronne Impériale, que d'en priver Charles dont on redoutoit avec raison la puissance.

FRANÇOIS I. 1519.

Mort de l'Empereur Maximilien. Election de Charles V.

François I ayant dessein de recouvrer le royaume de Naples, & de rétablir Henri d'Albret [a] dans celui de Navarre, prévit que le Pape, au lieu de le seconder [b], suivroit la légereté de son esprit & la bassesse de son

[a] *Jean d'Albret* étoit mort le 17 Juin 1516.

[b] *Laurent de Médicis*, qui avoit été le principal lien de l'union entre le Pape & le Roi, ne vivoit plus.

FRANÇOIS I. 1519. cœur, qui l'entraînoient d'ordinaire vers le parti que la fortune favorisoit davantage. D'ailleurs le Roi ne doutoit pas que Charles, dans un si haut degré de puissance, ne voulût s'emparer de la Bourgogne. En effet, ce jeune Empereur depuis long-tems se plaignoit qu'elle eût été enlevée à Marie son ayeule par Louis XI. Il y avoit aussi lieu de penser que Charles feroit tous ses efforts pour chasser les François du Milanez, auquel il prétendoit que le Roi n'avoit d'autre droit que celui qu'il avoit usurpé par la force de ses armes.

1520. L'événement justifia une partie de ces conjectures. Leon X & l'Empereur se liguerent, afin d'obliger les François d'évacuer l'Italie. D'abord les troupes des deux alliés marcherent à Milan, parce que le Pape étoit irrité particulierement contre Lautrec, qui commandoit pour le Roi dans le Milanez. Les Suisses, ennuyés de ne pas recevoir leur solde, se retirerent chez eux, & cette défection rendit facile la prise de la Place. On en attribua la faute à Louise de Savoye, mere du Roi, laquelle fut accusée d'avoir diverti, par haine pour Lautrec, les som-

mes destinées au payement des troupes. Ce malheureux incident coûta la vie à Jacques de Beaune de Semblançai, Surintendant des Finances, bon citoyen & fidele serviteur du Roi. François, qui ne pouvoit se venger sur sa mere de la perte du Milanez, fit tomber le poids de sa colere sur un Ministre innocent & vertueux [a].

FRANÇOIS I. 1520.

1521. Mort de Leon X. Election du cardinal Adrien, qui prit le nom d'Adrien VI.

Milan fut mis entre les mains de François Sforce [b]. Le Pape s'empara aussi de Parme & de Plaisance, dont les François étoient les maîtres; mais dans le tems qu'il méditoit les plus grandes entreprises, il mourut subitement à l'âge de quarante-sept ans, empoisonné, selon l'opinion générale, par Malespine, son Camérier. Jamais le Ciel ne se déclara plus manifestement en faveur de la maison d'Autriche. Les Cardinaux, assemblés pour l'élection d'un Pape, déférerent la Thiare au Cardinal Adrien, Hollandois de nation. Il avoit été précepteur de Charles V. & il étoit alors avec Chievres [c] en Espagne, où l'un & l'autre avoient

[a] *Semblançai* fut arrêté en 1522, mais il ne fut jugé qu'en 1527.

[b] Frere de *Maximilien Sforce*.

[c] *Philippe de Croy*, Seigneur de Chievres, qui avoit été un des tuteurs de l'Empereur.

FRANÇOIS I. 1522.

été laissés pour gouverner le Royaume. Cette élection fit pencher tous les esprits du côté de l'Empereur. L'année suivante, le Roi ayant tenté vainement de reprendre Parme & Pavie, les Suisses ayant été battus près de la Bicoque, & le marquis de Pescaire, Général de Charles, ayant pris Lodi, & pillé Genes ; les Vénitiens renoncerent à notre alliance, & se lierent avec le Pape & avec l'Empereur.

1523. Révolte du Connétable de Bourbon.

La trahison du Connétable Charles de Bourbon mit le comble à ces revers. Ce Prince, ayant un sujet grave de se plaindre de Louise de Savoye, négocia secrettement avec l'Empereur & le Roi d'Angleterre, pour leur livrer la France, & la partager avec eux. Voici l'origine du différend entre la mere du Roi & le Connétable. Jean I Duc de Bourbon, arrière-petit-fils de Robert de Clermont fils de S. Louis, avoit eu deux enfans, Charles & Louis Duc de Montpensier. De Charles nâquirent deux fils, Jean & Pierre, & une Princesse nommée Marguerite, qui fut mariée à Philippe, Comte de Bresse, devenu ensuite Duc de Savoye, pere de la mere du Roi. Pierre avoit hérité de Jean son frere aîné, mort

sans enfans, & il n'avoit laissé qu'une fille nommée Susanne. Le Connétable étoit petit-fils de Louis, Duc de Montpensier. Prétendant qu'il y avoit une substitution tacite de mâle en mâle dans la Maison de Bourbon, il avoit disputé la succession de Pierre à Susanne. Il avoit ensuite épousé cette Princesse, à condition qu'il deviendroit maître de tous les biens de la Maison, si Susanne mouroit la premiere sans laisser de postérité. Susanne étant morte sans enfans, la mere du Roi, nonobstant les raisons du Connétable, voulut se mettre en possession de la succession de Jean de Bourbon son oncle. Elle prit cette affaire extrêmement à cœur, & l'on ne put jamais la détourner d'intenter à contre-tems un procès fâcheux à un homme, qui, par sa qualité de premier Prince du Sang, par l'éminence de sa charge & par son mérite, étoit digne de toute sorte de considération. Ainsi la même femme, qui avoit causé la perte du Milanez, pensa causer aussi la ruine totale de la Monarchie Françoise.

Selon un article du Traité du Duc de Bourbon, ce Prince devoit épouser Eléonore, sœur de Charles V. Le

FRANÇOIS I. 1523.

traité ayant été découvert, le Duc s'enfuit en Italie, d'où il comptoit de passer bientôt en Espagne, pour y faire célébrer son mariage. L'Empereur qui vit que le Connétable étoit hors d'état d'exécuter ce qu'il lui avoit promis, jugea à propos de ne point précipiter les nôces. Pour avoir un prétexte de les différer, il fit Bourbon Généralissime de ses troupes, à la place de Prosper Colonne qui venoit de mourir.

Les premiers exploits du Duc con-
1524. tre sa patrie furent dans la Provence. Après s'être emparé d'Aix, de Toulon, & de quelques autres Places, il entreprit le siége de Marseille. Cette Ville étant bien fortifiée, & d'ailleurs ancienne ennemie des Espagnols, il ne put s'en rendre maître, & il fut obligé de remener en Italie son armée considérablement affoiblie par les maladies & par la désertion.

Il sembloit que le Roi, dans la situation présente des affaires, devoit peu songer à y porter de nouveau la guerre. Cependant la retraite des Impériaux, qui avoit eu l'air d'une fuite, inspira à ce Prince la résolution de repasser au plutôt les Alpes. La fortune lui fut d'abord

d'abord favorable. François Sforce abandonna la Ville de Milan, qui ouvrit ses portes aux François. Le Roi assiégea ensuite Pavie, mais il manqua de prudence. Par le conseil de Clément VII qui avoit été élû Pape après la mort d'Adrien VI, il partagea ses troupes, & il en fit marcher une partie vers le Royaume de Naples. Alors il fut attaqué par le Duc de Bourbon & par Lannoy, qui, lui ayant livré bataille le 24 Février 1525 près de Pavie, taillerent son armée en pieces, & le firent prisonnier.

FRANÇOIS I. 1524.

1525. Bataille de Pavie, dans laquelle François I est fait prisonnier.

Quoique l'Empereur affectât de ne point se prévaloir de cet événement, sa victoire aliéna de lui toutes les Puissances de l'Italie. Allarmées des succès de ce Monarque, & craignant pour elles-mêmes, elles résolurent unanimement de donner du secours au Roi prisonnier, & de rabaisser la gloire de son Vainqueur. En conséquence, le Pape chargea Moron, Chancelier du Duc Sforce, de sonder le Marquis de Pescaire, qui paroissoit mécontent de Charles V. Il fit dire à ce Général, que s'il vouloit entrer dans le projet que l'on formoit pour la délivrance de l'Italie, on le déclareroit Généralissi-

FRANÇOIS I. 1525.

me de toutes les troupes des Princes confédérés, & que s'il réussissoit à chasser les Espagnols du Royaume de Naples, il en seroit reconnu Souverain, moyennant l'hommage qu'il en feroit au Saint Siége, comme d'un fief de l'Eglise.

D'une autre part, le roi d'Angleterre, qui avoit toujours montré tant de haine contre la France, commença à devenir jaloux de la grandeur & de la prospérité de l'Empereur, & témoigna publiquement qu'il étoit sensible au malheur de François I.

1526. François I est mis en liberté.

L'Empereur, appréhendant qu'un ennemi abbatu ne lui en suscitât plusieurs autres, voulut affoiblir la haine de l'Europe. Après avoir reçu en otage les deux fils du Roi de France, il lui rendit la liberté, moyennant les conditions stipulées dans le traité de Madrid. Mais ni ce traité, ni la délivrance du Roi, ne put rassurer les esprits. Le Pape & la République de Venise traiterent ouvertement avec le Roi. Charles V, pour se venger du Souverain Pontife, défendit que dans toute l'Espagne on reconnût son autorité. En même tems, les Colonnes excités par l'Empereur se rendirent

maîtres de la Ville de Rome, & assiégerent Clément VII dans le Château Saint-Ange. Quelque tems après, les troupes Impériales, conduites par Bourbon, marcherent à Rome, & la saccagerent [a], neuf cens quatre-vingts ans après qu'elle avoit éprouvé le même traitement de la part de Totila.

FRANÇOIS I. 1527. Rome saccagée par les troupes de Charles V.

Un incident imprévu tira le Pape d'une situation si fâcheuse. Depuis vingt ans, le Roi d'Angleterre vivoit dans une parfaite union avec Catherine d'Aragon, son épouse, tante de l'Empereur, & fille de feu Ferdinand V, Roi d'Espagne. A la fin, il se dégoûta de cette Princesse. Il donnoit toute sa confiance à un homme de basse extraction, nommé Wolsey, que son orgueil & son ambition avoient rendu odieux à toute la Noblesse Angloise. Cet homme, par la faveur de son Maître, étoit parvenu aux plus grandes dignités : il possédoit l'Evêché de Winchester & l'Archevêché d'Yorck; il avoit obtenu le Chapeau de Cardinal, & il étoit à la tête du Gouvernement. L'Empereur, persuadé qu'il étoit de son intérêt de conserver toujours l'union que les

Effets que produisit la résolution prise par le Roi d'Angleterre de faire annuller son mariage.

[a] Le 6 Mai 1527. Le Connétable *de Bourbon* fut tué à l'assaut. Il étoit âgé de trente-huit ans.

FRANÇOIS I. 1527.

Princes de la Maiſon de Bourgogne avoient entretenue avec l'Angleterre, avoit mis tout en uſage, ſans épargner même les reſpects, pour ſe concilier l'amitié de Wolſey. Dans les lettres qu'il lui écrivoit, & qui étoient toujours de ſa main, il portoit l'adulation juſqu'à ſigner : *Votre fils & votre couſin, Charles.* Pour flatter encore plus la vanité du Cardinal, il lui avoit même fait eſpérer, qu'après la mort de Léon X il le feroit élire Pape. Adrien VI ayant ſuccédé à Léon, Wolſey au déſeſpoir d'avoir été trompé par l'Empereur, tourna contre lui la haine, qu'en ſa conſidération il avoit montrée juſque-là contre les François. Dès que Henri VIII s'ouvrît à lui ſur le deſſein qu'il avoit de faire déclarer ſon mariage nul, Wolſey profita de la circonſtance, pour ſe venger de Charles V. Catherine d'Aragon, avant d'épouſer le Roi d'Angleterre, avoit été femme d'Artus, frere aîné de ce Prince ; & c'étoit le prétexte ſur lequel Henri vouloit appuyer la demande du divorce. Wolſey confirma ſon Maître dans la perſuaſion qu'on ne pouvoit lui refuſer ſa demande, & que ſon mariage, quoiqu'ayant été

FRANÇOIS I. 1527.

autorisé par une dispense du Pape Jules II, étoit absolument contraire aux loix de Dieu & de l'Eglise. Ce Ministre se proposoit de marier Henri à Marguerite, sœur de François I, & veuve de Charles d'Alençon. Le Roi d'Angleterre parut se prêter à ce projet, mais il en avoit un autre, & il vouloit épouser Anne de Boulen, dont il étoit passionnément amoureux. Espérant, s'il pouvoit contribuer à délivrer Clément VII de l'oppression, d'obtenir de lui la dissolution de son mariage; il entra en négociation avec François I, & il envoya Wolsey en France, pour conclure un Traité avec ce Monarque. Comme Wolsey, en arrivant à Calais, reçut ordre de son Maître, de ne point parler du mariage avec Marguerite, il n'en fut point question; mais les deux Rois signerent une alliance; & Henri VIII persuada à François I de faire passer une nouvelle armée en Italie. Le Roi y renvoya donc Lautrec avec des troupes; & la Ville de Genes fut encore une fois remise sous la puissance des François. Bien tôt, le progrès de leurs armes intimidant les Impériaux, ces derniers firent leur accommodement

FRANÇOIS I. 1528.

avec le Pape, & se retirerent de l'Etat Ecclésiastique.

Lautrec, après avoir pris plusieurs Villes dans le Milanez, entra dans le Royaume de Naples. Pierre Navarre & Renzo de Ceri soumirent une partie de l'Abruzze & de la Pouille, & Lautrec marcha vers la Capitale du Royaume. Le Prince d'Orange [a], qui depuis la mort de Lannoy étoit Viceroi, s'étant enfermé dans la Ville, y soutint le siége avec beaucoup de courage & d'habileté. Nonobstant sa résistance, les François avoient d'autant plus sujet de se flatter d'être bien tôt maîtres de la Place, que Hugue de Moncade, qui commandoit la flotte de Charles V, fut défait & tué dans un combat naval par Doria. Mais celui-ci, soit par caprice, soit par mécontentement, ayant quitté le parti de la France; la maladie s'étant mise dans notre armée, & Lautrec étant mort de chagrin; le Marquis de Saluces, qui fut élu Général, leva le siége. En se retirant à Averse, il fut attaqué par les Impériaux, & ayant été blessé dangereusement, il fut transporté à Naples où il mourut.

[a] *Philibert de Châlon.*

Nos affaires n'allerent pas mieux à Genes, ni dans le Milanez. Doria, ayant repoussé Charles de la Roche-foucauld, Seigneur de Barbesieux, Général des Galeres de France, rentra dans la Ville de Genes, & nous chassa de Savone. François de Bourbon, Comte de saint Paul, marchant à Pavie où il avoit envoyé devant lui le Comte Gui Rangone, fut défait & pris dans les environs de Landriano par Antoine de Leve, — FRANÇOIS I. 1528.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup firent penser à la paix. La mere du Roi [a] se rendit à Cambray, où elle conclut avec Marguerite, sœur de Charles V, un traité que le Roi ratifia sans la participation de ses Alliés. Lorsqu'ils se plaignirent de ce procédé, il s'excusa sur le desir qu'il avoit de voir la liberté rendue aux Princes ses enfans. Les Vénitiens & les autres confédérés traiterent aussi à certaines conditions, & la principale fut de resti- — 1529. Paix entre l'Empereur, le Roi de France, & les Vénitiens.

[a] Selon les Traducteurs de *M. de Thou*, *François I* s'y rendit lui-même. C'est une erreur. Les deux Princesses reglerent ensemble les articles de la paix, & par cette raison elle fut nommée *la Paix des Dames*. Si les Traducteurs y eussent fait plus d'attention, ils se seroient apperçus que *M. de Thou* dit seulement que *François I* fit la paix avec l'Empereur, & que le Traîté fut signé à Cambray.

FRANÇOIS I. 1529.

tuer toutes les Villes dont ils s'étoient emparés.

Clément VII, non-content de s'être réconcilié avec l'Empereur, envoya l'Evêque de Vaison à Barcelone,[a] pour négocier une alliance entre ce Prince & la Cour de Rome.

Les François ayant évacué l'Italie, l'Empereur jugea à propos d'y faire un voyage [b]. Pendant qu'il étoit occupé du soin d'y établir solidement la paix, Soliman II porta jusqu'à Vienne ses armes victorieuses. Dès l'an 1521, il étoit entré en Hongrie avec une armée formidable, & il avoit pris d'assaut la ville de Belgrade. Fier de ce succès, & voyant que les Princes Chrétiens oublioient leur intérêt commun pour ne songer qu'à se faire la guerre, il avoit continué ses conquêtes. Aprs avoir présenté la bataille [c] à Louis, Roi de Hongrie, & avoir totalement défait les troupes de ce jeune Prince qui fut tué dans le combat, il avoit pris Bude, Capitale du Royaume, &

[a] Ici *M. de Thou* lui-même se trompe. Il dit que le Pape alla à Barcelone. (*Pontifex Barcinonem profectus, &c.*)

[b] Il y eut cette année une entrevûe à Bologne entre le Pape & l'Empereur.

[c] En 1526 près de Mohacz.

FRANÇOIS I. 1529.

plusieurs autres Places. Quelques Seigneurs Hongrois, mécontens du choix que les Etats avoient fait de Jean Zapoli, Comte de Scepus, Vaivode de Transilvanie, pour succéder au Roi Louis, avoient engagé Ferdinand frere de Charles V, à se mettre en possession de la Hongrie [a]. L'entreprise avoit réussi. Scepus, après la malheureuse journée de Tokai, avoit été contraint de s'enfuir en Pologne, & Ferdinand avoit été couronné. Jerôme Alaski ayant été envoyé par Scepus à Constantinople, pour offrir de rendre la couronne de Hongrie dépendante de l'Empire Ottoman, si Soliman vouloit le rétablir sur le trône; le Sultan n'avoit point laissé échapper cette occasion d'augmenter sa gloite, & d'étendre sa puissance. Il étoit rentré en Hongrie, & ayant soumis la plus grande partie du Royaume, il étoit venu mettre le siége devant la Capitale de l'Autriche. Les efforts qu'il fit pour la réduire, furent inutiles. Philippe de Baviere, Comte Palatin, qui défendoit la place, fit une si forte ré-

[a] Ferdinand prétendoit que la Hongrie appartenoit à sa femme, qui étoit sœur du dernier Roi.

FRANÇOIS I. 1530.

ſiſtance, qu'au bout d'un mois Soliman leva le ſiége [a].

L'année ſuivante, Charles V reçut à Bologne des mains du Pape la couronne Impériale, & cette cérémonie ſe fit le jour anniverſaire de la naiſſance de l'Empereur. Il alla enſuite tenir la Diete de l'Empire à Auſbourg. On y agita, mais ſans aucun fruit, les diſputes de Religion; & le Prince Jean, frere de Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, dit *le Magnanime*, y préſenta à l'Empereur, de la part des Luthériens, la fameuſe Confeſſion de foi, qui a pris de-là le nom de Confeſſion d'Auſbourg. L'Electeur de Saxe, le Prince Jean, un autre Prince de leur Maiſon, nommé Jean-Frédéric, comme l'Electeur; Georges de Brandebourg; Philippe I, Landgrave de Heſſe; Wolfang, Prince d'Anhalt; Erneſt & François, Princes de Lunebourg; Philippe, Prince de Poméranie; Ulric de Wirtemberg; Albert de Mansfeld, & divers autres, avoient ſigné cette Confeſſion. Un an auparavant, ils avoient proteſté contre les Decrets faits

Confeſſion d'Ausbourg.

[a] On lit dans *M. de Thou*, qu'à l'occaſion du ſiége de Vienne, *Charles V* fit un voyage en Autriche. Ce fait eſt contredit par pluſieurs Hiſtoriens.

à Ratiſbonne ; alléguant que ces decrets étoient contraires à la liberté de conſcience, autoriſée par une Diete précédente. De là eſt venu le nom de Proteſtans, qu'on leur a donné d'abord, & qu'on a donné enſuite indifféremment aux Calviniſtes & aux Luthériens.

FRANÇOIS I. 1530.

Tous les Princes, dont on vient de parler, avoient ſigné ſecretement un traité d'union, par lequel ils s'engageoient à ſe ſecourir mutuellement. Pluſieurs Villes étoient entrées dans cette ligue. De ce nombre étoient Strasbourg, Nuremberg, Ulm, Rottingen, Winſeim, Lindau, Memingen, Kempten & Conſtance. Cette confédération avoit été conclue à Smalcalde, Ville ſur les confins de la Thuringe.

Charles, en faiſant élire Ferdinand ſon frere, Roi des Romains, ſe conſola de ne pouvoir réunir les eſprits au ſujet de la Religion.

Ferdinand Roi des Romains.

La Ville de Florence, cette même année, ſe rendit à l'Empereur après un long ſiége, pendant lequel le Prince d'Orange mourut. Ferdinand de Gonzague eut en ſa place le commandement de l'armée ; & Alexandre de

FRANÇOIS I. 1530.

Médicis, fils naturel de Laurent, fut fait Duc de Florence, suivant le traité conclu par l'Empereur avec Clément VII. Ce Pape, songeant à satisfaire son ambition particuliere & celle de sa Maison, employoit ainsi les armes des uns pour opprimer les autres.

1531, 1532, & 1533. Mariage de Henri, frere du Dauphin, avec Catherine de Médicis.

Voulant ménager toutes les ressources qui pouvoient favoriser ses vastes projets, il s'allia aussi avec François I; & étant venu à Marseille, il y maria Catherine, fille de Laurent de Médicis, & de Magdelène de la Tour d'Auvergne, à Henri, second fils du Roi.

Pendant que le Pape & l'Empereur affermissoient de plus en plus leur puissance, l'Empereur fut menacé d'une nouvelle guerre de la part des Turcs. Lorsqu'il crut n'avoir plus rien à craindre de leur part, il retourna en Italie, & quelque tems après en Espagne. Ses inquiétudes au sujet des Infideles avoient cessé, parce qu'il avoit appris que Soliman II, par les conseils de son grand Vizir Ibrahim, avoit résolu de tenter de nouvelles conquêtes en Orient. En effet, ce Sultan, l'année suivante, attaqua Tecmas, Roi de Perse, envahit le Diarbek & le Curdistan, & fut couronné Roi de Per-

ſe à Bagdad par le Calife. La joye que Soliman eut de ſi grands ſuccès, fut bien-tôt diminuée conſidérablement. Dalimenes, Général des Perſans, ayant ſuivi les Turcs que le Sultan ramenoit victorieux dans ſes Etats, les atteignit le 13 Octobre au pied du mont Taurus, & leur tua plus de vingt mille hommes. Les Turcs furent plus heureux en Morée. Ils y reprirent Napoli de Romanie, Modon, Pylo, Navarin & Coron. Cette derniere Place fut la ſeule, qui fit une réſiſtance honorable. La Garniſon, compoſée de troupes Eſpagnoles, céda moins à l'ennemi qu'à une peſte cruelle, par laquelle elle perdit preſque tous ſes braves ſoldats. FRANÇOIS I. 1531, 1532, & 1533.

L'année 1534 fut remarquable par un évenement fameux. Ce fut le Schiſme de l'Angleterre. On a vû ci-deſſus que Henri VIII étoit dans la réſolution de répudier Catherine d'Aragon. Il avoit envoyé à Rome Etienne Gardiner & François Briand, pour obtenir ſon divorce. Le ſervice important qu'il avoit rendu à Clément VII, en faiſant marcher les François à ſon ſecours, lui faiſoit eſpérer que ce Pape lui accorderoit la grace qu'il de- 1534. Schiſme de l'Angleterre

FRANÇOIS I. 1534.

mandoit. Clément avoit craint d'un côté, de prononcer sur un article de cette conséquence, & de l'autre, il n'avoit pas voulu déplaire à un Monarque, à qui il avoit des obligations. Par son ordre, le Cardinal Laurent Campeggio s'étoit rendu en Angleterre avec le titre de Légat, en apparence pour juger l'affaire; mais, suivant les instructions secrettes qu'il avoit reçues, il avoit tiré la procédure en longueur, & après beaucoup de délais, il étoit parti de Londres, sans rien terminer. Cela avoit extrêmement irrité Henri VIII. Wolsey, qui, au gré de ce Prince, n'avoit pas fait paroître dans cette occasion assez de chaleur, avoit été disgracié [a], & sa place de Chancelier avoit été donnée à Thomas Morus, aussi peu disposé que Wolsey à favoriser la folle passion du Roi, leur Maître. En même tems Henri, dont les ardens desirs ne pouvoient plus souffrir de retardement, avoit répudié Catherine, & épousé secrettement Anne de Boulen. Catherine s'étant pourvûe

[a] Ayant été peu de temps après arrêté, il fut obligé de se démettre de l'Evéché de Winchester. Ensuite ayant été mandé à la Cour, pour rendre compte de sa conduite, il mourut de chagrin dans le voyage.

devant le Saint Siége, pour faire maintenir la validité de ſon mariage, le Pape ne fut plus maître d'uſer de remiſe, & il décida le 16 Mars en faveur de cette Reine. Alors Henri, par un acte ſolemnel de ſon Parlement, abolit dans ſes Etats l'autorité du Souverain Pontife, défendit de payer à Rome le tribut que l'Angleterre lui payoit depuis long-tems, & ſe fit reconnoître chef de l'Egliſe Anglicane. Ce changement de la diſcipline eccléſiaſtique n'en produiſit cependant pour lors aucun à l'égard de la doctrine. Henri, dans le ſynode qui fut tenu le 8 Juin à Londres, confirma celle qui de tout tems avoit été reçue. Une pareille inconſéquence mécontenta les Proteſtans, ſans contenter les Catholiques.

Mort de Clément VII. Farneſe lui ſuccede.

Sur la fin de cette année, Clément VII mourut, & eut pour ſucceſſeur Alexandre Farneſe. Le nouveau Pape prit le nom de Paul III. Sa ſobriété, ſon air modeſte, ſon goût pour l'étude, & une ſanté délicate qu'il affectoit, avoient ſervi à voiler ſon ambition, & lui avoient frayé le chemin à la Papauté.

On avoit ſtatué dans la Diete de Nuremberg, qu'on prieroit le Souve-

FRANÇOIS I. 1534.

rain Pontife de convoquer incessamment un Concile en Allemagne. Peu après, on avoit fait un pareil decret dans la Diete de Spire. Clément VII, persuadé que, si la réforme de la discipline donnoit de l'éclat & de l'autorité à l'Eglise, ce ne pouvoit être qu'aux dépens de la puissance des Papes, avoit toujours appréhendé la tenue d'un Concile. Cependant il s'étoit engagé d'en assembler un, & il n'avoit pû là-dessus se refuser avec bienséance aux instances de l'Empereur, qui venoit d'établir dans Florence la domination des Médicis. Mais tant que ce Pape avoit vécu, il avoit éludé sa promesse par des prétextes spécieux, & il avoit laissé à son successeur cette affaire à démêler. Paul III, aussi-tôt après son exaltation, indiqua le Concile à Mantoue, puis à Vicence, parce que les Protestans donnerent l'exclusion à la premiere de ces deux Villes. Les Princes d'Allemagne n'approuvant pas non plus le choix de celle de Vicence, il fut arrêté quelques années après, qu'on s'assembleroit à Trente [a].

[a] La Bulle, qui indiqua le Concile de Trente, est datée de 1542.

FRANÇOIS I. 1534.

Depuis que les deux fils de François I avoient été mis en liberté par le traité de Cambray, la France n'avoit point fait la guerre. Cette année lui fournit une occasion de reprendre les armes. François Sforce avoit témoigné desirer que le Roi eût un Ministre à Milan, & qu'un Gentilhomme Milanois, nommé Merveilles, qui étoit attaché à la Cour de France, fût choisi pour remplir ce poste. Mais craignant que cela ne donnât quelque défiance à Charles V, avec qui il venoit de faire sa paix, il avoit demandé que Merveilles n'eût point de caractère public. En conséquence, ce Gentilhomme s'étoit rendu à Milan, sous prétexte de quelques affaires personnelles. L'Empereur prenoit aisément de l'ombrage. Il eut quelques soupçons sur le vrai motif du voyage de Merveilles, & il s'en plaignit à Sforce. D'abord le Duc nia que Merveilles eût une commission du Roi : mais enfin voyant que Charles V le pressoit sur cet article, & qu'il usoit même de menaces, il voulut se disculper par l'action la plus noire. Il fit arrêter Merveilles, comme coupable d'un meurtre, & lui ayant fait faire son procès en trois

FRANÇOIS I. 1534. jours, il lui fit couper la tête. Par-là, il se concilia tellement les bonnes graces de l'Empereur, que ce Prince, qui jusqu'alors s'étoit opposé au mariage du Duc avec Christine, fille du Roi de Danemarck, & d'Isabelle d'Autriche [a], y donna son consentement. François I, justement indigné de la mort de son Ministre, se prépara à le venger. Il fit demander pour cet effet le passage au Duc de Savoye, qui

1535. le refusa. Ce procédé détermina le Roi à faire marcher contre ce Prince l'armée destinée à attaquer le Duc de Milan, dont la mort arrivée en ce temslà tint lieu de satisfaction à François I.

Lorsque le Roi prit cette résolution, Charles V étoit en Afrique, où il venoit de remporter une grande victoire sur Barberousse, & de rétablir Muley Hassan [b] sur le trône de Tunis. A son retour de cette expédition, Veli qui l'y avoit accompagné, & qui résidoit auprès de lui en qualité de Ministre de France, lui donna part du projet du Roi contre le Duc de Savoye. L'Empereur voulant détourner François I de cette guerre, ou la lui

[a] Sœur de *Charles V.*

[b] Et non pas *Haſſen*, comme on lit dans la traduction de *M. de Thou.*

faire différer, fit dire à Veli par Granvelle, qu'il ſouhaitoit de s'allier plus étroitement avec le Roi, & il lui laiſſa concevoir quelque eſpérance de la reſtitution du Milanez, dont Antoine de Leve s'étoit ſaiſi au nom de l'Empereur après la mort de François Sforce. Veli en écrivit au Roi, mais François I, pénétrant l'artifice, jugea à propos de ne point renoncer à ſon entrepriſe. Il envoya contre la Savoye François de Bourbon, Comte de Saint Paul, & Philippe de Chabot, Comte de Brion, Amiral de France, qui s'emparerent de ce pays, & même de la plupart des autres terres du Duc au-delà des Alpes. FRANÇOIS I. 1535.

Quoique les François ne fuſſent pas entrés dans le Milanez, l'Empereur témoigna beaucoup de reſſentiment de ce qui venoit de ſe paſſer. De Naples, où il étoit depuis ſon retour d'Afrique, il ſe rendit à Rome. Il y prononça en préſence du Pape, des Cardinaux, & des Ambaſſadeurs, un long diſcours, dans lequel, après avoir déclamé vivement contre les François, il mit ſur le compte du Roi les guerres qui juſqu'alors avoient troublé la Chrétienté : il ajouta qu'il n'avoit 1536. & 1537.

FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

jamais tenu, & qu'il ne tenoit pas encore à lui, qu'on ne terminât tous les différends par les voyes de la douceur & de la négociation. Comme ce discours renfermoit quelques expressions dont l'ambiguité pouvoit présenter un sens injurieux à François I, les Ambassadeurs de France prierent l'Empereur de vouloir bien expliquer les termes dont il s'étoit servi. Le lendemain il parla avec plus de modération, & il adoucit ce qu'il avoit dit la veille avec trop d'aigreur. Ce discours de Charles V, & la réponse du Roi, sont insérés dans l'Histoire générale, composée par Guillaume du Bellai, Seigneur de Langey, homme également recommandable par son illustre naissance, par son sçavoir, par sa prudence & par son courage.

Le Cardinal de Lorraine s'étant vainement employé pour ménager un accommodement, & l'Empereur ayant retiré la parole qu'il avoit donnée de restituer le Milanez ; il fallut en venir aux armes. Vers le même tems, le nouveau Marquis de Saluces, que François I avoit comblé de bienfaits, quitta le parti de la France. La perte de cet allié fut compensée par l'ac-

quiſition d'un autre plus conſidérable. Chriſtierne III, Roi de Danemarck, entra dans la ligue qui ſe forma contre l'Empereur. A ce ſujet, il ne ſera pas inutile de retracer ici les événemens, qui, depuis un certain nombre d'années, avoient agité les pays du Nord.

FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

Révolutions de Suede & de Danemarck.

Les Suédois s'étant ſoulevés contre Charles Canut leur Roi, Chriſtierne I, Roi de Danemarck, avoit été élu Roi de Suede par la faction de Jean Benoît, Archevêque d'Upſal. Après la mort de Chriſtierne, Jean ſon fils ſe mit en poſſeſſion de la couronne de Suede, ainſi que de celle de Danemarck. Bien-tôt il ſe vit contraint de renoncer à la premiere, ayant été vaincu dans pluſieurs combats par Suanton, que les Suédois avoient choiſi pour Roi. Suanton & Jean étant morts, Stenon & Chriſtierne II leurs fils leur ſuccéderent. Le dernier voulut faire valoir par les armes le droit qu'il prétendoit avoir ſur le Royaume de Suede. En 1515, il leva une armée compoſée de François, d'Allemands, d'Ecoſſois & de Friſons, & il alla mettre le ſiége devant Stockholm. Auſſi-tôt Stenon marcha au ſecours

FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

de sa Capitale ; il remporta divers avantages sur le Roi de Danemarck, & il réduisit à l'extrémité cet ennemi, qui pendant trois mois attendit un vent favorable pour retourner dans ses Etats. Le Roi de Suede, voulant gagner l'amitié de Christierne, non-seulement laissa les troupes de ce Prince se rembarquer tranquillement, mais lui fournit tout ce qui lui étoit nécessaire pour sa retraite. Christierne, quelques années après, paya par une lâche trahison un procédé si généreux. Sous prétexte de desirer une entrevûe avec Stenon, il tâcha de se saisir de sa personne, & peu s'en fallut que ce détestable attentat ne réussît. Cette perfidie fut peu de chose en comparaison de l'action barbare que ce Prince commit l'année suivante. Les Danois étant entrés dans la Westgothie, il se donna sur les glaces de la mer une bataille, dans laquelle Stenon reçut à la cuisse un coup de feu, dont il mourut. Ce malheur troubla les Suédois, & ils furent mis par-tout en déroute. Christierne profita de sa bonne fortune, pour se faire élire Roi de Suede. Le jour même qu'il fut couronné à Stockholm, il ordonna qu'on fermât

FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

les portes de la Ville ; & ayant aſſemblé les perſonnes les plus conſidérables de la faction qui lui étoit oppoſée, il les fit maſſacrer au nombre de ſoixante-quatorze. Afin d'imprimer encore plus de terreur, il voulut que leurs corps ſanglans demeuraſſent expoſés pendant pluſieurs jours à la vûe du peuple effrayé de ce ſpectacle. On exhuma auſſi par l'ordre du Tyran le corps de l'infortuné Stenon, & on le brula. Cette horrible tragédie ſe paſſa en 1520. Ainſi chargé des dépouilles, & couvert du ſang de ſes nouveaux ſujets, il reprit le chemin de Coppenhague. De retour en Danemarck, il y trempa de même dans des flots de ſang ſes mains, qu'en Suede il avoit accoutumées au carnage. Enfin ſa barbarie ne pouvant plus être ſupportée, ſon oncle Frédéric, Duc de Holſace ou de Holſtein, & la Ville de Lubeck, lui déclarerent la guerre, & le forcerent de s'enfuir en Selande. Cependant les Suédois placerent ſur leur trône Guſtave, de la race de leurs anciens Rois. C'eſt le même qui, par la ſuite, abolit dans la Suede l'ancienne religion, & qui y introduiſit la doctrine de Luther. Pour

ce qui regarde la couronne de Danemarck, elle fut déférée par un vœu unanime à Frédéric, qui avoit délivré les Danois de la tyrannie. Au bout de neuf ans, le féroce Chriſtierne, ennuyé de ſon exil, & las de ſon repos, voulut éprouver de nouveau le ſort des armes. Il équipa une flotte avec le ſecours de Charles V. Mais les vents contraires firent échouer la plupart de ſes vaiſſeaux, & le firent tomber lui-même entre les mains de ſon oncle.

FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

Frédéric mourut en 1535, & ſon fils, depuis ce tems, occupoit le trône ſous le nom de Chriſtierne III. L'Electeur Palatin, à la ſollicitation de ſon épouſe, qui étoit fille du Roi dépoſé, preſſoit l'Empereur de faire la guerre au nouveau Roi de Danemarck. Il étoit à craindre que Charles V ne cédât enfin aux inſtances d'un gendre de ſa ſœur, & c'eſt ce qui avoit déterminé Chriſtierne III à rechercher l'alliance de la France.

Dans les circonſtances actuelles, l'Empereur étoit trop occupé de ſes propres affaires, pour pouvoir ſe mêler efficacement de celles qui ne le touchoient pas perſonnellement. Le mauvais ſuccès d'une expédition, qu'il tenta

FRANÇOIS I. 1536. & 1537. Mort du Dauphin.

tenta contre la Provence, fut pour nous un avantage considérable, mais contrebalancé par la mort du Dauphin [a], Prince de grande espérance. On accusa les Ministres de Charles, d'avoir fait donner au jeune Prince le poison, dont il mourut [b]. Cependant on n'a jamais pû s'assurer qu'ils fussent les véritables auteurs de cet attentat [c]; & quoique le Roi fût extrêmement affligé de la perte de son fils aîné, il ne put ou ne voulut pas approfondir cet odieux mistere.

Après que la conduite & la valeur d'Anne de Montmorency eurent ôté à Charles V toute espérance de se rendre maître de la Provence; ce Prince, qui voyoit ses forces affoiblies, retourna en Italie, & de-là en Espagne. Dans le tems de son départ pour Madrid, il perdit son Général, Antoine de Leve, qui avoit été le principal conseiller de l'entreprise, dans

[a] Il se nommoit *François*, & il mourut au mois d'Août 1536.

[b] Le poison lui fut donné par le Comte *de Monte Coculo*, Italien.

[c] *Catherine de Médicis* fut aussi accusée de l'avoir commis. Ses ennemis prétendirent, qu'ayant épousé Henri, second fils de *François I*, elle avoit voulu se frayer un chemin au trône, & qu'elle s'étoit défaite du Dauphin à l'insçu de *Henri*, qui, par-là, sans aucun crime, devint héritier présomptif de la Couronne.

FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

laquelle l'Empereur venoit d'échouer. Cet Antoine de Leve avoit commencé par être soldat, & ayant passé par tous les degrés de la milice, il étoit parvenu au comble des honneurs de la guerre. Enflé du progrès rapide de sa fortune, il étoit devenu si audacieux, qu'il publioit hautement que Charles son maître seroit Roi de France, & que pour lui, selon ses desirs, il mourroit glorieusement dans Paris au sein de la victoire.

Sur ces entrefaites, le Comte Henri de Nassau, ayant formé sans succès le siége de Peronne avec des troupes qu'il avoit levées dans les Pays-bas, se retira en Flandre, après avoir pris Guise par la lâcheté des Bourgeois. Le Roi vint alors à Paris. Il y cita Charles à la Cour des Pairs. Ensuite le Roi se rendit à Amiens à la tête d'une armée. Montmorency prit Hesdin, forte Place de l'Artois, & il fit entrer des vivres & des troupes dans Terouanne. Mais le Comte de Buren, Général de l'Empereur, s'étant emparé de Saint Paul & de Montreuil, on convint d'une trève de trois mois pour les frontieres des Pays-bas & de la Picardie. Cependant le Marquis du

Guaſt avoit ſoumis à Charles pluſieurs Villes en Lombardie, & il aſſiégeoit Pignerol. Henri, ſecond fils du Roi, & qui étoit devenu Dauphin par la mort de ſon frere, paſſa en Italie, accompagné de Montmorency. Il défit Céſar Magi, Capitaine d'une grande réputation, qui entreprit avec une troupe d'élite de lui diſputer le paſſage des Alpes. FRANÇOIS I. 1536. & 1537.

Le Roi ne tarda pas à ſuivre le Dauphin en Italie. On y conclut une treve pareille à celle qui avoit été ſignée pour la Picardie & pour les Pays-bas. Pendant cette trève, le Cardinal de Lorraine & Anne de Montmorency ſe rendirent à Leucate. Leurs négociations pour la paix furent infructueuſes, & l'on prolongea ſeulement pour ſix mois la ſuſpenſion d'armes. De-là, Montmorency étant venu à Moulins, Capitale du Bourbonnois, le Roi, pour récompenſer les ſervices de ce Général, lui donna l'épée de Connétable. 1538.

Cette même année, le Pape & François I eurent à Nice une entrevûe, dans laquelle l'armiſtice entre la France & l'Empereur fut confirmé pour dix ans. Peu de tems après, Charles V

FRANÇOIS I. 1538.

vit le Roi à Aigues-mortes, & l'assura qu'à certaines conditions ils pourroient établir entre eux une paix durable. Mais ce qui devoit les unir étroitement, fut la cause d'une nouvelle rupture.

1539.

Les habitans de Gand, soit par légereté, soit à cause des impôts dont l'Empereur les accabloit, se révolterent, & ils envoyerent des députés à François I, pour le prier de les prendre sous sa protection, comme anciens sujets de la Couronne de France. Le Roi, fidele à la trève, ne voulut point accepter leur proposition. Aussi-tôt que Charles V fut informé de leur révolte, il résolut d'aller dans les Pays-bas, afin de prévenir les suites d'un si dangereux exemple. Conséquemment il demanda au Roi la permission de traverser la France. Il trouvoit d'autant plus d'avantage à prendre cette route, que cela donneroit un air plus sincere à sa réconciliation avec le Roi; & que les Gantois, n'ayant rien à attendre des François, rentreroient plutôt dans le devoir. Pour obtenir plus facilement ce qu'il desiroit, il fit espérer à Georges de Selve, Evêque de Lavaur, Ambassadeur du Roi, la

reſtitution du Milanez. Il témoigna néanmoins ſouhaiter qu'on ne traitât point alors de cette affaire, de peur qu'il ne parût avoir fait cette reſtitution malgré lui. Mais il promit de ſatisfaire le Roi, dès qu'il ſeroit en Flandre.

Il fut reçu en France avec les plus grands honneurs. Les enfans du Roi allerent au-devant de lui ſur les frontieres du Royaume, & il entra dans Paris avec une pompe extraordinaire, étant accompagné par le Roi. Il eſt difficile de décider lequel de ces deux Princes fit éclater plus de grandeur en cette occaſion, ou Charles qui venoit librement & ſans défiance ſe mettre au pouvoir d'un Monarque qu'il avoit ſi ſouvent offenſé, ou le Roi qui eut la délicateſſe de ne lui faire aucune demande, & de ne lui parler d'aucune affaire pendant le ſéjour que Charles fit en France[a].

A Paris, l'Empereur renouvella au Connétable la promeſſe qu'il avoit fai-

[a] *Triboulet*, fou de *François* I, avoit écrit ſur ſes tablettes, que *Charles V* étoit le plus inſigne de tous les fous, de s'expoſer à paſſer par la *France*. *François I* dit là-deſſus à *Triboulet*: *Si je ne lui donne pas lieu de ſe repentir de ſon voyage, que diras-tu? En ce cas*, répondit *Triboulet*, *j'effacerai ſon nom, de mes tablettes, & j'y mettrai le vôtre.*

te à l'Evêque de Lavaur de rendre le
FRANÇOIS I. Milanez ; & Montmorency fut telle-
1539. ment persuadé de la sincérité de ce
Prince, qu'il en répondit au Roi. Mais
lorsque Charles fut arrivé à Valencien-
nes, & qu'il n'eut plus rien à crain-
dre des Gantois ; l'Evêque de Lavaur
1540. l'ayant vivement pressé de tenir sa
parole, il commença à tergiverser,
& il déclara ensuite avec hauteur, qu'il
ne satisferoit point à cet engagement.
Le Roi, irrité de cette mauvaise foi,
disgracia le Connétable, & renonçant
dès-lors aux vûes qu'il avoit pour la
paix, il ne songea qu'à recommen-
cer la guerre.

Il avoit envoyé à Venise avec le
Marquis du Guast, Ambassadeur de
Charles, Claude d'Annebaut, fait
Maréchal de France après la mort de
1541. Montejan. On les avoit joints ensem-
ble, pour faire connoître à la Répu-
blique l'union des deux Monarques,
& pour inviter les Vénitiens à persé-
vérer constamment dans leur confé-
dération avec l'Empereur contre le
Turc. La face des affaires étant chan-
gée, le Roi se détermina à renouvel-
ler son alliance avec la Porte. Il ordon-
na en conséquence à César Fregose &

à Antoine Rincon de se rendre à Constantinople, pour consommer cet ouvrage. Le Marquis du Guast leur dressa des embuches sur le chemin, & dans le tems qu'ils descendoient le Pô, ils furent tués à trois milles au-dessus de l'endroit où le Tésin se jette dans ce fleuve [a].

Le Roi se plaignit de cet indigne procédé à tous les Princes Chrétiens, sur-tout au Pape, & aux Princes d'Allemagne; & voyant que Charles ne lui en faisoit aucune raison, il lui déclara la guerre. Afin de la faire avec plus de succès, & d'affoiblir son ennemi en l'attaquant par différens endroits, il envoya dans le Luxembourg une armée commandée par le Duc d'Orléans, & une autre dans le Roussillon sous la conduite du Dauphin. Il prétendoit que le Luxembourg lui appartenoit, du chef de Louis d'Orléans son bisayeul, frere du Roi Charles VI, & que ce pays avoit été usurpé par Philippe & Charles, Ducs de Bourgogne. A l'é-

1542.

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* disent au contraire. (*Dans le temps qu'ils descendoient le Tesin, ils furent tués à trois milles de l'endroit où cette riviere se décharge dans le Pô.*) Voici le texte latin: (*Dum per Padum secundo flumine navigio ferrentur, tribus milliaribus paulò suprà Ticini in Padum se exonerantis fauces trucidati sunt.*)

FRANÇOIS I. 1542.

gard du Comté de Rouſſillon, il alléguoit que les conditions ſous leſquelles Charles VIII avoit cédé cette Province à Ferdinand V, Roi d'Eſpagne, n'ayant point été remplies, cette ceſſion étoit nulle. L'entrepriſe du Dauphin ne réüſſit point, mais le Duc d'Orléans fut plus heureux.

Les habitans de la Rochelle éprouverent cette même année la clémence du Roi. En cette occaſion, ſa conduite louable condamna celle de l'Empereur, qui s'étoit montré ſi cruel dans la punition des rébelles de Gand, dont il avoit fait mourir un grand nombre.

1543. Le Roi d'Angleterre ſe ligue avec l'Empereur.

Anne de Boulen n'avoit pas conſervé long-tems après ſon mariage avec le Roi d'Angleterre les bonnes graces de ce Prince. Ayant été accuſée d'adultère, elle avoit eu la tête coupée, & Henri VIII avoit épouſé Jeanne Seymour [a], qui étoit morte en accouchant d'un Prince qu'on avoit nommé Edouard. Depuis, le Roi d'Angleterre avoit encore épouſé Anne de Cleves, & l'avoit répudiée. Plus il avoit mis d'obſtacles à ſa réconciliation avec Rome, plus il s'étoit refroidi pour

[a] *Semer* eſt une faute dans la traduction de *M. de Thou*.

le Roi de France, dont il n'avoit cultivé pendant un tems l'amitié, qu'afin de se ménager une médiation auprès du Saint Siége. L'Empereur l'ayant sollicité de renouveller son alliance avec lui, Henri y consentit d'autant plus volontiers, que Charles, après la mort de Catherine d'Aragon, avoit dit que sa querelle avec le Roi d'Angleterre étoit finie. Deux mariages que venoit de contracter successivement Jacques V, Roi d'Ecosse, contribuerent beaucoup à faire pencher Henri du côté de Charles. Jacques, étant venu en France, avoit épousé Magdeléne, fille du Roi. Peu de tems après, cette Princesse étoit morte, & le Roi d'Ecosse avoit pris pour seconde femme, Marie, fille de Claude de Lorraine Duc de Guise, & veuve du Duc de Longueville. L'un & l'autre mariage avoient déplû beaucoup à Henri VIII. Ayant cherché une nouvelle querelle à Jacques, avec qui il avoit déjà eu plusieurs différends, il fit marcher contre l'Ecosse une puissante armée. Celle des Ecossois fut défaite, & les Anglois firent prisonniere la plus grande partie de la noblesse de cette nation. La nouvelle de ce désas-

FRANÇOIS I. 1543.

tre causa la mort du Roi d'Ecosse, qui laissa pour héritiere une fille âgée seulement de huit jours [a]. Henri se proposoit de la fiancer avec Edouard son fils. Mais François I, dans les intérêts duquel étoit la Reine Douairiere d'Ecosse, trouva le moyen de faire échouer ce projet. Il n'en fallut pas davantage, pour déterminer le Roi d'Angleterre à rompre ouvertement avec ce Monarque.

La France perdit dans le même tems, mais par une cause différente, un allié, sur la constance duquel elle pouvoit plus compter que sur celle de Henri VIII. Charles, Duc de Gueldre, étoit mort en 1538, sans laisser d'enfans, & il avoit legué son Duché à François I. Le Roi avoit cédé ses droits à Guillaume de Cleves, parent du Duc défunt. Pour se lier plus étroitement avec Guillaume, il lui avoit promis la main de Jeanne d'Albret, fille de Marguerite sa sœur, & de Henri d'Albret, Roi de Navarre. Son objet étoit de pouvoir, étant secondé de Guillaume, porter à son gré la guerre dans les Pays-bas, au milieu des-

[a] *Marie Stuard*, qui depuis épousa *François II* Roi de France.

quels les Etats de ce Prince étoient ſitués. L'Empereur ſentit la néceſſité de traverſer ce deſſein. Il entra dans le Duché de Gueldre, & s'étant rendu maître de la plus grande partie du Pays, il contraignit le malheureux Duc de Cléves, qu'il avoit mis au ban de l'Empire, de venir lui demander pardon. Après l'avoir dépouillé du Duché de Gueldre, & du Comté de Zutphen, il lui fit regarder, comme une grace, d'être rétabli dans ſon Duché de Cléves. Guillaume n'obtint même cette compoſition, qu'en s'engageant à ne point épouſer la Princeſſe de Navarre, & en renonçant à toute alliance avec la France.

FRANÇOIS I. 1543.

Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, & le Duc d'Anguien ſon frere, rendirent l'année 1544 mémorable par divers exploits. Le premier prit pluſieurs Villes, & ſe diſtingua ſur-tout par la défenſe de Landrecy que les Impériaux aſſiégerent. Le ſecond gagna en Italie la fameuſe bataille de Cériſoles[a]. Malgré ces avantages, le Roi, ayant en même tems à ſoutenir les forces de l'Empereur, & celles du Roi

1544.

[a] *M. de Thou* la nomme Bataille de Carignan. (*Memorabili ad Carinianum victoriâ*).

FRANÇOIS I. 1544.

d'Angleterre, ne se trouvoit pas en état de résister à ces deux puissans Princes ligués contre lui. Ces considérations le déterminerent à signer à Crépy le 24 Septembre un traité de paix avec l'Empereur. Les conditions furent honorables pour la France. Elles portoient qu'on observeroit religieusement les traités de Madrid & de Cambray; que l'Empereur, dans deux ans, donneroit sa fille en mariage au Duc d'Orléans, avec le Milanez; que, si cette alliance ne pouvoit se faire, le Duc d'Orléans épouseroit la fille de Ferdinand, Roi des Romains, & que cette Princesse auroit pour dot les Pays-bas. On restitua de part & d'autre toutes les Villes prises depuis le commencement de la guerre, & à cet égard, le traité nous fut désavantageux, du moins pour ce qui regardoit l'Italie, où nous nous étions rendus maîtres d'Alba, de Quieras, d'Antignan, de Saint Damien, & de plusieurs autres Places.

Traité de Crépy.

Le Roi d'Angleterre ne voulut point être compris dans le traité. Depuis long-tems, les troupes de ce Prince assiégeoient Boulogne, que défendoit courageusement Philippe Corse

sous les ordres de Jacques de Coucy Vervins, gendre du Maréchal de Biez. Corse ayant été tué, Vervins, qui n'avoit ni assez de courage ni assez d'habileté pour soutenir le siége, commença à parler de capituler. Les Bourgeois s'opposerent à sa résolution, & ils déclarerent que Vervins pouvoit sortir de la Ville, & qu'ils sçauroient la défendre. Ils étoient encouragés par l'espérance de voir bientôt venir le Dauphin à leur secours. De plus, d'Albon Saint André, favori de ce Prince, leur avoit promis de jetter des troupes & des vivres par mer dans la Place. Malheureusement les vents contraires empêcherent d'Albon d'exécuter son dessein, & le Dauphin ne paroissant point, Vervins rendit la Place aux Anglois, malgré les habitans. Cette lâcheté dans la suite lui coûta la vie [a].

FRANÇOIS I. 1544.

Comme la rigueur de la saison ne permettoit plus de former aucune entreprise importante, Henri VIII retourna à Londres, laissant pour son Général en France Edouard Seymour,

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* se contentent de dire : (*Pensa lui coûter la vie*). Mais Vervins eut effectivement la tête tranchée en 1549.

FRANÇOIS I. 1544.

Comte de Sommerset, son beau-frere. Peu après que le Roi d'Angleterre eut repassé la mer, le Maréchal de Biez, Gouverneur du Boulonois, s'avança vers Portet. Ce lieu n'est éloigné de Boulogne que d'environ une lieue, & il en est séparé par une riviere où le flux remonte. Pendant que le Maréchal se préparoit à construire au-delà de cette riviere un Fort qui pût commander le port de Boulogne, & en défendre l'entrée aux Vaisseaux Anglois, il fut attaqué par le Comte de Surrey, & il se vit contraint d'abandonner ses travaux, après avoir couru un grand danger.

François I lui avoit commandé de bâtir aussi un autre Fort près de la Tour d'Ordre. Le dessein du Roi étoit de porter la guerre en Angleterre à l'ouverture de la prochaine campagne, afin que les ennemis occupés chez eux laissassent à Biez le tems de perfectionner son ouvrage. On devoit en même tems faire le siége de Guines, pour serrer de plus près la Ville de Boulogne, & pour lui couper les secours. L'hiver fut employé à équiper une flotte, dont le commandement fut donné à l'Amiral d'Annebaut, qui

depuis la retraite du Connétable de Montmorency gouvernoit les affaires de l'Etat avec le Cardinal de Tournon. Au commencement du printems, le Roi partit de Romorentin en Berry où il avoit passé quelques mois, & il se rendit à Touques, Bourg de Normandie, situé dans les environs de Honfleur. Vingt-cinq Galeres y étoient arrivées sous les ordres du Capitaine Poulin [a], Baron de la Garde. Ces Bâtimens, que le Roi avoit fait venir de Provence, étoient plus propres à étonner, qu'à servir avec utilité sur l'Océan, leur construction plate ne pouvant résister aux tempêtes qui agitent cette mer. Notre Flotte étoit de cent trois Bâtimens, & elle portoit huit mille soldats. Boutieres, qui avoit acquis tant de gloire dans les guerres d'Italie, avoit la conduite de la droite, & Curton commandoit la gauche. Annebaut étoit au centre avec trente Vaisseaux de front. En avant étoit le Baron de la Garde avec les Galeres.

D'abord les François attaquerent l'Isle de Wight vis-à-vis de Portsmouth, & ils y descendirent en trois endroits.

[a] Nommé mal-à propos *Paulin* par les Traducteurs de *M. de Thou*.

FRANÇOIS I. 1545.

La Flotte Angloiſe voyant tranquillement ces hoſtilités, on délibera ſi on lui livreroit le combat. Le plus grand nombre de nos Officiers pleins d'ardeur, preſſoient l'Amiral de fondre ſur les ennemis, mais les plus verſés dans la marine furent d'avis qu'on s'expoſeroit à un péril évident, parce que le vent & la marée nous étoient contraires. On ſe contenta donc de fortifier l'Iſle de Wight. Pendant qu'on y travailloit, l'Amiral reconnut toute la côte depuis la pointe de Sainte Hélene juſqu'à Douvres. Les Anglois firent mine de vouloir l'attaquer, lorſqu'il reprit la route de France. Auſſi-tôt il s'avança vers eux, mais ils prirent le parti de la retraite, & il ramena la Flotte au Havre de Grace, ſans perte & ſans avantage.

Biez avoit choiſi, pour élever le Fort que le Roi lui avoit ordonné de conſtruire, un lieu différent de celui qui lui avoit été indiqué. D'ailleurs il avoit commencé trop tard l'ouvrage. Ces contre-tems détournerent François I, de penſer au ſiége de Guines. Il fit marcher ſon armée ſur les frontieres de Flandre, afin de diſputer le paſſage aux troupes auxiliaires que les

ennemis attendoient d'Allemagne, ou du moins, afin d'empêcher ces troupes de tenter aucune entreprise dans leur marche. Biez, en même tems, pour leur ôter tout moyen de subsister, ravagea entiérement le Comté d'Oye. Dans cette expédition, Charles de Cossé tailla en pieces deux mille Anglois.

FRANÇOIS I. 1545.

Mort du Duc d'Orléans.

Lorsque le Roi étoit à Forêt-Moutier près d'Abbeville, le Duc d'Orléans y fut attaqué de la peste, dont il mourut. François I fut touché vivement de cette mort. Non-seulement il perdoit un fils qu'il aimoit tendrement, mais le mariage arrêté par le traité de Crépy ne pouvant plus avoir lieu, ce Prince se voyoit privé de l'espoir de recouvrer le Milanez, qui avoit occasionné jusque-là de si longues guerres. Il envoya le Chancelier Olivier & l'Amiral d'Annebaut, pour découvrir dans quelles dispositions l'Empereur étoit depuis la mort du Duc d'Orléans. Ces Ministres furent long-tems à la suite de Charles V, sans pouvoir apprendre rien de précis sur l'affaire dont ils étoient chargés. Enfin on leur fit cette courte & vague réponse : que l'Empereur tâcheroit d'entretenir avec

FRANÇOIS I. 1545.

le Roi la bonne intelligence établie par le dernier traité de Paix, & qu'il n'y donneroit point d'atteinte, à moins qu'on ne lui fît la guerre. Au reste, Charles mit avec raison au nombre de ses prospérités cette mort imprévûe. Elle le délivroit de l'obligation dans laquelle il étoit de rendre l'Etat de Milan, & la fortune le délioit d'une promesse à laquelle il avoit toujours desiré de ne point satisfaire.

Depuis qu'il avoit conclu la paix avec la France, il avoit tourné toutes ses vûes du côté de la guerre qu'il avoit résolu de déclarer aux Protestans. Il étoit d'autant plus déterminé à ne pas la différer, qu'il croyoit n'avoir plus rien à craindre de la Porte. Après avoir mis ordre à ses affaires dans les Pays-bas, il avoit convoqué à Wormes les Etats de l'Empire. L'ouverture de cette assemblée s'étoit faite le 24 Mars. On y avoit long-tems disputé sans rien conclure, & les Confédérés de la Confession d'Ausbourg persistant toujours dans leur refus de reconnoître le Concile indiqué à Trente, l'Empereur, qui étoit venu le 16 Mai à la Diete, l'avoit congédiée le 4 Août. En même tems, il en avoit

convoqué une autre à Ratisbonne pour l'année ſuivante. Il avoit exhorté tous les Princes d'Allemagne à s'y trouver, & il avoit ordonné qu'un certain nombre de Docteurs d'entre les Catholiques & les Luthériens conféraſſent ſur les moyens de terminer les différends de Religion. FRANÇOIS I. 1545.

Ces Théologiens s'aſſemblerent le 27 Janvier 1546, mais ils ne pûrent convenir même de l'ordre qu'il falloit tenir dans la diſcuſſion des matieres conteſtées. Déjà le bruit de la guerre, dont les Proteſtans étoient menacés, ſe répandoit par-tout. Les principaux Confédérés s'aboucherent à Francfort ſur le Mein, afin de prendre des meſures relatives à leurs intérêts communs. Ils réſolurent de ne point abandonner l'Archevêque de Cologne [a], qui, ayant embraſſé les nouvelles opinions, avoit été cité à comparoître [b] devant le Pape, & ils dreſſerent un mémoire, par lequel ils preſſoient Charles V de confirmer le réſultat de la Diete de Spire, & d'y établir la Chambre Impériale, comme il l'avoit 1546.

[a] *Herman de Weiden.*

[b] N'ayant point comparu, il fut dépoſé par le Pape, & il eut pour ſucceſſeur *Adolphe de Schaumbourg.*

FRANÇOIS I. 1546.

ſi ſouvent promis. Avant qu'ils ſe ſéparaſſent, Frédéric III, Electeur Palatin, ſurnommé le Sage, déclara qu'il vouloit enfin écouter les vœux unanimes de ſes peuples, & ſécouer le joug de l'Egliſe Romaine. Vers le même tems [a] mourut Luther, auteur de tous les troubles. Il étoit âgé de ſoixante-trois ans, & il finit ſes jours à Iſlebe [b], où il étoit né. Quelques Seigneurs des environs l'y avoient fait venir, afin qu'il accommodât les différends ſurvenus entre eux pour des limites. Les Comtes de Mansfeld vouloient que ſon corps fût inhumé à Iſlebe, mais ils déférerent à l'autorité de Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, qui obtint qu'on le portât à Wittemberg, où on lui fit des obſeques très-magnifiques.

Pendant que tout ſe diſpoſoit à une guerre générale en Allemagne, il s'y étoit allumé une guerre particuliere. Henri de Brunſwic étoit entré dans la Baſſe-Saxe, avoit ravagé le Pays, & avoit menacé les Villes maritimes de les ſaccager, ſi elles ne renonçoient à la Ligue de Smalcalde. Les Proteſ-

[a] Le 18 Février.

[b] Dans le Comté de Mansfeld.

tans, ſoupçonnant que ces hoſtilités ne ſe faiſoient que du conſentement de l'Empereur, & peut-être à ſon inſtigation, avoient mis ſur pied une armée commandée par le Landgrave de Heſſe. Ce Prince avoit attaqué Henri, & l'avoit obligé de ſe rendre à diſcrétion. Jean de Brunſwic, & Jean de Brandebourg, l'un neveu & l'autre gendre de Henri, & Albert de Brandebourg ſon couſin, ſe réunirent pour tâcher de l'enlever des mains du Landgrave. Non-ſeulement Charles V approuva leur réſolution, mais il offrit de leur donner des troupes. Dès qu'on fut informé de cette démarche de l'Empereur, Ulric, Duc de Wirtemberg, & les Villes libres de la haute Allemagne, prirent les armes. Toutes leurs troupes s'aſſemblerent à Ulm.

L'Electeur Palatin ayant fait inutilement une tentative pour perſuader à Charles V de ne point pouſſer à bout les Confédérés; l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe publierent un Manifeſte. Ils ſoutenoient dans cet écrit, que l'Empereur annonçoit fauſſement qu'il s'agiſſoit en cette guerre de maintenir les Conſtitutions de l'Empire. Ils diſoient qu'au contraire l'Al-

FRANÇOIS I. 1546.

lemagne étoit ſur le point de perdre ſa liberté, ſi ce Prince exécutoit ſes projets. « Car enfin, ajoutoient-ils, ſi » l'on abolit le fer à la main les De- » crets ſolemnels ; ſi les ſentimens de » tant de Princes & de Villes libres » doivent céder à la volonté d'un ſeul ; » ſi le ſalut de l'Empire eſt le jouet de » la paſſion d'un petit nombre, que » deviendront la forme de la Républi- » que Germanique, & ſa tranquillité ». Peu après la publication de ce Manifeſte, ils joignirent leurs troupes à celles des Alliés, & ſelon quelques Hiſtoriens cette armée ſe trouva compoſée de ſoixante-dix mille hommes d'Infanterie, & de quinze mille de Cavalerie. Si l'on en croit les mêmes Hiſtoriens, elle avoit ſix mille Pionniers, cent vingt pieces d'artillerie, trois cents pontons, & huit cents chariots pour porter les munitions de guerre.

L'Empereur déclare la guerre aux Proteſtans.

Lorſque Charles vit que les choſes étoient à un tel point qu'il ne lui étoit plus permis de diſſimuler, il donna un Edit contre l'Electeur de Saxe & contre le Landgrave. Il expoſoit d'abord l'affection qu'il avoit toujours eue pour l'Allemagne, les bienfaits dont il l'avoit comblée, & les ſoins qu'il avoit pris

pour aſſurer le repos général. Enſuite il parloit de l'Electeur & du Landgrave. Il accuſoit ces Princes de n'avoir d'autre objet que de lui ôter le ſceptre, de détruire toute liberté, & d'opprimer cette même Religion dont ils ſe vantoient d'être les défenſeurs : il ajoutoit que juſques-là il avoit pris les voies de la douceur & de la condeſcendance, mais en vain ; que ces eſprits turbulens, devenus encore plus audacieux par ſes bontés, avoient oſé l'outrager par des paroles injurieuſes. Après cet expoſé, il les mettoit au ban de l'Empire, & les proſcrivoit comme rébelles.

Il s'étoit rendu dans le mois de Juin à Ratisbonne, pour aſſiſter à la Diete. Comme il n'y avoit amené que huit mille fantaſſins, & ſept cents chevaux, il craignit d'y être attaqué, & auſſitôt que la Diete eut terminé ſes ſéances, il alla camper près de Landshut. Il y fut joint le 15 Août par dix mille cinq cents hommes, que le Pape lui envoya, conformément à un traité qui avoit été conclu entre les deux Puiſſances. Deux jours après, ſix mille Eſpagnols arriverent du Royaume de Naples, & du Milanez. Ils ne tarde-

FRANÇOIS I. 1546.

rent pas à être ſuivis de pluſieurs autres troupes, entre autres de quinze mille hommes que le Comte de Buren amena des Pays-bas. On blâma avec raiſon l'Electeur de Saxe, & le Landgrave, de n'avoir pas profité de leurs avantages, avant que l'armée Impériale ſe fût ainſi renforcée. Ils avoient eu pluſieurs occaſions de la défaire totalement, ſur-tout auprès d'Ingolſtadt, où ils auroient pû forcer le camp de l'Empereur. Ce Prince, ayant reçu tous les ſecours qu'il attendoit, on agita dans ſon Conſeil, ſi l'on aſſiégeroit Neubourg. Ceux qui conſeilloient le ſiége, diſoient que par la priſe de cette Place, on ſe procureroit la facilité des convois; qu'on auroit de l'eau & du bois en abondance, & qu'on ſeroit maître du pays juſqu'à Munich. Les autres ſoutenoient que, ſi le ſiége étoit malheureux, on s'expoſeroit à de grands dangers. Charles, qui ſe confioit en ſon bonheur, s'approcha de la Ville, pour en obſerver la ſituation. Les Bourgeois, étonnés de ſa préſence, lui députerent leurs Bourguemeſtres, pour lui demander à capituler. Donawert, Dillingen, Laugingen & Gundelfingen, ne firent pas plus

plus de résistance que Neubourg. Charles V marcha ensuite à Suntheim, dans le dessein d'attaquer Ulm, qui n'en est éloignée que de trois lieues. Il importoit aux Alliés de conserver cette derniere Place. Pour cet effet, ils s'avancerent à Geenghen, de sorte que les deux armées n'étoient séparées que par le Brentz. L'Empereur, ayant entendu le bruit des tambours des ennemis, passa la riviere avec le Duc d'Albe & peu de suite, pour examiner leurs forces. Il courut en cette occasion un grand risque, & peu s'en fallut qu'il ne fût fait prisonnier.

Les Confédérés, en faisant entrer dans Ulm trois mille quatre cents Suisses, se dédommagerent d'avoir manqué un hasard si favorable. Sur la nouvelle qu'ils avoient jetté du secours dans cette Place, Charles ne pensa plus à en faire le siége. L'armée de ce Prince commençoit à manquer de vivres & de fourages. D'ailleurs des pluyes continuelles ayant corrompu l'air, une maladie contagieuse faisoit périr un grand nombre de soldats. Tout le Conseil de l'Empereur le pressoit de faire prendre des quartiers d'hyver à ses troupes, lorsqu'on apprit les

FRANÇOIS I. 1546.

progrès que faiſoit le Duc Maurice de Saxe. Pour mettre les Lecteurs au fait de ce qui regarde ce Prince, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Les Etats de l'Electeur de Saxe ſont attaqués par le Duc Maurice.

Albert, ſecond fils de Frédéric II, Electeur de Saxe, dit *le Pacifique*, avoit eu deux fils, George & Henri. George, grand ennemi des Sectateurs de Luther, ſe voyant ſans enfans, avoit inſtitué pour ſon héritier Henri ſon frere, & après lui Maurice & Auguſte fils de ce même frere, mais à condition qu'ils demeureroient inviolablement attachés à la Religion Catholique. Après la mort de George, Henri, quoiqu'ayant embraſſé le Luthéraniſme, & ſigné l'Union de Smalcalde, ſe mit en poſſeſſion des Etats de ce Prince. Maurice & Auguſte étoient encore mineurs quand ils perdirent leur pere, & ils demeurerent ſous la tutelle de l'Electeur de Saxe, leur couſin, le même qui étoit à la tête des Confédérés d'Auſbourg. D'abord Maurice montra beaucoup d'attachement à l'Electeur. Il voulut même par la ſuite être compris dans le traité de Smalcalde, & il épouſa Agnès fille du Landgrave de Heſſe. Maurice poſſédoit au

plus haut point l'art de feindre. Sous des dehors agréables, & ſous un air plein de douceur, il cachoit une ambition déméſurée. Au mois de Mai de cette année 1546, il avoit eu une conférence avec l'Empereur, qui lui avoit fait eſpérer, s'il vouloit ſe joindre à lui, de lui donner l'Electorat de Saxe. Une occaſion de s'aggrandir ſuffiſoit à Maurice, pour le détacher de l'Electeur ſon parent. Il étoit porté encore par un autre motif, à prendre les armes contre ce Prince. Depuis un tems, il avoit conçu une haine violente contre lui, & l'on en donne la raiſon ſuivante. On dit que, jouant un jour aux dés avec l'Electeur, il perdit tout ſon argent; que preſſant l'Electeur de continuer le jeu, il perdit une Ville de ſes Etats, & que l'Electeur à cette occaſion lui fit une réprimande ſur le peu de modération qu'il avoit dans ſes paſſions. Maurice, à ce qu'on prétend, n'avoit jamais pû pardonner à l'Electeur, de lui avoir ainſi reproché ſes défauts. Cependant, avant de prendre les armes contre ſon couſin & contre ſon beau-pere, il avoit voulu paroître forcé par un Reſcrit Impérial, à faire ce qu'il déſiroit avec le plus

FRANÇOIS I. 1546.

FRANÇOIS I. 1546.

d'ardeur. Ainſi l'Empereur lui avoit écrit de Ratisbonne une lettre dattée du 1r. Août, à laquelle étoit joint l'Edit de proſcription contre l'Electeur de Saxe & contre le Landgrave. Cette lettre contenoit en ſubſtance, que Maurice, à l'excluſion de tout autre, avoit un droit légitime ſur leurs Etats; que l'Empereur l'exhortoit à s'en emparer, & que, s'il ne le faiſoit pas, ces domaines appartiendroient à quiconque voudroit s'en mettre en poſſeſſion. Charles V menaçoit de plus Maurice par cette lettre, de le traiter comme les rebelles, s'il n'obéiſſoit à ſes ordres. Alors Maurice avoit cru pouvoir ſans honte attaquer l'Electeur ſon parent, & ayant défait en deux combats les troupes que ce Prince lui avoit oppoſées, il avoit pris en quinze jours toutes les Villes de l'Electorat, à l'exception de celles de Wittemberg, d'Eiſenach, & de Gotha.

Autant les heureux ſuccès de Maurice donnerent-ils de joie à Charles V, autant répandirent-ils de conſternation dans le camp des Alliés. Peu auparavant ils parloient de chaſſer l'Empereur de toute l'Allemagne. Ils

commencerent à songer à leur propre sûreté. L'Electeur de Saxe les ayant pressés de consentir qu'il allât défendre son pays, ils lui accorderent sa demande. Moyennant cette diversion, ils n'étoient pas en état de continuer de tenir la campagne. Le Landgrave retourna dans ses Etats avec ses troupes pour y passer l'hyver, & le reste de l'armée combinée fut distribué dans le Palatinat, dans le Wirtemberg & dans les Provinces voisines.

FRANÇOIS I. 1546.

Résolution prise par les Alliés.

L'Empereur poursuivit les Confédérés dans leur retraite, & les atteignit près d'une vallée bordée de collines. Il se disposoit à fondre le lendemain sur eux avec toutes ses forces. Mais la nuit, ils passerent à gué la riviere de Brentz, & ils se retirerent à Heidesheim dans le Wirtemberg. Par-là ils éviterent une défaite presque certaine. Charles, trompé par des espions infideles, laissa échapper une si belle occasion de terminer la guerre, & fit la même faute qu'on avoit auparavant reprochée à ses ennemis.

Comme il se persuadoit qu'ils avoient dessein de prendre des quartiers dans la Franconie, Province abondante en vivres & en fourages, il voulut les

FRANÇOIS I. 1546.

prévenir. Ayant envoyé trois cents Cavaliers à Bolfingen, il obligea cette Ville de se rendre. Les habitans de Nortlingue craignoient également l'Empereur qui s'approchoit, & les troupes qui les gardoient. Heureusement pour eux, leur garnison pareillement allarmée les tira de cet embarras, en s'enfuyant pendant la nuit. Ils envoyerent le lendemain leurs clefs à Charles, qui détacha le Comte de Buren pour assiéger Weissembourg, & marcha en même tems à Dinkelspuhel. Ces deux dernieres Villes capitulerent. De Dinkelspuhel, l'Empereur s'avança vers Rotembourg, dont les habitans se soumirent aux conditions qu'il lui plut de leur imposer.

A peine l'Electeur de Saxe & le Landgrave eurent-ils cessé de tenir la campagne, que les Villes d'Eringhen, de Newenstadt, de Heilbron, & même celle d'Ulm, ouvrirent leurs portes aux troupes Impériales. Le Comte de Buren s'empara de Darmstadt malgré la vigoureuse résistance de la garnison. Lorsqu'il s'y attendoit le moins, des députés de Francfort vinrent le trouver, & lui annoncerent que les habitans renonçoient à leurs engage-

FRANÇOIS I. 1546.

mens avec les Confédérés. L'Electeur Palatin, frappé de voir tant de Villes abandonner la cause commune, fit lui-même sa paix avec l'Empereur.

François I, instruit du tour peu favorable que prenoient les affaires des Protestans d'Allemagne, ne douta point que Charles V n'attaquât de nouveau la France. Tandis qu'une partie des événemens dont nous venons de parler s'étoit passée, la guerre avoit continué entre les Anglois & nous avec beaucoup de chaleur. Nous avions remporté sur eux plusieurs avantages, & leurs affaires empiroient de jour en jour. Le Roi, profitant de la circonstance, fit de nouvelles propositions d'accommodement à la Cour de Londres, qui les accepta. Henri VIII, moyennant une somme que la France promit d'acquitter en huit payemens, s'engagea de nous rendre Boulogne & les Forteresses voisines avec tout le canon & toutes les munitions de guerre, qui s'y trouvoient. Cette paix [a] fut signée au nom du Roi par l'Amiral

Paix conclue entre la France & l'Angleterre.

[a] Diverses difficultés retardérent l'exécution des articles dont on étoit convenu, & l'on verra dans le Livre suivant, que les Anglois n'avoient pas encore restitué Boulogne, lorsque *François I* mourut.

FRANÇOIS I. 1546.

d'Annebaut, & au nom de Henri, par Jean Dudley, depuis Duc de Northumberland.

La Cour étoit à la Roche-Guyon, lorſque François I reçut la copie du traité. Il étoit tombé beaucoup de neige. Les jeunes Seigneurs éleverent un Fort que les uns aſſiégerent, & les autres défendirent. Cette image d'un ſiége, dans laquelle les pelottes de neige étoient les ſeules armes des combattans, devint un ſujet de triſteſſe & de deuil. Un jour que le Duc d'Anguien, fatigué du combat, s'étoit aſſis dans la cour du Château, on jetta par les fenêtres, ſur la tête de ce Prince, un coffre dont il fut écraſé. Quelques-uns des favoris du Dauphin furent accuſés de cette horrible action. Ainſi périt malheureuſement un Prince dont on avoit conçu de hautes eſpérances, & qui s'étoit rendu célebre par la victoire de Cériſoles. Le Roi reſſentit cette perte, comme il auroit pû faire celle d'un de ſes enfans. Il diſſimula néanmoins, de même qu'il avoit fait par rapport à la mort du feu Dauphin, & il laiſſa l'un & l'autre attentat également impunis.

Mort funeſte du Duc d'Anguien.

Afin de ſe préparer à ſoutenir la

guerre contre l'Empereur, il alla visiter plusieurs Places. D'abord il se rendit à Bourg en Bresse & à Seure, d'où il se transporta jusqu'à Bar pour voir la Princesse Christine, veuve de François de Lorraine. Puis il passa à Joinville & à Vitry-le-François. Il ordonna qu'on fortifiât cette derniere Ville, parce que Vitry *le Partois*, surnommé *le Brulé*, ne lui parut pas propre à faire un lieu de défense. De-là, s'étant détourné par Sainte Menehoult, il alla à Villefranche sur la Meuze, à Mouzon, à Sedan, à Mezieres, à Maubert-fontaine, & à Montcornet. En revenant, il s'arrêta quelque tems à Folembrai, qui est un pays de chasse, & sur la fin de l'année il vint à Saint Germain.

FRANÇOIS I. 1546.

Depuis que les Génois avoient secoué le joug de la France, André Doria leur libérateur avoit entiérement changé la forme de leur Gouvernement, & il avoit rendu à leur principale Noblesse le droit de prétendre aux Magistratures dont elle étoit privée depuis l'an 1444. Cette innovation avoit augmenté la haine, qui regnoit entre les anciens & les nouveaux Nobles. Les esprits étant ainsi disposés,

FRANÇOIS I. 1546.

il y avoit apparence que les troubles naîtroient bientôt dans la République, s'il se trouvoit quelque citoyen entreprenant, & propre à causer une révolution. Tel étoit Jean-Louis de Fiesque, Comte de Lavagna, jeune homme d'un sang illustre & d'un grand courage. Il avoit conçu une violente jalousie contre la Maison Doria, à laquelle il croyoit que la sienne ne cédoit en rien. Peut-être auroit-il supporté patiemment le crédit & les honneurs dont André Doria jouissoit, mais il ne pouvoit souffrir le faste & l'orgueil de Jannetin. Ce dernier étoit fils de Thomas Doria, & sa fortune avoit été d'abord si médiocre, qu'il s'étoit vu réduit à travailler dans les manufactures de soie; ce qui, chez les Génois, n'est pas incompatible avec la noblesse. Comme André Doria, cousin de Thomas, n'avoit point d'enfans, il avoit destiné Jannetin son plus proche parent, à succéder non-seulement à tous ses biens, mais encore à son pouvoir. Dans cette vûe, il lui avoit fait donner le commandement de vingt Galeres, emploi distingué, qui avoit acquis à Jannetin beaucoup de considération parmi la jeune No-

blesse, mais qui l'avoit rendu encore plus odieux au peuple. Fiesque, au contraire, avoit gagné l'affection des familles plébeyennes par sa douceur, par son affabilité, & par les agrémens naturels de sa personne, accompagnés d'une apparente modestie. Il avoit toujours affecté sur-tout de faire des caresses aux jeunes gens de la Bourgeoisie, & d'assister à leurs assemblées, où il se familiarisoit avec eux. Souvent il se promenoit à cheval dans la Ville, pour se donner en spectacle. Il avoit le maintien noble & aisé, un fort beau teint, les yeux vifs, & un air d'enjouement qui prévenoit en sa faveur. Partout il portoit le même air & les mêmes graces.

Tout jeune qu'il étoit, il excelloit dans l'art de dissimuler. Par un effet de la souplesse extraordinaire de son caractere, il avoit sçû bannir toute défiance de l'esprit d'André Doria. Parmi les papiers de César Frégose qui avoit été tué sur le Pô [a], il s'étoit trouvé un mémoire concernant les affaires de Genes, dans lequel Frégose promettoit à François I, que le Comte de Lavagna seroit toujours prêt à for-

[a] Il a été parlé ci-dessus de ce meurtre.

FRANÇOIS I. 1523.

mer un parti en faveur de la France. André Doria en avoit été informé par le Marquis du Guaſt. Malgré cet avis, il ne pouvoit ſoupçonner Fieſque. Il traitoit de faux tous les rapports qu'on lui faiſoit de ce jeune ambitieux, & non-ſeulement il le diſculpoit auprès des anciens Nobles, mais il avoit entrepris de le juſtifier auprès de l'Empereur. Fieſque avoit porté même l'adreſſe juſqu'à faire oublier les marques d'animoſité, qu'il avoit laiſſé échapper autrefois contre Jannetin. Cachant dans les plus ſecrets replis de ſon cœur ſa forte averſion pour ce rival, il lui rendoit de fréquentes viſites, il l'amuſoit ſouvent par de fauſſes confidences, & il étoit venu à bout de lui perſuader qu'il étoit devenu ſon ami.

La Cour de France avoit été plus éclairée qu'André & Jannetin, ſur le caractere & ſur les ſentimens du Comte de Lavagna. Le Roi, le regardant comme un des plus déterminés ennemis des Doria, lui fit propoſer d'aider les François à recouvrer la Ville de Genes. D'abord Fieſque promit tout ce qu'on voulut. Enſuite, par le conſeil de Verrina, il retira ſa parole, & il forma le deſſein de ſe rendre lui-

même Souverain de la République. Sous prétexte d'armer une Galere, pour l'envoyer en course contre les Turcs, il assembla un grand nombre de ses Vassaux. Il leur joignit plusieurs soldats, que Pierre-Louis Farnese, Duc de Parme, lui avoit envoyés secretement. Son projet étoit d'exterminer la principale Noblesse, & de se faire décerner ensuite la suprême puissance. La nuit du premier au 2 Janvier 1547, qu'il avoit choisie avec ses complices pour l'exécution de son entreprise, tous les conjurés prirent les armes. Déjà ils s'étoient emparés de trois portes de la Ville; Jannetin avoit été poignardé; André Doria avoit pris la fuite; les forçats délivrés de leurs chaînes semoient par-tout l'effroi; & la République touchoit au moment de sa destruction; mais le Chef de la conspiration n'étoit plus. Une planche, sur laquelle il étoit monté pour entrer dans une Galere, ayant glissé, il étoit tombé tout armé dans la mer, & il s'étoit noyé. L'obscurité avoit été cause qu'on ne s'en étoit pas apperçu dans le moment. Dès que la nouvelle de cette mort fut répandue, tout changea de face. La Noblesse &

FRANÇOIS I. 1546.

1547.

FRANÇOIS I. 1547.

ſes partiſans reprirent courage : les freres du malheureux Comte de Lavagua & ſes amis abandonnerent précipitamment la Ville, & l'on envoya deux députés à André Doria, pour le prier d'y revenir.

Mort de Henri VIII, Roi d'Angleterre.

Dans ce même mois mourut Henri VIII, Roi d'Angleterre. Ce Prince eut toutes ſortes de belles qualités, & il auroit été preſque ſans défauts, s'il avoit été moins emporté dans ſes plaiſirs. Durant les treize ans [a] qu'il vécut après ſa ſéparation du Saint Siége, il eut ſoin de ne placer dans l'Epiſcopat que des perſonnes remplies de ſcience & de vertu, & il fut toujours le zélé protecteur des Gens de Lettres. Sur la fin de ſes jours, il devint ſi gros & ſi peſant, que pouvant à peine paſſer par les portes, & monter les eſcaliers de ſes appartemens, il ſe faiſoit enlever par des poulies, aſſis dans un fauteuil. Il fut emporté par une fievre que lui cauſa l'inflammation d'un cancer qu'il avoit à une cuiſſe. Par ſon teſtament, il nomma héritier de la couronne ſon fils Edouard qu'il avoit eu de Jeanne

[a] *M. de Thou* dit quatorze ans, & il compte une année de trop.

Seymour, & qui n'avoit alors que neuf ans. Il lui donna ſeize tuteurs. Le plus conſidérable de tous étoit Edouard Seymour [a], qui avoit été créé depuis peu Duc de Sommerſet, & qui étoit oncle maternel du jeune Roi. Le rang & la réputation de ce tuteur porterent les autres à lui déférer unanimement l'autorité, & il eut la gloire d'être déclaré Protecteur du Royaume. Henri, qui avoit d'abord exclus de la ſucceſſion au trône Marie fille de Catherine d'Aragon, ordonna par un codicile, qu'elle ſuccéderoit à Edouard, ſi ce Prince ne laiſſoit point de poſtérité, & il ſubſtitua la couronne à Elizabeth, fille d'Anne de Boulen, en cas que Marie n'eût point non plus d'enfans. Avant de mourir, il condamna à une priſon perpétuelle le Duc de Norfolk, & il fit trancher la tête au Comte de Surrey, fils de ce Duc infortuné, malgré les ſervices ſignalés que lui avoit rendus ce jeune Seigneur dans la derniere guerre contre la France. Cette cruauté commiſe, ſoit à la perſuaſion de ſes Miniſtres, ſoit par la défiance & le chagrin, or-

[a] On lit Herford dans *M. de Thou*.

FRANÇOIS I. 1547.

dinaires dans un âge avancé, ternit la fin de son regne.

Quoiqu'il se fût séparé de l'Eglise Romaine, François I voulut cependant qu'on célébrât pour ce Prince un service solemnel dans la Cathédrale [a] de Paris [b]. Comme le Roi n'étoit guere moins âgé que Henri, la mort de l'un sembloit annoncer à l'autre l'approche de la sienne. Ce présage sinistre fit d'autant plus d'impression sur François I, qu'il étoit lui-même attaqué d'un mal incurable. Depuis l'an 1539, il avoit un ulcere, qui peu à peu s'étoit étendu jusqu'à la vessie. A cet ulcere se joignit une fievre intermittente, & bientôt la gayeté naturelle du Roi se changea en une sombre & noire mélancolie. Voulant essayer de faire diversion à sa tristesse, il se rendit à Dampierre, ensuite à Limours & à Rochefort. Dans le tems qu'il revenoit à Saint Germain, sa maladie augmenta, & l'obligea de s'arrêter à Rambouillet, où il mourut le 31 Mars, dans la trente-troisieme année

Mort de François I.

[a] Cette Eglise n'a été érigée en Métropolitaine, que dans l'année 1622.

[b] Il est à remarquer qu'au contraire, Marie, fille de Henri, défendit dans la suite qu'on priât Dieu pour lui.

de ſon regne, après avoir vécu cinquante-deux ans, ſix mois, & dix-neuf jours. 1547.

Peu de Princes ont été plus loués que lui. L'amour qu'il portoit aux Sçavans, le rendit ſur-tout recommandable. Il en donna une marque dès le commencement de ſon regne, en la perſonne de Guillaume Budé, qu'Eraſme, l'ornement de ſon ſiecle, ne fait point difficulté de nommer le prodige de la France. François I tira ce beau génie de la pouſſiere de l'école pour le combler d'honneurs, & il l'envoya même en ambaſſade auprès du Pape Léon X. Ce fut par le conſeil de Budé, que le Roi établit des Profeſſeurs en Langues Hébraïque, Grecque & Latine, auſſi-bien qu'en Philoſophie, en Mathématique, & en Médecine, & qu'il leur aſſigna des appointemens conſidérables pour le tems, afin qu'ils fiſſent des leçons publiques dans le College de Cambray. Par eux, les ténebres de l'ignorance furent diſſipées, & la vérité triompha avec les ſciences, qui répandirent leur lumiere, non-ſeulement en France, mais dans toute l'Europe. Ainſi, laiſſant aux autres Princes l'ambition des vains titres

& d'une gloire frivole, François mé-
1547. rita avec justice le nom glorieux de Restaurateur & de Pere des Lettres. Il eut toujours auprès de sa personne des Sçavans, qui pendant ses repas l'entretenoient de choses curieuses, qu'il écoutoit avec une extrême attention. Sur-tout il prenoit un singulier plaisir à entendre parler de l'histoire naturelle: & quoiqu'il n'eût point été élevé dans l'étude, il avoit si bien sçu profiter de la conversation des personnes habiles, qu'il possédoit parfaitement tout ce que les Auteurs, tant anciens que modernes, ont écrit sur les animaux, sur les plantes, sur les métaux & sur les pierres précieuses. Il avoit acquis ces connoissances, principalement par le secours de Jacques Cholin, & de Pierre Chastelain, homme célebre par son érudition, par sa sagesse & par sa probité. Le mérite de ce dernier ne demeura pas sans récompense. Le Roi lui donna l'Evêché de Mâcon & la charge de Grand Aumônier. Il le fit aussi, après la mort de Budé, Intendant de sa Bibliotheque de Fontainebleau, pour laquelle il n'avoit rien épargné, jusqu'à envoyer en Gréce & en Asie recueillir ou copier

les manuſcrits rares qui pouvoient s'y trouver. 1547.

Les Lettres & les Sciences ne furent pas le ſeul objet, pour lequel François I montra une magnificence au-deſſus de celle de tous les Rois ſes prédeceſſeurs. Il jetta les fondemens de la plûpart des maiſons royales qui ſont en France, & il embellit celles qui étoient déjà bâties. Le plus conſidérable & le plus ſuperbe des Châteaux qu'il fit conſtruire, fut, après celui de Fontainebleau, le Château de Chambord. Nos Rois ſont redevables aux ſoins & au goût du même Monarque, d'une partie de ce qu'ils ont de précieux en ſtatues, en tableaux, en tapiſſeries, en meubles & en pierreries. C'eſt une choſe digne de remarque, que ce Prince, qui eut tant de guerres à ſoutenir, ait pû élever tant de Palais & ramaſſer tant de raretés; & que, toutes ſes dettes payées, il ait laiſſé à ſa mort dans ſes coffres quatre cents mille écus d'or, & dans les comptes de ſes Finances la quatriéme partie de la derniere année de ſes revenus à percevoir.

Sa vie fut un mêlange de bonne & de mauvaiſe fortune; mais ſes proſpé-

rités n'égalerent pas ses disgraces. Mal-
1547. heureux dans la guerre, il ne put jouir tranquillement de la paix.

En mourant, il eut soin de recommander à Henri, le seul de ses trois fils, qui lui survécût, de décharger le peuple des impôts qu'il avoit été obligé de lever. Il fit à ce Prince un grand éloge de la valeur & de la fidélité de l'Amiral d'Annebaut, à qui il légua par son testament cent mille livres, don pour lors considérable, & qui fut inestimable, si l'on considere la main qui le fit, & le motif qui le fit faire. Le dernier avis du Roi à son fils, fut qu'il se défiât de l'ambition des Guises. Sans doute François prévoyoit, que s'ils avoient jamais part à l'administration des affaires publiques, ils tenteroient de dépouiller ses propres enfans, & ruineroient la France. On ne publia pas d'abord ses discours à ce sujet, parce qu'ils flattoient peu l'inclination du nouveau Roi.

Pour ne pas interrompre le récit des événemens, qu'il importoit principalement de rappeller aux Lecteurs, nous avons passé sous silence plusieurs faits moins essentiels. Nous allons suppléer à ces omissions avec le plus de briéveté qu'il sera possible.

Au milieu de tant de haines & d'intérêts contraires qui divisoient l'Allemagne, les Catholiques & les Protestans contribuerent de concert à appaiser divers troubles. On dissipa en 1525 des troupes de paysans, qui, ayant été défaits dans plusieurs Provinces de l'Allemagne, s'étoient assemblés de nouveau sous la conduite de Thomas Muncer, Prédicant séditieux, également ennemi du Pape & de Luther.

Divers événemens dont on s'est réservé de parler à la fin de ce Livre.

Dix ans après, on fit le siége de Munster, dont les Anabaptistes s'étoient emparés. Ils en avoient chassé l'Evêque & les Bourguemestres, & ils avoient établi non-seulement une religion singuliere, mais une forme de gouvernement inconnue. Ces rebelles avoient élu pour Roi un tailleur d'habits, nommé Jean de Leyden, qui enseignoit que les biens & même les femmes devoient être en commun.

A l'égard de la guerre que se firent Henri de Brunswic & l'Evêque d'Hildesheim, elle fut heureusement terminée par les soins de Frédéric Electeur de Saxe. On vit en même tems s'allumer une autre guerre moins considérable, mais qui pouvoit avoir des suites aussi fâcheuses. Ulric, Duc de

Wirtemberg avoit puni avec une extrême févérité fes fujets foulevés à l'occafion de quelques impôts. Il avoit enfuite fait marcher fes troupes contre fes voifins, entre autres contre la Ville de Rotlingen. Pour venger les injures communes, plufieurs Etats d'Allemagne, fe liguerent & le dépouillerent de tous les pays qu'il poffédoit au-delà du Rhin. Ulric, s'étant retiré dans la Ville de Monbeliard en-deçà de ce fleuve, y demeura tranquille pendant quelque tems. Voyant que les alliés, qui s'étoient unis contre lui, commençoient à veiller moins fur fes démarches, & que le Roi Ferdinand étoit occupé en Hongrie à des préparatifs de guerre contre les Turcs, il appella à fon fecours le Landgrave de Heffe, & les deux Princes de Baviere; & ayant gagné la bataille de Lauffen, il reconquit le Wirtemberg. François I favorifoit en fecret ce Prince, & ne pouvant, fuivant le traité de Cambray, lui fournir des troupes, il lui fournit de l'argent. Le Duc engagea la Ville de Monbeliard à la France pour foixante-mille écus d'or, qu'il rendit quand la guerre fut terminée.

Tandis que l'Allemagne étoit ainfi

agitée, ou par la différence de religion, ou par des querelles particulieres, la plupart des Suisses s'étoient séparés de l'Eglise Romaine à la persuasion d'Ulric Zuingle. En 1531, il se donna entre le Canton de Zurich, & les Cantons qui continuoient de professer la Religion Catholique, une bataille sanglante dans laquelle les troupes du premier furent défaites, & dans laquelle Zuingle, combattant courageusement aux premiers rangs, demeura sur la place. On dit que les Catholiques, ayant brûlé son corps, les flammes ne purent agir sur son cœur. De même on lit dans l'Histoire, qu'un orteil de Pirrhus, Roi des Epirotes, ne put jamais être consumé par le feu. Ceux de Zurich, que leur défaite n'avoit point abbatus, reçurent du secours des Cantons de Berne, de Basle, & de Schaffouse, & ils livrerent un second combat. Ils furent vaincus encore une fois, mais ils vendirent cher la victoire. Enfin ces peuples, ennuyés de leurs mutuelles fureurs, firent la paix, & ils convinrent que ceux de Zurich renonceroient à l'alliance qu'ils avoient depuis peu contractée avec le Landgrave de Hesse & la Ville de

Strasbourg, & que les cinq petits Cantons romproient avec Ferdinand.

Il étoit arrivé un grand changement dans la Prusse Polonoise. Ce pays, qui s'étend depuis la Vistule jusqu'à la Mer Baltique, fut soumis autrefois aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, institué par Henri, fils de Barberousse. Les Rois de Pologne prétendoient que cette Province relevoit d'eux, & les Empereurs soutenant le contraire, il y eut de longues guerres à ce sujet. Les Chevaliers Teutoniques, après la perte d'une grande bataille, furent obligés de se reconnoître feudataires de la Pologne, & de prêter hommage au Roi Casimir, pere de Sigismond I. Quelque tems après, Albert de Brandebourg [a], neveu de Sigismond, & Grand-Maître de l'Ordre, voulut revenir contre cet acte. Mais ayant long-tems attendu des secours de l'Empereur & de l'Empire, dont il défendoit les droits, il s'accommoda avec son oncle, & il profita de l'occasion de cette guerre pour son avantage particulier. De Grand-Maître

[a] Il ne faut point confondre cet *Albert* avec le Marquis Albert *de Brandebourg*, dont il sera beaucoup parlé dans les Livres suivans.

qu'il

qu'il étoit, il fut créé Duc de Pruſſe par le Roi de Pologne, ſous la protection duquel il ſe mit. Il renonça enſuite à ſes vœux, épouſa Dorothée, fille de Frédéric I Roi de Danemarck, & tranſmit à ſes héritiers, à titre de propriété, une Province qu'il ne poſſédoit que par uſufruit.

Les Vénitiens, dans la guerre que leur fit l'Empereur Maximilien I, avoient ſauvé leur Etat par le ſecours des François. Depuis ils avoient favoriſé tantôt un parti, tantôt un autre. Il ſembloit néanmoins qu'ils avoient plus de penchant pour la France. Après que le traité de Cambray eut fait ceſſer les engagemens qu'ils avoient pris pour le rétabliſſement du Duc Sforce, & pour la délivrance des enfans de François I, ils demeurerent ſpectateurs paiſibles des événemens.

De concert avec les Républiques de Genes & de Lucques, les Siennois avoient pris la défenſe des Piſans contre les Florentins. Ceux-ci, pour ſe venger, aſſiégerent Sienne. Ils furent contraints d'en lever honteuſement le ſiége. Un ſuccès ſi heureux donna de grandes eſpérances aux Siennois, mais ils commencerent à craindre pour

leur liberté, lorſque Charles V eut fait ſa paix avec Clément VII, & qu'il eut établi dans Florence une forme de gouvernement au gré de ce Pontiſe. Ce qui arriva dans la ſuite, prouva que leurs inquiétudes étoient fondées. Ils ſubirent en 1555 le joug de Florence, qui elle-même avoit ſubi le joug des Médicis.

Charles V, comme on a vû ci-deſſus, avoit donné à Alexandre, fils naturel de Laurent de Médicis, la ſouveraineté de cette derniere Ville. Quoique les Florentins fiſſent de grandes plaintes contre lui, & qu'ils l'accuſaſſent de ne ſuivre en rien les ordres qui lui avoient été preſcrits, non-ſeulement ils ne purent obtenir juſtice, mais ils virent avec douleur Charles lui accorder en mariage ſa fille naturelle. Alexandre, fier de cette alliance, gouverna avec encore plus de hauteur. L'abus qu'il fit de ſon autorité, le rendit ſi odieux, même à ceux de ſa Maiſon, que ſon plus proche parent conſpira pour rendre la liberté à ſa patrie. Laurent de Médicis aſſaſſina Alexandre; mais étonné de ſon crime, il s'enfuit ſecrettement la même nuit, ſans découvrir à perſonne l'action qu'il

avoit commiſe. Cela donna le tems à la faction des Médicis, d'arranger toutes choſes ſuivant leurs vûes, avant que la mort d'Alexandre fût publique. Coſme, âgé ſeulement de ſeize ans, fut déclaré Duc. Il étoit fils de Jean de Médicis, qui onze ans auparavant étoit mort à Mantoue d'un coup de fauconneau, qu'il avoit reçu près de Borgoforte, en commandant la Cavalerie légere de l'armée des Alliés. Les principaux partiſans de la liberté, qui avoient été bannis par Alexandre, s'aſſemblerent à Montemurio, dans le deſſein de profiter de ſa mort pour rétablir la République; mais ils furent preſque tous faits priſonniers, livrés à Coſme, & condamnés au ſupplice. Le nouveau Duc de Florence ſçut gagner les bonnes graces de l'Empereur par ſa ſoumiſſion & par une fidélité qu'il ne démentit jamais: il eut l'habileté de ſe garantir des ruſes du Pape Paul III, qui le haïſſoit, & il fit voir une ſuite de deſſeins, ſupérieure à ſon âge. Malgré ſon adreſſe, il ne put obtenir la main de Marguerite, veuve d'Alexandre, quelques inſtances qu'il fît pour parvenir à cette alliance. Charles V, habile po-

litique, jugea que Cosme lui étoit d'ail leurs attaché par des liens assez forts & il réserva Marguerite pour le jeune Ottavio Farnese, petit-fils du Souverain Pontife. Cosme, déchû de ses espérances, épousa la fille de Pierre de Tolede, Viceroi de Naples.

Si la Maison de Gonzague ne dut pas, comme celle de Médicis, la souveraineté à Charles V, elle lui dut au moins une augmentation considérable de revenus & de puissance. Frédéric de Gonzague, Marquis de Mantoue, qui étoit entré dans la Ligue des Princes d'Italie contre l'Empereur, y avoit renoncé, & il s'étoit réconcilié avec Charles, avant même que ce Prince eût fait sa paix avec Clément VII. L'Empereur ayant passé depuis à Mantoue, Frédéric le reçut avec une magnificence digne d'un hôte si illustre. Charles V pour récompense lui donna le titre de Duc. La reconnoissance de l'Empereur ne se borna pas à cette marque de distinction. George Paléologue, devenu Marquis de Montferrat par la mort de Boniface son neveu; étant mort sans enfans; le Duc de Savoye, & le Marquis de Salucces, disputerent cette Principauté au Duc

de Mantoue, qui la réclamoit comme ayant épousé la sœur de Boniface. L'Empereur prononça en faveur du Duc de Mantoue.

En faisant mention des Princes d'Italie, contemporains de François I & de Charles V, on ne peut oublier Alfonse [a], de l'ancienne & illustre Maison d'Est. Il avoit épousé Lucrece, fille du Pape Alexandre VI, dans la vûe de se maintenir par cette alliance. Mais Jules II, successeur d'Alexandre, s'étant déclaré le plus cruel ennemi d'Alfonse, lui enleva Modene & Reggio, que ce Pontife prétendoit appartenir au Saint Siége. A peine Alfonse put-il conserver le Duché de Ferrare, la seule Principauté qui lui restât pour soutenir l'éclat de sa naissance. Il fut même plusieurs fois, après la mort de Jules II & l'exaltation de Léon X, sur le point de perdre la vie, & il n'échappa au danger que par la fidélité incorruptible de ses domestiques. Pendant l'interregne qui suivit le Pontificat d'Adrien VI, il reprit

[a] *Alfonse d'Est*, premier du nom, Duc de Ferrare, de Modene & de Reggio, né le 21 Juillet 1476, & mort le 31 Octobre 1534. Il étoit pere d'*Hercule d'Est* II du nom, qui avoit épousé le 30 Juillet 1527 *Renée* de France, fille de *Louis XII*.

Reggio & Rubiera [a]. Il eut à ce ſujet de grands démêlés avec Clément VII. Juſqu'alors Alfonſe étoit demeuré neutre dans les différends entre la Cour de Rome & Charles V. Pour ſe ménager un appui contre les entrepriſes du nouveau Pape, il conclut un traité avec l'Empereur. Le Connétable de Bourbon ayant marché à Rome par les conſeils d'Alfonſe, & s'étant emparé de Carpi, il remit cette Ville à ce Prince, conſéquemment aux ordres de Charles. Auſſi-tôt que Rome eut été priſe, Alfonſe rentra dans Modene. Ayant ainſi recouvré ſes Etats, il chercha à ſe réconcilier avec Clément VII. Dans cette vûe, il accéda avec empreſſement à l'alliance ſignée par François I, par le Marquis de Mantoue, & par pluſieurs Princes d'Italie, pour la délivrance du Pape. Enſuite lorſqu'il fut inſtruit que le Souverain Pontife s'accommodoit avec l'Empereur, il ſe fit comprendre dans le traité. On convint qu'Alfonſe recevroit du Pape l'inveſtiture du Duché de Ferrare, que ſes ancêtres avoient

[a] Selon *M. de Thou*, ce fut avant l'élection d'Adrien VI, mais *Guicciardin*, dont le témoignage eſt préférable ſur cet article, donne à la priſe de ces deux Villes l'époque que j'adopte.

poſſédé ſi long-tems avec la qualité de Vicaires du Saint Siége. Il fut auſſi ſtipulé qu'il garderoit Modene & Reggio, & on lui laiſſa la Ville de Carpi, malgré les plaintes de la Maiſon de Pio, à qui elle avoit été enlevée très-injuſtement. Alfonſe demeura pareillement poſſeſſeur de la Ville de Novi [a].

Pour ce qui regarde la famille de la Rovere, elle étoit originaire de Savone, & elle avoit eu des commencemens aſſez obſcurs. Sixte IV la fit connoître : Jules II l'éleva. François-Marie de la Rovere, petit-neveu de Sixte IV, étant devenu Duc d'Urbin après la mort de Jean Guido Baldo de Feltro, ſon oncle maternel, il eut à eſſuyer de grandes perſécutions de la part de Léon X. Il vécut un peu plus tranquille ſous Adrien. Jean-Marie de la Rovere, Souverain du Duché de Camerino, n'avoit laiſſé qu'une fille. Le Duc d'Urbin la fit épouſer à ſon fils. Il obtint facilement cette Princeſſe de la Ducheſſe Douairiere de Camerino, qui craignoit que ſa fille ne fût privée de ſon petit Etat par un bâtard de la maiſon de Varano.

[a] Moyennant une ſomme de ſoixante mille écus qu'il paya à l'Empereur.

Lorſque Paul III fut élu Pape, il redemanda le Duché de Camerino, comme un fief uſurpé ſur le Saint Siége. On étoit près d'en venir à une guerre ouverte : le Duc d'Urbin qui s'étoit ſi long-tems ſignalé dans les guerres, & qui avoit oſé réſiſter à toute la puiſſance de Léon X, n'étoit pas d'humeur à céder à un vieillard foible & caduc; mais ce Prince mourut, & ſon fils qui n'avoit, ni la valeur, ni la fermeté de ſon pere, voyant que ni les Vénitiens, ni Coſme nouveau Duc de Florence, ne lui envoyoient point les ſecours qu'ils lui avoient promis, abandonna Camerino pour conſerver ſes autres poſſeſſions.

Avant de finir ce premier Livre, il eſt à propos de parler auſſi de ce qui s'étoit paſſé dans les Indes Occidentales & Orientales pendant les tems dont nous venons de retracer en abrégé l'hiſtoire. En 1492, ſous le regne de Ferdinand d'Aragon & d'Iſabelle de Caſtille, Chriſtophe Colomb, Genois, avoit ouvert aux Eſpagnols le chemin du nouveau monde. Peu de tems après le voyage de Colomb, Americ Veſpuce, Floren-

tin, avoit découvert [a] les côtes Méridionales de ce vaste continent [b]. La seconde année du regne de Charles V, Ferdinand Magellan, ayant eu quelque mécontentement du Roi de Portugal, se mit au service de l'Empereur, & en navigeant vers les Moluques du côté du Couchant, il passa un Détroit qui depuis fut appellé de son nom. Il périt dans ce voyage; & de toute sa flotte il ne se sauva qu'un Vaisseau, qui, après avoir fait le tour de la Terre, revint en Espagne au bout de deux ans. Vers le même tems, Fernand Cortez commença à se signaler par ses premieres victoires. Ce guerrier découvrit des pays immenses, prit une infinité de Villes, & soumit la fameuse Capitale du Mexique, après avoir ôté la vie au Roi Montezume. Pendant que Fernand Cortez subjugua le Mexique, le royaume du Perou

[a] En 1497.

[b] On peut ajouter qu'en 1496 la Floride fut découverte par Sébastien Gabot, à qui *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, avoit ordonné de chercher par l'Occident un passage pour naviger dans l'Océan. En 1512, *Jean Ponce de Léon* tenta d'y établir une Colonie Espagnole, mais elle en fut chassée par les habitans. *Ferdinand Soto* en 1528 y bâtit un Fort, & il donna au pays le nom de Floride, parce qu'il y étoit abordé le Dimanche des Rameaux.

fut conquis par Guttieres de Vargas, Evêque de Plaſencia, & par François Pizarro. La Ville la plus conſidérable de ce royaume étoit Cuſco, réſidence des anciens Incas, qui avoient forcé toutes les Provinces voiſines de reconnoître leur puiſſance. Pizarro, s'étant ſaiſi de la perſonne du Roi Atabalipa, chef des Incas, pilla ſes tréſors, & fit cruellement mourir ce malheureux Prince, contre la parole qu'il lui avoit donnée. Un crime ſi énorme ne demeura pas impuni. Pizarro fut tué dans une émeute, à laquelle un de ſes freres avoit donné occaſion. Après la mort de Pizarro, Vacca & Blaſco Nugnez furent ſucceſſivement Vicerois du Perou. Gonçales Pizarro ſe ſouleva contre ce dernier, & l'ayant pris dans un combat, il lui fit couper la tête. Le Juriſconſulte Pedro de la Gaſca ſe rendit en Amérique par ordre de l'Empereur, pour appaiſer les troubles. Avec le ſimple titre de Préſident, il fit par ſa ſage conduite & par ſon adreſſe ce que ſes prédéceſſeurs n'avoient pû faire avec le titre éminent de Viceroi. Ayant promis une amniſtie du paſſé, il engagea une partie des rébelles à rentrer dans leur

devoir. Gonçales dans une bataille fut abandonné de ses soldats, & livré au Président qui le condamna au supplice.

La nature gémissoit de ce que souffroient les anciens habitans de ces vastes pays. Asservis à des maîtres impitoyables, ils étoient réduits à la condition des animaux les plus vils; & leur moindre malheur étoit d'être employés à fouiller la terre, pour en tirer les métaux. Pedro de la Gasca s'occupa sérieusement du soin d'adoucir la servitude des Péruviens. Après avoir rempli cet objet, il quitta l'Amérique. Il rapporta en Espagne une immense quantité d'argent, mais il ne s'en réserva rien, & il déposa toutes ces richesses dans le trésor royal. Son train fut le même qu'il avoit avant d'aller au Perou. On ne pouvoit voir sans admiration cet homme, qui, ayant exécuté de si grandes choses, conservoit la modestie & la simplicité de son premier état, & se servoit encore du même manteau qu'il avoit porté en s'embarquant pour le nouveau monde.

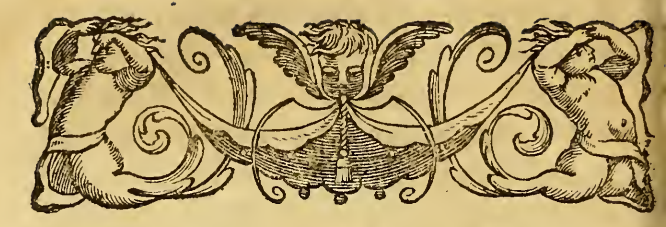
Les découvertes & les conquêtes des Espagnols avoient excité l'émulation des Portugais. Ceux-ci s'étoient

rendus maîtres du Brésil. Ils avoient fait aussi de grands progrès dans les Indes Orientales. Dès 1511, Alfonse d'Albuquerque avoit pris Goa & Malaca, & avoit construit un Fort à Calecut. Jacques Lopez de Sigueïra & Vasquez Gama ajouterent plusieurs possessions à celles que les Rois de Portugal avoient déjà acquises dans l'Orient. Jean de Castro, par la victoire qu'il remporta sur le Roi de Camboye, y affermit considérablement la puissance de ces Princes. Le Gouvernement des Portugais, dans les pays qu'ils avoient conquis, fut doux & humain, toujours exempt de rapines, de brigandages, & de troubles domestiques. Les Rois de Portugal, n'ayant des guerres à soutenir qu'en Afrique, où ils attaquoient plutôt qu'ils n'étoient attaqués, pouvoient donner leurs soins à leurs nouveaux sujets. Il n'en étoit pas de même de l'Empereur, qui étoit occupé en Europe par des guerres importantes & presque continuelles. Les Vicerois & les Gouverneurs qu'il envoyoit aux Indes Occidentales, ne reconnoissoient point de maîtres en ces contrées lointaines, & leur insatiable avidité en-

ſantoit ſans ceſſe des diſcordes qui ne pouvoient prendre fin, tant qu'ils avoient devant les yeux la riche proye, objet éternel de leurs diſſentions.

Fin du premier Livre.





ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE II.

HENRI II. 1547. Changemens à la Cour de France.



EPUIS long-tems on s'attendoit que la mort de François I produiroit plusieurs changemens à la Cour, & le public ne fut point trompé dans ses conjectures. Le Connétable de Montmorency ayant été rappellé de son exil, sa charge lui donna le premier rang auprès du Roi. François de Lorraine, Duc d'Aumale, & Charles son frere, Archevêque de

Rheims, partagerent le fecond avec Jacques d'Albon de Saint André, qui fut nommé premier Gentilhomme de la Chambre [a]. Le Cardinal de Tournon & l'Amiral d'Annebaut furent exclus du Confeil, contre l'ordre exprès que Henri II avoit reçu de fon pere. Leur difgrace fut fuivie de celle de Gilbert Bayard. Les railleries & les bons mots de ce Sécretaire d'Etat [b] lui coûterent la liberté, & il mourut de chagrin dans fa prifon. Peu s'en fallut qu'il n'en coûtât auffi la vie à Nicolas de Boffut, Seigneur de Longueval, que François I avoit fort aimé. On lui fit fon procès, & il ne fe fauva qu'en abandonnant, par une vente fimulée, fa belle maifon de Marchez à l'Archevêque de Rheims. Nicolas de Pellevé, fils de la fœur de Longueval, fut l'indigne entremetteur d'un marché fi honteux.

L'envie & la perfécution n'épargnerent pas ceux mêmes que leur retraite fembloit devoir mettre à couvert.

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* difent mal à propos *Grand Chambellan.*

[b] Pour lors les Sécretaires d'Etat ne portoient encore que le titre de Sécretaires des Finances. On verra dans une note du Livre IX, quel eft le premier Sécretaire des Finances, qui a pris la qualité de Sécretaire d'Etat.

HENRI II. 1547.

Pierre Chastelain, Evêque de Mâcon, fut attaqué par les Docteurs de Sorbonne, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir autrefois protégé contre eux Robert Étienne, Imprimeur fameux, & un des plus habiles de sa profession. Ils firent un crime au Prélat, d'avoir dit à la fin de l'Oraison funébre du feu Roi : *Qu'il étoit persuadé, qu'après une mort si sainte, l'ame de ce Prince, en sortant de son corps, avoit été transportée au Ciel, sans passer par les flammes du Purgatoire.* De ces paroles, ils conclurent malignement, que l'Evêque de Mâcon doutoit de ce troisiéme lieu de l'autre monde.

Crédit de la Duchesse de Valentinois.

On attribua moins les commencemens durs & violens de ce regne à Henri II, qui étoit d'une humeur naturellement douce & modérée, qu'aux Ministres qui s'étoient emparés de sa confiance, & sur-tout à Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois[a], femme hautaine, qui donnoit toute sa faveur aux Princes Lorrains. Elle étoit d'un sang illustre, & descendoit des anciens Comtes de Poitiers. Jean de

[a] Veuve de *Louis de Brezé*, grand Sénéchal de Normandie.

Poitiers, Seigneur de Saint Vallier, ſon pere, s'étant accuſé en confeſſion d'avoir eu part à la conjuration du Connétable de Bourbon, avoit été dénoncé par ſon Confeſſeur, & condamné à la mort. Comme on le conduiſoit au ſupplice, la peur lui cauſa une fievre ſi violente, qu'il fut impoſſible de calmer ſon tranſport. Ainſi il ne put profiter de la grace que François I lui accorda. C'eſt de-là qu'eſt venue cette expreſſion vulgaire : *La fiévre Saint Vallier*. Diane n'étoit plus jeune. Cependant elle avoit trouvé le moyen de ſe faire aimer de Henri, qui perſévera conſtamment dans cette paſſion juſqu'à la fin de ſes jours.

Cette maîtreſſe gouvernoit le royaume en Souveraine abſolue. Diſpoſant à ſon gré de tous les emplois, elle ôta à Jean Duval la charge de Tréſorier de l'Epargne, dont elle gratifia Blondet de Rochecourt, ſa créature. A l'avénement des Rois, on leve de groſſes ſommes pour la confirmation des charges vénales & des priviléges. Henri fit préſent de tout cet argent à ſa maîtreſſe. Il fit au Duc d'Aumale une libéralité auſſi odieuſe : il lui abandonna toutes les terres en friche, qui ap-

HENRI II. 1547.

partiennent au premier occupant. Le Duc d'Aumale partagea ce don avec Jean de Bourbon, Duc d'Anguien, pour appaiser le ressentiment de ce Prince, que la mort de son frere avoit justement irrité contre les Guises.

Le Roi plaça mieux ses largesses à l'égard de Martin du Bellay, en payant les dettes considérables que Guillaume du Bellay, frere de ce Seigneur, avoit contractées en Piémont [a]. Cette générosité réveilla l'émulation de la Noblesse, qui vit avec plaisir la reconnoissance du Monarque pour de bons serviteurs.

Pour lors, la Cour étoit pleine de Cardinaux. On y en comptoit jusqu'à douze. Les nouveaux Ministres jugerent à propos d'en envoyer plusieurs à Rome. Comme il falloit un prétexte honnête pour les éloigner, on supposa qu'il étoit nécessaire de les tenir auprès du Pape, afin qu'ils l'entretinssent dans ses sentimens favorables pour la France.

Avant le retour du Connétable, les deux Princes de Lorraine avoient

[a] *Guillaume du Bellay* étoit Gouverneur du Piémont, & il avoit contracté ces dettes, pour y rétablir l'abondance dans un tems de disette.

obtenu du Roi, qu'à l'avenir plusieurs dignités ne fussent pas réunies sur une seule tête. Par ce moyen ils comptoient de mettre Montmorency, qui étoit en même tems Connétable & Grand-Maître de la maison du Roi, dans la nécessité de ne garder que l'une des deux charges. Le Duc d'Aumale espéroit d'être revêtu de celle qui deviendroit vacante, mais il ne réussit pas dans son dessein. Henri II, qui aimoit Montmorency, le confirma dans toutes ses places. D'Annebaut fut traité différemment. Il étoit Amiral & Maréchal de France. Henri le contraignit de se démettre de ce second office en faveur de Saint André. Il n'y avoit alors que quatre Maréchaux de France, dont les trois anciens étoient Odard de Biez, Jean Caraccioli, Prince de Melfe, & Robert de la Marck, Prince de Sédan. Ce dernier avoit épousé Françoise de Brezé, fille de la Duchesse de Valentinois. Dans les départemens qu'on distribua aux Maréchaux de France, le Prince de Melfe eut le Dauphiné, la Bresse, la Savoye & le Piémont. Le Prince de Sédan eut la Bourgogne, la Champagne & la Brie. On donna au Maré-

HENRI II. 1547.

chal de Saint André le Lyonnois, le Beaujolois, Dombes, le Forez, l'Auvergne, le Bourbonnois & le Berry, Il ne fut fait aucune mention de Biez; le Roi méditant peut-être dès-lors la disgrace de ce Maréchal.

Entre les personnages les plus recommandables qui restoient de l'ancienne Cour, on comptoit François Olivier [a], Chancelier de France, dont le mérite égaloit la dignité. Ce grand Magistrat veilloit au bon ordre & à l'intérêt public, tandis que les autres courtisans n'étoient occupés que de leur fortune particuliere. Le 5 Avril, il fit publier une Ordonnance contre les blasphémateurs. Elle fut suivie d'une autre contre les assassins & les meurtriers de guet à pan, & il fut établi que les Prévôts des Maréchaux les jugeroient en premier & dernier ressort. Le Chancelier renouvella en même tems les Edits au sujet du luxe.

[a] Il étoit fils de Jacques Olivier de Leuville, premier Président au Parlement de Paris, homme d'un grand mérite. On lui ôta les Sceaux dans la suite, mais on les lui rendit sous le regne de *François II*. Il mourut à Amboise en 1560, & il fut enterré à Paris dans l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois. Cette famille s'éteignit en 1671 par la mort de Louis Olivier, Cornette des Chevaux-Legers de la Garde du Roi.

Les Parisiens, voulant se délivrer de l'importunité des pauvres, s'étoient cottisés pour les entretenir. Il arrivoit de-là qu'une infinité de fainéans venoient en foule dans cette Ville, comme si l'on y eût destiné un prix à leur oisiveté. Par l'avis d'Olivier, le Roi commanda aux Echevins d'employer ces mendians aux ouvrages publics. On fit aussi divers réglemens pour le Parlement. Les Conseillers, qui s'étoient fort multipliés, furent réduits à l'ancien nombre. Il fut ordonné qu'on n'en recevroit plus avant l'âge de trente ans, & qu'ils ne seroient admis qu'après avoir donné des preuves de leur capacité devant les Chambres assemblées.

HENRI II. 1547.

Audience du Légat.

Peu après l'avénement de Henri au trône, Jerôme Capiferri, Cardinal du titre de Saint Georges *au voile d'or*, & Légat du Pape Paul III, eut une audience à Saint Germain. Il remercia le Roi, de la part du Souverain Pontife, de l'honneur que ce Monarque faisoit à Horace Farnese, petit-fils de Sa Sainteté, de lui promettre en mariage Diane [a] sa fille naturelle, âgée de neuf

[a] Le Roi avoit eu cette fille d'une Demoiselle Piémontoise, nommée *Philippe-Duc*.

HENRI II. 1547.

ans. Suivant les ordres du Pape, le Légat s'étendit beaucoup sur le desir qu'avoit Sa Sainteté de resserrer par des nœuds encore plus étroits ses liaisons avec la France.

Le Parlement enregistra les pouvoirs du Cardinal Capiferri, mais ce fut avec les mêmes modifications qu'il avoit mises à ceux des Cardinaux Alexandre Farnese & Jacques Sadolet. Les principales de ces modifications étoient: « Qu'il ne seroit permis » au Légat d'exercer aucune jurisdic- » tion sur les sujets du Roi, même de » leur consentement. Qu'il n'auroit » droit de légitimer personne, si ce n'é- » toit pour être reçu dans les Ordres » sacrés, & pour pouvoir posséder des » bénéfices. Que dans ce dernier cas, » il auroit attention à ne point déro- » ger aux Statuts des Eglises. Qu'il ne » conféreroit aucune Abbaye, ni en » titre, ni en commende. Qu'il ne nom- » meroit point non plus aux autres » bénéfices vacans, au préjudice des » priviléges de l'Université, ni de l'In- » dult accordé aux membres du Par- » lement de Paris. Qu'il ne donneroit » point aux Religieux la permission de » tester. Qu'il n'auroit point la liberté

» de prolonger pour l'exécution des » teſtamens le tems fixé par la loi. » Qu'il ne pourroit appliquer les legs » pieux à des uſages différens de ceux » que la volonté des teſtateurs auroit » preſcrits, à moins qu'elle ne pût ab- » ſolument être exécutée. Enfin qu'il » ſe conformeroit en tout aux con- » ventions faites entre les Rois & les » Papes, & aux immunités de l'Egliſe » Gallicane ».

HENRI II. 1547.

Affaires d'Eſcoſſe.

Depuis la mort de Jacques V, l'Ecoſſe étoit gouvernée par Hamilton & par le Cardinal de Saint André [a]. Le premier avoit été déclaré Viceroi du royaume. Le ſecond avoit toute la confiance de la Reine Douairiere. Les injuſtices & les vexations, commiſes par ce Miniſtre, n'avoient pas tardé à lui attirer le ſort qu'il méritoit. Haï de la Nobleſſe & du peuple, il s'étoit fait un nouvel ennemi de Notman de Leſly, en manquant à une parole qu'il lui avoit donnée. Leſly, outré de ſe voir joué, avoit formé une conſpiration. Un grand nombre de mécontens étant entrés dans ſon complot, il étoit allé le 29 Mai de cette année 1547 à Saint André, où il avoit maſſacré le

[a] *David de Betton.*

HENRI II. 1547.

Cardinal. La Reine Douairiere écrivit à Henri II, pour le prier de venger cette mort, & d'envoyer une armée, afin de soumettre les rébelles. Lorsque la lettre de cette Princesse arriva, le Roi étoit à Anet, maison superbe qu'il avoit fait bâtir pour la Duchesse de Valentinois. Il ordonna à Léon Strozzi [a] de faire voile vers l'Ecosse avec vingt-une Galeres & des troupes de débarquement.

Après que le premier tumulte, occasionné dans ce royaume par le meurtre du Cardinal de Saint André, avoit été appaisé, on avoit ajourné Lesly & ses complices. Ayant refusé de comparoître, ils avoient été condamnés par contumace, & le Viceroi avoit été chargé de les poursuivre par la voye des armes. Il les assiégea dans le Château de Saint André, mais il fut contraint de lever le siége. Aussi-tôt les rébelles ravagerent tous les environs. D'un autre côté, les Anglois passerent la riviere de Soliway, qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse, & ils mirent le pays à contribution. Le Viceroi ne

[a] Chevalier de Malte, Prieur de Capoue, & Général des Galeres de France. Il étoit fils de *Jean-Baptiste-Philippe Strozzi*, & de *Clarice de Médicis*, niece du Pape *Léon X*.

HENRI II. 1547.

ſçavoit où il devoit porter le plutôt du ſecours, lorſque la flotte de France aborda en Ecoſſe. Par le conſeil de Strozzy, il alla inveſtir de nouveau le Château de Saint André, & il uſa de tant de diligence, qu'une partie de la garniſon, qui étoit dehors, ne put rentrer dans cette fortereſſe, & que pluſieurs perſonnes qui y avoient été conduites par des affaires particulieres, s'y trouverent enfermées avec les rébelles. Une attaque ſi imprévûe déconcerta les aſſiégés. Ayant été bientôt réduits aux dernieres extrémités, ils ſe rendirent à Strozzy le 30 Juillet après quatorze jours de ſiége, à condition d'avoir la vie ſauve. Strozzy fit entrer ſes troupes dans le Château qu'elles pillerent, & qui fut démoli. Les François y firent un riche butin. Notre flotte revint enſuite en France, où elle conduiſit les chefs de la révolte.

Ambaſſade d'Angleterre.

Preſque dans le même tems que la Reine douairiere d'Ecoſſe avoit réclamé le ſecours de Henri II, il étoit arrivé en France des Ambaſſadeurs d'Angleterre. Dans l'audience qu'ils eurent, François de Briand, qui portoit la parole, pria le Roi de décla-

HENRI II. 1547.

rer, s'il vouloit ratifier le traité conclu peu avant la mort de François I. A cette priere il ajouta des plaintes contre les Ecossois, qui refusoient de donner en mariage, à Edouard Roi d'Angleterre, Marie héritiere de la couronne d'Ecosse, quoique du consentement général des Etats du royaume elle eût été promise à ce Prince. Il conclut, en suppliant le Roi, de ne point épouser les caprices de ses alliés dans une cause si injuste.

On répondit aux Ambassadeurs, que le Roi ne s'éloignoit point de payer la somme stipulée par le traité de l'année précédente, pourvu que préalablement on réglât de quelle maniere & en quel tems les Anglois remettroient la Ville de Boulogne. A l'égard des plaintes qu'il faisoit des Ecossois, on dit que ces derniers avoient aussi des sujets de se plaindre des Anglois, & que les vœux du Roi étoient de voir les deux nations s'accorder ; qu'au reste, il ne pouvoit refuser de secourir dans le besoin ses amis & ses alliés, puisque ce n'étoit point contrevenir aux engagemens pris avec l'Angleterre.

Cependant il s'éleva une dispute sur

l'étendue du territoire que les Anglois devoient conserver dans le Boulonois jusqu'à l'exécution du traité de 1546. Tandis qu'on négocioit à ce sujet, ils s'emparerent de quelques bourgs & villages qui étoient l'objet de la contestation. Henri II ne pouvoit dissimuler cette injure, mais il ne voulut point en venir à une déclaration de guerre. Il se contenta d'ordonner à François de Montmorency, Seigneur de la Rochepot, Lieutenant du Duc de Vendôme dans cette Province, de reprendre ce que les Anglois avoient pris. Leurs Ambassadeurs s'en plaignirent. On choisit de part & d'autre des commissaires, afin de terminer ce différend à l'amiable, & il fut décidé que chacun garderoit ce qu'il avoit en sa puissance.

HENRI II. 1547.

Vers ce tems, le Roi reçut une ambassade, par laquelle l'Empereur l'informoit de la défaite & de la prise de l'Electeur de Saxe. Peut-être nous sçaura-t-on gré d'entrer dans le détail de quelques particularités qui avoient précédé ce grand événement?

L'Electeur Palatin ayant fait sa paix avec Charles V, & les Villes d'Ulm & de Francfort s'étant soumises, l'Em-

HENRI II. 1547.

pereur ſomma le Duc de Wirtemberg de ſe rendre à diſcrétion, & en cas de refus, il le menaça des plus terribles effets de ſa colere. Ces formalités étoient employées à l'extérieur pour la majeſté de l'Empire, mais en ſecret on fit eſpérer au Duc des conditions moins dures, s'il les méritoit par une prompte obéïſſance. De crainte cependant qu'il ne profitât d'un trop long délai, pour éviter de ſubir le joug; le Duc d'Albe entra dans le Wirtemberg à la tête d'une armée.

Le Duc de Wirtemberg abandonne les confédérés d'Ausbourg.

Comme les ſujets du Duc le preſſerent de pourvoir à leur commune sûreté, il fit réponſe à la lettre de l'Empereur dans les termes les plus humbles, implorant ſa clémence, & le ſuppliant d'avoir pitié d'un Prince affligé, & des peuples qui ſe trouvoient enveloppés dans ſon triſte ſort. Par l'entremiſe de l'Electeur Palatin, on convint que le Duc renonceroit à toute alliance avec l'Electeur de Saxe & avec le Landgrave de Heſſe, & qu'il prêteroit même ſon ſecours pour les contraindre de rentrer dans le devoir; qu'il ne feroit point de grace à ceux de ſes ſujets, qui porteroient les armes contre l'Empereur, contre le Roi Fer-

dinand, & en général contre la Maison d'Autriche; qu'il exigeroit de la Noblesse du Wirtemberg un serment de ne jamais les prendre contre cette Maison; qu'il livreroit sans délai toute l'artillerie, dont ses alliés l'avoient rendu dépositaire; qu'il s'obligeroit de payer trois cents mille écus d'or, la moitié de cette somme sur le champ, & le reste en vingt-cinq jours; que pour sûreté du traité, il livreroit Kircheim & Schordorff à l'Empereur, qui pourroit y mettre telles garnisons qu'il lui plairoit. Charles V fit ajouter par une clause expresse, que George, frere du Duc, n'auroit aucune part à cet accord.

Il ne tint pas à l'Electeur de Brandebourg, que les autres confédérés n'eussent aussi recours aux voies de conciliation. Ce Prince, naturellement pacifique, fit toute sorte d'instances auprès de l'Electeur de Saxe & du Landgrave de Hesse, pour les engager à réfléchir sur leurs intérêts: il leur représenta que le danger s'augmentoit tous les jours par la défection de leurs alliés: il leur mit devant les yeux celle toute récente de la Ville d'Ausbourg, sur laquelle ils avoient fondé leurs

HENRI II. 1547.

principales eſpérances, de même que ſur le Duc de Wirtemberg, & qui venoit de conclure ſon accommodement avec l'Empereur. Les prieres & les remontrances de l'Electeur de Brandebourg ne furent point écoutées. L'Electeur de Saxe non-ſeulement avoit recouvré les Places dont le Duc Maurice s'étoit emparé dans la Miſnie & dans la Thuringe, mais encore avoit ſoumis tous les Etats de ce Duc, à l'exception des Villes de Dreſde & de Leipſick. Sans perdre de tems, il écrivit aux habitans de Straſbourg, pour leur annoncer ſes avantages, & pour les exhorter à ne point ſe laiſſer ébranler par l'exemple du Duc de Wirtemberg. Il s'y étoit pris trop tard. Déjà les Straſbourgeois avoient député à l'Empereur, pour lui demander la paix.

Le Marquis Albert [a] de Brandebourg s'étoit avancé vers la Saxe avec un Corps de troupes par ordre de Charles V, & il s'étoit fait ouvrir les portes de Rochlitz. Auſſi-tôt que l'Electeur de Saxe apprit cette nouvelle, il détacha en avant Erneſt, Duc de

[a] Surnommé *l'Alcibiade d'Allemagne*. Il étoit fils de *Caſimir* de Brandebourg, Marquis de Culmbach.

Lunebourg, & le Comte Volrad de Mansfeld avec quelque cavalerie. La nuit ſuivante, il marcha avec trois mille hommes de pied, & deux mille chevaux. Le 2 Mars avant la pointe du jour, le détachement du Duc de Lunebourg & du Comte de Mansfeld força les gardes avancées du Marquis Albert. Une partie fut taillée en pieces; l'autre ſe ſauva dans la Ville. Les troupes de l'Electeur y entrerent pêle-mêle avec les fuyards, & après une foible réſiſtance le Marquis Albert & le Landgrave de Leuchtenberg furent faits priſonniers. Il y eut environ mille hommes de tués dans Rochlitz. Trois cents périrent dans la campagne, ou ſe noyerent dans la Mulda. Le reſte fut déſarmé & renvoyé, après avoir promis de ne ſervir de ſix mois contre l'Electeur de Saxe & ſes alliés. Les vainqueurs enleverent dix étendards & douze canons, avec une grande quantité de vivres & de munitions de guerre. L'Electeur de Saxe conduiſit avec lui le Marquis Albert à Aldenbourg, d'où il le fit transférer à Gotha, une des Places les plus fortes de la Thuringe.

HENRI II. 1547.

La victoire, remportée par l'Electeur,

HENRI II. 1547.

produisit en Bohême une révolution. Les habitans de ce royaume, depuis long-tems mécontens de Ferdinand leur Roi, se liguerent pour défendre leur liberté, & ils leverent des troupes dont ils donnerent le commandement à Gaspard Pflug. Ils députerent en même tems aux principaux Seigneurs de Moravie, pour les exciter à réunir leurs forces contre *des Impies & des Sodomites*; tels étoient les noms qu'ils donnoient aux Italiens, aux Espagnols, & aux Hongrois, que l'Empereur & Ferdinand avoient fait venir, disoient-ils, pour ruiner l'Allemagne.

L'Electeur de Brandebourg embrasse le parti de l'Empereur.

Jusqu'alors, l'Electeur de Brandebourg étoit demeuré neutre. Soit qu'il fût offensé de la prison du Marquis Albert, soit qu'il eût conçu quelque ombrage de la grandeur de l'Electeur de Saxe, soit enfin qu'il prévît le succès de cette guerre, il se déclara ouvertement pour l'Empereur. En conséquence, il envoya Jean-George son fils aîné à Ferdinand avec des troupes. Ferdinand & le Duc Maurice de Saxe, accompagnés du Prince Electoral de Brandebourg, allerent joindre Charles V à Egra.

L'Empereur, faisant réflexion aux embarras que pouvoient lui susciter en Italie les bannis de Genes & de Florence, résolut de terminer au plutôt la guerre d'Allemagne, & de livrer bataille à l'Electeur de Saxe. Dans ce dessein, il se mit en marche immédiatement après les fêtes de Pâques. En arrivant à Schneberg, il apprit que l'Electeur s'étoit rendu à Misne pour descendre le long de l'Elbe [a] jusqu'à Wittemberg. Charles crut qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Il s'avança à Gnastein, Château situé sur une colline au bord de la Mulda. De-là, il détacha le Prince de Sulmone avec la cavalerie légere vers Waldenbourg, dont on se rendit maître. La Ville de Rochlitz ne fit non plus aucune résistance.

A l'approche de l'armée Impériale, l'Electeur se détermina à repasser l'Elbe, & se retira à Mulberg. L'Empereur de son côté marcha à Misne. Il rencontra sur sa route des députés, qui venoient l'assurer de l'obéissance des

[a] L'Elbe, qui, dans la Germanie servoit autrefois de borne à l'Empire Romain, tire sa source du Mont Risenbergen en Bohême, où il sort de onze fontaines. Il a son embouchure auprès de Hambourg dans la mer d'Allemagne.

HENRI II. 1547.

habitans. La marche de ce Prince ne laissant plus lieu de douter de son projet, l'Electeur de Saxe tint conseil avec ses Généraux. Plusieurs furent d'avis qu'il falloit demeurer à Mulberg. D'autres opinerent qu'il étoit à propos de mettre une seconde riviere entre eux & les Impériaux, & de passer l'Elster [a]. L'Electeur jugea le parti proposé par les premiers, plus hardi que sage, & l'autre moins honorable que prudent. Croyant avoir trouvé un tempérament, il laissa quelques troupes à Mulberg, & fit border la riviere de coulevrines, pour défendre son pont qu'il avoit fait replier de son côté. Il donna ordre, en cas qu'on ne pût défendre ce pont, de le diviser en trois parties, & de le conduire à Wittemberg. Ensuite il alla se poster à quelque distance de l'Elbe, résolu de prendre conseil de l'événement.

Cependant Charles V fit ses dispositions pour le passage du fleuve. Tandis qu'on sondoit le gué, plusieurs Espagnols & Napolitains emportés par leur ardeur se jetterent dans l'eau, & ils parvinrent jusqu'aux barques qui

[a] Riviere qui se jette dans l'Elbe entre Wittemberg & Torgau.

composoient le pont de l'Electeur. Les ennemis firent tous leurs efforts, pour garder ces bâtimens. Lorsqu'ils virent qu'ils ne pouvoient y réussir, ils les abandonnerent au courant. A cette vûe, dix Espagnols se mirent à la nage, & nonobstant le feu du canon & la grêle de balles que les ennemis faisoient fondre sur eux, ils se saisirent des barques qu'ils amenerent à l'autre rive. L'Empereur aussi-tôt fit joindre ces barques à ses bâteaux, & ayant fait construire un pont, il passa l'Elbe.

Le détachement que l'Electeur avoit laissé à Mulberg, lui porta cette nouvelle, pendant qu'il étoit tranquillement au Prêche. Un si rude coup le surprit, mais ne l'abbatit point. Après avoir débarrassé son armée de tout le bagage, il divisa son infanterie en deux corps, au milieu desquels il plaça l'artillerie. Deux corps de cavalerie couvroient les flancs des deux aîles de l'infanterie; & un troisieme, à la tête duquel étoit l'Electeur, formoit l'arriere-garde.

Pendant la plus grande partie de la journée, un brouillard épais avoit entiérement dérobé aux Saxons la vûe des Impériaux. Dès que l'Empereur

HENRI II. 1547.

eût traversé le fleuve, tous les nuages se dissiperent, & le soleil parut. Cette circonstance produisit des impressions bien différentes sur les deux armées. Celle des ennemis consternée ne cherchoit qu'à éloigner le combat. Au contraire, les Impériaux attendoient avec impatience, qu'on sonnât la charge. Charles étoit trop habile, pour ne pas profiter d'une disposition si favorable. Il s'avança en diligence vers l'ennemi, qu'il atteignit près de la forêt de Lochawer. La cavalerie Hongroise livra la premiere attaque. D'abord les Saxons soutinrent plusieurs chocs sans se laisser entamer; mais pressés d'un côté par les Hongrois, & de l'autre par le Duc d'Albe, tandis que l'Empereur fondoit sur eux avec les troupes du Duc Maurice, ils furent enfin mis en fuite. Le plus grand carnage fut fait par les soldats de ce Duc, qui, quoique Saxons, étoient devenus impitoyables envers leurs compatriotes, à cause de la haine qui régnoit entre leurs Princes. On poursuivit à plus de trois lieues les fuyards.

Bataille de Mulberg entre Charles V & l'Electeur de Saxe.

Le malheureux Electeur, abandonné des siens, ne pouvoit plus attendre son salut que de la vîtesse de son che-

L'Electeur de Saxe est fait prisonnier.

val. Il étoit près de se jetter dans un bois, lorsqu'il fut reconnu à la grosseur de sa taille, & trahi par la majesté de son visage. Un détachement des troupes Impériales l'enveloppa, & ce Prince fut obligé de se rendre. Son sang couloit d'une blessure qu'il avoit reçue à la tête. Dès qu'il fut devant l'Empereur, il voulut descendre de cheval, mais Charles V ne le souffrit pas: *Puissant & clément Empereur*, dit l'Electeur, *puisqu'il plaît à la fortune, je me présente à vous comme votre prisonnier.* « Quoi donc, répondit Charles, en l'interrompant, vous traitez » maintenant d'Empereur celui que » dans vos discours, & même dans vos » écrits publics, vous appelliez avec » mépris, tantôt Charles de Gand, » tantôt Charles soi-disant Empereur ». L'Electeur, sans paroître céder au poids de sa disgrace, pria l'Empereur de traiter un prisonnier, tel que lui, convenablement à sa dignité. Charles V ne lui répliqua autre chose, sinon qu'il seroit traité comme il méritoit de l'être.

Dans le combat il ne demeura sur la place, du côté de l'Empereur, que quarante hommes, & il n'y eut qu'en-

HENRI II. 1547.

viron trois cents bleſſés. Peu s'en fallut que le Duc Maurice ne pérît, en pourſuivant les fuyards avec trop de chaleur : un ſoldat lui appuya le piſtolet ſur le côté, mais la poudre ne prit point feu : ce ſoldat téméraire fut maſſacré ſur le champ par les perſonnes qui étoient à la ſuite du Duc. Il y eut du côté de l'Electeur quinze cents hommes de tués, & ſix cents priſonniers. Un des plus conſidérables, après ce Prince, & le Duc Erneſt de Brunſwic, fut le Comte Charles de Thuringe.

Conduite de Henri II à l'occaſion de la victoire remportée par l'Empereur.

Les proſpérités de Charles V étant un ſujet d'inquiétude pour la France, Henri II dépêcha à la plupart des Princes de l'Empire, pour les exhorter à défendre leur liberté, & pour leur promettre de les aider de ſes troupes & de ſes finances. Il commença auſſi à penſer, plus ſérieuſement qu'il n'avoit fait juſqu'alors, à l'alliance propoſée par le Pape, & il écrivit ſur ce ſujet à François de Rohan, Seigneur de Gié, ſon Ambaſſadeur auprès du S. Siége. En même tems, il envoya à Rome Lancelot Carles, Evêque de Riez, pour conférer avec l'Ambaſſadeur, & avec André Guillard du Mortier;

qui s'y étoit rendu peu de tems auparavant, chargé d'une commiſſion de notre Cour. L'Evêque de Riez eut ordre, en cas que le Pape acceptât les conditions exigées par le Roi, d'aller auſſi-tôt à Veniſe faire part du traité au Sénat, après en avoir communiqué avec Jean de Morvilliers, Ambaſſadeur de ſa Majeſté auprès de la République.

Le 27 Juillet, le Roi ſe rendit à Rheims, pour y être ſacré. Après cette cérémonie, il alla à Villers-Côte-Retz[a] & de-là à Compiegne. Il y reçut la nouvelle de l'heureux ſuccès de l'expédition de Strozzy en Ecoſſe. Dans le même Château, le Légat remit au Roi deux barretes de Cardinaux, envoyées par le Pape, l'une pour Charles de Bourbon, Evêque de Saintes, l'autre pour Charles de Lorraine, Archevêque de Rheims. La Reine étant groſſe, Henri la laiſſa à Compiegne, & il fit un voyage à Amiens & à Abbeville.

Sous prétexte de fortifier le port de Boulogne, les Anglois y élevoient un môle avec de grands travaux. Gaſ-

[a] Le vrai nom de ce lieu eſt Villiers-Côte de Retz.

HENRI II. 1547.

pard de Coligny, Seigneur de Châtillon, Colonel de l'infanterie Françoise, & Gouverneur des Forts que François I avoit fait construire dans le Boulonois, en écrivit au Roi, qui manda sur le champ à son Ambassadeur en Angleterre, d'en porter ses plaintes aux tuteurs d'Edouard. La Cour de Londres traîna les choses en longueur, afin de donner aux ouvriers le tems de perfectionner l'ouvrage commencé. A la fin, elle répondit qu'elle ne croyoit point contrevenir aux traités, en prenant des mesures pour procurer la commodité du port & la sûreté de la navigation. En vain l'Ambassadeur représenta que la navigation n'étoit point le seul objet de ce travail, puisque le môle dominoit sur nos Forts, & qu'il étoit d'une étendue si considérable, qu'il pouvoit contenir un grand nombre de soldats. Comme le Roi ne put tirer aucune autre raison des Anglois, il alla visiter Montreuil, Estaples & Hardelot, & il ordonna qu'on en augmentât les fortifications. En voyant sur son chemin les campagnes ravagées & brûlées, il ne put s'empêcher de gémir, & il fit un vœu qu'il s'engagea d'accomplir,

en cas qu'il pût chaſſer l'ennemi, & rétablir ce pays ruiné.

Par l'avis de Châtillon, on oppoſa au môle conſtruit par les Anglois un Fort qui le commandoit. Du haut de la colline ſur laquelle ce Fort étoit placé, le canon étoit braqué contre le port, & pouvoit aiſément en fermer l'entrée aux Vaiſſeaux qui venoient d'Angleterre : avantage qu'on ne pouvoit retirer des autres Forts bâtis par François I, à cauſe de leur trop grand éloignement.

Après avoir renforcé divers poſtes, le Roi ſe rendit à Saumery, à Deures, & à Ardres. Il s'arrêta quelque tems en ce dernier endroit, pour reconnoître les environs, & pour voir la ſource de la riviere de Liene, qui avoit donné lieu aux premiers différends avec les Anglois ſur les limites. Enſuite il continua ſa route par Terouanne, Heſdin, Auxi, Dourlens & Corbie, marchant ſouvent ſur le territoire appartenant aux Anglois. Il arriva enfin à Montdidier, d'où il repaſſa à Compiegne, pour y prendre la Reine, & pour retourner à Saint-Germain.

Durant le ſéjour que le Roi fit dans ce Château, il s'éleva une

HENRI II. 1547. Duel de Jarnac & de la Chasteigneraye.

querelle entre deux jeunes Seigneurs de la Cour. Guy de Chabot de Jarnac, vivement offensé par la Chasteigneraye, lui avoit donné un démenti. Ils en vinrent à un duel avec la permission du Roi, qui se déclaroit ouvertement pour la Chasteigneraye. Les deux adversaires combattirent en présence de toute la Cour, & la Chasteigneraye fut vaincu. Blessé dans la jointure du genou, il mourut bientôt après de sa blessure, ou du dégoût qu'il conçut pour la vie. Henri II fut si sensible à cet événement, qu'il fit serment de ne plus permettre aucun combat singulier.

Ce Monarque partit de Saint Germain, pour aller à Saint Maur, d'où il se rendit le 16 Septembre à Fontainebleau. La Reine y étant accouchée d'une Princesse, le Roi fit prier les Cantons Suisses d'en être les parreins. Pour répondre à l'honneur que Henri leur faisoit, ils envoyerent des Ambassadeurs, qui donnerent le nom de Claude à la jeune Princesse. Elle eut pour marreines Marguerite sa tante, & Jeanne fille de Henri Roi de Navarre.

Peu après l'arrivée de la Cour à

Confirmation de la paix entre la France & l'Angleterre.

Fontainebleau, la paix fut enfin confirmée entre la France & l'Angleterre, ou plutôt ce ne fut qu'une espece de prolongation de trève, car il ne fut point question de la restitution de Boulogne. Sans doute Henri II se rendit moins difficile sur cet article, à cause des avantages que l'Angleterre venoit de remporter sur ses plus cruels ennemis. Cette puissance avoit fait marcher contre l'Ecosse une nouvelle armée. D'abord le sort des armes s'étoit déclaré en quelques légeres rencontres pour les Ecossois, & ces foibles succès leur avoient inspiré tant de présomption, qu'ils alloient avec audace braver les Anglois jusqu'à la tête de leur camp. Pendant quelque tems, ceux-ci avoient souffert tranquillement ces insultes. A la fin, ils avoient attaqué brusquement les Ecossois, qui, ne s'attendant pas à un si rude choc, avoient été facilement battus. Huit cents étoient restés sur la place, ou avoient été pris ; & cette premiere victoire des Anglois auroit été complette, si quelques-uns de leurs principaux chefs, en poursuivant les fuyards avec trop peu de précaution, n'avoient été faits prisonniers. Avant d'en venir

Malheurs de l'Ecosse.

HENRI II. 1547.

à un autre combat, les Anglois avoient fait offrir au Viceroi d'Ecosse, non-seulement de cesser tout acte d'hostilité, mais même de réparer, suivant l'estimation d'arbitres integres, tous les dommages causés par la guerre. De plus, ils s'étoient engagés à laisser la jeune Reine entre les mains de ceux qui l'élevoient, jusqu'à ce qu'elle fût en âge de se choisir elle-même un époux. Ils demandoient seulement que les Ecossois promissent de ne point disposer de la main de cette Princesse par aucun traité. Le Viceroi, non content de supprimer l'écrit qui renfermoit ces propositions, avoit publié que les Anglois étoient dans le dessein d'enlever la Reine, & de subjuguer tout le royaume. Ces faux bruits avoient allumé parmi les Ecossois une fureur générale. Ils avoient volé au combat, mais ils avoient été totalement défaits. Cette bataille si funeste à l'Ecosse s'étoit donnée le 10 Septembre.

Les Anglois, à la suite de cette victoire inespérée, ravagerent une grande étendue de pays, s'emparerent de quelques Villes, de plusieurs forteresses, & ensuite, comme s'ils avoient

été las de leurs exploits, ils retournerent en Angleterre. HENRI II. 1547.

Ce départ précipité ayant donné quelque relâche aux Ecossois, ils convoquerent une assemblée des Etats à Sterling, où étoient les deux Reines. On lisoit sur les visages du Viceroi & de Jean son frere, qui depuis la mort du Cardinal Ministre étoit Archevêque de Saint André, la honte & le désespoir que leur causoient les dernieres disgraces. Malgré la sincere douleur que ressentoit la Reine douairiere, on étoit persuadé qu'au milieu du deuil public elle goûtoit une consolation secrette, en voyant l'orgueil des Hamiltons humilié. Le Conseil fut d'avis que les deux Reines se retirassent à Dunbritton, jusqu'à ce que les Etats eussent mis ordre aux affaires.

On envoya cependant des Ambassadeurs au Roi de France, pour lui demander du secours, & pour le flatter qu'on feroit passer en France la jeune Reine, & qu'elle épouseroit le Dauphin. A peine les Anglois furent-ils informés de cette démarche, qu'ils rentrerent en Ecosse par deux endroits. Ils y firent de nouveaux dégats, & ils envahirent toute la province de Galloway.

HENRI II. 1547.

Changement de la Religion en Angleterre.

Environ dans ce tems arriva le grand changement de la Religion en Angleterre [a]. Edouard y fit venir plusieurs Ministres Protestans, entre autres Pierre Martir Vermiglio. Bientôt après, il annulla les Edits de Henri VIII contre le Luthéranisme, & l'on enleva des Eglises par son ordre toutes les statues & toutes les images.

Pendant que les Rois de France & d'Angleterre étoient occupés à prendre des mesures, le premier pour n'avoir rien à craindre de l'Empire, le second pour détruire la Religion Catholique dans ses Etats, & pour s'assurer la main de la jeune Reine d'Ecosse; l'Empereur achevoit de triompher de tous ses ennemis en Allemagne. Deux jours après la bataille de Mulberg, il avoit marché à Wittemberg, dont il avoit sommé inutilement les habitans de se rendre. Cette Ville est située dans une vaste plaine, & il n'y a ni monticule, ni colline, d'où l'on puisse battre la Place avec le canon. Une source d'eau vive inonde les fossés, qui sont profonds & très-larges,

[a] Ce fut l'ouvrage du Duc de Sommerset, qui, étant Luthérien, engagea *Edouard* à embrasser la même doctrine.

& cinq baſtions flanquent les murailles. Pour rendre la Ville plus forte, la nature la défend du côté du Nord par un vaſte marais.

HENRI II. 1547.

Quelque difficulté que préſentât l'attaque de cette Place, il y auroit eu une eſpece de lâcheté, à n'oſer entreprendre cette expédition à la ſuite d'une grande victoire. De plus, Wittemberg, n'étant point ſoumiſe, étoit capable de retenir ſeule les Villes Vandaliques dans le parti des confédérés, & de ſuſciter une nouvelle guerre. D'un autre côté, tenter la priſe de cette Ville & n'y pas réuſſir, ç'auroit été rendre la victoire ſtérile; & Charles V auroit couru riſque de perdre cette réputation d'*Invincible*, qui avoit fait une ſi forte impreſſion ſur tous les eſprits. Ce Prince qui concevoit la néceſſité de cette entrepriſe, mais qui y voyoit des obſtacles preſque inſurmontables, eut recours à l'adreſſe. Il fit condamner à mort l'Electeur de Saxe [a]. Auſſi-tôt l'Electeur de Bran-

L'Electeur de Saxe condamné à mort.

[a] Le jugement, prononcé contre l'Electeur, lui fut annoncé le 12 Mai. Ce Prince reçut cette nouvelle, ſans faire paroître la moindre émotion. Après avoir entendu la lecture de ſa condamnation, il invita le Duc de *Brunſwic*, avec qui il étoit dans ſa Tente, à jouer une partie d'échecs.

HENRI II. 1547.

debourg & le Duc de Cleves se rendirent auprès de Charles V, pour demander la grace de cet illustre coupable. Le Duc Maurice lui-même se crut obligé de joindre ses instances aux leurs. Après s'être fait long-tems solliciter, l'Empereur accorda la vie à l'Electeur sous les conditions suivantes. Que ce Prince continueroit de tenir prison, & qu'il renonceroit, tant pour lui que pour ses enfans, à la dignité Electorale. Que l'Electrice son épouse livreroit Wittemberg, en y laissant le canon & la troisieme partie des vivres. Qu'Albert de Brandebourg & Christophe Landgrave de Leuchtenberg seroient mis en liberté sans rançon. Que l'Electeur rendroit toute l'artillerie & tous les étendards qu'il avoit pris. Qu'il restitueroit les biens enlevés aux Comtes de Solms, & au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Qu'il s'en rapporteroit à l'Empereur pour ses prétentions sur Lubeck & sur Hall. Qu'il consentiroit à l'élargissement de Henri de Brunswic. L'Empereur de son côté s'engagea à laisser à l'Electeur la Ville de Gotha & ses dépendances.

Conditions sous lesquelles Charles V accorde la vie à l'Electeur.

Ces conditions ayant été acceptées par

par l'Electeur [a], l'Empereur dispoſa de l'Electorat de ce Prince, en faveur du Duc Maurice. Ce dernier fut tenu ſeulement d'acquitter les dettes de l'Electeur, & de lui payer une penſion de cinquante mille écus d'or.

Lorſque les affaires de Saxe furent terminées, Charles V prit le chemin de la Heſſe, pour contraindre auſſi le Landgrave de ſe ſoumettre. Le Landgrave, qui ſe voyoit hors d'état de faire face à un ſi puiſſant adverſaire, prit le parti d'entrer en négociation. Voici les loix qu'on lui impoſa. Il devoit ſe rendre à la diſcrétion de l'Empereur, & ordonner à ceux de ſes ſujets, qui étoient au ſervice des ennemis, de mettre bas les armes dans quatorze jours. On le condamnoit à payer dans quatre mois la ſomme de cent cinquante mille écus d'or, à raſer toutes ſes forteresſes, excepté Ziegenheim ou Caſſel, & à faire prêter ſerment à l'Empereur par les garniſons qu'il y mettroit. Défenſes lui étoient faites de fortifier dans la ſuite aucune Place.

[a] Il ne vouloit point y ſouſcrire, & il préféroit la mort, mais il fut obligé de céder aux larmes de ſa femme & de ſes enfans.

HENRI II. 1547.

L'Electeur de Brandebourg & le Duc Maurice de Saxe se rendirent garans, qu'on n'exigeroit point de lui d'autres sacrifices. Ils consentirent même, si l'on attentoit à sa liberté, d'être appellés en justice par ses enfans. Sur ces assurances, il se détermina à aller trouver l'Empereur, qui étoit pour lors à Hall. Le lendemain de son arrivée, il fut conduit à Charles V, devant qui il se mit à genoux. Le Chancelier Gunterot lut une requête, par laquelle le Landgrave, ainsi qu'on en étoit convenu, supplioit l'Empereur de l'exempter de la peine que méritoit sa révolte. Charles dit à ce Prince, que puisqu'il reconnoissoit sa faute, sa grace lui étoit accordée. L'Archiduc Maximilien, fils du Roi Ferdinand; le Duc de Savoye; Charles Victor & Philippe de Brunswic; les Ambassadeurs & les autres Ministres étrangers, furent présens à cette action. Comme on laissoit le Landgrave trop long-tems à genoux, il se releva sans attendre la permission de l'Empereur, vers lequel il s'avança pour lui prendre la main. L'Electeur de Brandebourg, qui s'apperçut que cette liberté déplaisoit à Charles V, se mit

adroitement entre eux, & il mena le Landgrave souper chez le Duc d'Albe.

HENRI II. 1547.

Le Landgrave de Hesse est arrêté.

Après le repas, pendant que le Landgrave jouoit aux dez, il fut arrêté contre son attente. Le Duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg ressentirent, comme lui, toute l'indignité d'un tel manque de foi. Dès le jour suivant, ils en porterent leurs plaintes à l'Empereur; ils lui remontrerent vivement que leur gloire étoit intéressée dans la cause du Landgrave, & ils prierent sa Majesté Impériale, de dégager leur parole. Charles répondit qu'il ignoroit les promesses qu'ils pouvoient avoir faites à ce Prince; que pour lui il ne l'avoit point exempté de la prison, mais seulement d'une prison perpétuelle [a]. Ils renouvellerent à diverses reprises leurs instances, pour obtenir la liberté du Landgrave, mais ce fut inutilement, &

[a] L'Empereur abusoit d'une indigne supercherie, qui avoit été faite au Landgrave. Dans la premiere copie de leur traité, il y avoit *Nicht ein einig tag gefangen sein*, c'est-à-dire, mot à mot, non un *seul* jour prisonnier être. Dans la copie que l'Evêque d'Arras avoit fait signer au Landgrave par surprise, il y avoit *Nicht ein* euvig *tag gevangen sein*, ce qui veut dire, non perpétuellement être prisonnier.

HENRI II. 1547.

l'Empereur, ſe trouvant enfin trop importuné, les menaça de l'envoyer en Eſpagne, s'ils parloient davantage en ſa faveur, & s'ils ne ſe retiroient au plutôt dans leurs Etats.

L'impatience que le Landgrave avoit d'être libre, le fit hâter de remplir les conditions de ſon traité. Il s'acquitta des payemens ſtipulés, il raſa ſes fortereſſes, & il livra ſon artillerie. Cependant Charles V envoya des commiſſaires ſe ſaiſir de toute celle de l'Electeur de Saxe. On dit que le nombre des canons qu'il enleva à ces Princes & à leurs alliés, monta juſqu'à cinq cents, dont il envoya une partie à Milan & à Naples, une autre en Eſpagne, & le reſte dans les Pays-bas, comme autant de monumens de ſa victoire ſur les Allemans. Ceux-ci ne furent pas inſenſibles à un affront de cette nature. Ils reconnurent, mais trop tard, leur imprudence, & la faute irréparable qu'ils avoient faite de travailler eux-mêmes à leur ruine, & à la honte éternelle de leur nation juſqu'alors ſi floriſſante & ſi couverte de gloire. L'Empereur ſe fit rembourſer des dépenſes de la guerre, par ceux mêmes qui l'y avoient ſervi. A l'égard

de ceux qui avoient porté les armes dans le parti contraire, ils furent accablés de taxes. Charles uſa d'une rigueur exceſſive contre pluſieurs des confédérés. De ce nombre, furent George, frere du Duc de Wirtemberg, Albert de Mansfeld, Louis d'Oettinghen, & Jean Heydek.

A l'exemple de l'Empereur, le Roi Ferdinand tira des ſommes très-conſidérables, ſur-tout des habitans d'Ulm & d'Auſbourg, ſous prétexte des dégats que ſes Etats avoient ſoufferts. Il n'eut pas beaucoup de peine après les ſuccès éclatans de ſon frere, à faire rentrer les Bohémiens dans l'obéiſſance. Leur armée s'étant diſſipée d'elle-même, il marcha à Prague. Les malheureux habitans de cette Ville ſe défendirent avec opiniatreté, mais enfin ils furent contraints de ſe rendre à diſcrétion. Quatre cents cinquante d'entre eux furent condamnés à mort ou à une priſon perpétuelle. Ferdinand mit à prix la tête de Gaſpard Pflug. On cita en juſtice pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes, qui, n'ayant point comparu, furent tous déclarés criminels de leze-majeſté. Les confiſcations au profit du Roi lui valu-

HENRI II. 1547.

rent deux cents mille écus d'or, & il augmenta de deux cents quinze mille ſes revenus par les nouveaux impôts qu'il établit. Ainſi cette guerre lui fut plus utile, que preſque toute l'Allemagne ſubjuguée & miſe à contribution ne le fut à l'Empereur. En effet, Charles V ne travailloit en quelque ſorte que pour la dignité Impériale, & comme ſur un fonds étranger, au lieu que Ferdinand travailloit ſur ſon propre fonds & pour ſes propres intérêts.

Par la réduction de Prague, finit la guerre d'Allemagne, la plus mémorable de toutes celles qui avoient troublé ce pays depuis la décadence de l'Empire Romain. On ne peut refuſer à la valeur & à la prudence de Charles V la principale part dans la gloire d'avoir éteint en ſi peu de tems un ſi grand incendie. De l'aveu même de ſes ennemis, il donna une preuve ſignalée d'héroïſme, lorſque bloqué près d'Ingolſtad, & ſur le point d'être accablé par les troupes des Proteſtans, il anima ſon armée par ſes diſcours, par ſon exemple, & par ſon infatigable vigilance, à conſtruire des lignes en une ſeule nuit, & à mettre ſon

HENRI II. 1547.

camp à l'abri de toute insulte. Ce fut l'ouvrage d'une politique consommée, d'entretenir les Allemans dans une défiance mutuelle, & de profiter si bien de leurs divisions, qu'ils furent eux-mêmes la cause & l'instrument de leur perte. Toutes les personnes équitables admireront sur-tout l'habileté, avec laquelle il sçut tourner à son avantage les querelles d'Albert & de Jean de Brandebourg avec le Landgrave de Hesse, ainsi que l'ambition du Duc Maurice, & sa haine sécrette contre l'Electeur de Saxe. Avec quelle adresse ne ménagea-t-il pas les passions de tant de Princes, que leurs haines aveuglerent jusqu'au point de sacrifier les intérêts de leur Religion & la liberté du Corps Germanique ? Mais si Charles fut redevable de ses heureux exploits à sa sagesse & à son courage, il en dut aussi une partie à la fortune, qui le délivra de deux Rois [a] puissans & redoutables, dans le tems qu'ils étoient sur le point d'arrêter le cours de ses victoires.

Troubles de Naples.

La guerre d'Allemagne ne fut pas l'unique affaire qu'il eut cette année. Un grand nombre de personnes, dans

[a] *François I & Henri VIII.*

HENRI II. 1547.

le royaume de Naples, embraſſoient ſecrettement la doctrine de Luther. Pierre Alvarez de Tolede, homme altier & violent, gouvernoit cet Etat en qualité de Viceroi. Il ſe propoſa d'y introduire l'Inquiſition. Ferdinand V, ayeul de l'Empereur, avoit établi ce tribunal en Eſpagne ; mais la forme inique & biſarre, que les Inquiſiteurs employoient dans leurs procédures, avoit inſpiré une horreur générale. Sur-tout on voyoit avec indignation les tourmens horribles qu'ils faiſoient ſouffrir aux accuſés, & dont la violence obligeoit ſouvent d'innocentes victimes à ſe déclarer coupables de crimes qu'elles n'avoient point commis. En effet, il ſembloit que cette juriſdiction avoit été moins imaginée pour conſerver la vraie Religion, que pour enlever la vie & les biens aux plus honnêtes gens. Auſſi Ferdinand, lorſqu'il étoit venu à Naples, n'avoit pû l'y faire recevoir. Malgré cet exemple, deux Inquiſiteurs, envoyés par le Cardinal Jean Pacheco de Compoſtelle, entreprirent d'exécuter un projet dans lequel ce Monarque avoit échoué.

A peine eurent-ils préſenté leurs

Patentes, qu'il s'éleva tout-à-coup un grand tumulte. Le Viceroi délibéra long-tems sur le parti qu'il devoit prendre. Il craignoit que, s'il irritoit les esprits, la Noblesse ne se réconciliât avec le peuple, & que, réunissant leurs forces, ils ne les tournassent contre lui. En même tems, il appréhendoit que, s'il cédoit au tems, la Noblesse enflée de ce succès ne reprît son ancienne fierté. Cependant le murmure augmenta de plus en plus, & l'affaire concernant l'établissement du nouveau tribunal fut déférée au Conseil de la Ville. Tous les Conseillers se déclarerent unanimement contre l'Inquisition. Le peuple ordonna que les Officiers agissent de concert avec la Noblesse, pour s'affranchir de ce joug; & les deux Ordres conclurent une union qui fut publiée dans Naples avec un applaudissement universel.

HENRI II. 1547.

Sur ces entrefaites, l'Archevêque [a] de Naples publia un Mandement, qui portoit qu'il se disposoit à visiter son Diocèse, & à faire une exacte perqui-

[a] On ne sçait trop, pourquoi *M. de Thou* dit que ce fut un Vicaire-Général de l'Archevêché, puisque le Siége n'étoit point vacant. L'Archevêque, qui étoit pour lors à la tête du Diocèse, se nommoit *Fabio Arcella*.

HENRI II. 1547.

ſition des mœurs des Eccléſiaſtiques. Le mot latin *inquirere*, dont il ſe ſervit, acheva tellement de porter les eſprits à la révolte, que le peuple courut en fureur de tous côtés. Un nouvel incident augmenta la confuſion. Thomas Anello, homme de baſſe naiſſance, mais qui par la fermeté, avec laquelle il avoit tenu tête au Viceroi, avoit montré un courage fort au-deſſus de ſon état, fut conduit en priſon. Alors le peuple ne connut plus de frein ; & le Viceroi, après avoir fait d'inutiles efforts pour ne point rendre le priſonnier, fut enfin réduit à le mettre en liberté. La détention de Céſar Mormile, un des membres du corps de la Nobleſſe les plus conſidérés, cauſa encore une plus grande fermentation. Jamais l'affaire d'un particulier n'avoit paru tant intéreſſer le public. Cette derniere circonſtance rendit le Viceroi plus traitable. Il voulut regagner la bienveillance des habitans, & ayant mandé les chefs des vingt-neuf quartiers de la Ville, il leur promit par un écrit ſigné de ſa main, de ne plus penſer à l'établiſſement de l'Inquiſition. La joye du peuple en fut extrême : elle éclata durant trois jours

par des illuminations & par des feux; & la Ville députa le Prince de Salerne & Placide de Sangrio vers l'Empereur, pour l'informer des raisons qu'on avoit eues de s'opposer aux volontés du Viceroi.

Le calme ne dura pas long-tems. Trois jeunes gentilshommes avoient été arrêtés, en voulant dégager des mains des archers un homme de la lie du peuple, qui, pendant qu'on le menoit en prison pour dettes, s'étoit mis à crier qu'on le punissoit d'avoir pris la défense de la cause commune. A l'insçu de leurs parens, le Viceroi pendant une nuit les fit transférer des prisons publiques au Château, où il les fit étrangler. Un procédé si violent, bien-loin de répandre l'épouvante, porta la rage dans tous les cœurs. Sur le champ, les boutiques furent fermées, & l'on cria par-tout *aux armes*. L'union entre la Noblesse & le peuple fut confirmée: on mit des corps de garde dans les rues, & l'on ne songea plus qu'à se mettre à l'abri de la tyrannie.

Tout continuoit de respirer la guerre civile. En vain le Viceroi tâcha d'attirer à son parti les autres Villes

HENRI II. 1547.

du Royaume : elles refuserent constamment de se séparer des intérêts de la Capitale. Dans cette occurrence critique, les Galeres de Genes débarquerent à Naples un renfort de troupes Espagnoles. Ce secours releva le courage du Viceroi, & l'enhardit à redoubler ses persécutions. Les Napolitains ayant levé trois mille hommes pour leur défense, il y eut depuis le 22 Juillet jusqu'au 3 Août des combats continuels dans la Ville. En même tems, une multitude de bannis y arriverent de tous côtés, & ils ne se rendirent pas moins formidables aux habitans, que les Espagnols mêmes.

Tandis que la désolation regnoit dans Naples où l'on voyoit chaque jour des maisons mises au pillage, plusieurs citoyens égorgés, un grand nombre d'autres frappés d'horreur, fuir loin de leur patrie ; un Gentilhomme nommé Gonzales, que le Viceroi avoit dépêché à Charles V, se rendit à la Cour Impériale. Il sçut si habilement prévenir l'Empereur ; il trouva si bien l'art de l'intéresser dans la cause du Viceroi, que les deux députés de la Ville ne trouverent aucun accès. Charles ordonna que les Napolitains sans délai

missent bas les armes, & rendissent à Pierre de Tolede l'obéissance qu'ils lui devoient; que Sangrio & Gonzales retournassent en diligence à Naples, & que le Prince de Salerne demeurât à la suite de la Cour. Pierre de Tolede avoit sollicité ce dernier ordre, afin d'ôter aux rebelles un chef qui avoit beaucoup de crédit & d'autorité.

Lorsque Sangrio, à son retour, eut annoncé les volontés de l'Empereur, la consternation s'empara de tous les esprits. On posa les armes, & chacun se retira dans sa maison. Le Viceroi de son côté fit publier une amnistie, dont il y eut d'abord cent personnes exceptées. Ce nombre fut réduit ensuite à vingt-quatre, puis à trois. Mormile fut un de ceux à qui Charles V. ne voulut point accorder la grace [a]. Ce Prince condamna la Ville à une amende de cent mille écus. Ainsi, quoique les Napolitains fussent bien fondés dans leurs plaintes contre le Viceroi, l'Empereur voulut le soutenir, persuadé que les peuples entreprenoient sur l'autorité du Souverain, quand ils s'élevoient contre celle de

[a] Cinq ans après, il obtint son pardon.

HENRI II. 1547.
ſes Miniſtres, quelque repréhenſible que fût leur conduite. Alors victorieux, il ne pouvoit ſouffrir qu'on dît qu'il prenoit la loi de ſes ſujets, pendant qu'il la donnoit à ſes ennemis. Dans la ſuite, il remit aux Napolitains l'amende à laquelle il les avoit condamnés.

Son premier ſoin, après avoir rétabli la tranquillité en Allemagne & dans la Ville de Naples, fut de pourvoir aux intérêts de la Religion. Dans la Diete que ce Prince convoqua à Ulm, ſes Miniſtres déclarerent qu'il deſiroit qu'on déliberât principalement ſur cet objet. Les avis ſe trouverent partagés. D'un côté, les Electeurs Eccléſiaſtiques ſoutinrent qu'on devoit ſans réſerve renvoyer cet article à la déciſion des Evêques aſſemblés. D'un autre côté, l'Electeur Palatin, le nouvel Electeur de Saxe, & les Envoyés de l'Electeur de Brandebourg, demanderent que, pour mieux aſſurer la liberté du Concile, les Légats du Pape n'y préſidaſſent point, & que les Docteurs Proteſtans y euſſent, ainſi que les Catholiques, le droit de donner leurs voix. Charles V fit notifier le 20 Octobre à la Diete, que les prétentions des Luthériens n'étoient point admiſſi-

bles. Il eut enſuite l'adreſſe d'intimider l'Electeur Palatin, chez qui la mémoire de ſes derniers dangers étoit encore récente. Au contraire, il gagna Maurice par ſes careſſes, en lui faiſant eſpérer la liberté du Landgrave. Ces deux Electeurs ayant acquieſcé aux volontés de l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg ne put refuſer d'y ſouſcrire. Il y eut plus d'obſtacles à ſurmonter, pour déterminer les Villes Impériales, mais enfin elles céderent. Elles ſe contenterent de publier un écrit, dans lequel elles détaillerent les conditions de leur ſoumiſſion.

HENRI II. 1547.

Charles V envoya le Cardinal de Trente à Rome, pour informer le Pape de ce qui s'étoit paſſé dans la Diete. Depuis le mois d'Avril, la plûpart des Peres du Concile avoient abandonné la Ville de Trente, & s'étoient retirés à Bologne. Ils avoient pris cette réſolution par le conſeil de Jerôme Fracaſtor, qui avoit annoncé qu'une maladie contagieuſe feroit beaucoup de ravage vers la fin de l'automne dans la premiere de ces deux Villes. La réputation, qu'avoit ce Médecin comme Phyſicien & comme Aſtrologue, lui avoit acquis une grande confiance. On

HENRI II. 1547.

ſoupçonne qu'il en avoit abuſé dans cette conjoncture, & qu'il avoit été gagné ſecrettement par le Pape, qui vouloit transférer le Concile dans une Ville de ſa domination. Le Cardinal de Trente fut chargé de demander, que les Peres du Concile retournaſſent à Trente. Dès le 15 Septembre, les Evêques d'Allemagne avoient écrit au Saint Pere pour le même ſujet.

D'autres objets occupoient alors Paul III. Conſervant un ſecret reſſentiment de ce que Charles V avoit menacé de dépouiller Pierre-Louis Farneſe des Duchés de Parme & de Plaiſance, il ſongeoit à diminuer la puiſſance de l'Empereur en Italie. Pour cet effet, il fit alliance avec le Roi de France. Avec cet appui, le Saint Pere crut n'avoir plus rien à ménager. Ferdinand de Gonzague [a], Gouverneur du Milanez, ſe reſſentit le premier de la mauvaiſe humeur du Pape, qui lui ôta le Prieuré de Barlette dans le royaume de Naples. Le Duc de Parme enleva au même Ferdinand le Marqui-

[a] Troiſiéme fils de *François de Gonzague*, II du nom, Marquis de Mantoue. *Ferdinand* étoit frere de *Frédéric II de Gonzague*, en faveur de qui *Charles V* avoit érigé le Marquiſat de Mantoue en Duché.

HENRI II. 1546.

ſat de Soragne & pluſieurs autres terres, dont la Maiſon de Gonzague étoit depuis long-tems en poſſeſſion.

Gonzague ne laiſſa pas échapper l'occaſion qui ſe préſenta de ſe venger. Pluſieurs Seigneurs du Parmeſan, irrités par les mauvais traitemens de leur Souverain, étoient ſur le point d'éclater contre ce Prince que ſes crimes faiſoient univerſellement déteſter. On ne pouvoit, ſans frémir d'horreur, ſe rappeller le ſouvenir de l'action infame qu'il avoit commiſe à l'égard de Coſme Gheri, Evêque de Fano [a]. Après avoir épuiſé vainement toutes les inſinuations dont il avoit pû s'aviſer, il avoit attiré ce jeune Prélat dans un cabinet, & l'ayant fait ſaiſir par des domeſtiques, il avoit profané le caractère de l'Evêque infortuné, que la honte & la douleur n'avoient pas laiſſé ſurvivre à cet indigne affront. Le Comte Jean d'Anguiſciola entreprit de délivrer ſa patrie d'un tyran capable de ſi monſtrueux excès. Ayant fait entrer dans ſon complot Camille Pallavicini,

Conjuration contre le Duc de Parme.

[a] *M. de Thou*, trompé par *Sleidan*, donne à *Gheri* l'Evêché de Faenza. *Gheri*, au-devant de neuf de ſes lettres, inſérées dans les *Epiſtolæ clarorum virorum*, Veniſe 1556, ſe qualifie toujours *Epiſcopus Fanenſis*.

HENRI II. 1547.

Augustin Lando, Comte de Campiano, & Louis Confalonieri, il donna part de ses desseins à Ferdinand de Gonzague. Celui-ci, de concert avec les conjurés, confirma l'Empereur dans ses préventions contre le Duc, en l'accusant de favoriser le parti des François en Italie. Les Impériaux ont prétendu que Charles ne donna jamais son consentement à la mort de Farnese. Mais quelle apparence, que les conjurés eussent attenté à la vie du Duc, sans s'être assurés des sentimens de l'Empereur ?

Farnese étoit averti de tous côtés, qu'il se tramoit une conspiration contre lui. Le Pape son pere lui manda qu'il prît garde au 10 Septembre. Ce Pontife étoit fort entêté de l'Astrologie judiciaire, & il honoroit d'une amitié particuliere un fameux Astrologue, nommé Luc Gauric, à qui il avoit donné l'Evêché de Civita Castellana. On dit que le Duc, pour découvrir les complices de la conjuration, & le lieu où elle devoit éclater, eut recours aux prétendus secrets de la magie. Quelques historiens ajoutent qu'un homme [a] qui faisoit profession

[a] Notre Historien, adoptant facilement le mer-

de cet art imposteur, & qui étoit instruit du complot formé contre Farnese, mais qui sans doute avoit des raisons pour ne pas répondre clairement aux questions du Tyran, l'assura qu'il n'avoit qu'à consulter une piece de sa monnoye, & qu'elle lui fourniroit toutes les lumieres dont il avoit besoin. Cette énigme obscure fut expliquée par l'événement. Sur la monnoye de Parme, étoient gravés ces mots : P. ALOIS. FARN. PARM. ET PLAC. DUX. Le mot PLAC. désignoit *Plaisance*, où Farnese fut tué, & ce mot contenoit en même tems les premieres lettres des noms des principaux conspirateurs, *Pallavicini*, *Lando*, *Anguisciola*, & *Confalonieri*.

Suivant les arrangemens qu'ils avoient pris, Lando & Pallavicini devoient se saisir de la porte de la citadelle, & Confalonieri s'étoit chargé de se rendre maître de l'intérieur. Le Comte Auguisciola prit sur lui le soin du reste. Le jour marqué pour l'exécution, Anguisciola selon sa coutume accompagna le Duc, qui, pen-

veilleux, prétend que ce fut effectivement le Démon, qui, évoqué par la force des enchantemens apparut au *Duc de Parme*.

HENRI II. 1547.

dant la matinée, fit plusieurs tours en litiere dans la Ville ; & après l'avoir reconduit dans la citadelle, il demeura dans l'antichambre avec deux de ses gens, comme s'il eût eu dessein d'entretenir Farnese après son dîner. Lorsque le Duc fut sorti de table, & que ses Officiers se furent retirés, Lando par un coup de pistolet donna le signal dont on étoit convenu. Aussitôt le pont fut levé, & les soldats surpris furent tués sans peine avec leurs propres armes. Confalonieri secondé de sa troupe fit éprouver le même sort aux Allemans, qui servoient de gardes du corps au Duc, & qui avoient quitté leurs armes, pour s'amuser à jouer dans leur salle. En même tems, Anguisciola enfonça la porte de la chambre de Farnese, & le tua. Après cette action, les conjurés, ayant fermé les portes de la citadelle, tirerent trois coups de canon, pour presser la marche du secours que Ferdinand de Gonzague avoit promis de leur envoyer.

Au premier bruit, le peuple accourut. Les conjurés se montrerent sur le rempart : ils crierent qu'ils avoient exterminé le tyran, & ils suspendirent

à une chaîne le corps du Duc, qu'ils jetterent ensuite dans le fossé. En un instant, le tumulte se calma, & chacun retourna à ses occupations avec la même tranquillité, que s'il ne fût rien arrivé d'extraordinaire. Bientôt après, les conjurés reçurent le secours qu'ils attendoient du Milanez; & Terni, Commandant des troupes du feu Duc, se retira à Parme avec celles qui étoient dans Plaisance.

Le Saint Pere ne put, sans une extrême douleur, apprendre la mort de son fils, quoique de son aveu même il y fût préparé depuis long-tems. Afin de tirer vengeance de ce cruel attentat, il voulut engager le Roi de France à se déclarer conjointement avec lui contre l'Empereur. Mais Henri II ne jugea pas à propos d'épouser le ressentiment du Pontife. Cependant Ferdinand de Gonzague étoit allé à Plaisance. Il avoit reçu le serment des habitans au nom de Charles V, & il avoit fait ensevelir le corps du feu Duc, qui durant plusieurs jours avoit été exposé dans les rues aux insultes d'une populace effrénée. Il tenta inutilement d'engager le Comte Sforce de Santafiore, Gouverneur de Parme,

HENRI II. 1547.

à lui remettre cette Place. Les efforts de Gonzague, pour s'emparer des Châteaux importans de Roccabianca & de Fontanella, n'eurent pas plus de ſuccès.

Paul III, devenu l'objet de la haine de l'Empereur, & de la riſée des autres Princes, fit réflexion que ſi la mort le ſurprenoit dans ces conjonctures, ſa famille courroit un grand riſque. Pour prévenir ce qui pourroit arriver, il prit la réſolution de rendre Parme au Saint Siége, & de remettre à ſon petit-fils Ottavio Farneſe la Seigneurie de Camerino, avec une compenſation de trois cents mille écus d'or. Il croyoit réuſſir aiſément dans ce deſſein, puiſqu'il aſſuroit par-là l'état de ſa Maiſon, & favoriſoit les intérêts de l'Egliſe. Mais Ottavio, qui, fondé ſur ſon mariage avec la fille naturelle de l'Empereur, ne déſeſpéroit pas de faire un jour ſa paix avec lui, refuſa l'échange propoſé. En attendant quelque occaſion favorable, il ſe mit ſous la protection du Roi de France, qui l'honora du collier de l'Ordre de Saint Michel, & d'une Compagnie de cent hommes d'armes. Le Pape, de ſon côté, fit entrer une garniſon dans Par-

me, dont il donna le gouvernement à Camille des Urſins, homme d'une grande réputation. En même tems, il envoya ſur la frontiere du Parmeſan Jules des Urſins avec des troupes, & il fit fortifier Perouſe.

HENRI II. 1547.

La Hongrie jouit cette année de quelque repos, & Soliman II ſuſpendit ſes actes d'hoſtilité contre le Roi Ferdinand, pour faire une ſeconde irruption dans la Perſe [a]. Schach Tecmas, autrement dit Tham Sophi, avoit un frere nommé Ercaſes, & ſurnommé Imirzem, qu'il avoit établi Gouverneur de la Médie. Ercaſes, s'étant brouillé avec ſon frere, s'étoit réfugié à la Porte. Soliman, à la perſuaſion de ce Prince, déclara la guerre à Tecmas. Il ſe ſaiſit d'abord de la Ville &

Nouvelle irruption de Soliman II dans la Perſe.

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou*, dans une note à la page 365 du premier volume de leur traduction, reprochent avec raiſon à cet hiſtorien, d'avoir fait une faute de calcul, en plaçant ſous 1548 la ſeconde irruption de *Soliman* dans la Perſe. Ils commettent eux-mêmes une faute conſidérable, en rapportant ce fait à 1550. Mal-à-propos, ils prétendent que cette année répond à l'an 955 de l'Hegire. L'année des Mahométans n'étant que de trois cents cinquante-quatre jours, il eſt évident que 955 de leurs années ne font qu'environ 926 des nôtres. Par conſéquent, ſi l'on ajoute 926 à 621, nombre des années qui ſe ſont écoulées entre le commencement de l'Ere Chrétienne, & celui de l'Hégire, on aura 1547.

HENRI II. 1547. Mort de quelques personnages célebres. Vatable.

du Château de Wan, & il ravagea toute l'Arménie [a].

Tels furent les événemens les plus remarquables de l'année 1547, triste par la perte de deux grands Princes, & par celle de quantité de sçavans & d'hommes célebres. De ce nombre fut François Vatable. Il étoit né à Amiens, & il mourut le 16 Mars à Paris, où il avoit enseigné l'Hébreu avec un grand succès & avec l'applaudissement des Juifs mêmes, qui venoient souvent écouter ses leçons, & l'admirer. Il n'étoit pas moins habile dans le Grec que dans l'Hébreu, ainsi qu'il l'a fait voir par les traductions latines qu'il a données de plusieurs ouvrages

[a] *Tecmas* évita d'en venir à une bataille, & les Turcs s'ennuyerent de voir cette guerre durer plus long-tems qu'ils ne s'y étoient attendus. En vain *Ercases* fit ce qu'il put pour mettre dans ses intérêts les Officiers-Généraux de l'armée Ottomane : ils le rendirent suspect de trahison à *Soliman*. Le frere du Roi de Perse, se voyant abandonné, & s'étant même apperçu qu'on vouloit attenter à sa vie, se sauva dans le pays des Curdes, chez un Seigneur qui lui avoit de grandes obligations. Il fit la triste expérience, que le souvenir des bienfaits s'évanouit presque toujours avec la fortune de celui à qui l'on en est redevable. Le maître du Château qu'il avoit pris pour asyle, livra ce Prince au Roi de Perse, qui le fit enfermer dans une étroite prison. La disgrace d'*Ercases* lui arriva un an & neuf mois après que *Soliman* eut porté ses armes en Perse, d'où ce Sultan se retira en 1549 avec ses troupes.

vrages d'Ariſtote. Ses auditeurs ont eu ſoin de nous tranſmettre les remarques qu'il a faites ſur l'ancien Teſtament dans ſes explications publiques. HENRI II. 1547.

Jacques Touſan de Rheims, illuſtre Profeſſeur en Grec, mourut auſſi à Paris le même jour que Vatable, comme s'il n'avoit pû ſe ſéparer de celui qu'il avoit eu toute ſa vie pour collegue & pour émule. Touſan ou Tuſanus.

Beatus Renanus, de Schelſtat, ne leur ſurvécut pas long-tems. Il mourut le 20 Mai à Straſbourg, dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge. Sa profonde érudition s'étendit également ſur la Théologie, ſur l'Hiſtoire ancienne & ſur les belles Lettres. Il employa une partie de ſa vie à chercher les moyens de concilier les Catholiques & les Proteſtans. B. Renanus.

Sur la fin de l'année, Conrard Peutingher, à qui depuis long-tems la vieilleſſe & les infirmités avoient ravi l'uſage de la vie, termina ſa carriere à Ausbourg. Son mérite & ſa naiſſance le rendirent également recommandable. Peutingher.

Rome perdit vers le même tems Pierre Bembo, Vénitien, & Jacques Sadolet, de Modene, Evêque de Bembo & Sadolet.

HENRI II. 1547.

Carpentras, écrivains renommés [a]. Les ouvrages du premier se ressentent du libertinage de son tems, & des mœurs dépravées de Léon X son maître, au lieu que le second n'a rien écrit qui ne fût digne du rang qu'il occupoit. Malgré la différence de leur caractère & de leur conduite, il y eut une espece de conformité dans leur fortune. Le Pape Léon X, à son avénement au Souverain Pontificat, les choisit tous deux en même tems pour être ses sécrétaires. Ils furent créés ensemble Cardinaux par le Pape Paul III. Bembo, âgé de soixante-dix-sept ans, mourut d'une blessure qu'il se fit au côté, ayant été poussé rudement par son cheval contre une muraille. Sadolet étoit moins âgé de sept ans que son collegue. Jerôme Querini, qui avoit beaucoup d'attachement pour Bembo, lui fit ériger à Padoue, dans l'Eglise de Saint Antoine, un magnifique mau-

[a] On a de *Bembo* six livres de lettres à ses amis, seize livres de lettres écrites pour *Léon X*, plusieurs harangues, la vie de *Gui Ubaldo de Montefeltro*, Duc d'Urbin, & l'histoire de Venise en douze livres. Ce dernier ouvrage n'est pas estimé, & l'on ne fait cas des autres écrits de *Bembo*, que pour la pureté du style. Les ouvrages de *Sadolet* sont des harangues, des poëmes, un commentaire sur les Epitres de *Saint Paul* & sur les Pseaumes, seize livres de lettres, &c.

ſolée de marbre. Jean-Pierre Caraffe, Evêque de Sabine, prononça l'éloge funebre de Sadolet dans le Conſiſtoire [a].

HENRI II. 1547.

Fernand Cortez.

Cette même année, Fernand Cortez, de Medellin en Eſtremadoure, & d'une naiſſance illuſtre tant du côté de ſa mere, que de celui de ſon pere, finit ſes jours [b] à Caſtilleja de la Cueſta près de Seville. La conquête du Mexique fera vivre ſon nom plus long-tems que celui de pluſieurs Souverains. Il a laiſſé de grands biens à ſes héritiers, connus ſous le nom de Marquis del Valle.

Le fameux Corſaire Barberouſſe II.

Dans le mois de Mai mourut à Conſtantinople le fameux Hariaden [c], ſurnommé *Barberouſſe*. Il avoit hérité du royaume d'Alger par la mort de ſon frere Horuc, qui s'étoit rendu maître du royaume de Tremeſen après l'extinction de la famille des Rois de ce pays. L'expérience que Barberouſſe acquit dans la marine, engagea Soliman II à lui donner le commande-

[a] On a une vie de *Sadolet* par *Antoine Florebeau*. Celle de *Bembo* a été écrite en latin par *Jean de la Caſa*.

[b] Le 2 Décembre.

[c] Ou *Airadin*. Quelques-uns le nomment *Cheredin*. *Paul Jove*, dans le XXXIV Livre de ſes hiſtoires, a écrit celle de *Barberouſſe* & d'*Horuc*.

HENRI II. 1547.

ment d'une flotte. Il trouva bientôt occasion de rendre de signalés services à ce Sultan, & il s'empara du royaume de Tunis, dont il chassa Muley Hassan. Barberousse ne jouit pas long-tems de cette conquête;il fut chassé à son tour par Charles V : mais cet échec ne diminua rien de son crédit auprès de Soliman, qui le déclara Généralissime de ses armées navales. Alors s'éleverent entre les Princes Chrétiens ces cruelles guerres,pendant lesquelles, les Anglois nous attaquant d'un côté par mer, & les Impériaux avec toutes leurs forces par terre, le Roi François I accepta le secours de la Porte. Les flottes Impériale & Vénitienne furent dissipées par celle des Ottomans ; & Barberousse, qui la commandoit, fit de si horribles ravages en Italie, ainsi que dans les Isles voisines, que tous les Chrétiens eurent lieu de gémir de sa victoire. Il reconquit sur les Impériaux la forteresse de Castelnuovo dans le Golfe de Cataro. Quatre mille hommes des vieilles bandes Espagnoles périrent en cette occasion ; ce qui fut regardé comme un juste châtiment du Ciel, car ces mêmes soldats, s'étant mutinés une des années précédentes,

avoient ruiné la Calabre & la Sicile par leurs brigandages. Barberousse, lorsqu'il mourut, s'occupoit encore, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, à mettre en état la flotte Ottomane, & à faire construire de nouvelles Galeres. La vieillesse n'avoit pû le guérir de son amour effréné pour les femmes. Il fut inhumé dans sa maison de Bisistach à deux lieues de Constantinople. Azan son fils lui succéda dans ses biens & dans ses dignités. HENRI II. 1547.

Fin du second Livre.





ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE III.

HENRI II. 1548. Protestation de Charles V contre le Concile. *Interim* établi par cet Empereur.



HARLES V continuoit d'insister auprès du Pape, pour que les Evêques assemblés à Bologne retournassent à Trente. Lorsqu'il vit que sa demande ne produisoit aucun effet, il écrivit à Mendose, son Ambassadeur auprès du Saint Siége, de protester contre le Concile ; & le 18 Janvier 1548 ce Ministre s'acquitta de cette commission en plein

Consistoire. L'Empereur, en annonçant cette nouvelle aux Etats de l'Empire qu'il avoit convoqués à Ausbourg, leur représenta la nécessité d'établir quelques réglemens provisionnels au sujet de la religion. Il invita les Etats à choisir, pour travailler à cet important ouvrage, les Théologiens qu'on jugeroit les plus habiles, & les plus portés à la paix. D'abord on jetta les yeux sur quelques-uns, mais on ne put s'accorder, & l'on fut obligé de s'en rapporter à l'Empereur. Son choix tomba sur Pflug, Evêque de Naumbourg, sur Michel Sidonius [a] & sur Jean Agricola [b]. Conformément à ses desirs, ils dresserent un formulaire [c] de doctrine. Jean, frere de l'Electeur de Brandebourg, ayant refusé le premier de souscrire à ce que portoit cet écrit, eut ordre de Charles V, de se retirer de la Diete. Wolfang de Baviere, Duc de deux Ponts, aussi cons-

[a] Son nom étoit *Helding*. Il étoit suffragant de l'Archevêché de Mayence, sous le titre d'Evêque de Sidon. De-là il avoit pris le surnom de Sidonius.

[b] Né à Islebe. Il étoit Prédicateur de l'Electeur de Brandebourg.

[c] Ce fameux formulaire, qui contenoit vingt-six articles, fut nommé *Interim*, ou plutôt on nomma ainsi la Constitution Impériale, par laquelle *Charles V* lui donna force de loi.

HENRI II. 1548.

tant que Jean de Brandebourg dans ſes refus, éprouva le même traitement. L'Empereur trouva plus de docilité dans l'Electeur de Brandebourg, homme pacifique qui s'étoit fait une longue habitude d'obéir, & dans l'Electeur Palatin qui n'étoit pas encore revenu de ſa terreur. Tous les autres membres de l'Empire fléchirent ſous les volontés de Charles, excepté l'Electeur de Saxe, ſon priſonnier, & les fils de ce Prince, qui non-ſeulement refuſerent, à l'exemple de leur pere, de ſigner le formulaire, mais même permirent qu'on le réfutât.

Après avoir pourvu aux intérêts de la religion, l'Empereur inſinua à la Diete, que beaucoup de troupes Ottomanes étant en quartiers dans les Provinces de la Hongrie, Ferdinand ne pouvoit ſe diſpenſer de faire conſtruire pluſieurs forteresſes ſur la frontiere, & d'y entretenir de nombreuſes garniſons; mais qu'il étoit dans l'impuiſſance de ſatisfaire à ces deux objets, ſi l'on ne le ſecondoit. Les Etats de l'Empire avoient de la répugnance à ſe ſacrifier pour des beſoins éloignés, tandis qu'ils en avoient de préſens. Cependant ils n'oſerent contredire

Charles V, & ils promirent un subside annuel de cent mille écus d'or. On laissa aussi ce Prince maître de nommer les Juges de la Chambre Impériale. Il fut en même tems decidé que les pays possédés par la Maison d'Autriche, soit en Allemagne soit en Flandre, seroient à l'avenir sous la garde & sous la protection de l'Empire.

HENRI II. 1548.

Dans cette Diete, l'Empereur donna au Duc Maurice de Saxe l'investiture de la dignité Electorale. Cette cérémonie se fit le 24 Février. On dressa pour cet effet un vaste amphithéatre au milieu de la grande place d'Ausbourg. Le logement de l'Electeur prisonnier étoit si voisin de cette place, que ce Prince pouvoit voir de ses fenêtres tout ce qui se passoit. Il jetta un coup d'œil, lorsqu'il entendit passer la cavalcade. Ensuite, sans montrer aucun trouble, il continua la lecture qu'il avoit commencée.

Maurice de Saxe reçoit l'investiture de la Dignité Electorale.

Un procès considérable, qui duroit depuis long-tems entre les Princes de Hesse & la Maison de Nassau pour le Comté de Catzenelboghen, fut terminé dans la même Diete. Ce Comté fut adjugé au Comte de Nassau, avec la restitution de tous les fruits des années

HENRI II. 1548.

précédentes, lesquels montoient à plus de douze cents mille écus d'or.

La même Diete confirma le decret de proscription contre Albert de Brandebourg, Duc de Prusse, ci-devant Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Ce ne fut pas la disgrace la plus fâcheuse, que le Duc de Prusse essuya cette année. Il perdit Sigismond Roi de Pologne son oncle, & son plus puissant protecteur. Ce Roi étoit âgé de plus de quatre-vingts ans, & il en avoit regné quarante deux.

Les Etats de l'Empire se séparerent le 30 du mois de Juin. Avant la fin de leur assemblée, ils rendirent un decret, pour que le Concile fût continué à Trente. Ils renouvellerent l'ordre de recevoir le formulaire sans réserve & sans interprétation. Charles V récompensa magnifiquement les auteurs de ce formulaire. Michel Sidonius entre autres fut gratifié de l'Evêché de Mersbourg. L'Empereur, se voyant sur le point de partir d'Ausbourg, manda le 3 Août les Bourguemestres & les principaux habitans. En même tems il fit fermer les portes de la Ville, & poser des corps de garde dans tous les quartiers. Il signifia pour lors aux

bourgeois, qu'il avoit résolu de changer leur Conseil, & il fit lire la liste des nouveaux Magistrats. En quittant Ausbourg, il y laissa une forte garnison. HENRI II. 1548.

De cette Ville il se rendit à Ulm, où il établit de même un nouveau Conseil. Les Ministres Luthériens, qui étoient dans la Ville, s'obstinant à ne point recevoir le formulaire; il les fit conduire en prison, chargés de chaînes, & il les envoya à Kircheim, où ils furent détenus jusqu'au 6 Mars de l'année suivante. Sur la fin d'Août, l'Empereur arriva à Spire. Là, il s'embarqua sur le Rhin, pour descendre à Mayence, emmenant avec lui ses deux prisonniers, l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse. Il continua sa route par Cologne & par Maestricht, & il passa en Flandre.

Le Roi de France s'étoit déterminé, par les avis du Connétable, à se montrer en Italie, où il y avoit une grande fermentation. Quelque tems avant son départ, il avoit chargé Gaspard de Coligny, de bâtir, à la Tour d'Ordre près de Bologne, le Fort que François I avoit ordonné au Maréchal de Biez d'y construire. Malgré tous les efforts

HENRI II. 1548.

des Anglois, qui n'oublierent rien pour traverſer cette entrepriſe, l'ouvrage fut achevé. Henri II, avec toute la famille Royale & un pompeux cortége, partit enſuite de Troyes, où il s'étoit rendu le 15 Mai. Il paſſa par Langres, Dijon, Beaune, Auſſonne & Bourg en Breſſe, & il fut reçu dans tous ces lieux avec une allégreſſe univerſelle. Ayant traverſé la Savoye, il ſe rendit à Turin [a]. Les Auteurs Italiens prétendent que les Farneſes avoient réſolu de venger, à quelque prix que ce fût, la mort du Duc de Parme; qu'en conſéquence ils avoient ſuborné des aſſaſſins, pour ſe défaire de Ferdinand de Gonzague; & que le Roi, informé de ces circonſtances, s'étoit tranſporté dans le Piémont, afin de profiter de la mort de ce Général. Peut-être Henri II étoit-il attiré en Italie par le deſſein que les Italiens lui attribuoient; mais il prétexta, pour cauſe de ſon voyage, le deſir d'aſſiſter aux nôces de François de Lorraine Duc d'Aumale, & d'Anne d'Eſt, fille d'Hercule Duc de Ferrare.

Voyage de Henri II à Turin.

Dans le tems que la préſence du

[a] Le Roi, ainſi qu'on l'a dit précédemment, étoit maître du Piémont.

Henri II. 1548. Révolte en Guyenne.

Roi rendoit Turin un théatre de fêtes & de plaisirs, il se passoit en France des scénes bien différentes. On sçait que la Guyenne, fertile en toutes choses, est sur-tout renommée par son excellent sel. Sur les remontrances des partisans & des fermiers, gens toujours ingénieux pour la ruine du public, François I avoit mis un impôt sur cette denrée, & il avoit établi une foule de commis, chargés de la perception du nouveau droit. Par-là, le sel, qui étoit auparavant en Guyenne à très-vil prix, y étoit devenu très-cher. Les habitans de cette Province souffroient impatiemment cette augmentation des charges publiques. Ceux de Jonsac & de Barbezieux furent les premiers à lever l'étendard de la révolte. Quatre mille mutins marcherent à Châteauneuf, & ils tirerent de prison quelques malheureux, accusés d'avoir fraudé la gabelle. D'Ambleville, Seigneur puissant dans le pays, pensant qu'il étoit de son devoir de s'opposer aux séditieux, voulut lever des troupes : mais il fut bientôt chassé de la Province; son Château d'Ambleville fut réduit en cendres, & toutes ses autres maisons rasées. Une

HENRI II. 1548.

des principales victimes des mécontens fut Bouchoneau, Directeur Général des fermes. Après lui avoir fait endurer de longues & cruelles tortures, ils le firent mourir, & ayant lié son cadavre sur des ais, ils le jetterent dans la Charente. Puymoreau, un de leurs chefs, assembla jusqu'à seize mille hommes, entra dans Saintes, pilla les maisons du Lieutenant Général & du Procureur du Roi, & mit tous les prisonniers en liberté.

Sur ces nouvelles, le Roi ordonna au Connétable, de marcher avec des troupes, pour punir les rebelles. Cependant la révolte s'étendit jusque dans Bordeaux. Les Magistrats, pour y rétablir la tranquillité, appellerent à leur secours Tristan de Moneins, Lieutenant du Roi de Navarre. Ses représentations & ses efforts ne purent calmer les esprits échauffés. Les mécontens, animés par un nommé Guillotin, homme insolent & brouillon, investirent l'Hôtel-de-Ville, sonnerent le béfroi, se saisirent de l'Arcenal, en enleverent le canon; & Moneins fut obligé de se retirer dans le Château-Trompette. Quelque tems après, se fiant trop légérement aux assurances

données par le peuple au Parlement, il retourna à l'Hôtel-de-Ville ; mais à peine y fut-il arrivé, que les mutins se jetterent sur lui, & le percerent de mille coups. Son corps sanglant & défiguré fut exposé pendant deux jours dans la rue, pour repaître la fureur de ce peuple forcené.

Le Président de la Chassagne, instruit que les factieux vouloient qu'il se déclarât leur chef, se sauva dans le Couvent des Dominicains. Les séditieux allerent l'y chercher. Ils l'arracherent du pied des autels qu'il tenoit embrassés, & l'ayant menacé des plus affreux supplices, ils le forcerent de se mettre à leur tête.

Déja le Connétable s'étoit avancé avec ses troupes jusqu'à Toulouse. Il envoya ordre aux Bordelois de quitter les armes dans quatre jours, & il leur fit promettre qu'on auroit égard à leurs raisons. Aussi-tôt le tumulte cessa ; on ferma les portes de la Ville, jusqu'alors ouvertes à tous les bandits qui se présentoient ; on posa des corps de garde dans les rues, & les Magistrats furent rétablis dans leurs fonctions. Le Parlement employa l'autorité qu'il venoit de recouvrer, à faire un exemple,

HENRI II. 1548.

en condamnant un nommé François de la Vergne, qui le premier avoit fait sonner le tocsin, à être écartelé. A l'approche du Connétable, les habitans lui envoyerent des députés, & lui demanderent pour toute grace, qu'il ne fît point entrer dans la Ville les troupes Allemandes, accoutumées au pillage. Montmorency, homme impérieux & tout devoué à l'autorité Royale, fit réponse que les Allemans, aussi-bien que les François, étoient les troupes du Roi. Jamais on ne vit succéder à un si grand trouble un calme plus profond, & jamais les esprits, après un soulevement si général, ne se montrerent si disposés à l'obéïssance. Le Connétable, ayant fait faire une breche aux murailles, entra dans la Ville par cette breche. Les rues furent toutes bordées de soldats, & le canon braqué en plusieurs endroits. On commanda ensuite aux bourgeois, de porter leurs armes au Château-Trompette.

Charles de Nully [a], Maître des Re-

[a] *M. de Thou & Mezerai* se sont trompés en le nommant *Etienne*. Les Traducteurs de *M. de Thou* ont eu raison de rectifier cette faute. Ils auroient dû aussi substituer le nom de *Nully* à celui de *Neuilly*.

HENRI II. 1548.

Châtiment des Bordelois.

quêtes, étoit chef de la Commiſſion établie par le Roi, pour informer de la rébellion. Les Bordelois, déclarés criminels de leze-majeſté, furent dégradés de tous leurs priviléges. Leur Parlement fut caſſé. Il leur fut ordonné de raſer leur Hôtel-de-Ville, & de dépoſer les cloches des Egliſes dans les Châteaux. De plus, en réparation de l'horrible attentat commis contre Moneins, il leur fut preſcrit de l'exhumer avec leurs ongles, & de lui faire un convoi honorable, qui ſeroit ſuivi des Jurats & de ſix vingts bourgeois en deuil avec des flambeaux à la main. Plus de cent rebelles furent condamnés à mort ou aux galeres. Guillotin fut brûlé vif. On décapita Leſtonnac & du Sault ſon frere, dont l'un étoit Chevalier du Guet, l'autre Gouverneur du Château du Haz [a]. Celui qui avoit ſonné le béfroi, fut pendu au battant même de la cloche. Le Préſident de la Chaſſagne, quoiqu'il eût été mêlé malgré lui dans la révolte, & qu'il n'eût agi qu'avec de bonnes intentions, fut envoyé à la Cour pour s'y juſtifier, & on le fit long-tems languir à la ſuite du Roi.

[a] Ou du Faz, en latin *Facis Caſtellum*.

HENRI II. 1548.

Dès que Henri II fut informé que la tranquillité étoit rétablie dans la Guyenne, il se rendit de Turin à l'Abbaye d'Aisnay [a], située au confluent du Rhône & de la Saone, dans le même endroit où étoit autrefois un Autel fameux parmi les Payens [b]. Le 22 Septembre, il fit son entrée dans Lyon. Les Allemans, les Milanois, les Florentins, les Génois & les Lucquois, qui se trouvoient en grand nombre dans cette Ville, fameuse par son commerce avec toutes les nations du monde, allerent au devant de ce Monarque, ainsi que les Magistrats & les autres Officiers publics. De distance en distance, on avoit élévé plusieurs arcs de triomphe. Après le festin que la

[a] Cette Abbaye tire son nom de l'*Athenæum*, que *Caligula* avoit fait bâtir dans le lieu où elle est située. *L'Athenæum* étoit une Académie. *Caligula* y avoit établi des prix d'éloquence grecque & latine. Les Auteurs, qui composoient pour ce prix, étoient condamnés, si leurs ouvrages étoient jugés indignes de concourir, à les effacer avec la langue, s'ils n'aimoient mieux avoir le fouet, ou être plongés dans la riviere. L'Abbaye d'Aisnay a été fondée par Brunehaud, Reine de Bourgogne. En 1685, cette Abbaye fut sécularisée par *Innocent XI*. Elle est actuellement un Chapitre de Chanoines.

[b] Les Latins nommoient cet autel, *Aram Lugdunensem*. C'étoit à cet autel, que les prix d'éloquence de l'*Athenæum* se distribuoient.

Ville donna au Roi, il y eut un ſpectacle de Gladiateurs, à la mode des anciens, mais ſans effuſion de ſang. Les Florentins firent jouer enſuite une Piéce Comique dans le goût de la Comédie Grecque. Il régna dans toutes ces magnificences un ordre admirable, par les ſoins du Maréchal d'Albon de Saint-André, l'homme le plus galant de ſon tems, & qui avoit le plus de goût & d'intelligence pout les fêtes. La Reine fit le lendemain ſon entrée par eau. On avoit préparé des galeres, qui ſervirent à repréſenter ſur la Saone pluſieurs eſpeces de joûtes & de combats. Le Roi paſſa quelques jours à Lyon, & il y tint un Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel, dont les Chevaliers n'avoient pas été aſſemblés depuis long-tems. Il en partit le premier Octobre, pour venir à Moulins, qui étoit autrefois la principale Ville du Domaine de la Maiſon de Bourbon, mais qui depuis la révolte du Connétable de ce nom, avoit été réunie au domaine de la Couronne. Les nôces d'Antoine de Bourbon [a], Duc de Vendôme, & de Jeanne d'Al-

HENRI II. 1548.

[a] Pere de *Henri IV*, Roi de France.

HENRI II. 1548.

bret, héritiere de Henri Roi de Navarre, y furent célébrées le 20.

Ni les ſujets d'occupation, ni les divertiſſemens, dont nous venons de parler, n'avoient point fait perdre de vue à Henri II une affaire importante. C'étoit le mariage du Dauphin avec Marie Stuard. La Reine Douairiere d'Ecoſſe, mere de cette Princeſſe, étoit convenue ſecrettement avec le Roi, de la faire paſſer en France. Il ne s'agiſſoit point de la célébration des nôces, la jeune Reine n'ayant encore que ſix ans. Mais on avoit jugé avec raiſon, que, pour aſſurer plus certainement ſa main au Dauphin, il étoit eſſentiel de la faire ſortir d'Ecoſſe. Henri II avoit fait conſéquemment équiper une flotte, ſur laquelle s'étoient embarqués ſix mille hommes, commandés par André de Montalembert Deſſé. Peu de jours après l'arrivée de ces troupes en Ecoſſe, la Reine Douairiere & le Viceroi déclarerent la réſolution, qu'ils avoient priſe d'envoyer en France la jeune Reine; & la flotte Françoiſe étant allée mouiller à Dunbritton, ils remirent cette Princeſſe à Philippe de Maillé Brezé,

Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe, eſt conduite en France.

Ambaſſadeur du Roi. Les Anglois, avertis de ce qui ſe paſſoit, ſe propoſerent d'enlever Marie Stuard dans le paſſage. Le Commandeur de Villegagnon [a], qui commandoit notre flotte, trompa leur vigilance. Au lieu de ſuivre la route ordinaire, il prit par le Nord de l'Ecoſſe ; & tandis que les Anglois l'attendoient à la hauteur de Calais, il aborda en Bretagne, d'où la jeune Reine fut conduite à la Cour. HENRI II. 1548.

Le paſſage de cette Princeſſe en France acheva de fermer toute voie de conciliation entre les Ecoſſois & les Anglois. Ces derniers, étant maîtres d'Hadington, pouvoient incommoder conſidérablement Edimbourg. Les Ecoſſois ſongerent à reprendre une Place, pour eux d'une ſi grande importance. Ils ſe déterminerent d'autant plus volontiers à en tenter le ſiége, qu'ils pouvoient compter [b] ſur le ſecours de Deſſé, qui étoit reſté en Ecoſſe avec les troupes Françoiſes qu'il commandoit. Ce Général ayant

[a] *Nicolas-Durand de Villegagnon*, Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.

[b] Il a été dit dans le Livre précédent, que le Roi de France ne regardoit point, comme une infraction aux traités avec les Anglois, les ſecours donnés à l'Ecoſſe.

HENRI II. 1548.

joint ses forces à celles du Viceroi, on investit Hadington, & l'on fit contre la Ville un feu très-vif; mais les batteries ne produisirent que peu d'effet, parce que, les fortifications étant d'argile & revêtues de gazon, les boulets s'y amortissoient. La crainte de voir le siége traîner en longueur, augmentée par le bonheur que les Anglois eurent de faire entrer un renfort de troupes dans la Place, découragea les Ecossois. Une partie déserta, & les ennemis voulurent profiter de l'affoiblissement des assiégeans, pour forcer le camp. Le Viceroi, instruit de leur projet par ses espions, en informa promptement la Reine Douairiere, qui étoit pour lors à Edimbourg. Aussi-tôt cette Princesse fit monter à cheval toute la noblesse. En même tems Dessé sortit du camp, & se posta de façon qu'il pût prendre les Anglois en flanc, lorsqu'ils arriveroient. Ils parurent avec le jour auprès d'Hadington. Dessé fondit sur eux, & les mit totalement en déroute; il poursuivit les fuyards, tua huit cents hommes, & fit deux mille prisonniers.

Avantages remportés sur les Anglois par les Ecossois, & par les troupes auxiliaires qui leur avoient été envoyées de France.

Cet échec ne diminua que pour peu de tems les forces des Anglois. Bien-

tôt leur armée, par les nouvelles troupes qu'ils envoyerent en Ecosse, se trouva composée de dix-huit mille hommes d'infanterie, & de sept mille chevaux. Comme il auroit été téméraire de continuer le siége d'Hadington dans cette circonstance, Hamilton & Dessé prirent le parti de le lever. Quoique vivement harcelés par les ennemis, ils firent leur retraite sans aucune perte.

Le Lord Gray, Général de l'armée Angloise, fier d'avoir délivré la Ville d'Hadington, détacha un Corps de troupes, avec ordre de surprendre celle de Montross, qui est située sur le bord de la mer, & que le Vicomte de Dunes avoit fortifiée depuis peu d'un Château. Déjà les Anglois s'approchoient de la Ville, & peut-être ils s'en seroient rendus maîtres à la faveur des ténebres, s'ils ne se fussent trahis eux-mêmes, en allumant des fanaux dans leurs vaisseaux. Cette imprudence fut un avis salutaire pour le Vicomte de Dunes. Après avoir posté un grand nombre de paysans armés derriere une colline, il se présenta aux ennemis avec une troupe peu nombreuse. Il engagea une légere escar-

HENRI II. 1548.

mouche, & peu à peu ſe retira vers l'endroit où les payſans étoient cachés. Les Anglois donnerent dans le piége. Voulant pourſuivre le Vicomte de Dunes, ils ſe virent tout d'un coup enveloppés d'une foule d'ennemis, dont l'attaque imprévûe leur cauſa une telle épouvante, qu'ils s'enfuirent en confuſion vers leur flotte. Pour comble de malheur, ceux qui étoient reſtés ſur les vaiſſeaux, ayant eux-mêmes été ſaiſis d'une terreur panique, prirent le large avec tant de précipitation, qu'à peine la troiſieme partie de ceux qui étoient deſcendus à terre, pût ſe ſauver.

Cependant les François & les Ecoſſois, qui juſqu'alors avoient été dans une parfaite intelligence, ſe brouillerent. La querelle vint de ce que, les premiers ayant voulu entrer dans Edimbourg, le Gouverneur refuſa de les y recevoir. Ils y entrerent de force, & ils maſſacrerent le Gouverneur.

Pour effacer par quelque exploit le ſouvenir d'une action ſi odieuſe, Deſſé réſolut de former le ſiége de Brochty-Crag, mais il fut obligé de ſuſpendre l'exécution de ce projet, pour ſe rendre

dre dans la province de Twedale, où les Anglois faisoient d'horribles ravages. A son arrivée, il chassa de Jedburg les ennemis, & il prit d'assaut le Fort de Fernihurst. L'armée commençant à manquer de subsistances, il la conduisit dans le Northumberland, Province d'Angleterre. Il s'y empara des châteaux de Cornwal & d'Etall, où il y avoit beaucoup de richesses & de provisions, qu'il abandonna au pillage. Sur la nouvelle que les ennemis rassembloient leurs forces, pour lui livrer bataille, il retourna en Ecosse. Les Anglois n'oserent le poursuivre. Ils se contenterent d'envoyer leur flotte dans le Golfe de Forth, pour attaquer l'Isle des Magots, ainsi appellée du nom de certains oiseaux qui ressemblent à des canards sauvages, & qui sont dans cette Isle en grande quantité. Si l'on en croit diverses relations, la garnison du château de Bas, construit dans cette Isle sur un rocher escarpé de tous côtés, ne se nourrit que du poisson qui y est apporté à toute heure par ces oiseaux. Après avoir inutilement tenté de s'établir dans l'Isle des Magots, les ennemis firent voile

HENRI II. 1548.

vers celle d'Inche-Keith. Ils y éleverent un Fort, où ils mirent une garnison de huit cents hommes. La Reine Douairiere désirant qu'on recouvrât cette Isle, Dessé y fit sa descente en présence de cette Princesse ; & les Anglois, qui étoient dans le Fort, furent tous tués ou faits prisonniers.

Cette expédition fut la derniere de Dessé en Ecosse. Il remit le commandement des troupes françoises à Paul de Thermes, que le Roi de France avoit envoyé pour le remplacer. Buchanan dit que Dessé fut rappellé à la priere de la Reine Douairiere d'Ecosse, qui prétendoit qu'il avoit plus nui aux Ecossois qu'aux Anglois, surtout depuis le tumulte d'Edimbourg, & qu'il faisoit des dépenses exorbitantes pour des entreprises fort légeres & fort inutiles, dans lesquelles il avoit plus en vûe sa propre réputation que le bien de l'Etat. L'arrivée de Thermes en Ecosse avoit été précédée par celle de Jean de Montluc, Evêque de Valence, déjà célebre par les diverses commissions dont il avoit été chargé. Henri II avoit proposé ce Prélat à la Reine Douairiere, pour être son premier Ministre, & pour

remplir la charge de Chancelier du Royaume. Mais Montluc ne put obtenir cette derniere dignité, soit à cause de la jalousie des Ecossois, qui regarderent, comme un affront pour leur nation, l'honneur qu'on vouloit faire à un étranger, soit à cause de l'humeur défiante de la Reine, à qui l'on avoit peint l'Evêque de Valence comme un esprit turbulent, qui cherchoit à se rendre nécessaire par le trouble & l'embarras des affaires.

La Ville de Constance, pour faire sa paix avec Charles V, lui avoit envoyé des députés, avant qu'il partît d'Ausbourg. Les conditions qu'on avoit proposées à ces députés, étoient si dures, que le Conseil de la Ville n'avoit pas jugé à propos de les accepter. Les habitans, intimidés par les menaces de l'Empereur, se déterminerent enfin à se soumettre, & le 15 Octobre ils prêterent serment d'obéïssance au Roi Ferdinand & à ses successeurs.

Dans ce même mois, Auguste, frere de Maurice, Electeur de Saxe, épousa une fille de Christierne III, Roi de Danemarck. Il fut stipulé dans le contrat de mariage, que l'appana-

HENRI II. 1548.

ge du Duc Auguste ne seroit formé d'aucune des terres confisquées sur l'ancien Electeur Jean Frédéric. Par cette clause, le Roi de Danemarck sembla vouloir faire entendre qu'il ne pensoit pas que ces terres fussent possédées légitimement par l'Electeur Maurice.

Maximilien, fils de Ferdinand, épouse la fille aînée de Charles V.

Un autre mariage, qui fut célébré vers le même tems, attira davantage l'attention de l'Europe. Ce fut celui de Marie, fille aînée de l'Empereur, avec Maximilien, fils du Roi Ferdinand. Leurs nôces se firent à Valladolid avec la plus grande magnificence. Conformément aux intentions de Charles V, le Prince Philippe son fils se démit de la régence du royaume d'Espagne en faveur de Maximilien, & étant parti de Valladolid aussi-tôt après les nôces de Marie, il se rendit à Barcelone. Il y trouva André Doria & le fils de Jannetin, qui l'y attendoient avec quarante Galeres. La navigation fut heureuse, & Philippe arriva le 25 Novembre à Genes, où Doria lui donna plusieurs fêtes. De Genes, Philippe alla à Pavie & à Milan. On renchérit encore dans cette derniere Ville sur les honneurs qu'il

avoit reçus à Genes. Cosme, Duc de Florence, lui envoya François son fils, pour le complimenter. Philippe reçut aussi des complimens de la part du Duc de Savoye, & de la République de Venise. Le Duc de Ferrare & les Siennois lui rendirent les mêmes devoirs. Avant de partir de Milan, le fils de l'Empereur assista aux nôces de Fabricio Colonne, & de la fille de Ferdinand de Gonzague. Il traversa la Baviere, le Palatinat, la Lorraine, le Luxembourg; & retardé par les plaisirs qu'on lui présenta dans tous les lieux où il passa, il ne put se rendre en Flandre auprès de l'Empereur, que plus de quatre mois après avoir quitté l'Espagne.

Mort du Comte de Buren.

A la fin de cette année, mourut à Bruxelles Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, homme également grand dans la paix & dans la guerre, & que Charles V ne pouvoit trop estimer. Il fut enlevé par une esquinancie peu de tems après son retour d'Angleterre, où l'Empereur l'avoit envoyé pendant les troubles de Guyenne, afin d'engager Edouard à profiter de la conjoncture pour attaquer la France. On dit qu'André Vesal, un des plus

HENRI II. 1548. habiles Médecins de son siécle, ayant assuré que le Comte de Buren n'avoit plus qu'un petit nombre d'heures à vivre, ce Comte fit préparer un festin; qu'il se mit à table avec ses amis, à qui il fit divers présens, & qu'ensuite leur ayant dit le dernier adieu, il se remit au lit où il expira dans le moment que Vesal avoit prédit.

1549. Naissance du Duc d'Orléans.

Le mois de Février de l'année 1549 fournit aux François une occasion de réjouissances. Il naquit au Roi un second fils, qui fut nommé Duc d'Orléans [a]. Ce jeune Prince fut baptisé le 18 Mai dans le château de Saint Germain, où il étoit venu au monde, & il fut tenu sur les fonts au nom du Roi de Portugal par le Prince Constantin de Bragance, au nom du Duc de Ferrare par le Duc d'Aumale, & au nom de la Reine d'Ecosse, par l'épouse de ce Prince Lorrain.

Malgré la bonté de Henri II, les violences qui avoient terni le commencement de son regne, & qui sembloient s'être un peu modérées, recommencerent cette année. Le Maréchal de Biez fut exposé des premiers

[a] Ce Prince mourut dans la troisieme année de son âge.

à cette nouvelle tempête. Il avoit déjà ſouffert une longue priſon, ayant été accuſé d'avoir malverſé dans le gouvernement du Boulonois. Comme il ne put ſe bien juſtifier, les Juges le dégraderent de la qualité de Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & le condamnerent à une priſon perpétuelle. Le Roi lui accorda ſon élargiſſement, mais il mourut bientôt après de chagrin dans ſa maiſon au fauxbourg de Saint Victor. Ce Seigneur auroit été moins malheureux, s'il avoit eu autant de prudence que de valeur. Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins, ſon gendre, eut au mois de Juin la tête tranchée [a], pour avoir rendu la Ville de Boulogne aux Anglois malgré les habitans & contre l'avis des Officiers de la garniſon.

Paris fut dédommagé de cette ſcene tragique par pluſieurs ſpectacles

[a] Le fils de *Vervins*, en conſidération des grands ſervices que ſon illuſtre Maiſon avoit rendus à l'Etat, obtint dans la ſuite du Roi *Henri III*, que l'arrêt rendu contre ſon pere & contre ſon ayeul ſeroit biffé. Les lettres de reſciſion furent entérinées le 1r. Octobre 1575 par le Parlement. Pour réhabiliter entiérement la mémoire de *Biez* & de *Vervins*, on leur fit de magnifiques obſeques, auxquelles *Henri III* ordonna qu'un Héraut d'armes aſſiſtât.

HENRI II. 1549. Entrée de Henri II dans Paris.

éclatans. Le 16 du même mois de Juin, le Roi fit ſon entrée dans cette Capitale avec une pompe tout enſemble royale & militaire. La Reine, qui avoit été couronnée le 10 à Saint Denis, fit auſſi ſon entrée deux jours après le Roi, & dans cette cérémonie tout le luxe, que les femmes ont coutume d'étaler dans les fêtes publiques, fut déployé. Le tournois, que Henri II avoit indiqué pour cette année, commença le 23. Les principaux tenans furent le Duc d'Aumale; le Maréchal Robert de la Marck, Prince de Sedan; le Maréchal de Saint André; Claude de Boiſy, grand Ecuyer de France; Gaſpard de Saulx-Tavanes, & Philippe de Marſilly, Seigneur de Sipierre. Le Roi combattit le premier à pied & à cheval, & il fit briller ſon adreſſe à manier les armes. Enſuite, Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, parut dans la lice. Les autres Princes & pluſieurs Seigneurs s'y préſenterent chacun à leur tour. Ces jeux durerent quinze jours avec beaucoup d'applaudiſſement. Il y eut le 3 Juillet une attaque ſimulée d'un château qu'on avoit conſtruit dans l'Iſle Louviers. Le Roi & la Reine aſſiſterent

dans un bâteau placé vis-à-vis des Céleſtins à cette attaque, qui fut exécutée par trente-deux Galeres. HENRI II. 1549.

Des diviſions inteſtines déchiroient l'Angleterre. Le peuple ſe plaignoit de ce que les Seigneurs, détournant à leur uſage particulier ce qui étoit à l'uſage du public, avoient uſurpé pluſieurs communes pour en faire des lieux de plaiſance. Une partie de la nation étoit mécontente du changement de religion. D'ailleurs le Duc de Sommerſet, Régent du Royaume, s'étoit rendu extrêmement odieux. Il avoit ſur-tout excité l'indignation par la mort de l'Amiral ſon frere, qu'il avoit fait décapiter le 25 Mars de cette année, ſous prétexte que ce Seigneur penſoit à s'emparer du trône. On prétendoit que le Régent avoit immolé ſon frere, pour ſatisfaire la haine de la Ducheſſe de Sommerſet, qui ne pouvoit ſouffrir Catherine Parr, veuve du feu Roi, & femme de l'Amiral. Le Roi de France jugea que les troubles dont l'Angleterre étoit agitée, étoient une occaſion favorable pour reprendre Boulogne. Avant d'entreprendre cette expédition, il ordonna à Léon Strozzy de ſe mettre en

HENRI II. 1549.

mer avec douze Galeres. Cette flotte partit du Havre-de-Grace le 11 Juillet, & le premier Août elle rencontra celle des ennemis qu'elle attaqua. Plusieurs de leurs bâtimens furent coulés à fond ; les autres se sauverent dans l'Isle de Garnesey. Comme les Anglois avoient élevé divers Forts aux environs de Boulogne, il étoit impossible, si l'on ne se rendoit maître de quelques-uns, de tenter les approches de cette Place. Nos ttoupes assiégerent d'abord celui de Selacque. Il fut pris le 25 Août. Celui d'Ambleteuil, défendu par six Compagnies, fit une assez longue résistance, mais enfin il se rendit. Le bâtard de la Mirandole étoit dans ce Fort avec quelques autres transfuges Italiens. Quoiqu'il ne fût pas compris dans la capitulation, le Roi lui pardonna. La prise d'Ambleteuil fut importante par la grande quantité d'armes & de munitions qu'on y trouva : c'étoit l'entrepôt de tout ce que les Anglois faisoient transporter en France. La garnison de Blaconet, épouvantée de ce succès, envoya des députés au Roi, pour capituler. Elle laissa dans le Fort vingt-cinq pieces de canon, & un ma-

Plusieurs Forts sont enlevés aux Anglois dans les environs de Boulogne.

gaſin conſidérable de poudre. La frayeur ſe communiquant des uns aux autres, la garniſon du Mont Lambert n'eût pas plutôt appris la retraite de celle de Blaconet, qu'elle prit la fuite. L'hiver approchant, & les Officiers les plus expérimentés ayant décidé qu'on ne pouvoit, ſans un long ſiége, emporter la Ville de Boulogne; Henri II, content de ſes premiers exploits, fit ſéparer l'armée, laiſſant de nombreuſes garniſons dans tous les Forts dont il venoit de s'emparer.

HENRI II. 1549.

Ce Prince crut ne devoir rien négliger de ce qui pouvoit contribuer aux progrès de ſes armes, & ne voyant rien qui lui fût plus utile que l'alliance des Suiſſes, il les fit ſolliciter de renouveller leurs anciens traités avec la couronne. Onze Cantons y conſentirent, ainſi que les Ligues Griſes, les peuples du Vallais, & la Ville de Mulhauſen. Il fut ſtipulé qu'ils obſerveroient durant toute la vie du Roi, & pendant cinq ans après ſa mort, le traité d'alliance fait avec François I; qu'ils aideroient Henri II, tant à défendre les domaines qu'il poſſédoit, qu'à recouvrer en Italie ceux que ſon pere avoit poſſédés; que pour cet ef-

Alliance avec les Suiſſes.

HENRI II. 1549.

fet, ils lui fourniroient ſeize mille hommes d'infanterie, & ſix mille de cavalerie. Henri II de ſon côté promit de leur payer tous les mois ſix mille marcs d'argent, & tous les trimeſtres, vingt-cinq mille écus d'or. Il s'engagea auſſi à leur fournir des ſecours contre les Puiſſances avec leſquelles ils pourroient entrer en guerre. Ce traité fut conclu à Soleurre, & ſigné pour le Roi par Guillaume du Pleſſis-Liancour, maître d'Hotel ordinaire de ce Prince, & par Jacques Menager de Caigné, Maître des Requêtes. Le Roi le ratifia le 6 Octobre. Les Cantons de Berne & de Zurich refuſerent abſolument d'y être compris, touchés peut-être des anciennes remontrances de Zuingle, qui avoit fort déclamé contre l'uſage de mettre ſon ſang à prix pour le ſervice d'une Puiſſance étrangere [a].

Henri II, qui étoit pour lors à Amiens, y reçut des députés du Poitou, du pays d'Aunis, du Limoſin, du Périgord & de la Saintonge. Il accorda à ces provinces une diminution

[a] Un Officier Suiſſe a fait imprimer en Hollande un écrit, dont l'objet eſt de détourner ſes compatriotes de ſe louer ainſi à des Princes étrangers, pour faire la guerre.

fur les droits de gabelle, & elles donnerent en compenfation deux cents mille écus d'or pour les frais de la guerre. On publia cette année un Edit, par lequel il étoit enjoint aux Juges Royaux, d'informer féverement contre les novateurs, mais d'en renvoyer le jugement aux Evêques. Selon les apparences, le Confeil du Roi en ufoit ainfi, afin de fouftraire les Proteftans aux fupplices, auxquels les tribunaux féculiers les condamnoient. Les Evêques ne pouvant prononcer la peine de mort, les accufés couroient tout au plus le rifque d'une prifon perpétuelle. Il parut un autre Edit, pour doubler la paye des foldats. On leur défendit en même tems, fur peine de la vie, de rien prendre fans payer. Ce reglement étoit devenu d'autant plus néceffaire, que les troupes, foit en campagne, foit dans les quartiers, ne fubfiftoient qu'aux dépens du pays où elles fe trouvoient. De-là provenoit une infinité de dommages dans les Villes & dans les Villages; & le peuple avoit à effuyer, d'une foldatefque infolente, les mêmes vexations qu'auroient pû lui faire fouffrir des troupes ennemies.

HENRI II. 1549. Mort de Marguerite, Reine de Navarre.

Marguerite, sœur de François I, & femme de Henri d'Albret, Roi de Navarre, mourut le 21 Décembre à Audos en Bigorre. Cette Princesse joignit à un naturel des plus heureux un génie des plus élevés. Les gens de Lettres la nommerent la dixieme Muse & la quatrieme Grace.

Dans cette même année 1549, le Pape, malgré son ressentiment contre l'Empereur, se crut obligé d'envoyer à ce Prince les Evêques de Vérone, de Fano & de Ferento, en qualité de Légats. Il leur étoit ordonné de recevoir dans le sein de l'Eglise ceux qui désiroient d'y rentrer. Cette faveur du Saint Siége s'étendoit indistinctement sur tout le monde, à condition que les pénitens se confessassent à un Prêtre orthodoxe. Le Souverain Pontife les dispensoit de l'abjuration & de la satisfaction en public, prescrites par les Canons. Il autorisoit ses Légats à permettre la Communion sous les deux especes, & il exigeoit seulement que les personnes qui la recevroient ainsi, communiassent toujours en particulier, afin de ne point troubler l'uniformité extérieure, observée par les Fideles.

Henri II. 1549.

En penſant aux intérêts de la religion, le Saint Pere n'oublioit point ceux de ſa famille. Ayant inutilement demandé la reſtitution de Plaiſance pour Ottavio Farneſe, il fit offrir à Charles V de lui remettre Parme, ſi ce Prince vouloit aliéner du royaume de Naples en faveur d'Ottavio quelque Principauté conſidérable. Ottavio, informé de ce qui ſe paſſoit, réſolut de ſe rendre maître de cette Ville, ou par force, ou par ſurpriſe. Camille des Urſins, qui y commandoit, prit de ſi ſages précautions, qu'il fut impoſſible à ce Prince de rien entreprendre. Celui-ci, au déſeſpoir de voir ſes projets échouer, crut devoir écouter quelques propoſitions qui lui étoient faites par la Cour Impériale, & il chargea Hippolyte Pallavicini, de traiter en ſon nom avec Ferdinand de Gonzague. Sur la ſimple promeſſe que ce Gouverneur du Milanez lui fit de le ſervir, il écrivit au Cardinal Alexandre Farneſe, ſon frere, que ſi le Pape ne ſe hâtoit de lui reſtituer Parme, il employeroit la puiſſance de l'Empereur, pour ſe faire rendre juſtice.

A la lecture de cette lettre, l'in-

HENRI II. 1549. Mort du Pape Paul III.

dignation & la douleur émurent tellement Paul III, qu'il s'évanouit. On le mit au lit, où il demeura quatre heures ſans pouvoir parler. Etant revenu de cette eſpece de léthargie, il fut ſaiſi d'une fiévre violente dont il mourut le 10 Novembre, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir été aſſis ſur la chaire de Saint Pierre quinze ans, & dix-neuf jours. Il ſe plaignit, en mourant, de l'ingratitude de ſa famille, & il répéta ſouvent ce verſet du dix-huitieme Pſeaume : *Si les miens n'euſſent pas dominé, je ſerois ſans tache.* La veille de ſa mort, il abolit pluſieurs impôts. Cette grace étoit trop tardive, pour qu'il pût compter ſur beaucoup de reconnoiſſance.

A peine eut-il rendu le dernier ſoupir, qu'on publia pluſieurs libelles contre ſa mémoire. Entre autres choſes, on lui reprochoit dans ces écrits, d'avoir employé, à enrichir ſes enfans & ceux de ſa ſœur, tous les revenus du Saint Siége, & de lui avoir enlevé Parme & Plaiſance; d'avoir vendu au Duc de Ferrare les Villes de Modene & de Reggio, qui apparte-noient à l'Empire; d'avoir entretenu

des intelligences ſecretes avec les Turcs ; d'avoir ajouté foi à l'aſtrologie judiciaire, & de n'avoir jamais rien entrepris ſans conſulter les perſonnes adonnées à cette vaine ſcience. On lui imputoit auſſi tous les crimes de ſon fils, parce qu'il les avoit toujours tolérés, & que lorſqu'on l'en avertiſſoit, il ſe contentoit de dire, qu'il ne lui avoit pas appris à vivre de cette maniere.

Les Cardinaux, après les neuf jours de prieres ordinaires, entrerent dans le Conclave. Chriſtophe Madruce, Jean Salviati, Hercule de Gonzague, Innocent Cibo, Jean-Marie del Monte, Othon Truſches, Jerôme Doria, Jules de la Rovere, s'y rendirent les premiers, & ils aſſiſterent aux funérailles du Pape. Six jours après les obſeques, arriva le Cardinal Pacheco. Il fut ſuivi le 12 Décembre des Cardinaux du Bellay, de Vendôme, de Châtillon & de Guiſe. Les Cardinaux de Bologne, d'Amboiſe & de Lorraine, arriverent à Rome vers la fin du même mois, & le Cardinal de Bourbon, retenu par une indiſpoſition, ne put s'y rendre que le dernier.

Trois factions, dont l'une étoit celle

HENRI II. 1549.

des François, l'autre celle des Impériaux, & la troisieme celle des Farneses, partageoient le Sacré Collége. D'abord le plus grand nombre des Cardinaux parut disposé à élire le Cardinal Polus, qui étoit du sang royal d'Angleterre [a], & qui joignoit à l'éclat de la naissance des mœurs très-pures & beaucoup de sçavoir [b]. Un jour qu'après être allé au scrutin, on comptoit les suffrages, on vit qu'il ne lui en manquoit que deux pour être élu. Sans montrer aucune joye, il représenta doucement à ses collégues, qu'il ne falloit point dans une affaire de cette importance se déterminer légérement & par des vûes hu-

[a] Il étoit fils de *Richard*, cousin germain de *Henri VII*, Roi d'Angleterre, & de *Marguerite*, fille de *George*, Duc de Clarence, frere du Roi *Edouard IV*. Lorsque *Henri VIII* se sépara de l'Eglise, *Polus* ne put se résoudre à flatter la passion de ce Prince, & il fut contraint de sortir d'Angleterre. Il se retira à Rome. Peu après, il adressa à *Henri VIII* un traité de l'union de l'Eglise. Il irrita tellement par ce zele le Roi d'Angleterre, que ce Prince promit cinquante mille écus, à qui lui apporteroit la tête du Prélat. *Paul III*, qui avoit créé *Polus* Cardinal en 1536, lui donna des gardes pour mettre sa vie en sûreté. Lorsque *Marie* succéda à son frere *Edouard VI* en 1553, *Polus* fut envoyé Légat en Angleterre. *Marie* lui donna l'Archevêché de Cantorbery, & la charge de Président du Conseil Royal. Il mourut le 25 Novembre 1558.

[b] L'esprit & le sçavoir de *Polus* ont été célébrés même par les Auteurs Protestans.

maines. Louis Priuli, Noble Vénitien, qui étoit ſon Conclaviſte, & qu'il aimoit tendrement, parce que Priuli étoit vertueux comme lui, l'ayant éveillé une nuit, pour l'avertir que la plûpart des Cardinaux étoient aſſemblés à la porte de ſa chambre, & qu'ils venoient ſans doute l'adorer; il ſortit, & leur dit qu'il ne convenoit pas de traiter cette affaire pendant les ténebres. Ses envieux craignirent qu'une modeſtie, dont il y avoit ſi peu d'exemples, ne réunît en ſa faveur tous les ſuffrages. Ils répandirent fauſſement, qu'il avoit des ſentimens peu orthodoxes, & que pendant qu'il avoit été Légat à Viterbe, il avoit témoigné trop d'indulgence à l'égard des perſonnes ſuſpectes d'héréſie. Le vieux Cardinal Caraffe, homme pieux & ſçavant, mais d'humeur chagrine, fit valoir ce reproche, & empêcha l'élection de Polus.

HENRI II. 1549.

On eſtimoit le Cardinal de Tolede pour ſa ſageſſe & pour ſa vertu, & il étoit favoriſé de l'Empereur & du Duc de Florence. Le Cardinal Alexandre Farneſe portoit Marcel Cervino, mais l'Empereur lui étoit contraire. Les François propoſoient deux

HENRI II. 1549.

Florentins, Salviati [a], & Ridolfi [b]. Celui-ci avoit pour lui la protection de la Reine de France, mais il étoit effacé par le mérite personnel & l'habileté de Salviati, qui avoit manié plusieurs affaires avec succès sous les pontificats de Léon X & de Clément VII. Quoique Salviati passât pour être attaché aux intérêts de la France, il avoit néanmoins gagné tellement l'amitié de Ferdinand de Gonzague, & de Mendose, qu'ils faisoient leurs efforts pour lui acquérir les voix de la faction Impériale. On assure qu'il avoit promis à Gonzague, de lui donner de grandes terres dans la Lombardie, & à Mendose, de le faire Souverain de Sienne.

1550. Election du Pape Jules III.

Au grand étonnement de tout le monde, le Cardinal del Monte [c], qui

[a] *Jean Salviati*, Archevêque de Trani, fils de *Jacques Salviati*, & de *Lucrece de Médicis*, sœur du Pape *Léon X*.

[b] *Nicolas Ridolfi* étoit aussi neveu du même Pape, étant fils de *Contessine de Médicis*.

[c] *Jean-Marie del Monte*, Cardinal du titre de Saint Vital, & Evêque de Palestrine. Il étoit Romain, & fils d'un nommé *Vincent*, natif de Monte di Sansovino, d'où le Cardinal, oncle de Jean-Marie, avoit pris le nom del Monte. *Jean-Marie* avoit été créé Cardinal en 1536 par *Paul III*. Ce Pape lui avoit donné successivement les Légations de la Lombardie & de la Romagne, & l'avoit nommé Président du Concile qui se tenoit à Bologne.

étoit de la faction des Farneſes, & qui, malgré la baſſeſſe de ſa naiſſance, avoit eu un oncle Cardinal, fut élu le 8 Février 1550, environ trois mois après la vacance du Siége. Les François concoururent volontiers à ſon élection, parce qu'ils l'avoient vû toujours oppoſé aux deſſeins de Charles V, & ſur-tout à celui de rappeller à Trente les Peres du Concile. Ils croyoient d'ailleurs que le refus, qui lui avoit été fait de l'Evêché de Pavie, l'avoit pour toujours indiſpoſé contre l'Empereur. Le Cardinal del Monte n'avoit jamais eu de mœurs, & il avoit peu d'égard aux bienſéances. C'eſt un uſage, que le nouveau Pape donne d'abord ſon chapeau de Cardinal. Il donna le ſien avec ſon nom & ſes Armes à un jeune homme nommé *Innocent*, qui étoit ſon domeſtique, & qui, ayant eu dans ſa maiſon le ſoin d'un ſinge, fut appellé par dériſion le Cardinal *Simia*. Les Cardinaux s'étant plaints de ce qu'il avoit mis dans leur College un homme ſi vil : *Vous m'avez bien fait Pape*, leur répondit-il : *Quel mérite avez-vous trouvé en moi, pour m'élever à*

HENRI II. 1550.

HENRI II. 1550.

cette ſuprême dignité ? Jules III (c'eſt le nom qu'il prit), marqua ſa reconnoiſſance aux Farneſes, en rendant Parme à Ottavio, & en le confirmant dans la poſſeſſion du titre de grand Gonfalonier de l'Egliſe.

L'élection du nouveau Pape ne fut pas le ſeul événement remarquable, que fournit le commencement de l'année 1550. Les pertes faites par les Anglois, & l'épuiſement total de leurs finances, les mettoit hors d'état de continuer la guerre. D'ailleurs les Régens d'Angleterre avoient conçu de l'ombrage du Comte de Warwick [a], qui ſemoit tous les jours de nouvelles brouilleries dans le royaume. Warwick lui-même, juſques-là fort oppoſé à la paix, n'y mettoit plus d'obſtacles. Quelque tems auparavant, il avoit formé contre le Duc de Somerſet pluſieurs accuſations, en conſéquence deſquelles ce Duc avoit été arrêté. Ces accuſations s'étant trouvées fauſſes, Warwick appréhendoit que la perte de ſon honneur ne fût ſuivie de celle de ſon autorité. Comme il

[a] *Jean Dudley*, depuis Duc de Northumberland.

HENRI II. 1550.

étoit adroit & politique, il se hâta de se réconcilier [a] avec le Duc, & même ils se lierent ensemble contre leurs communs adversaires. De l'avis de l'un & de l'autre, la paix entre la France & l'Angleterre fut proposée. Ils se servirent, pour cette négociation, de Guidotti, gentilhomme de Florence, qui étoit pour lors en Angleterre, & qui, sous prétexte de quelques affaires, fit en France plusieurs voyages. Henri II nomma pour ses Plénipotentiaires, François de Montmorency de la Rochepot, Lieutenant du Duc de Vendôme dans la Picardie [b]; Gaspard de Coligny de Châtillon, Colonel-Général de l'infanterie; André Guillard, sieur du Mortier, Conseiller d'Etat; & Guillaume Bochetel, Sécretaire d'Etat. Les Plénipotentiaires d'Edouard furent le Comte de Bedfort, Guillaume Paget, & Guillaume Peter. On convint que les Anglois rendroient Boulogne, avec tous les Forts qu'ils avoient fait construire dans le Bou-

Boulogne rendue à la France par les Anglois.

[a] La suite fit voir que leur réconciliation n'étoit pas sincere.

[b] Les Traducteurs de *M. de Thou* donnent à *la Rochepot* le gouvernement de cette Province. Ils oublient que c'étoit *Antoine de Bourbon*, Duc de Vendôme, qui en étoit Gouverneur.

HENRI II. 1550.

lonois ; que l'artillerie & les munitions de guerre, qui y étoient, seroient de même livrées à la France ; que Henri II donneroit en compensation quatre cents mille écus d'or ; que les Villes de Lauder & de Douglas, dont les Anglois s'étoient emparés en Ecosse, seroient restituées aux Ecossois, & qu'on démoliroit les fortifications d'Aymonde & de Roxburg. L'Empereur fut compris dans ce traité par les deux Puissances.

Après la restitution de Boulogne, Henri II y fit le 15 Mai son entrée solemnelle [a], & il présenta une offrande à l'Eglise Cathédrale [b] de Paris, pour accomplir le vœu [c] qu'il avoit fait en 1547.

Déjà tous les Cardinaux de la Cour de France, à l'exception de deux, étoient revenus d'Italie. Philippe de la Chambre, dit le Cardinal de Bologne, proche parent de la Reine, homme vertueux & sçavant, & Jean Cardinal de Lorraine, étoient morts,

[a] Ici l'on réforme une erreur de *M. de Thou.* Selon lui, c'est à Paris, que *Henri II* fit cette entrée.

[b] J'ai averti dans une note, Livre I, que cette Eglise n'a été érigée en Métropolitaine, qu'en 1622.

[c] Voyez le Livre précédent.

le

HENRI II. 1550.

le premier à Rome le 21 Février, le ſecond à Nevers le 10 Mai.

Claude, Duc de Guiſe, étoit mort quelques ſemaines [a] avant le Cardinal ſon frere. Afin que rien de ce qui peut relever une Maiſon ne manquât à celle de Guiſe, les obſeques du Duc ſe firent avec une pompe extraordinaire, & l'on en publia une relation, comme on a coutume de faire pour les funérailles des Rois.

On donna l'Evêché de Metz, vacant par la mort du Cardinal de Lorraine, à Robert de Lenoncourt. Le Cardinal de Guiſe prit le nom de Cardinal de Lorraine. Il avoit promis d'acquitter ſes dettes immenſes, lorſqu'il poſſéderoit les riches & nombreux bénéfices de ſon oncle, mais il manqua de parole à ſes créanciers. Par des baſſeſſes indignes, il avoit gagné l'amitié de la Ducheſſe de Valentinois. Il lui perſuada de ne pas attendre, pour placer ſes créatures dans les premieres dignités, la mort des perſonnes qui en étoient revêtues. Diane commença à ſuivre ce conſeil, en faiſant ôter à Pierre Lizet [b] la charge de premier

[a] Le 18 Avril.
[b] Il étoit d'Auvergne, & ſçavant Juriſconſulte.

HENRI II. 1550.

Préſident du Parlement de Paris. Cette charge fut donnée à Jean Bertrandi, qu'on avoit fait venir depuis peu de Toulouſe. Alors Lizet, qui avoit témoigné juſques-là tant de courage, devint foible & timide, & par une lâcheté peu croyable il alla ſe jetter aux genoux du Cardinal ; il lui repréſenta ſon extrême pauvreté, & il lui répéta pluſieurs fois : *Que dans l'âge avancé auquel il étoit parvenu, il avoit moins acquis de terre qu'il n'en couvroit de ſes deux pieds.* A force de ſoumiſſion & de plaintes, il obtint du Roi l'Abbaye de Saint Victor, ſituée dans un fauxbourg de Paris, & il y paſſa le reſte de ſes jours. Quoiqu'il fût peu verſé dans la connoiſſance des Saintes Ecritures, il s'aviſa de compoſer dans ſa retraite divers écrits théologiques. Cette imprudence lui fit perdre une partie de la réputation qu'il s'étoit acquiſe. On attribue à Théodore de Beze une réponſe burleſque, qui fut faite à ces ouvrages ſous le nom de *Benoît Paſſavent.*

La Ducheſſe de Valentinois, non-contente d'avoir dépoſſédé Lizet, chaſſa de la Cour François Olivier, Chancelier de France. Pour le faire éloi-

gner, elle prétexta que les fluxions fréquentes, qu'il avoit ſur les yeux, l'empêchoient de lire les actes qu'il étoit obligé de ſigner. Mais comme, ſelon les loix du royaume, un Chancelier ne peut être privé de ſa dignité, ſi on ne lui fait ſon procès, Olivier refuſa conſtamment de donner ſa démiſſion. On lui ôta donc ſeulement les ſceaux, qui furent donnés au premier Préſident Bertrandi [a]. Lorſque ce dernier avoit été mis à la tête du Parlement, Gilles le Maître, qui étoit Avocat Général, lui avoit ſuccédé dans ſa charge de Préſident. Il lui ſuccéda auſſi dans la premiere Préſidence. Ainſi le Maître pouſſoit Bertrandi devant lui, pour prendre auſſitôt ſa place.

A la honte de l'Ordre Eccléſiaſtique, il s'élevoit tous les jours quelques procès au ſujet de l'impétration des bénéfices. Henri II fit publier un Edit, pour remédier aux abus qui rendoient ces procès ſi fréquens. Cette

[a] *Bertrandi* a été le premier Garde des Sceaux de France en titre d'office. Quelques années après qu'il eut été élevé à cette dignité, *Jeanne de Baras* ſa femme étant morte, il fut pourvû de l'Evêché de Comminges, & enſuite de l'Archevêché de Sens. *Paul IV* le nomma Cardinal en 1557.

HENRI II. 1550.

ſage conduite fut déſapprouvée à Rome, où l'on diſoit qu'il n'appartenoit pas au Roi, de faire aucun réglement ſur la diſcipline eccléſiaſtique, dont le Pape prétendoit être le ſeul arbitre. Mais il eſt certain que nos Monarques ſont en poſſeſſion de ce droit, & cela fut prouvé clairement & ſolidement par Charles du Moulin. Ce vertueux, ſçavant & judicieux Juriſconſulte, en apporta pluſieurs exemples dans le docte commentaire qu'il publia ſur cet Edit. Son ouvrage lui attira la haine de certains françois qui favoriſoient bien plus les prétentions ultramontaines que les maximes de l'Etat, & qui l'emportoient dès-lors par leur pouvoir. Ayant été accuſé injuſtement à cette occaſion, il fut obligé de ſortir de France, & de ſe retirer en Franche-Comté, & de-là en Allemagne, où ce grand homme, qui avoit ſi bien mérité de ſon ingrate patrie, trouva un honorable & sûr aſyle. Il fut rappellé, lorſque la guerre commença à s'allumer entre le Pape & le Roi.

L'Edit, dont nous venons de parler, avoit été précédé de deux autres, l'un pour le rétabliſſement du Parle-

ment de Bordeaux, l'autre concernant les monnoyes. Elles étoient ſi communément altérées, qu'à peine ſe trouvoit-il une piece qui fût de poids.

HENRI II. 1550.

Comme l'Ecoſſe, depuis la paix conclue avec l'Angleterre, jouiſſoit d'une tranquillité dont elle avoit été long-tems privée, la Reine douairiere en profita pour venir en France revoir ſa fille & ſa patrie. Elle aborda à Dieppe dans le mois de Septembre, & de-là elle ſe rendit à Rouen, où le Roi la reçut avec de grands honneurs. Ce Monarque célébra dans cette Ville la fête de Saint Michel, patron de ſon Ordre, & il y nomma quatre nouveaux Chevaliers. Il y fit enſuite ſon entrée en cérémonie, & le lendemain la Reine fit la ſienne. Au ſortir de Rouen, le Roi viſita les principales Villes de la Normandie. Pendant que la Cour étoit dans cette Province, Henri II & le Roi d'Angleterre s'envoyerent réciproquement les colliers de leurs Ordres. Le Maréchal de Saint André, qui avoit porté à Edouard l'Ordre du Roi, courut riſque à ſon retour, d'être enlevé par des cavaliers, qu'avoit apoſtés la Reine pre-

HENRI II. 1550.

miere douairiere de Hongrie [a], Gouvernante des Pays-Bas. Henri II, en ayant été informé, fit ſaiſir pluſieurs Vaiſſeaux Flamands dans le port de Dieppe. La Reine de Hongrie en uſa de même à l'égard des bâtimens françois, qui ſe trouverent dans les ports de Flandre. Ces premiers ſignes de méſintelligence furent les avant-coureurs de la guerre, que le Roi déclara l'année ſuivante à Charles V.

Vers la fin de cette année-ci, Henri diſpoſa du gouvernement de Piémont en faveur de Charles de Coſſé de Briſſac. Le prétexte de récompenſer un capitaine célebre ſervit de voile au deſir que le Roi avoit d'éloigner un rival [b]. Lorſque Coſſé étoit en chemin pour ſe rendre dans ſon nouveau gouvernement, Jean Caraccioli, Prince de Melfe, qui venoit en France après avoir ſagement gouverné cette Province, où il avoit rétabli la diſcipline militaire, & réprimé les déſordres des troupes Françoiſes, mourut de vieilleſſe à Suze. Coſſé fut déclaré

[a] *Marie*, ſœur de *Charles V*, & veuve de *Louis*, Roi de Hongrie, qui avoit été tué en 1526 à la bataille de Mohacz.

[b] La Ducheſſe *de Valentinois* n'avoit pû cacher l'inclination qu'elle avoit pour ce Seigneur.

Maréchal de France à la place de Caraccioli. HENRI II. 1550.

En ce tems, les habitans de Merindol & de Cabrieres vinrent faire des plaintes de l'injuſtice & de la cruauté du Parlement de Provence. On les avoit accuſés de ſuivre la doctrine des Vaudois [a], & de ſoutenir *qu'on n'étoit point obligé d'obéir aux Magiſtrats.* Ils obtinrent que leur procès ſeroit revû au Parlement de Paris, & qu'on informeroit contre les juges, qui dans cette affaire avoient violé le droit & l'équité. Cette cauſe fut plaidée avec beaucoup de vivacité, & occupa cinquante audiences. Jacques Aubery plaida pour les habitans de Merindol & de Cabrieres, & Pierre Robert pour le Parlement d'Aix. Les crimes énormes, imputés de part & d'autre, faiſoient attendre impatiemment la déciſion d'un procès de cette importance, mais le jugement trompa tout le monde. Le ſeul Guerin, Avocat-Général au Parlement d'Aix, n'ayant point d'appui à la Cour, fut condamné à mort. D'Op-

[a] Ainſi nommés parce qu'ils eurent pour chef *Pierre Valdo*, riche bourgeois de Lyon. Ils prirent naiſſance en 1180.

HENRI II. 1550.

pede, premier Préſident de ce Parlement, & qui étoit principalement l'objet des plaintes, fut renvoyé à l'exercice des fonctions de ſa charge, parce qu'il fut ſoutenu du Duc de Guiſe [a]. La juſtice du ciel ſuppléa à celle des juges de la terre, & cet inique Magiſtrat mourut peu de tems après d'une maladie d'inteſtins, extrêmement douloureuſe.

Tout ce qui peut être avantageux aux ſciences & aux lettres, mérite d'avoir place dans l'hiſtoire. Ainſi nous ne devons point paſſer ſous ſilence l'établiſſement de l'Univerſité de Rheims. Le Cardinal de Lorraine avoit ſollicité cet établiſſement avec beaucoup de chaleur, perſuadé que cela pourroit être utile à ſes deſſeins, lorſqu'il s'agiroit de mettre les eſprits en mouvement, & de tenter quelque entrepriſe. A la préſentation de la bulle qu'il avoit obtenue du feu Pape à ce ſujet, le Parlement fit pluſieurs difficultés. Enfin après des lettres de juſſion, la déclaration confirmative de la bulle fut enregiſtrée à la réquiſition

[a] Le même Prince, dont j'ai parlé ci-devant, en le déſignant ſous le nom de *Duc d'Aumale*. Il avoit pris le nom de *Duc de Guiſe*, depuis la mort de *Claude de Guiſe* ſon pere.

du Procureur-Général, mais avec diverses réserves.

HENRI II. 1550. Affaires d'Allemagne.

L'année 1550 fut aussi fertile pour l'Allemagne que pour la France [a], en événemens intéressans. Dès que l'Empereur eut appris l'élection du nouveau Pape, il écrivit aux Etats de l'Empire, qu'il falloit profiter des dispositions de Jules III, & faire tous les efforts convenables pour étouffer les semences des divisions, pour réprimer l'audace des réfractaires, & pour rétablir une sage discipline dans l'état ecclésiastique & politique; qu'à cet effet, il étoit dans la résolution de convoquer pour le 26 Juin une Diete à Ausbourg.

A la fin du mois de Mai, il partit de Bruxelles avec son fils, pour faire l'ouverture de cette assemblée. Il mena avec lui l'Electeur de Saxe son prisonnier, mais il jugea à propos de laisser le Landgrave de Hesse à Malines. Avant de quitter la Flandre, il fit publier contre les Protestans un Edit sévere, par lequel il défendoit à toutes personnes de vendre, d'acheter & de garder chez elles aucun

[a] M. de *Thou* a oublié de parler de la naissance de Charles IX, arrivée en 1550.

HENRI II. 1550.

des livres de Luther, d'Œcolampade, de Zuingle, & de Calvin. Le même Edit portoit défenſes de diſputer ſur l'Ecriture Sainte, de s'aſſembler ſecretement, & de conſerver aucune image faite en dériſion de la Vierge & des Saints. Par cet Edit, l'Empereur donnoit pouvoir aux Inquiſiteurs de citer à leur tribunal, non-ſeulement les gens du peuple, mais même les perſonnes conſtituées en dignité. Comme la confiſcation d'une partie des biens étoit accordée aux délateurs, on vit naître de toutes parts des calomnies, qui rendirent la Flandre un théatre d'iniquités & de perſécutions.

Il ne ſe trouva à la Diete d'Auſbourg, que l'Electeur de Mayence, celui de Treves, le Duc de Baviere [a], le Prince Henri de Brunſwic, & les Evêques de Wurtzbourg, d'Auſbourg, de Trente, de Conſtance, d'Aichſtet, de Merſbourg & de Cambray. Tous les autres Princes & Etats de

[a] On lit *Guillaume de Baviere* dans *M. de Thou.* Mais *Guillaume IV*, Duc de Baviere, étoit mort le 24 Mars, & le Prince *Guillaume de Baviere*, depuis Duc de Baviere ſous le nom de *Guillaume V*, n'avoit alors que deux ans. Le Duc de Baviere, qui aſſiſta à la Diete, étoit *Albert V*, pere de ce jeune Prince.

l'Empire y envoyerent des repréſentans. Les articles, qu'on y traita, furent l'exécution du decret de la derniere Diete au ſujet de l'*Interim*, la reſtitution des biens uſurpés ſur l'Egliſe, la continuation du Concile à Trente, & l'établiſſement d'une Chambre Impériale.

HENRI II. 1550.

Cependant le Prince George de Meckelbourg, à l'inſtigation de Charles V, étoit entré dans le pays de Magdebourg, où il mettoit tout à feu & à ſang. L'Empereur s'étant plaint vivement à la Diete des habitans de ce pays, ainſi que des habitans du pays de Brême, qui refuſoient conſtamment de ſouſcrire au formulaire; les Princes, qui étoient à Auſbourg, offrirent leur médiation. Cette propoſition fut acceptée, mais Charles V déclara, que ſi la Ville de Magdebourg vouloit obtenir ſa grace, il falloit qu'elle reçût telle garniſon qu'il voudroit lui donner; qu'elle payât la ſomme de vingt mille écus d'or; que les habitans fiſſent démolir toutes leurs fortifications, & qu'ils députaſſent leurs principaux Magiſtrats, pour répondre ſur tous les faits dont ils étoient accuſés. Quelque fâcheuſes que fuſſent

HENRI II. 1550.

ces conditions, ces malheureux habitans s'y feroient foumis, pourvu que l'Empereur fe fût engagé à ne point les inquiéter fur la religion. Il ne voulut jamais confentir à cet article, & cela rompit tout accord. Alors, fur la réquifition de Charles, il fut réfolu dans la Diete de pourfuivre à la rigueur ces rebelles, & de faire le fiége de leur Ville. On affigna un fonds de foixante mille écus d'or par mois pour les frais de la guerre, & l'on donna le commandement de l'armée au nouvel Electeur de Saxe. En même tems, on publia un ordre à tous les Officiers & foldats, qui étoient dans la Ville, d'en fortir dans le terme de quatorze jours.

Maurice voulut mettre à profit une circonftance, dans laquelle Charles V croyoit avoir befoin de lui. Il renouvella conjointement avec l'Electeur de Brandebourg fes inftances, pour obtenir la liberté du Landgrave de Heffe. Leurs prieres ayant été inutiles, le Landgrave ordonna à fes fils, d'appeller les deux Electeurs en juftice, pour leur faire exécuter la promeffe qu'ils lui avoient donnée par écrit. Charles V avoit en vain effayé

de retirer cette promeſſe des mains des enfans de ſon priſonnier. Il chargea Schwendi, d'aller trouver ces Princes, & de leur ordonner non-ſeulement de ne point ſe prévaloir de cet acte, mais même de s'en deſſaiſir. N'ayant pû rien obtenir, il prit le parti d'annuller la promeſſe des deux Electeurs, & de les déclarer quittes de tout engagement envers le Landgrave.

Ce dernier, ennuyé d'une ſi longue captivité, fit une tentative pour recouvrer la liberté. Son deſſein fut découvert; quelques-uns de ſes domeſtiques, qui s'y étoient prêtés, furent punis du dernier ſupplice, & l'Empereur ſe plaignit de cette entrepriſe aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg. Pour le ſatisfaire, ils écrivirent au Prince Guillaume, fils aîné du Landgrave, que, ſi à l'avenir on entreprenoit rien de ſemblable, ils abandonneroient totalement les intérêts du priſonnier. L'Electeur Maurice fit tenir ſecrettement au jeune Prince une lettre fort différente, par laquelle il tâchoit de le conſoler, & l'aſſuroit qu'il ſacrifieroit ſes biens & ſa vie même, s'il étoit néceſſaire,

HENRI II.
1550.
Expédition des Impériaux en Afrique.

pour faire rendre la liberté au Landgrave.

Au mois de Février de cette année, Dragut Rais [a], que Soliman en 1540 avoit nommé Général des Corſaires, s'étoit mis en mer, & il avoit fait une deſcente en Afrique. Il s'y étoit rendu maître des Villes de Souſa, de Tabula, de Monaſter & de Mehedia, dans le royaume de Tunis. Par l'ordre de Charles V, André Doria partit avec une flotte, pour arrêter les progrès d'un ſi dangereux ennemi. Sur le Vaiſſeau Amiral étoit Muley Haſſan, Roi de Tunis, qui avoit été chaſſé de ſes Etats par Hariaden Barberouſſe. Ce Prince, comme nous l'avons dit dans le premier Livre, avoit recouvré ſa couronne par le ſecours de l'Empereur, mais depuis il avoit été détrôné une ſeconde fois par Hamida, l'un de ſes fils, qui lui avoit fait crever les

[a] *Rais* ſignifie *Commandant*. *Dragut* étoit né dans un petit hameau de l'Iſle de Rhodes. Ayant été pris par *Jannetin Doria* quelques années avant les exploits dont il s'agit, & voyant que ſon vainqueur n'avoit point encore de barbe, il s'écria tranſporté de rage: *Faut-il qu'à mon âge, je me trouve priſonnier d'un petit....* On prétend qu'il ſe ſervit d'une epithete très-injurieuſe. *Jannetin* lui donna pluſieurs coups, & le fit mettre aux fers. Le ſouvenir de ces mauvais traitemens avoit rendu *Dragut* implacable à l'égard des Chrétiens.

yeux. Dans l'année 1548, il étoit venu à la Cour de l'Empereur, pour lui demander vengeance. Pendant deux ans, Charles V s'étoit contenté de lui donner une retraite en Sicile, avec une pension considérable. Enfin l'Empereur venoit d'ordonner à Doria, de le faire embarquer avec lui, & de le rétablir sur le trône.

La flotte, après avoir été battue longtems par la tempête, arriva au Cap Bon, qui du côté du Levant, est la pointe la plus méridionale du golfe, où étoit autrefois la fameuse Carthage. A l'Occident du golfe, on voit les ruines de cette superbe rivale de Rome entre la riviere de Guadilbarbar ou de Magrada [a], & celle de Catada. On découvre à quelque distance de ces ruines le port des Carthaginois, qui n'a pas moins de sept lieues de circuit. Tunis est bâtie vers la partie méridionale de ce port, auquel on ne peut arriver que par un canal très-étroit, défendu par le Fort de la Goulette [b].

[a] C'est le *Rubricatus Fluvius* des anciens. Elle est nommée *Ladogus* par quelques-uns.

[b] Ce Fort a été bâti par *Hariaden, ou Airadin Barberousse*, & non par *Charles V*, comme le dit *M. de Thou*. Dans la description du Cap Bon, je me suis fort éloigné de cet historien. Outre qu'il est obscur en cet endroit, il n'est pas exact.

HENRI II. 1550.

Un vent contraire empêcha Doria, de faire voile jusqu'à ce Fort. Pour se dédommager de ce contretems, on prit la route de Monaster, qu'on emporta par escalade. Les habitans de Sousa, ayant été sommés de se rendre, chasserent de leur Ville la garnison qui y avoit été mise par Dragut, & ils porterent leurs clefs aux Impériaux. Cependant Don Juan de Vega, Viceroi de Sicile, passa en Afrique, pour prendre le commandement des troupes. Dans un conseil de guerre qu'il tint, il fut résolu d'entreprendre le siége de Mehedia.

On battit vivement cette Place, & l'on se flattoit d'en être bientôt maître, lorsqu'on apprit par un transfuge, que les Turcs avoient creusé derriere la bréche un fossé large & profond, où ils avoient mis, pour faire périr tous ceux qui y tomberoient, des planches armées de longs clous, & une grande quantité de pieux très-pointus; que ce fossé étoit couvert d'autres planches fort minces, qui empêchoient qu'on ne l'apperçût, & qui étoient si artistement révêtues de gazon, que l'on ne pouvoit n'y être pas trompé. Le transfuge ajouta

que les aſſiégés avoient pratiqué pluſieurs mines, & préparé beaucoup de feux d'artifice, de ſorte que les Impériaux, qui ne ſeroient pas précipité dans le foſſé, ſeroient néceſſairement engloutis dans la terre, ou conſumés par les flammes. Sur cet avis, on différa l'aſſaut. On ſongea ſeulement à s'emparer de quelques tours, particuliérement d'une qui étoit au Couchant. Dans cette attaque, on perdit pluſieurs braves ſoldats. Les têtes de ſoixante Chrétiens, qui y furent tués, furent élevées ſur des piquets à la vûe du camp par les Turcs, & leur ſervirent de trophée.

Pendant que l'on continuoit le ſiége, Muley Haſſan, accablé de triſteſſe & d'ennui, mourut âgé de ſoixante-ſix ans, après avoir reſpiré la vengeance juſqu'au dernier ſoupir. Son corps fut porté par l'ordre de Budcar ſon ſecond fils à Carvan, où il fut inhumé. Quelques jours avant ſa mort, pluſieurs Numides étoient venus au camp, pour offrir leurs ſervices à ce Prince. Ils étoient commandés par une femme, qui avoit mérité par ſa valeur & par ſa prudence, qu'ils la reconnuſſent pour leur chef.

HENRI II. 1550.

Dragut ſortit du port de Gelve avec onze bâtimens, chargés de douze cents hommes d'élite, auxquels il joignit dans ſa route deux mille Maures. Ayant abordé le 22 Juillet au port de Sfax près de la riviere de Triton, il y fit ſon débarquement. Inſtruit que le 25 les Impériaux devoient donner l'aſſaut à Mehedia, il ſe préparoit à ſurprendre leur camp par derriere. Il manda aux aſſiégés, de faire de leur côté une ſortie, pour envelopper les Chrétiens. Les mines n'étant pas encore achevées, on ne donna pas l'aſſaut le 25, ainſi qu'on l'avoit projetté; & le Viceroi de Sicile avec ſept cents fantaſſins alla ſoutenir des travailleurs, qui coupoient du bois dans une forêt voiſine de la Place. Il fut attaqué bruſquement par Dragut. Don Perez de Vargas, Gouverneur de la Goulette, en voulant ſauver une enſeigne, ſe laiſſa trop emporter par ſon ardeur, & il fut tué. Les Turcs, à ſes habits, & à l'éclat de ſes armes, crurent que c'étoit le Viceroi. Ils combattirent avec plus de chaleur encore qu'auparavant, mais ils furent repouſſés. Un grand nombre demeura ſur le champ de bataille,

& le reſte prit la fuite. Après cette défaite, Dragut, s'étant rembarqué, retourna à l'Iſle de Gelve. HENRI II. 1550.

Prife de Mehedia.

Enfin, le 10 Septembre, les aſſiégeans monterent à la brêche. Don François de Tolede entra le premier [a] dans la Ville. Il reçut une bleſſure, dont il mourut peu d'inſtans après. Du côté de la mer, Barthelemi Perez Cumel força auſſi les aſſiégés, & renverſa tout ce qui s'oppoſa à ſon paſſage. Les Impériaux, croyant ne plus trouver de réſiſtance, s'avancerent juſqu'à la Moſquée. Là, tout-à-coup environnés d'ennemis, ils eurent à combattre en même tems contre la garniſon & contre les habitans. Les derniers efforts des aſſiégés ne retarderent que de quelques momens

[a] L'Abbé *de Vertot*, dans ſon hiſtoire de l'Ordre de Malte, dit que ce fut le *Commandeur Guimeran*, & il attribue principalement aux Chevaliers de cet Ordre, qui étoient ſur la flotte, le ſuccès de cet aſſaut. *Les Chevaliers*, dit-il, *ſe jetterent l'épée à la main dans la mer, & ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, ſouvent juſqu'aux épaules, ils gagnerent le pied de la muraille....Sans s'étonner du nombre de leurs morts, ils ſurmonterent tous les obſtacles, & monterent au haut de la brêche. Le Commandeur de Giou arbora auſſi-tôt l'enſeigne de la Religion, mais il fut au même inſtant renverſé d'un coup de mouſquet. L'enſeigne fut relevée par le Commandeur Copier, &c.* M. *de Thou* ſe contente de dire qu'il y avoit à ce ſiége des Chevaliers de Malte, commandés par *Bernard de Guimeran.*

HENRI II. 1550.

le triomphe des Chrétiens. Ceux-ci tuerent ou firent prisonniers tous les Turcs & les Africains qui s'obstinerent à se défendre, & ils se virent maîtres de la Ville après soixante-quatorze jours de siége. On rapporte qu'une biche, le jour de l'assaut, marcha à la tête des troupes Impériales, & que sans s'effrayer, ni des cris des combattans, ni du bruit de l'artillerie, elle franchit la brêche avant tous les soldats. Du côté des Infideles, le nombre des morts fut de sept cents hommes. Celui des prisonniers fut de dix mille. Quatre cents Chrétiens périrent à ce siége, & cinq cents furent blessés.

Sur la nouvelle que Dragut s'étoit rendu avec quatorze Vaisseaux à l'Isle de Cherchene dans le dessein d'y passer l'hyver, le Viceroi de Sicile & André Doria mirent à la voile le 18 Septembre, pour attaquer ce Corsaire ; mais le mauvais tems les obligea de retourner à Mehedia, d'où ils partirent bientôt après pour la Sicile. Pendant leur navigation, ils essuyerent une nouvelle tempête. Lorsqu'ils furent arrivés à Trapani, il s'éleva entre eux une contestation. Le Viceroi

vouloit qu'on y laissât une partie de la flotte, afin de pouvoir s'opposer aux entreprises que Dragut pourroit tenter. Doria fut d'un avis contraire, & dans le mois de Novembre il remena une partie des Vaisseaux & des Galeres à Naples, l'autre partie à Genes.

La joye que Charles V eut des avantages remportés par ses troupes en Afrique, fut considérablement diminuée par la contradiction qu'il éprouva dans une affaire qui l'intéressoit extrêmement. Il avoit résolu de faire désigner Philippe son fils pour successeur à l'Empire. Dans ce dessein, il avoit appellé des Pays-bas en Allemagne la Reine premiere douairiere de Hongrie, afin qu'elle engageât Ferdinand à céder à ce Prince le titre de Roi des Romains. D'abord Ferdinand s'éleva vivement contre la renonciation que l'on exigeoit de lui. Cependant, à la fin, il se laissa ébranler par les pressantes sollicitations de la Reine sa sœur. Dans la crainte qu'il n'y cédât, Maximilien se hâta de quitter l'Espagne, & de se rendre auprès de lui. L'Archiduc, élevé dans l'idée flatteuse que le trône Impérial lui étoit

HENRI II. 1550.

deſtiné, fit de ſi fortes repréſentations à ſon pere, que Ferdinand ſe détermina à conſerver ſa dignité, & qu'il refuſa pour la premiere fois de ſeconder les intentions de ſon frere. La vivacité, avec laquelle Maximilien agit & parla en cette occaſion, l'expoſa au reſſentiment de l'Empereur & du Prince Philippe. Buhaçon, de la famille des Rois de Fez, avoit ſuivi l'Archiduc en Allemagne. Nous dirons plus bas les raiſons qui avoient conduit en Europe ce Prince Africain.

Charles V, indépendamment de la réſiſtance qu'il trouva à ſes volontés de la part de Ferdinand, eut un autre ſujet de chagrin. Les habitans de Magdebourg, qui étoient aſſiégés, firent le 21 Décembre une ſortie, & ils ſurprirent un quartier de l'armée des aſſiégeans, dans lequel ils tuerent beaucoup de monde, & firent un grand nombre de priſonniers. Ce ſuccès leur enfla tellement le courage, que le lendemain ils firent une ſeconde ſortie, & attaquerent le quartier du Prince de Meckelbourg. L'infanterie de ce Prince fut taillée en pieces, & ſa cavalerie miſe en déroute. Il fut luimême enveloppé, & obligé de ſe ren-

dre. Les assiégés se crurent dédommagés de toutes leurs pertes, en voyant dans leurs fers un de leurs plus cruels persécuteurs.

Mort du Duc de Wirtemberg.

Ulric, Duc de Wirtemberg, mourut cette année de la goutte, dont il étoit incommodé depuis long-tems. Sa mort arriva sur la fin du mois de Novembre. Dans sa jeunesse, il avoit eu une passion extrême pour la guerre. Il fut, ainsi qu'on l'a vû ci-dessus, deux fois dépouillé de ses Etats, & deux fois rétabli. Ce Prince laissa un fils nommé Christophe, qui persévéra constamment dans l'alliance que son pere avoit faite avec la France.

Mort de Nicolas Perrenot, pere du Cardinal de Granvelle.

Nicolas Perrenot, sieur de Granvelle, mourut dans le mois de Juillet. C'étoit un homme d'une haute prudence. Ses grandes qualités lui avoient mérité la confiance de l'Empereur, qui lui faisoit part de ses affaires les plus secretes, & il avoit succédé dans la dignité de Chancelier au Cardinal Alborio [a] de Gattinare, à qui l'historien Guicciardin donne tant d'éloges.

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* nomment Herborio le Cardinal de Gattinara. Il s'appelloit *Mercurin Alborio*, & il étoit né à Gattinara en Piémont.

HENRI II. 1550.

Granvelle occupa durant vingt ans cette charge importante, & la remplit très-dignement. Antoine ſon fils, Evêque d'Arras, le remplaça dans le miniſtere. Formé de bonne heure par ſon pere dans la ſcience du gouvernement, il en avoit acquis, tout jeune qu'il étoit, une parfaite connoiſſance. Mais il eut peu de droiture & de ſincérité; & trop ſervilement devoué à l'aggrandiſſement de la puiſſance de ſes maîtres, il ſe fit haïr & mépriſer de leurs ſujets. Il fut auſſi Miniſtre d'Etat ſous Philippe II, & il ſe comporta d'une maniere ſi odieuſe, que les Flamands & les Napolitains le déteſterent également [a].

Mort de quelques gens de Lettres. Jean Vaſeus.

La mort enleva auſſi quelques perſonnes illuſtres dans la Littérature. Jean Vaſeus, natif de Bruges, finit ſes jours à Salamanque. Il avoit paſſé une grande partie de ſa vie en Eſpagne, dont il a écrit une hiſtoire générale.

[a] Par haine pour lui, ils ont publié qu'il étoit petit-fils d'un ſerrurier, ou d'un maréchal ferrant. Cette allégation eſt même adoptée par les Traducteurs de *M. de Thou* dans une de leurs notes, Tome II, page 212. Mais l'auteur des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du Cardinal de Granvelle*, imprimés chez *Guillaume Deſprez* en 1753, prouve que *Nicolas Perrenot*, pere de ce Cardinal, étoit d'une famille honorable de Beſançon.

HENRI II. 1550. Bolzanio.

nérale. Vers le même tems, Pietro Valeriano Bolzanio, de Belluno dans l'Etat de Venise, mourut à Padoue, âgé de quatre-vingt-trois ans. Son oncle nommé Urbain [a], de l'Ordre de Saint François, avoit pris soin de son éducation, & l'avoit rendu l'un des plus sçavans hommes de son siécle. Bolzanio s'attacha particuliérement à la Maison de Médicis, dont la faveur & la libéralité ont fait fleurir les beaux arts en Italie. Il passa plusieurs années à Rome, non-seulement dans l'étude, mais encore dans la conduite des plus grandes affaires. On estime ce qu'il a écrit sur Virgile. Ses hieroglyfiques prouvent qu'il étoit très-versé dans l'antiquité. Cette même année moururent André Alciat, & Jean-George Triffino. Alciat étoit né à Milan. Il professa le Droit d'abord à Avignon [b], ensuite à Bourges: vers l'âge de quarante ans, il quitta la France, & il repassa en Italie. Il enseigna successivement à Pavie, à Bologne & à Ferrare. Etant retour-

Alciat & Triffino.

[a] Cet *Urbain*, ainsi qu'*Ange Politien*, fut précepteur de *Léon X*.

[b] On lit au contraire, dans notre historien; *d'abord à Bourges, & ensuite à Avignon.* Il fait dans cet article plusieurs autres fautes, que *Bayle* remarque.

HENRI II. 1550.

né à Pavie, il y termina ſa carriere le 12 Janvier, âgé de cinquante-ſept ans, ſept mois & quatre jours [a]. La famille de Triſſino étoit une des plus anciennes & des plus nobles de Vicence. Doué d'un penchant égal pour les Lettres & pour la vertu, il apprit pluſieurs langues, cultiva toutes les ſciences, & conſacra principalement ſes talens à la gloire de ſon pays. Ce fut lui, qui rétablit en Italie les vers libres ou non rimés : depuis Petrarque, les Italiens n'avoient point fait de vers ſans rimes. Triſſino voulut introduire l'uſage d'une nouvelle écriture qu'il avoit inventée. Cette entrepriſe ne lui réuſſit pas auſſi-bien que les autres. Peu de perſonnes employerent ſes nouveaux caractères, au lieu que ſes vers libres ont été imités par les plus grands Poëtes, ſurtout par l'Alamani & par le Taſſe, qui témoigna du regret que ſa *Jéruſalem* ne fût pas verſifiée de cette

[a] *M. de Thou* ne fait mourir *Alciat* qu'en 1551 âgé de cinquante-huit ans huit mois & quatre jours. M. le Préſident *Henault* le fait mourir en 1548. J'ai cru devoir m'en rapporter, ſur la date de la mort & ſur l'âge d'*Alciat*, à ſon épitaphe, qui eſt à Pavie dans l'Egliſe de *Saint Epiphane*. Cette épitaphe eſt rapportée dans le Dict. de *Moreri*, à l'article d'*Alciat*.

maniere, & qui versifia effectivement ainsi son dernier ouvrage intitulé la *Divine Semaine*. On a de Trissino plusieurs poëmes, entre autres, celui de l'*Italie délivrée*. Il est le premier des Italiens, qui ait composé des Comédies & des Tragédies. Sa *Sophonisbe*, en particulier, étoit regardée de son tems, comme une piece excellente. Non-content de mettre en pratique la poëtique d'Aristote, il expliqua dans un traité les principes de cet auteur, que tant de gens lisent, & que si peu comprennent. On prétend qu'il s'appliqua aussi à l'architecture, & qu'André Palladio, qui étoit comme lui de Vicence, avoit appris de lui les finesses de cet art. Jamais Trissino ne fut oisif dans le cours de sa vie, & ses études ne l'empêcherent pas d'être chargé de plusieurs négociations sous les Papes Léon X & Clément VII, qui l'employerent souvent auprès de Charles V & du Roi Ferdinand. Il se fit tellement considérer de ces deux Princes, qu'ils lui accorderent le titre de Comte. Quoiqu'il pût aspirer aux plus grands honneurs de la Cour Romaine, il ne voulut point embrasser l'état ecclésiaf-

HENRI II. 1550.

tique, & il ſe maria deux fois. Il mourut à Rome, âgé de ſoixante-douze ans. Le tombeau qu'on y avoit érigé en ſon honneur, ayant été détruit, ſes deſcendans lui en firent conſtruire un autre à Vicence dans l'Egliſe de Saint Laurent, qui étoit le lieu de la ſépulture de ſes ancêtres.

Maladie épidémique en Angleterre.

L'Angleterre fut affligée en 1550 d'une maladie épidémique, qui s'y étoit déjà fait ſentir en 1486, & qui en 1529 avoit fait de grands ravages en Allemagne. Ceux qui étoient atteints de ce mal, expiroient en vingt-quatre heures. Dans la ſeule Ville de Londres, il périt en ſept jours huit cents perſonnes. On a nommé cette maladie *ſueur d'Angleterre*, du pays où elle a commencé à paroître. Ainſi Hipocrate dans ſes Prorrhétiques appelle la lépre le *mal Phénicien.* Une autre maladie, parce qu'elle s'eſt manifeſtée dans le royaume de Naples pendant que les François y faiſoient la guerre, a été nommée le *mal François*, quoiqu'on dût plutôt lui donner le nom de *mal Américain*, puiſque c'eſt de l'Amérique que les Eſpagnols l'ont apporté en Europe, ainſi que l'avouent leurs propres hiſtoriens.

Nous avons promis d'apprendre aux Lecteurs les raiſons, qui avoient conduit le Prince Buhaçon à la Cour de l'Empereur. Nous conſacrerons la fin de ce Livre à l'exécution de notre promeſſe.

HENRI II. 1550.

Révolutions dans les royaumes de Maroc & de Fez.

Sous le regne de Mahomet Oatas, pere du dernier Roi de Fez, un certain Huſcenis, né à Tigumedet dans la Numidie, ſe donna pour un homme inſpiré. Affectant une gravité extraordinaire & une grande pureté de mœurs, il ſéduiſit aiſément le peuple. Il avoit trois enfans, Abdelquivir, Hamet, & Mahamet, capables de ſeconder les vaſtes projets d'un tel pere. Par ſes ordres, ils viſiterent le tombeau du Prophete Mahomet. A leur retour ils feignirent des extaſes, & ce jeu fut ſi bien concerté, que le peuple en foule, attaché à leur ſuite, s'empreſſoit de recevoir d'eux des inſtructions. Vers l'an 1508, Mahamet fut choiſi pour précepteur des enfans du Roi, & bientôt après parvint, ainſi que ſon frere Hamet, au degré de faveur que leur pere attendoit pour l'accompliſſement de ſes deſſeins.

Depuis la ruine de l'Empire des

HENRI II.

Merinis, la Tingitane étoit désolée par les fréquentes incursions des Portugais, qui de jour en jour étendoient leur puissance en Afrique. Les Mahométans murmuroient des avantages remportés par les Chrétiens. Huscenis engagea ses fils à demander au Roi la permission de former une armée de volontaires, afin de s'opposer aux progrès des ennemis de la Religion Mahométane. Ce que Huscenis avoit prévû, arriva. Ses fils n'eurent pas de peine à rassembler des soldats pour une guerre qu'on regardoit comme sainte. Avec ces troupes, dont il se fit donner le commandement, il attaqua & défit les Mezuars, alliés des Portugais, & il se rendit maître de la province de Dara. Etant entré dans celle de Sus, il s'en empara de même, sous prétexte de venir au secours des habitans tourmentés par les courses des Arabes des montagnes, & par les hostilités des Portugais. Il emporta ensuite d'assaut Tednest, capitale de la province de Hea. Ces heureux exploits augmenterent son ambition. Il persuada à ses soldats, qu'il étoit de la famille du Prophete Mahomet, & il prit le titre de Chérif Hascen.

HENRI II.

Jusqu'alors toutes ses entreprises avoient été secondées par la fortune ; mais Yahay Ben-ta-fuf, tributaire du Roi de Portugal, & ennemi du Chérif, unit ses forces à celles de Nugno Fernandez d'Ataïde, Gouverneur d'Asafi, pour surprendre Tednest. Leur marche, quoique secrete, fut découverte par Huscenis. Il alla avec quatre mille chevaux au-devant de l'armée ennemie. A une lieue & demie de Tednest, il rencontra Yahay, qui avec ses troupes devançoit d'une assez grande distance les troupes de Nugno. Yahay, sans attendre les Portugais, hasarda le combat, & la haine excita tellement son courage, qu'il contraignit le Chérif de prendre la fuite. Huit cents hommes des troupes de ce dernier resterent sur la place, & deux cents furent faits prisonniers. Nugno ayant joint Yahay, ils poursuivirent ensemble Huscenis. Celui-ci ne jugea pas à propos de s'enfermer dans Tednest, qui après sa défaite ne lui parut point un asyle assuré. Les vainqueurs entrerent dans la Ville sans trouver aucune résistance, & Nugno rangea tout le pays d'alentour sous l'obéissance des Portugais.

HENRI II.

A peine fut-il retiré, que le Chérif remit une armée ſur pied, & reprit la Ville de Tedneſt, où il mourut peu de tems après de maladie. Ses trois fils ſe ſervirent utilement de ſes leçons, & ſçurent ſe maintenir par leur habileté. Ils enleverent Alguel à Cydi Bugima, un des alliés des Portugais, & ils firent lever aux troupes de cette nation le ſiége d'Anega. Abdelquivir, l'aîné des trois freres, fut tué dans cette derniere expédition. Maroc, preſque détruite ſous la domination des Merinis, étoit alors au pouvoir de Nacer Buxentuf, de la famille de Hentera. Hamet & Mahamet s'inſinuerent dans l'amitié de ce Prince, en partageant avec lui leur butin, & en lui faiſant eſpérer d'étendre ſon Etat. Séduit par l'intérêt & par l'ambition, il conſentit à les recevoir dans ſa capitale, & leur fit rendre les plus grands honneurs. De fréquentes parties de plaiſir, qu'ils faiſoient avec lui, leur fournirent l'occaſion de l'empoiſonner. L'aîné des deux Chérifs, qui avoit gagné les habitans par ſes largeſſes, fut proclamé Roi. Auſſi-tôt il envoya des Ambaſſadeurs au Roi de Fez, pour l'infor-

mer de ſes exploits, lui promettre un tribut annuel, & l'aſſurer d'une parfaite obéiſſance.

Une guerre s'étant allumée entre les Arabes de Zarquia & ceux de Garbia, le nouveau Souverain de Maroc promit ſon appui à chacun des deux partis. Trompés par l'eſpérance qu'il leur avoit donnée ſéparément de les ſecourir, ils vinrent avec confiance camper à deux lieues de cette Ville. Ils s'y livrerent bataille. Lorſque les Chérifs virent, qu'après un long combat la victoire ne penchoit d'aucun côté, & qu'il leur ſeroit facile de l'emporter ſur des troupes également affoiblies, ils fondirent ſur elles, les défirent, & s'en retournerent à Maroc, chargés de dépouilles.

Tant de proſpérités inſpirerent aux deux freres une fierté, qui alla juſqu'à mépriſer le Roi de Fez. Ils lui refuſerent la cinquieme partie qu'ils devoient, ſelon leurs engagemens, lui envoyer de leur butin, & ils ceſſerent de lui payer le tribut annuel auquel ils s'étoient ſoumis. Le Roi offenſé ſe diſpoſoit à leur déclarer la guerre, mais ſur ces entrefaites, il mourut. Hamet Oatas ſon fils, au lieu

HENRI II.

de venger l'injure faite à sa couronne, signa un traité, par lequel il se contentoit d'un tribut beaucoup moindre que le précédent, & qui n'étoit qu'honorifique. Les Chérifs, enhardis par la foiblesse du nouveau Roi, n'observerent pas même ce dernier traité. Lorsque le tems d'y satisfaire fut arrivé, ils déclarerent, que leur qualité de légitimes héritiers du Prophete Mahomet leur donnant à l'Empire d'Afrique un droit incontestable, ils devoient être exempts de tout genre de tribut; que si Hamet Oatas vouloit leur accorder son amitié, ils sçauroient y répondre; mais que s'il prétendoit les troubler dans leurs guerres contre les Chrétiens, Dieu & le Prophete le puniroient du tort qu'il feroit à la religion.

Alors le Roi de Fez ouvrit les yeux. Reconnoissant trop tard sa faute, il mit le siége devant Maroc. Peu après il fut obligé de le lever, sur l'avis que Muley Muçaud son frere avoit pris les armes contre lui. Les Chérifs poursuivirent le Roi, battirent son arrière-garde, & entrerent dans la province d'Hescure. Après l'avoir ravagée, ils forcerent les ha-

bitans de celle de Tedles, de leur payer les impoſitions dûes au Souverain.

Oatas, ayant rendu le calme à ſes Etats par la défaite & la mort de ſon frere, réſolut de tout tenter pour exterminer des ennemis ſi formidables. Il marcha contre eux avec une armée composée de dix-huit mille hommes de cavalerie. Hamet & Mahamet, avec ſept mille chevaux, remporterent ſur lui une victoire complette. Ils s'emparerent enſuite de Tafilet, & de pluſieurs autres Villes, du nombre deſquelles fut celle d'Aguer. Irrités de la longue réſiſtance de cette derniere Place, ils firent paſſer au fil de l'épée tous les habitans, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Monrey, Gouverneur de la Ville, s'étant réfugié avec Dona Mencia ſa fille dans la citadelle, obtint une capitulation, & fut fait priſonnier. La grande beauté de Dona Mencia inſpira un violent amour à Mahamet. Il ne put la déterminer à payer, par la perte de ſon honneur, la liberté de ſon pere. Le Chérif, paſſant de l'amour à la rage, ordonna qu'elle fût abandonnée à la brutalité des noirs. Dans cette ex-

HENRI II.

trêmité cruelle, cette fille consentit à se rendre, s'il vouloit la prendre pour épouse, & ne point la contraindre d'abandonner la Religion Chrétienne. Mahamet souscrivit à ces deux conditions ; mais ses autres femmes peu de tems après empoisonnerent Dona Mencia. La liberté qu'il accorda à Monrey, les honneurs & les présens dont il le combla, en le renvoyant en Portugal, montrerent qu'elle étoit la force de la passion du Chérif.

Ses exploits & ceux de son frere porterent la terreur chez les Princes Africains, dépendans des Portugais ; & ces derniers, voyant chaque jour quelques-uns de leurs vassaux les abandonner, prirent le parti de démolir les forteresses d'Arzila, d'Azamor & d'Alcaçar, qui leur étoient plus à charge qu'utiles.

Au sein de la félicité, la discorde vint troubler les deux Chérifs. Mahamet, qui ne possédoit le pays de Sus qu'en qualité de Gouverneur, prit le titre de Roi, & voulut se rendre indépendant. Par ordre de Hamet, ses deux fils Muley Sidan & Muley Saïd porterent la guerre dans la pro-

vince du rebelle. Ils défirent Mumen Belelche & Hafcen Gelli, Lieutenans de Mahamet. Hamet fe mit lui-même à la tête de fes troupes, mais la fortune le favorifa moins que fes fils. Dans une bataille il perdit huit mille hommes, & fon frere le fit prifonnier. Par l'entremife de Muley Sidan, ils conclurent la paix, à condition que la province de Sus, la Numidie & la Libye, feroient fous la puiffance de Mahamet; que Hamet auroit fous la fienne les provinces vers le Septentrion; que Harran, l'aîné des fils de Mahamet, feroit déclaré fucceffeur des deux royaumes; qu'à fon défaut, Muley Sidan feroit appellé à la couronne; que les prifonniers, qui étoient entre les mains de Mahamet, s'engageroient par ferment à ne jamais porter les armes contre lui, & qu'à l'avenir Hamet auroit feulement la cinquieme partie dans le butin, qui feroit fait par les troupes des deux freres, jointes enfemble.

Lorfque Hamet eut recouvré fa liberté, il refufa de fe foumettre aux articles du traité, & il déclara une feconde fois la guerre à fon frere. Il ne fut pas plus heureux que dans

HENRI II.

la précédente. Ses troupes furent mises totalement en déroute. Mahamet vainqueur se présenta devant Maroc, dont on lui ouvrit les portes, & il y entra au milieu des acclamations publiques. Il fit éclater dans son triomphe beaucoup de modération. Possesseur du Sérail, il pouvoit disposer du trésor & des femmes de Hamet; il ne voulut pas même voir le trésor, & s'il parla aux femmes de son frere, ce ne fut que pour les consoler. Hamet, qui, en fuyant, s'étoit écarté du chemin dans l'obscurité de la nuit, arriva avec quelques-uns des siens à une porte de derriere du Sérail. Il apprit que Mahamet en étoit maître. Pénétré de douleur, il s'éloigna promptement, & il alla se cacher dans la maison d'un solitaire. De cette retraite, il envoya Sidan & Nacer ses fils au Roi de Fez, pour implorer son secours. Oatas les reçut avec bonté, & leur promit d'aider Hamet de ses forces. Quoique Mahamet se fût concilié l'amitié des peuples de Maroc, il appréhenda les suites de la ligue de Hamet avec le Roi de Fez. En conséquence, il négocia un accommodement avec son frere, qui, après lui avoir cédé la

Ville de Maroc, se retira à Tafilet.

HENRI II.

Il ne restoit plus d'autre obstacle que le Roi de Fez aux projets de Mahamet. Ce Chérif résolut de se délivrer de ce fâcheux adversaire. Il lui demanda la province de Tedela, qui avoit dépendu du royaume de Maroc. Le refus d'Oatas fut un prétexte de lui déclarer la guerre. Les Chérifs ravagerent une partie de ses Etats; & ce Prince ayant marché pour les attaquer, ils accepterent le combat. Dans le tems que les troupes de Fez s'avançoient pour charger, la premiere ligne de l'armée ennemie s'ouvrit; & plusieurs pieces de campagne, que Mahamet avoit placées derriere son front de bataille, firent feu. Cette artillerie tua peu de monde, mais elle mit la confusion dans tous les rangs. Jamais victoire si complette ne coûta si peu de sang; la perte se borna à quarante hommes du côté des vaincus, & à un seul noir du côté des vainqueurs. Oatas, en tâchant de rallier ses troupes, fut désarçonné par la chûte de son cheval. Quoique défiguré par les coups dont il étoit blessé à la tête, il fut reconnu & pris avec Muley Bubquer son fils, qui, dans ce

HENRI II.

péril ne voulut jamais s'éloigner de lui.

En attendant qu'Oatas fût remis en liberté, ses sujets reconnurent pour Souverain Muley Cazer son fils, qui déclara Vizir le même Buhaçon que nous avons dit avoir accompagné l'Archiduc Maximilien en Allemagne. Les Maures superstitieux attribuoient la défaite & la captivité de leur Roi à la permission qu'il avoit donnée aux Chrétiens de faire entrer du vin dans Fez, & au plaisir qu'il prenoit à nourrir des lions. Pour satisfaire le peuple, Muley Cazer ordonna que tous les vins des caves de la Ville fussent répandus, & les lions percés de fleches.

Cependant Mahamet passa avec son armée les gorges du Mont Atlas, & alla camper à deux lieues de Fez. Delà, il envoya à Muley Cazer & à Buhaçon des lettres, par lesquelles le Roi prisonnier leur faisoit sçavoir que s'ils vouloient le voir rétabli dans ses Etats, il falloit céder au Chérif le pays de Mequinez. Buhaçon traîna la négociation en longueur, & il écrivit à ceux de Mequinez, de tâcher de se saisir du pas d'Honegui, se flattant

de couper par ce moyen toute retraite à l'ennemi. En même tems, il fit ses préparatifs pour fondre sur le camp du Chérif. La résolution de Buhaçon ne put être secrette pour le vigilant Mahamet. Il en fut si irrité, qu'il s'avança jusqu'aux portes de Fez, où il prit deux cents habitans qui se promenoient dans les dehors de la Ville, & qu'il fit pendre devant lui. Sans perdre de tems, il partit, & il se trouva la nuit suivante au pas d'Honegui, avant que ceux de Mequinez s'en fussent emparés. Il retourna de-là à Maroc, où il fit conduire Oatas les fers aux pieds.

Muley Cazer, n'ayant plus d'autre moyen de procurer la liberté à son pere, consentit en 1548, à livrer la province de Mequinez à Mahamet. Le Chérif, non content d'avoir obtenu ce qu'il désiroit, ne voulut point renvoyer Oatas, que ce Prince ne se fût engagé à lui faire ouvrir les portes de Fez sur la premiere réquisition. Deux mois étoient à peine écoulés, lorsque Mahamet se rapprocha de Fez avec une armée, & somma le Roi d'exécuter sa parole. Celui-ci alléguant pour s'excuser d'y satisfaire, que la

HENRI II.

Ville étoit moins en son pouvoir que sous celui de son fils & des habitans ; le Chérif assiégea cette capitale. En 1550, Oatas, après deux ans de siége, fut obligé de se rendre. Il fut conduit à Maroc. Abu Nacer & Muley Cazer ses fils furent envoyés à Tarodant.

Alors le bruit se répandit que les Turcs s'avançoient avec beaucoup de troupes, pour reprendre la Ville de Tremesen. Mahamet, dans le dessein de s'opposer à leur entreprise, fit marcher ses trois fils à la tête d'une armée. Deux furent tués dans un combat. Sur ces entrefaites, les barbares, qui habitoient la province de Derenderen, se révolterent. Jusques-là Mahamet n'avoit pas connu l'adversité : il devint furieux par ces disgraces éprouvées coup sur coup. Le Roi de Fez & ses fils furent les victimes de la rage du Chérif. Les Gouverneurs de Maroc & de Tarodant les firent étrangler par ses ordres.

Buhaçon[a] prétendoit être le plus proche héritier de ces Princes. Dès

[a] Il s'étoit sauvé de Fez, lorsqu'il avoit vu cette Ville réduite à l'extrémité, & il s'étoit retiré à Pennon de Velez.

qu'il avoit été instruit de leur mort, il avoit offert de se rendre tributaire de l'Espagne, & de livrer pour sûreté la forteresse de Pennon de Velez, si Charles V vouloit l'aider à mettre la couronne de Fez sur sa tête. C'étoit pour ce sujet, qu'il avoit suivi l'Archiduc à la Cour Impériale. L'Empereur, accablé pour lors d'affaires, ayant refusé de se prêter aux vûes de Buhaçon; ce Prince Africain retourna en Espagne. Dans la suite il traita avec le Roi de Portugal.

HENRI II.

Fin du troisieme Livre.





ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE IV.

HENRI II. 1551.



ES principaux Etats de l'Empire ayant envoyé des députés à Nuremberg le premier Avril 1551, on délibera de quelle maniere on remplaceroit l'argent, qui avoit été tiré du trésor public pour la guerre de Magdebourg.

Continuation du siége de Magdebourg.

Dès le 26 Janvier, l'Electeur Maurice de Saxe étoit retourné au camp

devant cette Place. Quatre jours après ſon arrivée, il courut riſque d'être fait priſonnier par les aſſiégés. Dans une autre ſortie que fit la garniſon, les Impériaux perdirent beaucoup de monde. Ils établirent une batterie de ſept groſſes pieces de canon, pour ruiner une Tour; mais ce fut inutilement, & dix-ſept cents boulets ne purent l'ébranler. Les aſſiégés éprouverent de leur côté une diſgrace conſidérable. L'abondance des pluies ayant extrêmement enflé l'Elbe, les moulins de la Ville furent emportés par la violence des eaux. A ce malheur ſe joignit une ſédition de la garniſon. La prudence des Magiſtrats & des Commandans remédia à tout, & les habitans, comme on verra dans la ſuite, ſoutinrent encore le ſiége pendant pluſieurs mois. Pour ſuivre l'ordre des faits, nous ne parlerons de la capitulation de cette Ville, qu'après avoir rendu compte de quelques autres événemens.

HENRI II. 1551.

Origine de la guerre entre le Roi de France & l'Empereur.

Ferdinand de Gonzague non-ſeulement avoit engagé l'Empereur à s'approprier Plaiſance, mais encore lui avoit perſuadé, que s'il vouloit conſerver le Milanez, il falloit enlever

HENRI II. 1551.

Parme aux Farneſes. Il avoit été d'autant plus facile de déterminer Charles V à rompre ouvertement avec eux, que le mariage, conclu depuis longtems entre Horace Farneſe & Diane fille naturelle de Henri II, devoit bientôt être célébré [a]. Pour forcer Parme à ſe rendre, les Impériaux prirent le parti de lui couper les vivres. Dans ce deſſein, ils s'emparerent de tous les poſtes des environs. Ottavio Farneſe ayant écrit au Pape pour implorer ſon ſecours, le Saint Pere répondit que l'état de ſes propres affaires ne lui permettoit pas d'aſſiſter Ottavio, & qu'il ne lui ſçauroit pas mauvais gré de chercher un autre appui. Sur cette déclaration, le Duc de Parme crut pouvoir, ſans offenſer le Pape, ſe jetter entre les bras de qui voudroit les lui ouvrir. Il traita avec le Roi de France, qui s'obligea d'entretenir quinze cents hommes d'infanterie & deux cents de cavalerie légere pour la défenſe de Parme, & de ne faire aucun accommodement avec l'Empereur, ſans que les Farneſes y fuſſent compris. Alors commença d'éclater

[a] Il venoit de l'être, ſelon *M. de Thou*, mais *Horace Farneſe* n'épouſa *Diane* qu'en 1553.

la haine que Henri II & Charles V, jaloux l'un de l'autre, avoient jusques-là cachée avec soin ; & telle fut l'origine de la guerre, qui, d'abord appellée guerre de Parme, porta son embrasement dans le Piémont, dans les Pays-Bas, & l'année suivante en Allemagne.

Quelque sécrettement que la négociation du Duc de Parme avec le Roi eût été conduite, Jules III en eut connoissance. Il envoya Pierre Camojani au Duc, pour le détourner de prendre des engagemens avec les François. Camojani rapporta pour réponse qu'Ottavio avoit déjà signé son traité, & qu'il ne dépendoit plus de lui de se conformer aux desirs du Pape. Cette nouvelle irrita extrêmement le Souverain Pontife, qui, dès ce moment, se lia avec l'Empereur, pour travailler de concert à déposséder le Duc de Parme.

Aussi-tôt que Henri II fut instruit de l'alliance de Jules III & de Charles V, il fit partir Horace Farnese & Pierre Strozzi [a], avec ordre de lever des troupes dans la Principauté de la

[a] Frere de *Léon Strozzi*, Général des galeres, duquel il a été parlé dans le Livre II. *Pierre Strozzi* fut fait Maréchal de France en 1554.

HENRI II. 1551.

Mirandole, que Louis Pic, depuis la mort de Galeoti son pere, possédoit sous la protection du Roi. Par-là cette guerre, qui ne paroissoit qu'une guerre entreprise par le Pape contre les Farneses, devint dans la suite une guerre sérieuse entre l'Empereur & la France. Elle continua jusqu'à la mort de Henri II au préjudice de toute la Chrétienté. L'un & l'autre Prince ne manquerent point de prétextes, pour rejetter chacun la cause de la rupture sur son ennemi. Les Impériaux nous accuserent d'avoir embrassé le parti d'Ottavio, moins pour le secourir, que pour fomenter les troubles en Italie, & ils publierent que nous avions porté les Princes & les Etats de l'Empire à la révolte. De notre côté, nous reprochions à l'Empereur, d'avoir voulu engager les Anglois à profiter des séditions de Guyenne, pour recouvrer cette Province, & d'avoir sollicité les Suisses, de ne point renouveller leur alliance avec la France. Nous nous plaignions des embuches dressées au Maréchal de Saint André [a], de la prise de nos Vaisseaux par les Flamands, du traitement fait à Sébastien

[a] Voyez le Livre III.

de Vogelsperg,

de Vogelsperg [a], qui n'avoit commis d'autre crime que d'avoir été au service du Roi. Entre nos griefs, nous comptions les discours peu mesurés de l'Empereur, qui avoit dit à l'Evêque de Vannes [b], que si l'on prenoit une fois les armes, il réduiroit le Roi à la condition du moindre de ses sujets.

HENRI II. 1551.

Avant d'en venir aux dernieres extrémités contre Ottavio, le Pape lui fit proposer de rompre son traité avec Henri II, de rendre Parme à l'Eglise, & de recevoir en échange le Duché de Camerino avec une pension. Sa Sainteté envoya en même tems Ascagne de la Cornia au Roi, pour le prier de ne point s'opposer à l'échange qu'elle offroit aux Farneses. Comme on ne put convenir des conditions de l'accommodement, le Cardinal de Tournon chargé des affaires de France en Italie, & Paul de Thermes, Ambassadeur de Henri auprès du Saint Siége, sortirent de Rome, & se retirerent l'un à Venise, l'autre à la Mirandole, où les troupes du Roi s'assembloient.

[a] Il avoit été décapité à Ausbourg.

[b] *Charles de Marillac*, pour lors Ambassadeur auprès de *Charles V*.

HENRI II. 1551.

Peu après, celles du Pape, commandées par del Monte ſon neveu, ſe mirent en campagne. Elles furent jointes près de la Lenza par celles de l'Empereur. Sur ces entrefaites, le Cardinal Medichino arriva au camp, où il apporta un bref, par lequel Jules III donnoit à Ferdinand de Gonzague le commandement général, & le déclaroit Gonfalonier de l'Egliſe. La réſolution ayant été priſe dans un conſeil de guerre des ennemis, d'attaquer Colorno; Alvar de Sande, Maréchal de camp des troupes Eſpagoles, forma le blocus de cette Place. Il la battit avec quatorze pieces de canon; & la garniſon, réduite de trois cents hommes à cent trente, ſe rendit à diſcrétion. Quoique les aſſiégeans euſſent promis aux habitans la conſervation de leurs biens, ils pillerent la Ville.

Pendant que les ennemis étoient occupés au ſiége de Colorno, Strozzi ſe jetta dans Parme avec un Corps conſidérable de troupes, & Horace Farneſe ravagea le Bolonois. L'arrivée d'Othon de Montacuto, que Côme de Médicis, ſur la réquiſition du Pape, envoya à Bologne avec mille

hommes d'infanterie, fit cesser les courses des troupes du Roi, qui retournerent à Sant Antonio, chargées d'un grand butin.

HENRI II. 1551.

Le Pape cita Horace Farnese à Rome, pour être entré à main armée sur le territoire de l'Eglise. En même tems, Rodolphe Baglioni au nom du Saint Siége s'empara des Places, que les Farneses possédoient dans l'Etat Ecclésiastique. Alors Jules III songea sérieusement à faire le siége de la Mirandole, où Horace Farnese, qui avoit été forcé dans son camp de Sant Antonio par Camille des Ursins, s'étoit retiré avec les troupes du Roi. Horace Farnese & Paul de Thermes, ayant fait une sortie, pour ruiner les travaux que les ennemis avoient commencés autour de la Ville, se laisserent emporter par l'ardeur du combat, & ils tomberent dans une embuscade. Le péril étoit grand, mais leur courage ne le fut pas moins, & il leur ouvrit un chemin au travers du camp des assiégeans. Ces deux Généraux se rendirent à Parme, d'où Horace Farnese alla attaquer la cavalerie Espagnole, qu'il mit en fuite, après en avoir taillé en pieces une

HENRI II. 1551.

partie. Cependant Thermes écrivit à Ferdinand de Gonzague, pour se plaindre de ce que les troupes de l'Empereur s'étoient jointes à celles du Pape. Gonzague répondit que Sa Majesté Impériale étoit obligée de défendre le Saint Siége ; & que la Mirandole étoit un fief de l'Église, sur lequel le Roi n'avoit d'autres droits que ceux qu'il pouvoit usurper par la force des armes.

Histoire des Pics, Princes de la Mirandole.

C'est ici naturellement le lieu de parler de la Maison des Pics, à qui cette Principauté appartenoit. Sans nous arrêter à l'origine fabuleuse, que leur donnent quelques historiens [a], nous observerons seulement que les Pics, dès l'an 1110, étoient déjà illustrés par un grand nombre d'actions éclatantes. Environ deux cents ans après, l'Empereur Louis IV honora François Pic du titre de Vicaire de l'Empire. Dans l'année 1321, François Pic & deux de ses fils furent tués par Bonacorsi, qui fit raser la Mirandole. Les Gonzagues vengerent les Pics. La Mirandole fut rebâtie, & l'on remit en possession de cette Princi-

[a] Ces historiens ont prétendu, que les Pics descendoient de *Constance*, fils du grand *Constantin*.

HENRI II. 1551.

pauté Nicolas Pic, le ſeul qui reſtât des enfans de François. Le plus célebre des deſcendans de Nicolas fut Jean Pic, que ſa vaſte érudition [a], jointe à ſa rare piété, fit nommer dès ſa jeuneſſe, le phœnix de ſon ſiécle. Un ſi parfait modele de ſcience & de vertu ne fut point imité par Louis Pic, un des neveux de cet homme illuſtre. Ce Louis ſe ſouleva contre Jean François II [b], ſon frere aîné, & le chaſſa de la Mirandole. Après la mort de l'uſurpateur, Jean François rentra dans la jouiſſance de ſa ſouveraineté par le ſecours du Pape Jules II. Dépouillé de nouveau de ſes Etats par le Roi de France Louis XII après la bataille de Ravenne, il fut rétabli dans la ſuite par l'Empereur Maximilien I, & il demeura paiſible poſſeſſeur de la Mirandole juſqu'à l'an

[a] A dix-huit ans il ſçavoit vingt-deux langues. A vingt-quatre, il ſoutint à Rome des thèſes, qui contenoient neuf cents poſitions ſur toutes les ſciences. Il étoit né le 14 Février 1463, & il étoit fils de *Jean François Pic*, Prince de la Mirandole, & Comte de la Concorde, & de *Julie Bojardi*. Il mourut à Florence le 17 Novembre 1494, âgé de trente ans. Ses ouvrages ont été imprimés à Baſle en 1573 & en 1601.

[b] *Jean François* s'appliqua auſſi aux Lettres. Il écrivit la vie de *Jean Pic* ſon oncle, & celle de *Savonarole*.

HENRI II. 1551.

1533, que Galeoti son neveu l'assassina. Non content de cet horrible crime, Galeoti y joignit le meurtre d'Albert, fils de Jean François, & il enferma dans une étroite prison Jeanne Caraffe, femme d'Albert, & Paul son fils. Par cette suite d'attentats, il s'empara de la Mirandole. Craignant avec raison de ne pouvoir jouir tranquillement de cette Principauté, il avoit voulu la céder à François I, de qui il devoit recevoir en compensation plusieurs terres du domaine de la couronne. Cet échange n'avoit point eu lieu [a], à cause des oppositions qu'on avoit trouvées de la part de l'Empereur. Mais Galeoti avoit mis ses Etats sous la protection de François I, qui y avoit envoyé des troupes pour les défendre. Galeoti étoit mort cette année 1551; & Louis Pic II, son fils, avoit obtenu de Henri II la même protection que François I avoit accordée à Galeoti.

Le siége de la Mirandole fatiguant beaucoup l'armée des assiégeans, l'Empereur envoya à Ferdinand de Gon-

[a] *M. de Thou* dit le contraire, & en cela non-seulement il contredit tous les historiens, mais il se contredit lui-même.

zague un renfort de quatre mille hommes. Henri II, de ſon côté, réſolut de faire marcher des ſecours vers l'Italie. Pour cet effet, il fit lever des troupes dans la Suiſſe. Il eſpéroit que la République de Genes leur accorderoit le paſſage, mais il eſſuya un refus. Les Vénitiens eurent plus d'égard à ſa demande, & ils conſentirent que ces troupes traverſaſſent le Breſcian. Lorſqu'elles y furent arrivées, les habitans leur refuſerent des vivres, ſous prétexte que, l'année ayant été ſtérile, ils avoient à peine aſſez de grains pour leur propre ſubſiſtance.

HENRI II. 1551.

Juſqu'alors la guerre n'avoit été allumée qu'entre le Pape & le Roi. Elle s'alluma entre le Roi & l'Empereur. Briſſac, ayant fait dans le Piémont tous les préparatifs néceſſaires, commença les actes d'hoſtilité par l'attaque de Chieraſco. Cette entrepriſe, dont Pierre d'Oſſun fut chargé, ne réuſſit point. Celle de Jean Grognet, Seigneur de Vaſſé, contre San Damiano, eut plus de ſuccès. Briſſac marcha en perſonne à Quiers. George Lampugnano, Milanois, y commandoit. Il ſe défendit juſqu'à ce que

La guerre s'allume entre le Roi & l'Empereur.

HENRI II. 1551.

les François, ayant fait une large brêche, se disposerent à donner l'assaut. La garnison, composée de cinq cents cinquante Italiens, ne put obtenir les honneurs de la guerre, & elle fut conduite à Ast. On épargna les habitans, Brissac voulant par cet exemple de clémence attirer au parti des François les Villes voisines. Ferdinand de Gonzague, aussi-tôt qu'il apprit la nouvelle de la prise de Quiers, vint en diligence à Ast avec quatre mille hommes d'infanterie Italienne, deux mille Allemans & quatre cents chevaux. Sa marche n'empêcha point Brissac, qui avoit reçu de France un secours considérable, d'attaquer Lantz. La Ville, n'étant environnée que de foibles murailles, ne fit qu'une légere résistance. Il n'en fut pas de même de la citadelle, dont la situation étoit telle qu'on n'avoit presque pas eu besoin de l'art pour la fortifier. Brissac alla lui-même la reconnoître. Comme il eut beaucoup de peine à monter environ trois cents pas, il fut sur le point de renoncer à se rendre maître de ce poste. Sur les représentations de Montluc, qui remarqua qu'il y avoit par intervalles des endroits où l'on pou-

HENRI II. 1551.

voit poſer le canon, & faire prendre haleine aux pionniers qui le tireroient, on entreprit de conduire de l'artillerie au haut de la montagne. Pour exciter davantage l'ardeur des ſoldats, Louis de Bourbon, Prince de Condé, & Jean de Bourbon, Duc d'Anguien ſon frere, qui étoient arrivés depuis peu au camp, mirent la main à l'ouvrage. En vingt-quatre heures, les batteries furent établies, & la garniſon capitula, lorſqu'elle ſe vit foudroyée par notre artillerie. A la ſuite de cette expédition, Briſſac s'empara de Ponts, de Caſteltelle & de Valpergue. Les Impériaux de leur côté prirent Saluces & Villadiale.

Leurs affaires avançoient peu dans le Parmeſan. Horace Farneſe & Pierre Strozzi y firent fortifier Breſſello, Montecchio, Fontanella & quelques autres Places. Pierre Strozzi fit même des courſes dans le Plaiſantin, qu'il ravagea; &, la garniſon de Ragazuola étant ſortie pour défendre le plat pays, ce Général la tailla en pieces. Dans le tems qu'il alloit moiſſonner de nouveaux lauriers, il fut obligé de revenir en France, pour tâcher de faire rentrer en grace Léon Strozzi ſon

HENRI II. 1551.

frere, ci devant Général des Galeres. L'un & l'autre étoient extrêmement haïs du Connétable. Léon Strozzi, ayant eu des avis ſecrets que ſes ennemis avoient déterminé le Roi à le dépouiller de ſa dignité, avoit voulu prévenir cet affront. Monté ſur une galere qu'il avoit enlevée depuis peu aux Impériaux, il avoit franchi à force de rames la chaîne qui ferme le port de Marſeille, & il s'étoit retiré à Malte.

A peine Pierre Strozzi eût-il quitté l'Italie, que ſon abſence ſembla ranimer le courage des Impériaux. Ils déſolerent les campagnes des environs de Parme, & ils reſſerrerent de plus en plus la Ville. Les vivres commençant à y manquer, Horace Farneſe, pour en avoir plus facilement, réſolut de ſe rendre maître des Places de l'Apennin. Ayant appris que la garniſon de Torchiara, où le Prince de Macédoine commandoit, faiſoit négligemment la garde; il ſe mit en marche à minuit le 17 Novembre, & étant arrivé un peu avant le point du jour au pied de la muraille, il ordonna l'eſcalade. Le tumulte & le bruit des ſoldats, qui dreſſoient les échel-

les, éveilla les habitans. Aussi-tôt le Prince de Macédoine se jette hors de son lit, prend ses armes sans se donner le tems de s'habiller, & pour réparer par son courage la négligence qu'on pouvoit lui reprocher, il accourt sur le rempart. Il y fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme tel que lui. Lorsqu'il vit Horace Farnese l'emporter sur tous les efforts de la garnison, & pénétrer dans la Ville, il ne voulut pas survivre à cet échec, & se lançant au plus fort de la mêlée, il fut tué d'un coup d'arquebuse. Habitans & soldats, tout fut passé au fil de l'épée. La Ville fut pillée, & l'on en détruisit les fortifications. Horace Farnese fit porter à Parme le corps du Prince de Macédoine, & lui fit faire des obseques dignes de sa naissance & de sa valeur. Quoiqu'ils se fussent toujours haïs, il crut lui devoir ce témoignage de son estime.

HENRI II. 1551.

Prise de Torchiara. Le Prince de Macédoine est tué, en défendant cette Place.

La prise de Torchiara rétablit l'abondance dans Parme. Le pays même ennemi lui fournissoit des vivres. Alexandre Palavicini, Gouverneur de San Donino, fut accusé de favoriser ce commerce clandestin, & il

HENRI II. 1551. Actes d'hostilité sur les frontieres du Luxembourg & des Pays-bas.

eut la tête tranchée par ordre de l'Empereur.

Bientôt le Parmesan & le Piémont ne furent pas les seuls théatres de la guerre. Pierre Ernest, Comte de Mansfeld, Gouverneur du Luxembourg, fit une irruption en Champagne. Le Duc de Nevers, qui commandoit dans cette province, marcha contre lui, & l'ayant contraint de se retirer, s'avança jusqu'à Mezieres. Près de-là, étoit le château de Lumes bâti sur la Meuse, & dont les Impériaux étoient les maîtres. Il y eut entre un Corps de troupes du Duc de Nevers, & un détachement de la garnison de ce château, une action très-vive, dans laquelle les François eurent l'avantage. En même tems, nous mîmes en déroute un Corps de Flamands près de Moncornet dans les Ardennes. Peu après, nous nous saisîmes du château d'Apremont, & nous y mîmes le feu, ainsi qu'à l'Abbaye de Gorzes. Imbert Bourdillon de la Platiere, Lieutenant de Roi de Champagne, démolit aussi Saint Hubert que les ennemis avoient fortifié.

Antoine de Bourbon, Duc de Ven-

dôme, qui à la tête d'un Corps de troupes s'étoit avancé vers les Pays-bas, ne demeura pas non plus dans l'inaction. Le Prince de Condé & le Duc d'Anguien, ses freres, l'ayant joint à leur retour d'Italie avec dix mille hommes d'infanterie, & quatre cents de cavalerie, il entra dans le Hainault & dans la Flandre, & il y fit de grands ravages.

Légats envoyés par le Pape à l'Empereur, & au Roi.

Déjà le Pape commençoit à s'ennuyer de la guerre. Il envoya les Cardinaux Pio de Carpi & Jerôme Verallo en qualité de Légats, l'un à l'Empereur, l'autre à Henri II. Verallo arriva le 13 Décembre à Fontainebleau, où il eut audience du Roi. Il fit ensuite son entrée à Paris avec les cérémonies ordinaires. Ses pouvoirs, revêtus de lettres patentes, furent présentés au Parlement, & on les enregistra aux mêmes conditions que l'avoient été ceux du Cardinal de Saint George. On ajouta à ces conditions, qu'il ne pourroit conférer aucune dignité, ni créer aucun nouveau Chanoine dans les Cathédrales, ni même dans les Collégiales.

Naissance de Henri III.

En ce même mois, fut baptisé le Prince, dont la Reine étoit accou-

HENRI II. 1551.

chée le 19 de Septembre [a]. Il eut pour parreins Edouard, Roi d'Angleterre, & le Duc de Vendôme. On le nomma Edouard-Alexandre, mais depuis il changea de nom, & prit celui de Henri. Par la ſuite, il ſuccéda ſous le nom de Henri III à ſon frere Charles IX.

Dans le nombre des événemens de cette année, qui intéreſſent la France, nous ne devons point oublier l'Edit de création des Préſidiaux, dans toutes les provinces du royaume. Par un autre Edit, le Roi augmenta la Cour des Aides, qui fut partagée en deux Chambres. On publia un troiſiéme Edit, par lequel il fut défendu de nommer aux Cures des Villes murées, ou entourées de foſſés, aucun ſujet qui n'eût donné des preuves ſuffiſantes de ſçavoir, & qui n'eût obtenu quelque grade dans une Univerſité. Il s'étoit introduit en France un mauvais uſage d'apprécier tout en écus d'or dans le commerce. De-là il arrivoit que les étrangers attiroient chez eux tout l'or du Royaume. Henri II ordonna que, dans les ventes, on ne

[a] *M. de Thou* ſe trompe ſur la date, en mettant, *Prid. Eid. VII*^br^.

fît plus mention d'écus, mais de livres tournois.

Le Parlement de Toulouſe avoit rendu un arrêt, pour punir d'une façon ignominieuſe l'impudicité de quelques Eccléſiaſtiques. Le Clergé ſouffrit impatiemment cet arrêt, & il chargea l'Evêque de Montauban, d'en porter ſes plaintes au Roi. Ce Prélat, contre toute juſtice & contre l'honnetêté publique, fit caſſer l'arrêt par un autre du Conſeil Privé, comme contraire aux ſaints Canons, & aux priviléges de l'Egliſe. On donna à Pierre de Hauteclair, Maître des Requêtes, la commiſſion de faire exécuter les ordres du Conſeil. Malgré cette condeſcendance de la Cour, le Clergé ne fut pas content. Il publia un libelle, dans lequel il déchiroit cruellement le Parlement de Toulouſe. Jean de Menſancal, premier Préſident, homme d'une ſageſſe & d'une probité reconnues, répondit à cet écrit. En défendant ſa Compagnie, il attaqua le Clergé d'une maniere très-piquante, & il invectiva avec beaucoup de force contre le déréglement des Eccléſiaſtiques.

Sur la fin de l'année, la Reine

HENRI II. 1551.

douairiere d'Ecosse repassa la mer [a]. Elle traversa toute l'Angleterre, étant accompagnée de Henri Clutin d'Oisel, Ambassadeur de Henri II. Lorsqu'elle fut arrivée en Ecosse, elle fit solliciter Hamilton de se démettre de la Viceroyauté. Pour le porter à y consentir, elle le menaça de le forcer à rendre compte de son administration. Le Viceroi promit de satisfaire cette Princesse, mais il ne s'acquitta que quelques années [b] après de sa parole.

Fin tragique du Duc de Sommerset.

Les troubles recommencerent pour lors en Angleterre par la continuation de la mésintelligence entre le Duc de Sommerset & le Duc de Northumberland [c]. La haine, qu'ils avoient l'un pour l'autre, s'accrut à tel point, que Sommerset ne pouvant plus souffrir les mépris & les insultes de son adversaire, résolut de se défaire de lui. Le Duc Régent fut trahi par quelques-uns de ceux mêmes qu'il avoit associés à son projet; &, quoique le Roi son neveu n'épargnât rien pour le

[a] J'ai dit dans le Livre III, que cette Princesse étoit venue en France, pour voir la Reine sa fille.

[b] En 1554.

[c] *Jean Dudley*, Comte de Warwick, qui avoit été créé Duc de Northumberland.

ſauver, il fut condamné à perdre la tête [a].

HENRI II. 1551. Maurice, l'Electeur de Saxe, ſe ligue avec la France.

Quelque tems avant le changement ſurvenu en Angleterre par la cataſtrophe de Sommerſet, il en étoit ſurvenu un autre plus conſidérable en Allemagne. Maurice qui avoit paru ſi dévoué à l'Empereur, & qui lui devoit l'Electorat de Saxe, avoit conclu avec le Roi de France un traité ſecret, dans lequel étoient entrés le Marquis de Brandebourg [b], & le Prince Guillaume de Heſſe. Il avoit été ſtipulé entre les Puiſſances contractantes, qu'elles feroient enſemble la guerre à l'Empereur, pour défendre la liberté de l'Allemagne, & pour tirer le Landgrave de Heſſe de ſa captivité; que Henri II, pour les frais de la guerre, payeroit d'abord deux cents quarante mille écus d'or, & enſuite chaque mois ſoixante mille; que les confédérés tiendroient toujours dans les terres de leur obéïſſance un Corps de troupes de réſerve, afin de n'être pas obligés, ſi l'ennemi attaquoit leurs frontieres, de quitter

[a] Sa ſentence ne fut exécutée qu'au commencement de l'année 1552.

[b] Le Marquis *Albert de Brandebourg*, le même dont il a été parlé dans le Livre II.

HENRI II. 1551.

l'armée ; & de perdre, en séparant leurs forces, l'occasion de donner bataille ; que Maurice auroit le commandement absolu ; que le butin & le produit des contributions seroient également partagés entre les alliés ; qu'on se donneroit réciproquement des ôtages, qui seroient de la part des Princes Allemans, Christophe ou Charles, Princes de Meckelbourg ; & de la part du Roi, Jean de la Marck, Seigneur de Jamets, & Henri de Lenoncourt, Comte de Nanteuil.

Maurice, ainsi que le Marquis de Brandebourg, & le Prince Guillaume de Hesse, promit qu'il feroit son possible pour que le Roi fût élu Empereur, ou du moins pour que la couronne Impériale ne fût mise que sur la tête d'un Prince ami de la France.

Reddition de Magdebourg.

Cette premiere infidélité de Maurice à l'égard de Charles V, fut suivie d'une seconde. Les habitans de Magdebourg, après avoir soutenu un siége de près de quinze mois, prirent enfin le parti de capituler. Maurice, étant entré le 16 Novembre avec toutes ses troupes dans la Ville, exigea qu'elle lui prêtât serment, & il s'en fit saluer Burgrave.

Le Pape dès le commencement de cette année avoit consenti, que le Concile fût transféré à Trente, & il avoit été d'abord reglé que les Peres y feroient le premier Mai l'ouverture de leur nouvelle session. Elle avoit été ensuite différée jusqu'au premier Septembre. Les Electeurs de Mayence, de Treves & de Cologne, s'y rendirent. Ils furent suivis des Evêques de Strasbourg, de Constance, de Coire, de Vienne & de Naumbourg. Les autres Evêques d'Allemagne, s'excusant sur leur âge ou sur leur mauvaise santé, y envoyerent des représentans. Le Cardinal Marcel Crescentio fut nommé pour présider à l'assemblée, & il eut pour adjoints l'Archevêque de Siponte & l'Evêque de Vérone. Le premier Septembre, après qu'on eût célébré selon la coutume une messe solemnelle, Jacques Amiot, Abbé de Bellozane, envoyé par le Cardinal de Tournon, & par Odet de Selve, Ambassadeur du Roi à Venise, remit une lettre de Henri II au Cardinal, Président. La suscription de la lettre ayant été lûe, on demanda pourquoi le Roi s'étoit servi du mot d'*Assemblée*, plutôt que de celui de

HENRI II. 1551.

Rétablissement du Concile à Trente.

HENRI II. 1551.

Concile. Après plusieurs contestations, pour sçavoir si cette lettre seroit ouverte, on en fit la lecture, & l'Abbé de Bellozane prononça ce discours.

Discours d'Amiot au Concile.

« Je crois qu'il n'y a personne parmi vous, qui ignore le sujet de ma mission..... Si le Saint Siége jouissoit aujourd'hui, comme autrefois, » de cette liberté dont il a été redevable à la valeur & à la piété des » Rois de France, Sa Majesté Très-Chrétienne ne voudroit pas soumettre la justice de sa cause à d'autres » juges que vous. Mais maintenant que » l'Italie gémit sous une tyrannie étrangere; que Rome, jadis la maîtresse » des nations, a changé sa liberté en » une triste servitude; que le Saint » Pere, qui ne devroit se comporter » que comme le Vicaire de Jesus-Christ, & comme le pere commun » des Chrétiens, & qui devroit mettre » tous ses soins à pacifier les troubles » de l'Eglise, & à établir dans la Chrétienté une paix générale, se laisse séduire par les piéges qu'on lui tend, » abuser par de fausses promesses & » par de vaines espérances, & intimider par la violence & les mena-

» ces ; qu'enfin il foule aux pieds son » devoir de Pasteur universel, & re- » nonce à la qualité d'arbitre, pour » favoriser un parti au préjudice de » l'autre : le Roi mon maître, le pre- » mier de tous les Rois de la Chrétien- » té, a cru que sa dignité l'obligeoit » d'employer ses soins & sa puissance, » pour conserver le droit de chacun, » pour assurer la liberté publique, & » sur-tout pour maintenir la splendeur » de l'Eglise, qu'aujourd'hui l'ambi- » tion, la violence & la corruption des » mœurs, s'efforcent d'avilir. Vous » sçavez ce que les ennemis de la tran- » quillité publique entreprennent de- » puis plusieurs années en Italie. » Après la mort de Pierre-Louis Far- » nese, lâchement assassiné, ils ne se » sont pas contentés d'envahir Plai- » sance contre toute sorte de droit, » mais ils ont encore formé des des- » seins sur la Ville de Parme. N'ayant » pû par leurs efforts & par leurs arti- » fices, l'obtenir de Paul III, qui avoit » eu toujours intention de la rendre » au Saint Siége, ils tâchent aujour- » d'hui de s'en rendre maîtres à for- » ce ouverte. Cependant le Roi, ré- » solu d'observer religieusement les

HENRI II. 1551.

» traités, a diſſimulé ces attentats, & » ſans rompre la paix, il a tâché ſeu- » lement de s'oppoſer aux injuſtes ef- » forts de ſes ennemis. Il a conſervé » cette modération juſqu'à la mort de » Paul III, & il ſe flattoit que, par l'é- » lection du nouveau Pape, les affai- » res prendroient une nouvelle face » dans l'Italie, & que le calme y ſuc- » céderoit à tous les troubles. Ju- » les III, en effet, au commencement » de ſon pontificat, a rendu la Ville » de Parme à Ottavio Farneſe, en » quoi il a fait voir une ame recon- » noiſſante & portée à la paix... Il a » depuis changé de ſentiment & de » conduite, ſans qu'on ait pû péné- » trer ſes motifs.... Le Duc de Par- » me, ſe voyant ainſi abandonné du » Pape, a été contraint de chercher » de l'appui dans les liaiſons que ſon » frere [a] avoit avec la France.... Il » avoit appris par les leçons de ſon » ayeul, qui étoit un ſage vieillard, » que les Princes malheureux ont tou- » jours trouvé une reſſource dans la » généroſité des François, naturelle-

[a] On a vu ci-devant qu'*Horace Farneſe*, Duc de Caſtro, devoit épouſer Diane légitimée de France, fille de *Henri II.*

HENRI II. 1551.

» ment disposés à défendre les foibles
» qu'une injuste Puissance accable. Ce
» n'est certainement que cette seule per-
» suasion, qui a pû inspirer à Ottavio la
» pensée d'implorer la protection du
» Roi Très-Chrétien. Qu'avoit-il fait
» pour la mériter ? N'avoit-il pas sou-
» vent combattu contre nous dans les
» armées de nos ennemis ? Nul autre
» motif n'a pû non plus porter le Roi
» à le protéger, que la bienfaisance natu-
» relle à Sa Majesté... Par amour pour
» la paix, Sa Majesté a fait ses efforts
» pour procurer un accommodement.
» Bien loin que ses bons offices & les
» preuves de sa bonne volonté ayent
» gagné l'esprit du Saint Pere, ce
» Pontife s'est laissé emporter par sa
» passion, & il a déclaré la guerre à
» Ottavio. Bien plus, il a attaqué la
» Mirandole, appartenante aux Pics,
» dont la Maison est depuis long-tems
» sous la protection de la France ; &
» il a exercé sur les habitans de cette
» Ville, qui sont tombés en sa puis-
» sance, des cruautés si inouies, que
» les plus grands ennemis de no-
» tre religion en auroient horreur...
» On a rapporté à mon maître, que
» le Saint Pere disoit hautement qu'il

HENRI II. 1551.

» n'épargneroit ni ſa perſonne, ni les » tréſors deſtinés à la défenſe de la » religion, & au ſoulagement des pau- » vres, pour réduire les Farneſes. Ces » paroles ont-elles pû ſortir de la bou- » che de celui qui ſe dit le Vicaire de » l'Agneau de paix, & qui ſe glorifie » du titre humble de *ſerviteur des ſer- » viteurs de Dieu ?* Qu'arrivera-t-il, » ſi les Infideles, & ceux qu'on ap- » pelle Proteſtans en Allemagne, ap- » prennent toutes ces circonſtances ? » Il ne faut pas douter que les uns & » les autres ne s'en réjouiſſent; ceux- » ci, de voir la religion Catholique » ſe decréditer, & ceux-là de voir » le Chriſtianiſme entier courir à ſa » ruine, & leur préparer des triom- » phes... On dira peut-être qu'au- » jourd'hui les affaires de la religion » ne ſont pas négligées. C'eſt-là prin- » cipalement ce qui intéreſſe & tou- » che le Roi mon maître. Il regarde, » comme une injure faite à lui & à » toute l'Egliſe, l'aſſemblée d'un Con- » cile convoqué par le Pape, dans le » tems que Sa Sainteté joint ſes for- » ces à celles de l'Empereur pour fai- » re la guerre à la France, afin d'em- » pêcher par-là que les Evêques Fran- » çois

HENRI II. 1551.

» çois ne s'y trouvent, & qu'ils n'y
» proposent la réformation de l'Eglise
» dans le chef & dans les membres...
» C'est pour cela seul, & pour l'inté-
» rêt de la religion, que le Roi m'a
» envoyé ici, & non pour se plain-
» dre de la guerre injuste qu'on lui
» fait... Puissant & courageux, il sçau-
» ra braver les efforts de ses ennemis,
» se faire raison lui-même, & punir
» la témérité de ceux qui l'attaque-
» ront. Mais il ne peut supporter le
» mêlange des choses sacrées & des
» prophanes, qu'on s'efforce de con-
» fondre; il ne peut souffrir qu'une am-
» bition déméſurée s'appuye du pré-
» texte de la religion, & qu'une avi-
» dité insatiable prenne les couleurs
» de la piété; qu'on prétende faire
» passer les injustices & les violences,
» pour des choses justes & permises;
» & que ses ennemis, quand leurs su-
» percheries & leurs artifices sont con-
» nus de toute la terre, s'imaginent
» persuader à l'univers, qu'ils n'ont eu
» d'autre intention que de réformer la
» doctrine & les mœurs. Le Roi très-
» Chrétien, fils aîné de l'Eglise, & qui
» se glorifie de ce titre, qu'il a héri-
» té de ses ancêtres, voyant qu'on se

HENRI II. 1551.

» comporte à ſon égard avec tant de » paſſion & d'iniquité, m'a ordonné » de faire devant vous la même pro- » teſtation qu'il a déjà fait faire à Ro- » me, & de vous déclarer qu'il ne » peut, ni ne doit envoyer ici les » Evêques de France, ni tenir cette » aſſemblée pour un Concile œcumé- » nique & légitime, mais plutôt, con- » formément à la ſuſcription de ſa let- » tre, pour une aſſemblée irréguliere, » convoquée non en faveur de la re- » ligion & du bien public, mais pour » les intérêts de quelques hommes am- » bitieux, qui veulent profiter des » troubles... Qu'ainſi, ni lui, ni les » Etats de ſon royaume ne ſe ſoumet- » tront aux decrets de ce prétendu » Concile, & qu'il employera, au con- » traire, pour les rejetter, les moyens » dont ſes prédéceſſeurs ſe ſont ſervis » en des occaſions ſemblables. Car » vous n'ignorez pas le droit qu'ont » les Rois de France ſur les choſes ſa- » crées, & comment ils l'ont toujours » exercé dès le commencement de la » Monarchie... A l'égard des vaines » menaces & des cenſures, le Roi très- » Chrétien ne les craint point... Il » craint encore moins, qu'on lance un

» interdit ſur ſon royaume : il ſçait aſ-
» ſez de quelle maniere les Etats gé-
» néraux de France, & la Faculté de
» Théologie de Paris, ſe ſont autrefois
» comportés ſous le Roi Philippe le
» bel contre Boniface VIII ; depuis
» ſous Charles VI contre Benoît [a], &
» enfin contre Jules II ſous Louis XII,
» dont la mémoire eſt ſi chere & ſi
» reſpectable aux françois ... Sa Ma-
» jeſté vous prie de recevoir en bonne
» part tout ce qu'elle m'a ordonné de
» vous dire ; & elle demande qu'après
» l'enregiſtrement de ſa proteſtation
» que je vous laiſſerai par écrit, vous
» me donniez acte de ce qui vient de
» ſe paſſer, afin que Sa Majeſté puiſſe
» en informer tous les Princes Chré-
» tiens ».

HENRI II. 1551.

Par le conſeil de Jean du Tillet, greffier en chef du Parlement de Paris, le Roi défendit ſur peine de la vie & de confiſcation des biens, de faire paſſer aucun argent, ni à Rome, ni dans les autres lieux de l'obéiſſance du Pape. Cet Edit fut enregiſtré le 7 de Septembre au Parlement. Cinq jours auparavant, on avoit publié un autre

Défenſe faite par Henri II, de porter de l'argent à Rome.

[a] *Pierre de Lune*, antipape, qui prit le nom de Benoît XIII.

HENRI II. 1551.

Edit, contre les perſonnes dont la doctrine étoit ſuſpecte. On le nomma l'Edit de Châteaubriand, petit bourg de Bretagne où le Roi l'avoit ſigné.

Si les Prélats du Concile avoient été très-offenſés du diſcours de l'Abbé de Bellozane, ils ne le furent pas moins de l'Edit du 7 de Septembre. Ils firent imprimer un écrit, dont l'objet étoit de montrer que leur aſſemblée n'avoit été convoquée par aucune vûe particuliere de politique ou d'intérêt, mais ſeulement pour oppoſer une digue aux progrès de l'héréſie. Par le même écrit, ils prioient Henri II, de permettre que les Evêques & les théologiens de ſon royaume ſe rendiſſent à Trente, & contribuaſſent au ſuccès d'une entrepriſe ſi ſainte & ſi néceſſaire. Les Peres ajoutoient que, ſi le Roi n'avoit point égard à leur demande, ils proteſtoient que la dignité & l'autorité du Concile ne recevroient aucun préjudice de ce refus; qu'à l'égard des menaces faites par ce Prince, ils ne pouvoient ſe perſuader qu'il voulût flétrir ſa propre gloire, en nuiſant à l'Egliſe; enfin qu'ils le ſupplioient inſtamment de ſacrifier au bien du corps politique,

& aux avantages de la religion, des ressentimens particuliers, qui pourroient exposer l'un & l'autre à des maux, dont les suites seroient funestes.

HENRI II. 1551.

Dès le 23 Mai, le Pape avoit écrit aux Suisses, pour les presser d'envoyer des députés à Trente. Il rappelloit dans sa lettre le souvenir de Jules II, qui avoit témoigné pour les cantons une tendresse si paternelle. Sa Sainteté, par les mêmes dépêches, les assuroit, qu'elle n'avoit pas moins hérité des sentimens de ce Pontife pour eux, que de son nom. Henri II, de son côté, avoit chargé Morlay du Museau, son Ambassadeur en Suisse, de faire tous ses efforts, pour empêcher que le Corps Helvétique ne déférât aux exhortations du Pape. Morlay parla si fortement dans l'assemblée des cantons, qu'il persuada ce qu'il voulut, non-seulement aux Protestans, mais encore aux Catholiques. Aussitôt les Grisons rappellerent de Trente Thomas Planta, Evêque de Coyre. Vergeria, auparavant Evêque de Capo d'Istria, qui s'étoit retiré dans leur pays, leur avoit insinué, à la sollicitation de Morlay, que le Pape pré-

Henri II.
1551.

tendoit par le moyen de Planta recouvrer ſur eux ſon ancienne autorité.

Juſqu'alors les Proteſtans d'Allemagne n'avoient pas fait paroître plus d'empreſſement que les Suiſſes, d'envoyer des députés au Concile. L'Electeur Maurice, au nom des Princes & Etats de la Confeſſion d'Auſbourg, déclara à l'Empereur, qu'ils ne ſe détermineroient point à cette démarche, ſi l'on ne donnoit des ſûretés ſuffiſantes aux perſonnes, qui iroient à Trente de leur part. Charles V, ayant ordonné à ſes Ambaſſadeurs d'inſiſter ſur cet article dans le Concile, les Peres dreſſerent un ſauf-conduit pour les Proteſtans : mais ceux-ci n'en furent point contens, & ils ſe plaignirent qu'on s'y ſervoit de termes trop généraux ; qu'il étoit dans une forme différente de celui qui avoit été donné autrefois aux Bohémiens par le Concile de Conſtance ; que d'ailleurs il n'étoit autoriſé par aucun ſceau, ni par aucune ſignature. Voici de quelle maniere ce ſauf-conduit étoit conçu. On permettoit indiſtinctement à tous les Allemans de ſe préſenter au Concile, d'y propoſer leurs ſentimens,

d'agiter les queſtions en pleine aſſemblée, ou dans des committés particuliers ; de diſputer, ſoit de vive voix, ſoit par écrit ; enfin de ſe retirer, & de retourner chez eux, quand ils le jugeroient à propos. Le Concile, autant que cela dépendoit de lui, engageoit la foi publique.

HENRI II. 1551.

Nous renvoyons à un autre Livre la ſuite de l'hiſtoire de cette aſſemblée, pour parler de quelques autres faits importans.

Doria ſe remet en mer pour attaquer Dragut.

Au commencement de Mars, Doria avoit fait armer les galeres de Naples & de Genes. Ayant appris que Dragut étoit encore avec les ſiennes à l'Iſle de Gelve, il s'y rendit en diligence, & il arriva dans le tems que le Corſaire ſe diſpoſoit à en partir. La préſence de Doria détourna Dragut, d'exécuter cette réſolution. Il tira ſes galeres à terre, & éleva un retranchement. On croyoit qu'il ne pouvoit plus échapper. Cependant il en trouva le moyen. Il fit tranſporter ſes bâtimens de l'autre côté de l'Iſle, & s'y étant embarqué, il s'enfuit à Cherchene. Il prit même dans ſa route la Capitane de Sicile. Budcar,

HENRI II. 1551.

fils de Muley Haſſan, étoit à bord [a].

Armement de Soliman II.

De l'Iſle de Cherchene, Dragut ſe rendit à Conſtantinople, afin de hâter le départ de la flotte, que le Grand Seigneur faiſoit équiper, pour ſe venger de la priſe de Mehedia. Cette flotte étoit composée de cent douze galeres, de trente flutes, & de quelques brigantins. Elle portoit des troupes de débarquement, & elle étoit commandée par Sinan Pacha, à qui Soliman II donna Dragut & Sala Rais pour Lieutenans.

Sinan, ayant mis à la voile, alla d'abord jetter l'ancre ſur la côte de la Sicile, où il fit une deſcente. Il y brula le 17 Juillet la Ville d'Auguſta, qui avoit été bâtie par l'Empereur Frédéric II dans une peninſule au-deſſus de Syracuſe. De-là il continua ſa route vers Malte. Son arrivée y cauſa d'autant plus d'effroi, qu'elle étoit imprévûe. Il n'y a que deux Villes [b]

[a] *Dragut* le conduiſit à Conſtantinople. *Budcar* fut envoyé aux Dardanelles, où il finit miſérablement ſes jours.

[b] La plus ancienne, nommée jadis Melita, maintenant Citta Vecchia, eſt au milieu de l'Iſle, & elle eſt le ſiége de l'Evêque de Malte, qui eſt ſuffragant de l'Archevêché de Syracuſe. En 1693, elle fut preſque totalement détruite, par un tremblement de terre. La Ville nouvelle s'appelle *Malte*, & eſt aujourd'hui

dans l'Isle, & l'une est distante de l'autre d'environ six milles. Les ennemis, après avoir ravagé le pays, bloquerent celle qui est la plus éloignée de la mer. Sinan ne pouvoit que difficilement y faire conduire du canon. D'ailleurs, il fit réflexion qu'étant éloigné de ses Vaisseaux, dans lesquels il n'avoit laissé que peu de soldats, il avoit à craindre que la flotte Impériale, trouvant celle du Grand Seigneur sans défense, ne s'en emparât. Par ces raisons, il n'osa entreprendre le siége de la Place, & ayant tout mis à feu & à sang dans la campagne, il se rembarqua. Il passa à l'Isle de Goze, située au couchant de celle de Malte. Avec vingt pieces de canon, il battit le château. Galatien de Sessa, qui y commandoit, ne comptant sur aucun secours, perdit courage, & se rendit à discrétion. Les insulaires demanderent qu'on exemptât deux cents

la capitale de l'Isle. Cette derniere Ville est à présent si bien fortifiée, qu'elle brave toute la puissance de l'Empire Ottoman. Lorsque Sinan attaqua l'Isle de Malte, il n'y avoit guères plus de vingt ans qu'elle étoit possédée par les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem. *Charles V* la leur avoit donnée en 1530. On assure que ce Prince, quand il en étoit Souverain, n'en tiroit que quarante-un écus de revenu.

HENRI II. 1551.

personnes de l'esclavage : il fallut se réduire à quarante, & les portes du château furent ouvertes. Un Sicilien, qui avoit fixé son séjour dans cette Isle, s'y étoit marié, & il avoit deux filles. Préférant pour elles la mort à la servitude, il les poignarda. Il fit éprouver le même sort à leur mere. Aussi-tôt, pour ne pas survivre à ces innocentes victimes, il se jette les armes à la main, au milieu d'une troupe d'ennemis ; il en tue deux, & il trouve, en combattant, la fin d'une vie qui lui étoit devenue insupportable. Le nombre des prisonniers fut de six mille trois cents : le château fut démoli, & l'Isle rendue déserte. Sinan, selon la parole qu'il avoit donnée, accorda la liberté à quarante insulaires ; mais il choisit quarante personnes accablées de vieillesse & d'infirmités. Galatien de Sessa, ayant reproché à l'Amiral Turc sa mauvaise foi, fut dépouillé, & mis à la rame. Omedes [a], Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, essaya de cacher la honte d'un si malheureux succès. Il fit publier que le Gouverneur avoit

[a] *Jean d'Omedes* Il étoit de la Langue d'Aragon. Il avoit perdu un œil au siége de Rhodes.

HENRI II. 1551.

été tué d'un coup de canon, & que le château avoit fait une vigoureuſe réſiſtance, tant que ce Chevalier avoit vécu ; mais que les aſſiégés, découragés par ſa mort, avoient été obligés de recevoir la loi des infideles.

Après cette expédition, Sinan, profitant de la ſaiſon qui étoit favorable, fit voile vers l'Afrique, dans le deſſein d'aſſiéger Tripoli [a]. En 1510, l'Empereur Maximilien s'étoit emparé de cette Ville, qui appartenoit aux Rois de Tunis. Depuis, elle avoit été toujours au pouvoir des Impériaux, juſqu'à ce que Charles V la donna aux Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, en leur donnant les Iſles de Malte & de Goze.

Les Turcs aſſiégent & prennent la Ville de Tripoli.

Auſſi-tôt que les troupes de Sinan furent débarquées ſur la côte de Tripoli, elles pointerent trente-ſix pieces de leur plus gros canon contre la Place. Un Chevalier de Dauphiné, nommé Valier [b], en étoit Gouverneur. C'étoit un homme très-brave,

[a] Les Turcs ayant pris cette Ville, comme on va le voir, l'ont gardée fort long-tems. Elle s'eſt enfin ſouſtraite à leur obéiſſance, & s'eſt érigée en République. Il y a deux autres Villes de Tripoli, l'une en Syrie, l'autre en Natolie.

[b] Il étoit de la Langue d'Auvergne, & Maréchal de l'Ordre.

HENRI II. 1551.

& le Grand-Maître Omedes, malgré la haine qu'il avoit pour les françois, n'avoit pû lui refuser son estime. La muraille étant terrassée du côté de l'attaque, toute l'artillerie des ennemis ne put faire brêche. Mais un renégat du Comtat d'Avignon hâta la prise de la Ville. Par les conseils de ce scélérat, Sinan fit braquer le canon contre un endroit où le mur étoit plus foible. Cette partie fut bientôt ruinée.

Dans ces circonstances, Gabriel d'Aramont [a] passa à Malte, en allant [b] par ordre de la Cour de France à Constantinople. Le Grand-Maître de la Religion pressa cet Ambassadeur, d'interposer le crédit de Henri II, pour faire lever à Sinan le siége de Tripoli. D'Aramont ne put se défendre d'accorder un service qu'il croyoit devoir être agréable au Roi son maître. Quoique pressé de remettre à la voile pour se rendre en Turquie, il

[a] Gentilhomme Provençal. En sa faveur, les Isles d'Hieres furent érigées en Marquisat, à la charge expresse qu'il dépenseroit 50000 écus, à y bâtir des Forts.

[b] Si l'on compare en cet endroit le texte de *M. de Thou* avec la traduction, on s'appercevra que les Traducteurs ont fait un contre-sens.

s'embarqua ſur un brigantin qui le conduiſit au camp des Turcs. HENRI II. 1551.

Ni les prieres, ni l'art qu'il employa, ne purent fléchir le Pacha, qui allégua, pour s'excuſer, que les Chevaliers, après la priſe de Rhodes, s'étoient engagés à ne jamais porter les armes contre les Turcs; qu'au mépris de leur ſerment, dans toutes les guerres de l'Empereur contre le Grand Seigneur, ils avoient toujours ſervi les ennemis de Sa Hauteſſe; que nouvellement encore ils avoient contribué à la priſe de Mehedia; que le Grand Seigneur, pour les punir, avoit réſolu de les chaſſer d'Afrique; & qu'on ne pouvoit, à la conſidération de qui que ce fût, ſe diſpenſer de ſuivre les volontés du Sultan. La Ville n'étant pas en état de tenir plus longtems, les aſſiégés firent annoncer à Sinan, qu'ils étoient prêts à capituler, ſi l'on vouloit leur donner la vie, la liberté, & des Vaiſſeaux pour les tranſporter à Malte. Le Pacha feignit d'accorder ces conditions. Peu d'inſtans après, il envoya demander à Valier une entrevûe, afin de conférer enſemble ſur le nombre de bâtimens, dont la garniſon avoit beſoin.

HENRI II. 1551.

Valier fut séduit par l'air ingenu, avec lequel le député de Sinan s'acquitta de sa commission. Non-seulement il se rendit au camp, mais il ne voulut point qu'on retînt le député, qui, afin de le mieux tromper, fit beaucoup d'instances pour rester en ôtage. Dès que Sinan eut Valier en sa puissance, il lui fit mettre les fers aux pieds, & lui déclara qu'il vouloit être remboursé des frais de la guerre. Le Gouverneur ayant représenté qu'un captif ne pouvoit contracter d'engagement, le Pacha somma la Ville de se rendre, & il promit aux Chevaliers & aux soldats de la garnison, ainsi qu'aux habitans, de les traiter avec douceur. Par une crédulité qui n'étoit plus pardonnable, les Chevaliers ajouterent foi aux promesses de ce parjure. Pleins de confiance, ils sortirent de la Place: les soldats avec leurs femmes & leurs enfans les suivoient. A peine furent-ils hors des portes, que les Turcs les dépouillerent, & les emmenerent captifs dans leurs Vaisseaux. D'Aramont obtint cependant la liberté de deux cents Chevaliers, la plûpart François. Peu de tems après, il racheta quelques Chevaliers Espagnols.

Près du port étoit une tour, qu'un Chevalier de la premiere de ces deux nations gardoit avec trente ſoldats. Ce Chevalier, plus prudent que les autres, fut plus heureux. Avec ſes gens, il alla pendant la nuit dans une barque joindre le brigantin de d'Aramont, & par-là il ſe garantit de l'eſclavage.

Les Turcs célébrerent par de grandes réjouiſſances la priſe de Tripoli. Tous les environs retentirent du bruit de leur artillerie, & le ſoir tous leurs Vaiſſeaux furent illuminés.

On déſapprouva d'Aramont, d'avoir aſſiſté au feſtin, que Sinan donna à l'occaſion de cette fête. Le Pacha ayant conſenti que cet Ambaſſadeur partît, il retourna à Malte. Valier, qu'il avoit fait remettre en liberté, l'y accompagna, & y fut empriſonné par l'ordre du Grand-Maître. Les Eſpagnols, animés contre les François, voulurent les rendre reſponſables de ce qui étoit arrivé. Le Commandeur de Villegagnon défendit les derniers par un écrit, dans lequel il imputa tout à d'Omedes., faiſant voir que celui-ci avoit détourné à ſon profit les deniers du tréſor de l'Ordre; que par

HENRI II. 1551.

avarice & par obſtination, il avoit négligé d'envoyer les ſecours néceſſaires pour la conſervation de Tripoli, & que par-là on avoit été réduit à s'abandonner à la diſcrétion du vainqueur.

Ceux qui jugent de cette affaire ſans prévention, conviennent que l'imprudence de Valier fut la principale cauſe du malheur de la Ville. Mais ſoupçonner d'Aramont de prévarication, & l'accuſer, comme faiſoient ſes ennemis, d'avoir ſollicité Valier de ſe rendre; c'étoit bleſſer toute vraiſemblance.

Henri II, juſtement irrité de ce que les Impériaux publioient à ce ſujet, voulut faire ceſſer une pareille calomnie. Il écrivit à d'Omedes, qu'il déſiroit d'être éclairci ſur les faits allégués contre d'Aramont; qu'il meſureroit la peine à la faute, ſi ce Miniſtre étoit coupable, mais que, ſi d'Aramont étoit innocent, il étoit néceſſaire que le Grand-Maître le juſtifiât par un témoignage autentique. Le 17 Novembre, d'Omedes fit au Roi la réponſe ſuivante.

« Pour ſatisfaire aux volontés de » Votre Majeſté, nous l'informons

Henri II. 1551.

» qu'Aramont aborda ici le premier
» Août avec deux galeres & un bri-
» gantin. Après que nous lui eûmes
» fait une réception digne de lui, il
» nous montra l'ordre que vous lui
» aviez donné de passer ici en allant
» à Constantinople, pour nous pro-
» mettre de votre part tous les bons
» offices possibles. Nous le priâmes
» d'aller en Afrique, pour détourner
» les Turcs de l'entreprise du siége de
» Tripoli, s'ils ne l'avoient pas enco-
» re commencé ; ou d'employer son
» crédit, si la Ville étoit déjà assiégée,
» pour les engager à se retirer. Ara-
» mont se rendit sans peine à nos prie-
» res : nous le vîmes s'embarquer sur
» un de nos brigantins, pour aller en
» Afrique ; mais il revint sans avoir
» pû rien gagner sur les Turcs. Les
» regrets qu'il a eus de la perte de Tri-
» poli, ont égalé les nôtres. Il nous
» en donna des témoignages dans le
» Conseil public de notre Religion, en
» nous assurant qu'il n'avoit rien né-
» gligé pour obtenir ce que nous dé-
» sirions, & qu'il avoit travaillé avec
» d'autant plus de zele, qu'il s'agis-
» soit d'obéir aux ordres de Votre
» Majesté. Pour découvrir la source

HENRI II. 1551.

» de ce malheur, nous avons fait faire » des informations de tous côtés, avec » toute la diligence & l'exactitude » possible, & nous n'avons rien trou- » vé qui puisse rendre d'Aramont suf- » pect, & nous donner lieu de lui at- » tribuer ce qui s'est passé dans la per- » te de cette Place. Au contraire, nos » Chevaliers prisonniers, à leur re- » tour, nous ont assuré que non-seu- » lement il n'y avoit rien à lui re- » procher, mais que notre Ordre de- » voit se souvenir éternellement de ses » bons offices. Ainsi nous attestons » que les bruits, qui se sont répandus, » sont sans fondement ».

Cette lettre fut envoyée par ordre du Roi à tous ses ministres dans les Cours étrangeres. Par ce moyen, on imposa silence aux Impériaux, & l'on arrêta le cours d'un bruit injurieux à la gloire du nom françois.

Affaires de Hongrie.

La prise de Tripoli fut pour Soliman II une foible compensation du changement qui arriva en Hongrie, au préjudice des intérêts de la Porte. Nous avons dit dans le premier Livre de cette Histoire, que Jean Zapoli avoit été élevé sur le trône après la mort du Roi Louis, tué à la bataille

de Mohacz ; qu'il avoit été enſuite dépoſſédé par Ferdinand, Roi des Romains ; & qu'il s'étoit mis ſous la protection de l'Empire Ottoman, pour recouvrer ſon royaume. Zapoli ſoutenu par le Grand Seigneur, Ferdinand appuyé de ſes propres forces & de celles de l'Empereur ſon frere ; l'un & l'autre aidés du ſecours des Seigneurs du pays diviſés entre eux, ſe diſputerent long-tems la couronne. A la fin, il y avoit eu entre eux un accommodement ; mais la paix ayant été rompue par la mort de Zapoli, la Reine [a] veuve de ce Prince avoit imploré de nouveau l'aſſiſtance des Turcs, qui, étant entrés avec une puiſſante armée dans la Hongrie, avoient taillé en pieces celle de Ferdinand, & avoient relégué en Tranſilvanie la Reine & Jean Sigiſmond ſon fils, avec George Martinuſe, principal miniſtre du feu Roi.

Origine de la fortune du Cardinal Martinuſe.

Martinuſe, natif de Dalmatie, iſſu de parens nobles, mais très-pauvres, avoit été employé dans ſa jeuneſſe aux exercices les plus vils chez la mere de Zapoli, où ſon office étoit d'avoir ſoin

[a] *Iſabelle de Pologne*, fille de Sigiſmond, Roi de Pologne, & de Bonne Sforce ſa troiſieme femme.

Henri II. 1551.

des poeſles, qui ſervoient à chauffer les appartemens. Ce jeune homme, dégoûté de la baſſeſſe de ſon emploi, embraſſa la vie monaſtique dans un couvent ſitué près de Bude. Comme il ne ſçavoit point de latin, il n'y fut reçu qu'en qualité de frere-lay. Quoiqu'il fût déjà un peu avancé en âge, il commença de s'adonner à l'étude, pour pouvoir être admis au nombre des prêtres. Dès qu'il y fut parvenu, il retourna à la Cour du Roi Jean Zapoli, & l'ayant ſuivi lorſque ce Prince ſe retira en Pologne, il lui donna des marques de ſon zele & de ſa fidélité dans des affaires très-importantes. Par ſes ſervices, il gagna tellement l'amitié de Zapoli, que ce Roi, étant remonté ſur le trône, le nomma Conſeiller de ſon Conſeil privé, lui donna l'Evêché de Waradin, & l'honora de la charge de grand Tréſorier de Hongrie. Le même Prince, en mourant, l'avoit déclaré par ſon teſtament tuteur de Jean Sigiſmond ſon fils, conjointement avec la Reine. Martinuſe dévoré d'ambition, & n'agiſſant que ſelon ſes idées particulieres dans l'adminiſtration du gouvernement, avoit donné lieu à cette Princeſſe de

penſer qu'il aſpiroit à s'emparer de l'autorité royale. Il s'élevoit de fréquens démêlés entre la Reine & le miniſtre. Plus ils affectoient d'empreſſement de ſe réconcilier, plus ils devenoient ſuſpects l'un à l'autre; & chaque réconciliation étoit ſuivie d'une rupture plus éclatante que celle qui avoit précédé. L'Evêque, ſe ſentant trop foible pour réſiſter aux Turcs qu'il voyoit toujours prêts à ſecourir ſon ennemie, réſolut de traiter ſecretement avec le Roi Ferdinand, qui donna de pleins pouvoirs à Caſtaldo [a], pour conclure la négociation. Cet Officier fut en même tems déclaré Lieutenant-Général des provinces que Ferdinand poſſédoit en Hongrie. Caſtaldo, à ſon arrivée dans ce royaume, aſſembla un Corps d'environ huit mille hommes. Avec ces troupes, il entra dans la Tranſilvanie, où il s'empara du château de Dalmen & de la Ville

[a] *Jean-Baptiſte Caſtaldo*, Comte de Piadena, Piémontois, qui avoit ſervi en qualité de Meſtre de Camp Général dans les troupes de l'Empereur pendant la guerre contre les confédérés d'Ausbourg, & qui, pour récompenſe de ſes ſervices, avoit été gratifié du Marquiſat de Caſſano par ce Prince. *Ferdinand* ayant demandé à *Charles V* un homme capable de le ſervir dans la conjoncture qui ſe préſentoit, l'Empereur lui envoya *Caſtaldo*.

HENRI II. 1551.

d'Engetin. L'Evêque de Waradin, accompagné de quatre cents gentilshommes & de deux cents mousquetaires, alla le joindre en cette Ville. La Reine avoit convoqué les Etats de la province à Millenbach. Martinuse s'y rendit, & Castaldo ne tarda pas à l'y suivre. Ils y déclarerent qu'il importoit à la Chrétienté, que Jean Sigismond abandonnât un pays qu'il ne pouvoit défendre; que Ferdinand lui donneroit en échange les principautés d'Oppelen & de Ratibor dans la Silésie, & Jeanne sa fille en mariage avec une dot de cent mille écus d'or; que de plus, Ferdinand acquitteroit toutes les dettes contractées par la Reine & par le feu Roi, & qu'il payeroit à la Reine les sommes qu'elle avoit droit de répéter pour ses reprises. Cette Princesse, qui ne pouvoit s'opposer à la force, accepta ces conditions. Il fut reglé que l'Evêque de Waradin gouverneroit la Transilvanie avec titre de Vaivode. On le continua en même tems dans la charge de grand Trésorier de Hongrie. Outre cela, Ferdinand lui remit un tiers du prix des salines de Torrembourg, que ce Prélat acheta de ce Prince. Peu

de tems après, Martinuſe obtint l'Evêché de Strigonie, dont le revenu montoit à cinquante mille écus d'or.

Concevant quelque ombrage de la facilité avec laquelle le Roi des Romains alloit au-devant de ſes deſirs, il ſe ſouvint enfin des bienfaits qu'il avoit reçus du feu Roi, & il écrivit à la Reine, de ne point ſe preſſer d'exécuter le traité qu'elle avoit ſigné. Mais cette Princeſſe, à qui l'Evêque étoit odieux, crut ne pouvoir mieux ſe venger de lui, qu'en communiquant la lettre à Caſtaldo, & en ſe hâtant de remplir les engagemens qu'elle avoit pris avec Ferdinand. Dans une nouvelle aſſemblée des Etats, qu'elle convoqua, Jean Sigiſmond abdiqua ſolemnellement la couronne; & la nation prêta ſerment de fidélité au Roi des Romains. On célébra dans la même aſſemblée les fiançailles de la fille de ce Prince avec Jean Sigiſmond.

Jean Sigiſmond cede la couronne de Hongrie au Roi Ferdinand.

La Reine, dédaignant de mener une vie privée dans un pays où elle avoit exercé l'autorité ſouveraine, prit le chemin de Caſſovie. Au ſortir de la Tranſilvanie, elle fut obligée de mettre pied à terre dans un ſentier dangereux. Elle jetta pour lors les

HENRI II. 1551.

yeux ſur les lieux qu'elle abandonnoit. Conſidérant ſa grandeur paſſée & ſon état préſent, elle pouſſa un profond ſoupir, & elle écrivit ſur l'écorce d'un arbre ces mots : *Sic fata volunt.*

Quoique Martinuſe fût bien aiſe du départ d'Iſabelle, il eut quelque inquiétude de ce qu'il n'étoit plus à portée de veiller ſur les démarches de cette Princeſſe. Ayant appris l'arrivée de l'officier prépoſé pour lever le tribut que la Tranſilvanie payoit à Sa Hauteſſe, il ordonna de le recevoir avec de grands honneurs dans le château de Wivar. Peu de jours après, il alla l'y trouver. Dans l'entretien qu'ils eurent enſemble, l'Evêque réjetta ſur la Reine tout ce qui s'étoit paſſé, & il feignit d'être dans les intérêts de la Porte. Malgré ſes artifices, il ne put en impoſer à Soliman II. Ce Sultan ordonna au Prince de Moldavie & aux Sangiacs voiſins, d'unir leurs forces avec celles du Pacha de Bude, & de faire une irruption en Tranſilvanie. En même tems, il chargea du commandement général de ſes troupes le Beglierbei de Grece. Caſtaldo, de ſon côté, ſe prépara à ſoutenir la guerre. En attendant que les milices

milices de la province fussent assemblées, il mit des garnisons dans les Villes de Weissembourg, de Millenbach & d'Hermanstad [a], & il se rétrancha avec le reste des troupes Allemandes & Espagnoles dans un poste avantageux.

Déjà le Beglierbei de Grece avoit passé le Tibisque [b] avec une armée de quatre-vingt mille hommes, & avec cinquante pieces de canon. Il attaqua le château de Becka. La garnison, n'osant soutenir l'assaut, se rendit à condition d'avoir la vie sauve. Mais la capitulation fut mal observée. Lorsque les Impériaux sortirent, les Janissaires se jetterent sur eux, & ils en massacrerent deux cents. A peine le Beglierbei pût-il sauver le Gouverneur. Les soldats, qui étoient dans Bekereck, intimidés par le traitement qu'on avoit fait à ceux de Becka, n'attendirent pas même que les Turcs les sommassent. Le Beglierbei reçut aussi la composition du château de Chonad. Peu de tems après, les Rasciens, oubliant le serment qu'ils avoient prêté

[a] Cette derniere Ville est aujourd'hui la capitale de Transilvanie.

[b] *La Teisse*, nommée par ceux du pays *la Tissa*. Elle tire sa source du Mont Crapacz dans le Comté de Maramarus.

HENRI II. 1551.

récemment à Ferdinand, s'engagerent à ſervir ſous le Beglierbei. Ce Général exigea d'eux des ôtages, afin de s'aſſurer de la fidélité d'un peuple ſi inconſtant.

Temeſwar investi par les Turcs.

Au mois d'Octobre, les Turcs formerent le blocus de Temeſwar. Pour lors Martinuſe & Caſtaldo avoient raſſemblé une armée du moins auſſi nombreuſe que celle des ennemis, mais dont la plus grande partie étoit mal armée, mal diſciplinée, & nullement aguerrie. Ils délibérerent, s'ils commenceroient par le ſiége de Lippe, ou s'ils marcheroient droit à Temeſwar. Caſtaldo étoit d'avis qu'on prît le premier parti. Martinuſe inſiſta pour le ſecond, & l'on ſuivit ſon avis. On eut lieu de s'en applaudir : les Turcs, ſur le premier bruit de l'approche des troupes de Ferdinand, leverent le ſiége, & décamperent avec tant de précipitation & de déſordre, que leur retraite eut l'air d'une fuite.

Sur ces entrefaites, on apprit que Jules III, à la ſollicitation du Roi des Romains, avoit honoré Martinuſe du chapeau de Cardinal. Non-ſeulement, le Prélat ne laiſſa paroître aucune joye de ſa promotion, mais il

HENRI II. 1551.

témoigna qu'il regardoit en quelque ſorte ſa nouvelle dignité comme au-deſſous de lui. Cette orgueilleuſe indifférence du Cardinal hâta ſa perte. Ses ennemis manderent à Vienne, qu'après avoir chaſſé la Reine par le moyen de Ferdinand, il le chaſſeroit lui-même par le moyen des Turcs. Ferdinand, prévenu contre Martinuſe par ces allégations, envoya des ordres ſecrets à Caſtaldo, de tâcher, à quelque prix que ce fût, de ſe ſaiſir ou de ſe défaire d'un homme ſi dangereux. C'eſt ainſi que le rapporte Centorio [a], hiſtorien aſſez eſtimable, mais trop partial en faveur de Caſtaldo. D'autres auteurs ont écrit que Caſtaldo, éleve du Marquis de Peſcaire, n'avoit pas plus de probité que lui, & qu'étant jaloux de la grandeur du Cardinal, il avoit conſeillé à Ferdinand de le perdre.

Les Impériaux font le ſiége de Lippe.

Caſtaldo jugea à propos de différer le meurtre de Martinuſe, & ne s'occupa pour le tems préſent que de la réſolution qu'il avoit priſe de s'emparer de Lippe. Le 2 Novembre, il in-

[a] *Aſcagne Centorio de gli Hortenſii*, natif de Milan, a laiſſé pluſieurs ouvrages, entre autres des Mémoires ſur la guerre de Tranſilvanie.

HENRI II. 1551.

veſtit cette Place. Dès que la brêche fut faite, les Impériaux donnerent l'aſſaut ; mais les premiers, qui étoient montés ſur le rempart, étant pouſſés par ceux qui les ſuivoient, tomberent dans un foſſé que les aſſiégés avoient creuſé derriere la muraille. Pour ſurcroît de malheur, les aſſiégeans étoient également incommodés de leur canon & de celui de la Ville. Il y en eut un grand nombre de tués, & même ils perdirent quelques-uns de leurs principaux officiers, dont les Turcs attacherent auſſi-tôt les têtes aux creneaux de leurs murs avec quatre drapeaux qu'ils avoient pris. Pendant que l'on combattoit vivement de part & d'autre, les aſſiégeans pour acquérir de la gloire, les aſſiégés pour défendre leurs biens & leurs vies, Caſtaldo couroit de rang en rang pour animer ſes ſoldats. Ils redoublerent leurs efforts, & pénétrerent dans la Ville. Douze cents hommes de la garniſon demeurerent ſur la place : ceux qui voulurent gagner la campagne furent noyés ou faits priſonniers : les autres ſe retirerent dans le château avec Oliman qui les commandoit. Il y ſoutint un ſecond ſiége de neuf jours,

&le 18 Novembre il capitula. On fut obligé de lui accorder, que les mille Turcs, qui lui restoient, sortiroient avec armes & bagages. Lorsqu'il évacua le château, Martinuse eut avec lui une longue conférence; & cette conduite du Cardinal confirma les soupçons qu'on avoit fait naître dans l'esprit de Ferdinand.

HENRI II. 1551.

Après la prise de Lippe, on congédia les troupes nationales. Castaldo demanda des quartiers pour les étrangeres, & nonobstant les représentations de Martinuse, il en distribua une partie dans Temeswar, dans Weissembourg, & dans quelques autres Places fortes. Il envoya le reste dans le territoire de Waradin. Ensuite il se rendit au château de Vintz, qui appartenoit au Cardinal. Pour ne point lui donner d'ombrage, il ne prit avec lui qu'une très-petite escorte.

Le Cardinal Martinuse est assassiné.

Enfin arriva le tems de l'exécution de l'horrible attentat médité contre Martinuse. Castaldo en chargea le Comte Sforce Pallavicini, & il lui donna André Lopez, Monino & Campeggio, pour le seconder. Un certain Marc-Antoine Ferrario, sécretaire de Castaldo, s'étoit insinué

HENRI II. 1551.

tellement dans les bonnes graces du Cardinal, que l'huiſſier de la chambre le laiſſoit entrer auſſi-tôt qu'il ſe préſentoit. Le 19 Décembre, avant qu'il fût jour, il alla à l'appartement de Martinuſe. Il dit qu'il avoit des dépêches à lui faire ſigner, & que Pallavicini, qui l'accompagnoit, avoit ordre de partir pour les porter à Vienne. Sur le champ, la porte lui fut ouverte. Le Cardinal étoit aſſis auprès d'une table où il liſoit. Ferrario l'aborda familiérement, & lui remit quelques lettres. Dans le tems que Martinuſe prenoit ſa plume pour les ſigner, le traître lui enfonça un poignard dans la poitrine. En même tems, Pallavicini, accourant le ſabre à la main, lui fendit la tête. Martinuſe, expirant, invoquoit le nom de Dieu, & reprochoit à ſes meurtriers leur perfidie, lorſque les autres aſſaſſins entrerent, & le percerent de mille coups [a]. Centorio prétend que le château, où cet aſſaſſinat fut commis, avoit été bâti ſur les ruines d'un ancien couvent, que le Cardinal avoit fait démolir. Cet hiſtorien ajoûte que l'Abbé de ce couvent avoit prédit cette fin tragique à

[a] Il étoit alors âgé d'environ ſoixante dix ans.

ce miniſtre infortuné, dont les meurtriers reçurent dans la ſuite un châtiment digne de la noirceur de leur action. Ferrario & Monino furent décapités pour quelques autres crimes. Campeggio fut déchiré par un ſanglier. Pallavicini, étant tombé entre les mains des Turcs, ſouffrit une captivité, à laquelle la mort auroit été préférable. HENRI II. 1551.

On trouva chez Martinuſe dix-ſept cents quarante marcs d'or, cinq mille ſept cents vingt-ſix marcs d'argent; quatre mille médailles d'or [a], de Lyſimaque, Roi de Macédoine; pluſieurs chaînes du même métal; une grande quantité de vaſes de vermeil, de peaux de martre zibeline, & de meubles ſomptueux: mais ſes richeſſes n'égalerent pas à beaucoup près l'idée qu'on s'en étoit formée, & elles parurent médiocres par rapport à la grandeur du rôle qu'avoit joué cet homme célebre. Par les meſures que Ferdinand avoit priſes pour s'aſſurer la dépouille du Cardinal, Caſtaldo n'en profita pas, ainſi qu'il s'en étoit flatté.

[a] Quelques années auparavant, des payſans avoient trouvé ces médailles, en fouillant la terre ſous les ruines d'une ancienne citadelle près de Deva.

HENRI II. 1551. Sçavans morts en 1551.

Fideles à la loi que nous nous sommes prescrite, de perpétuer, autant qu'il est possible, la mémoire des gens de lettres, nous dirons un mot des principaux sçavans qui moururent cette année. Les plus distingués furent Marc-Antoine Flaminio, Martin Bucer & Joachim Vadianus.

Flaminio.

Une traduction, ou paraphrase en vers latins, dans laquelle Flaminio rendit assez heureusement la majesté des pseaumes, le fit compter au nombre des meilleurs poëtes de son tems. Au talent de la poësie, il joignit une étude profonde de la philosophie. Il demeura long-tems chez le Cardinal Alexandre Farnese, grand protecteur des gens de lettres, qui le combla de bienfaits : il lia aussi une étroite amitié avec le Cardinal Polus. On auroit eu plus d'ouvrages de Flaminio, si ses infirmités n'avoient abrégé ses jours. En Italie, de même qu'en Allemagne, on agitoit, du moins en secret, les questions sur la grace, sur le libre arbitre, sur la prédestination, sur les récompenses & les punitions éternelles. Plusieurs théologiens, ayant sur ces matieres des opinions différentes de celles qu'on enseignoit publique-

ment, s'appuyoient de l'autorité de Saint Auguſtin. Flaminio penchoit pour la doctrine nouvelle, quoique ſur certains points il ne l'approuvât pas. On voit encore dans le recueil intitulé : *Clarorum virorum epiſtolæ*, un témoignage authentique, qu'il n'avoit point d'autres ſentimens que ceux de l'Egliſe ſur le ſacrement de l'Euchariſtie. Le Cardinal Caraffe, depuis Pape ſous le nom de Paul IV, doutant un peu de la foi de Flaminio, voulut l'aſſiſter à la mort, & lui rendit dans ces derniers momens tous les devoirs d'un ami chrétien. Ce fait eſt rapporté par Antoine Caracciolo, qui a écrit la vie de ce Pape, & qui place la mort de Flaminio en 1550.

HENRI II. 1551.

La mémoire de Martin Bucer a été célébrée par pluſieurs épitaphes, entre autres par celles que firent deux ſeigneurs de la Maiſon de Suffolck. Plus de deux mille perſonnes aſſiſterent à ſes funérailles, & ſon corps fut enterré dans la grande Egliſe de Cambridge, où il mourut le dernier jour de Février dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge. Il étoit de Schleſtat en Alſace [a].

Bucer.

[a] *Bucer* ou *Beucer* étoit né en 1491. Pendant

HENRI II. 1551. Vadianus.

Joachim Vadianus, natif de Saint Gal en Suisse, s'étoit d'abord appliqué aux mathématiques : il s'adonna ensuite à la théologie. Sa prudence & sa probité engagerent ses concitoyens, à le tirer de la vie obscure du cabinet, pour le faire paroître au grand jour. On lui confia la premiere magistrature [a]. Dans cette place, il sur-

quelques années, il fut Religieux dans l'Ordre de Saint Dominique. Ayant eu des conférences à Heidelberg avec Luther, il embrassa la doctrine de ce novateur, mais en 1530 il se déclara pour celle de Zuingle. On regarde *Bucer* comme un des principaux auteurs de l'établissement de la prétendue réforme à Strasbourg. Il y enseigna la théologie pendant vingt ans, & il y remplit les fonctions de ministre. Crammer, Archevêque de Cantorbery, l'attira en Angleterre. *Bucer* est un des Protestans qui a le plus écrit, & qui a eu le plus d'affaires à soutenir. Il étoit versé non-seulement dans la théologie, mais encore dans les langues & dans les Belles-Lettres. D'abord il épousa une Religieuse, dont il a eu treize enfans. Il épousa depuis une veuve. L'histoire des Variations dit qu'après la mort de cette seconde femme, il prit une troisieme alliance. Quelques écrivains ont assuré, que *Bucer* étoit mort Juif. Sous le regne de *Marie*, son corps fut déterré & brûlé. En 1560, la Reine *Elisabeth* fit rétablir le tombeau de ce sçavant.

[a] Ayant été élevé à la dignité de Sénateur, il fut honoré huit fois de celle de Consul. Il mourut, âgé de soixante-six ans. Outre qu'il étoit sçavant dans les mathématiques, dans la philosophie & dans la médecine, il étoit Poëte, & il remporta la couronne de laurier, que les Empereurs donnoient alors à ceux qui excelloient en poësie. Il avoit voyagé en Italie, en Allemagne, en Hongrie & en Pologne. Les principaux ou-

passa de beaucoup les espérances qu'on avoit conçues de lui : il montra par son exemple, que les philosophes & les gens de lettres peuvent être des politiques habiles, & que capables des plus grands emplois, ils ne doivent point être exclus de l'administration des affaires publiques.

HENRI II. 1551.

vrages de Vadianus sont : *Commentaria in Libros Pomponii Melæ de situ orbis. Epitome Asiæ, Africæ & Europæ. Scholia in secundum C. Plinii Librum naturalis historiæ.*

Fin du quatrieme Livre.

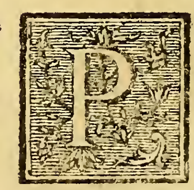




ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE V.

HENRI II. 1552.



ENDANT que la Maison d'Autriche affermissoit sa puissance en Hongrie, Henri II travailloit à diminuer le crédit de cette Maison en Allemagne. Ce Monarque avoit conclu, comme on a vû ci-dessus, une ligue avec Maurice, Electeur de Saxe, & avec quelques autres Princes de l'Empire. Maurice se rendit le 19 Mars 1552 à Erlebach,

Actes d'hostilité des alliés du Roi.

d'où il écrivit à la Ville de Francfort, pour l'exhorter à ne point recevoir de garnifon Impériale. Six jours après, il fut joint par le Prince Guillaume de Heffe. Ils fe rendirent enfemble à Schweinfurt, & de-là à Rottenbourg, où ils rencontrerent le Marquis de Brandebourg. Ces trois Princes, avec leurs forces réunies, s'avancerent à Donawert. Toutes les Villes, par lefquelles ils pafferent, furent contraintes de leur prêter ferment, de leur payer de fortes contributions, & de leur fournir de l'artillerie. HENRI II. 1552.

Donawert n'eft éloigné d'Aufbourg que de neuf milles. Les confédérés ayant eu avis qu'une partie de la muraille de cette derniere Place étoit tombée, ils fe hâterent d'y marcher. Leur arrivée inattendue épouvanta quatre compagnies d'infanterie, que l'Empereur y avoit mifes en garnifon. Elles prirent la fuite, & la Ville ouvrit fes portes aux alliés. Tandis que le Marquis de Brandebourg s'empara du château d'Ellfenftein, & ravagea les environs d'Ulm, le Prince Guillaume de Heffe & le Prince George de Meckelbourg réduifirent tout le pays, que Charles V avoit enlevé à

HENRI II. 1552.

l'Electeur Palatin [a], & ils rendirent ce territoire à son ancien maître. L'Electeur Palatin par reconnoissance entra dans la ligue contre l'Empereur. Par l'avis de l'Evêque de Bayonne, Ambassadeur du Roi, les confédérés dirigerent leur marche sur Reut. Les Impériaux y étoient campés. Ils avoient posté en avant huit cents hommes avec du canon. Ce détachement fut forcé dans le défilé qu'il gardoit, & s'étant enfui à Reut, il jetta un tel effroi dans le camp, que les ennemis ne purent se former en bataille. Mille hommes de leurs troupes furent pris, ou tués, ou noyés dans le Lech. Les confédérés poursuivirent leur victoire. Ils se rendirent maîtres du château d'Erenberg, & ils y firent trois mille prisonniers.

Fuite de l'Empereur.

De-là, ils se porterent vers Inspruck. L'Empereur, qui y étoit malade, en sortit à la hâte malgré une forte pluie, étant accompagné du Roi Ferdinand son frere, des ministres étrangers & de toute sa Cour. Il prit d'abord la route de Trente. Ensuite,

[a] Selon *M. de Thou*, c'étoit alors *Henri Othon*, qui étoit Electeur Palatin. Mais *Frédéric II*, dit *le Sage*, vivoit encore, & il n'est mort qu'en 1556.

coupant à gauche, il rabattit du côté de Villach, situé sur les frontieres du Frioul & de Nortgaw. C'étoit un spectacle singulier, de voir la plûpart des seigneurs marcher à pied, faute de chevaux, par des chemins glissans & fangeux. Les maîtres & les domestiques, confondus ensemble, se prêtoient réciproquement la main; & la commune disgrace faisoit disparoître l'inégalité des conditions.

HENRI II. 1552.

Cette fuite si peu séante à un Empereur, & si peu digne de ce fier vainqueur, qui cinq ans auparavant avoit donné des fers à toute l'Allemagne, fit faire de tristes réflexions à Charles V. Il se repentit d'avoir trop déféré aux conseils du Duc d'Albe & de l'Evêque d'Arras. Frappé enfin, mais trop tard, de la situation où l'avoit réduit son obstination à retenir prisonniers l'ancien Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, il offrit la liberté à ce dernier [a]. Par-là, il vouloit dérober aux confédérés l'honneur de tirer ce Prince de prison. Mais le Landgrave, qui desiroit de ne devoir

[a] *M. de Thou* se trompe, en disant que l'Empereur dans cette circonstance rendit la liberté à l'ancien Electeur de Saxe.

HENRI II. 1552.

qu'à eux son élargissement, dédaigna de l'accepter des mains de son ennemi.

La même nuit que Charles V partit d'Insprück, Maurice y arriva, & on lui servit le souper destiné pour l'Empereur. Tout ce que Charles & les Espagnols avoient laissé dans la Ville, fut abandonné au pillage : on ne toucha à rien de ce qui appartenoit aux habitans. Près de Villach, l'Empereur rencontra un Ambassadeur de Venise avec quelques cavaliers. N'étant pas encore revenu de son épouvante, il crut cette troupe un détachement ennemi. L'Ambassadeur fut obligé de venir seul le trouver, & eut beaucoup de peine à lui persuader que ce n'étoit pas une embuscade.

Peu après que les alliés de Henri II eurent commencé la guerre, l'armée de ce Monarque entra en campagne. Déjà le Connétable de Montmorency s'étoit avancé jusqu'à Vitry, où étoit le rendez-vous de toutes les troupes. Le Roi avoit fait venir du Piémont vingt compagnies des vieux Corps. On avoit levé dix mille hommes d'infanterie, en Guyenne & en Langue-

doc. Dans les environs de Toul étoient deux régimens Allemans, chacun de dix compagnies, commandés par le Rhingrave Philippe. Deux autres régimens de la même nation, aux ordres du Colonel Reckrod, étoient dans le Baſſigny. Le Colonel Schertel avoit amené trois mille hommes, demi-nuds, mais braves ſoldats, qui s'étoient diſtingués dans les guerres précédentes. Avec cette armée, le Connétable marcha droit à Toul, dont les habitans vinrent au-devant de lui, & remirent les clefs de leurs portes. Près de Pont-à-mouſſon eſt l'Abbaye de Gorze, lieu fort que gardoit un Capitaine Eſpagnol. Cet officier ayant voulu ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité, la garniſon fut paſſée au fil de l'épée. Le Connétable ſe préſenta enſuite devant Metz. Alors il ſe forma deux partis dans la Ville. D'un côté, les Magiſtrats, conſidérant que la reddition de la Place les dépouilleroit de leur autorité, vouloient ſoutenir un ſiége. De l'autre, les bourgeois ennuyés d'un joug tyrannique, & d'ailleurs épris de l'amour de la nouveauté, deſiroient de changer de domination. Le parti

HENRI II.
1551.

Metz & Toul ouvrent leurs portes aux troupes du Roi.

HENRI II. 1552.

Départ du Roi pour aller se mettre à la tête de son armée.

de la bourgeoisie l'emporta, & les portes furent ouvertes aux François.

Le Roi, avant de joindre l'armée, se rendit au Parlement. Il exposa la justice des motifs de la guerre à cette Compagnie, & il lui recommanda la vigilance sur la partie des affaires publiques, dont le soin est essentiellement confié aux magistrats. Etant ensuite allé faire ses dévotions à l'Abbaye de Saint Denis, célebre par la sépulture de nos Rois, il partit avec la Reine. Cette Princesse tomba dangereusement malade à Joinville. Pendant plusieurs heures on la crut morte, & tout le monde l'avoit abandonnée, excepté le Cardinal de Châtillon, & la Duchesse de Valentinois. Le Cardinal étoit peu courtisan, mais il avoit un sincere & respectueux attachement pour Catherine de Médicis. La vie de la Reine intéressoit la Duchesse, qui craignoit d'éprouver du refroidissement de la part de Henri II, s'il épousoit une autre femme. Contre toute espérance, la Reine réchappa du péril qu'elle avoit couru.

Dès qu'elle fut guérie, le Roi partit de Joinville, après avoir laissé la régence à cette Princesse. Accompa-

gné de toute ſa maiſon, il fit ſon entrée à Toul. Il jura ſolemnellement de conſerver les priviléges de la Ville, & il en donna le gouvernement au ſieur des Clavelles. Le lendemain, il prit le chemin de Nancy. Lorſqu'il fut à peu de diſtance de la Ville, le Duc de Lorraine, encore enfant, vint au-devant de lui avec le Comte de Vaudemont, & la plûpart des Seigneurs Lorrains. Henri II fut reçu à Nancy avec une grande pompe. Deux jours après ſon arrivée, il déclara le Comte de Vaudemont, Régent de la Lorraine, & il chargea Bourdillon de conduire le jeune Duc auprès du Dauphin, pour être élevé avec ce Prince. Le Roi ſe rendit enſuite à Pont-à-mouſſon, où il trouva toute ſon armée en bataille. Après en avoir fait la revûe, il alla à Metz. Sur les plaintes qu'il reçut des violences commiſes par ſes troupes, il défendit aux ſoldats, ſur peine de la vie, de rien prendre ſans payer. Il demeura trois jours dans la Ville; il donna ordre d'en augmenter les fortifications; & il en nomma Gouverneur Artus de Coſſé de Gonnor, frere de Briſſac.

Le jeune Duc de Lorraine eſt conduit en France, pour être élevé auprès du Dauphin.

Ayant marché de Metz à Ubigny,

HENRI II. 1552. Le Pape fait sa paix avec le Roi.

il apprit que le Cardinal de Tournon avoit conclu la paix avec le Pape. Ce Cardinal s'étoit apperçu que Jules III, qui aimoit le repos & les plaisirs, n'étoit excité que par l'ambition des autres Princes, à faire la guerre. Il avoit profité de cette disposition du Saint Pere, pour le déterminer à un accommodement. Le traité portoit que le Pape demeureroit neutre entre l'Empereur & le Roi, & qu'il ne donneroit à l'une ni à l'autre Puissance aucun secours ni d'argent, ni de munitions; qu'il ne laisseroit faire dans ses terres aucunes levées de soldats, & qu'il ne donneroit point passage aux armées de France, ni à celles de l'Empire; que Castro seroit remis entre les mains d'Horace Farnese, à condition que les Cardinaux Alexandre & Rainuce ses freres se rendroient caution pour lui envers le Pape; que Sa Sainteté feroit retirer ses troupes qui assiégeoient la Mirandole; qu'il y auroit, si l'Empereur y consentoit, une suspension d'armes pendant deux ans entre le Roi & Sa Majesté Impériale, pour les territoires de la Mirandole, de Parme & de Castro, & que pendant ce tems les Farneses n'entrepren-

droient rien contre l'Empereur & ses alliés ; que ce terme expiré, Ottavio seroit libre de traiter avec l'Empereur, ou avec tout autre, sans le consentement du Roi.

Autant le succès de cette négociation fit de plaisir à Henri II, autant chagrina-t-il Charles V. Lorsque le Nonce, qui étoit à sa Cour, lui communiqua ce traité, ce Prince dissimula sa surprise. Il dit seulement que Sa Sainteté ne devoit pas oublier les anciens engagemens qu'ils avoient pris ensemble ; qu'elle sçavoit combien il avoit été fidele à en observer toutes les conditions ; qu'elle n'ignoroit pas non plus qu'il avoit dépensé deux cents mille écus d'or dans une guerre entreprise pour soutenir la dignité du Saint Siége. Charles V comptoit sur les soins du neveu de Jules III, pour faire changer le Souverain Pontife de résolution. Jean-Baptiste del Monte étoit un jeune ambitieux. Il se flattoit d'obtenir de l'Empereur l'investiture de la Mirandole, après que les troupes Impériales s'en seroient emparées. Son intérêt étoit d'entretenir le feu en Italie, & il n'étoit point douteux qu'il ne s'efforçât de vaincre la répugnan-

HENRI II. 1552.

ce que ſon oncle témoignoit pour le tumulte des armes. Par malheur pour Charles V, le jeune del Monte fut tué devant la Mirandole, avant que les ordres du Pape, pour rappeller ſes troupes, fuſſent arrivés au camp des aſſiégeans.

En toute autre circonſtance, le Pape auroit été fort touché de cette mort. Dans la conjoncture préſente, il regarda cet évenement comme un hazard heureux, qui l'affranchiſſoit de la néceſſité de ſacrifier ſa tranquillité à l'ambition de ſon neveu. Coſme, Duc de Florence envoya Alexandre Strozzi à Sa Sainteté, pour la complimenter ſur la perte qu'elle avoit faite, & en même tems, pour l'exhorter à continuer la guerre. Le Pape ne ſe laiſſa point perſuader. Il répondit qu'il perſiſtoit dans le deſſein d'abandonner le ſiége de la Mirandole, mais qu'il donneroit à l'Empereur, ſi ce Prince ne vouloit point accepter la ſuſpenſion d'armes propoſée pour cette Ville, le tems de s'aſſurer des Forts que Jean-Baptiſte del Monte avoit fait conſtruire. Malgré cette promeſſe, il envoya ordre à Vitelli, qui depuis la mort de del Monte commandoit les troupes de

l'Eglise, de les ramener au plutôt avec les vivres & l'artillerie. Tous les Forts des ennemis étant ainsi abandonnés, furent aussi-tôt occupés par nos troupes, & bientôt la Ville de la Mirandole, qu'un siége de près d'un an avoit réduite à la plus extrême disette, se trouva dans la plus grande abondance.

L'Empereur, très-irrité du manque de parole de Jules III, ne le fut guères moins d'un autre incident. Depuis le premier Septembre de l'année précédente, que le Concile avoit repris ses séances à Trente, les Peres de cette assemblée n'avoient pu convenir de rien avec les Protestans. Sur les premiers bruits des nouveaux troubles qui agitoient l'Allemagne, les Electeurs de Mayence, de Treves & de Cologne, étoient retournés dans leurs Etats. La nouvelle de la prise d'Ausbourg & d'Inspruck par les confédérés avoit achevé de répandre la terreur parmi les autres Evêques, & la plûpart avoient quitté la Ville de Trente avec précipitation. Ceux qui y étoient restés avoient écrit plusieurs lettres au Pape, pour lui représenter l'impossibilité dans laquelle on étoit de continuer le Con-

Le Concile de Trente est de nouveau dissous.

HENRI II. 1552.

cile. Sa Sainteté n'avoit pu réſiſter à leurs raiſons ; & de l'avis des Cardinaux, mais ſans conſulter l'Empereur, elle avoit ordonné la diſſolution de l'aſſemblée [a].

Quelque mécontent que fût Charles V, il ne voulut pas cependant laiſſer éclater toute ſa mauvaiſe humeur. Pour marquer encore au Pape quelque ménagement, il conſentit à la neutralité des Duchés de Parme & de Caſtro, & de la principauté de la Mirandole.

Henri II, délivré de l'embarras de défendre cette partie de l'Italie, ſe vit plus en état de pourſuivre ſes projets

[a] Outre les Légats du Pape, & le Cardinal de Trente, on y comptoit ſoixante-douze Evêques. Il y en avoit huit d'Allemagne, vingt-cinq d'Eſpagne, quatre de Sicile, deux de Sardaigne, & un de Hongrie. Les trente-deux autres étoient Italiens. Quarante-deux députés du ſecond Ordre, dont treize étoient Allemans ou Flamands, & dix-neuf Eſpagnols, s'étoient auſſi rendus à l'aſſemblée. Le Cardinal *Creſcentio*, étant tombé malade le 26 Avril, avoit ceſſé d'y préſider. Si l'on en croit quelques Hiſtoriens, un excès de travail le fit tomber dans une eſpece de frénéſie. Son imagination échauffée lui fit voir un chien enragé, qui venoit ſe jetter ſur lui. Effrayé de cette vûe, il fut ſi troublé qu'il n'y eut aucun moyen de rappeller ſa raiſon ; & qu'en expirant, il demandoit qu'on le ſecourût contre l'animal furieux, dont il étoit pourſuivi. On regarde ce récit comme fabuleux. *Creſcentio*, s'étant fait tranſporter à Vérone, y mourut le 1^r Juin 1552.

jets contre l'Empereur. Etant entré en Alſace, il s'approcha de Straſbourg. Les habitans envoyerent une grande quantité de vivres à l'armée, mais ils refuſerent de recevoir des gens de guerre. Dans la crainte même d'y être contraints, ils leverent cinq mille hommes, & abattirent toutes les maiſons, qui pouvoient en cas d'attaque favoriſer les approches des aſſiégeans.

HENRI II. 1552.

Ces précautions ayant fait perdre au Roi l'eſpérance de ſurprendre la Ville, il ſe contenta de mettre garniſon dans Saverne, & de s'emparer de Haguenau. De-là, il prit le chemin de Weiſſembourg. Des députés des cantons Suiſſes vinrent l'y trouver, pour le ſupplier de ménager la Ville de Straſbourg, & celles de Colmar, de Schleſtat & d'Enſisheim, & pour lui repréſenter que, ces Villes fourniſſant du bled à ſon armée, elles ne pouvoient recevoir aucun dommage, ſans que ſes troupes s'en reſſentiſſent. En même tems, il arriva des envoyés des Electeurs de Mayence & de Treves, de l'Electeur Palatin, & des Ducs de Cleves & de Wirtemberg. Ces envoyés firent au Roi les mêmes prieres, que les députés des

HENRI II. 1552.

cantons Suiſſes. Ils ajoûterent que les Princes leurs maîtres le conjuroient de vouloir bien ſe porter à la paix, & qu'ils avoient réſolu de faire tous leurs efforts auprès de l'Empereur, pour la procurer. Le Roi répondit qu'il étoit venu ſeulement pour donner la liberté à l'ancien Electeur de Saxe & au Landgrave de Heſſe; qu'il étoit fâché que le peuple eût ſouffert de la licence des troupes, mais que ce malheur étoit inévitable, quelque exacte que fût la diſcipline, & quelque ſévérité qu'on exerçât pour empêcher les déſordres; qu'à l'égard de la paix que les Princes paroiſſoient ſouhaiter, il ne la déſiroit pas moins qu'eux, & qu'il s'employeroit même pour l'établir ſolidement; qu'au reſte, ils priſſent garde de ſe laiſſer tromper, & de perdre honteuſement le fruit des avantages qu'il leur avoit ſi heureuſement acquis.

Il ſe diſpoſoit à pénétrer plus avant dans l'Empire, lorſqu'il fut informé que les Impériaux s'étoient rendus maîtres de Stenay ſur la Meuſe, & qu'ils faiſoient beaucoup de ravage ſur les frontieres de Lorraine & de Champagne. Ces nouvelles l'obligerent de

ſe replier vers le Luxembourg. Il y aſſiégea le château de Rodemarck, ſitué entre Treves & Thionville. La principale nobleſſe du pays, ayant cru que le Roi s'attacheroit premierement à Thionville, s'étoit retirée dans ce château. On le battit avec quatorze pieces de canon, & l'on ne tarda pas à faire brêche. Alors la garniſon voulut capituler; mais nos troupes, ſans attendre les ordres des Commandans, monterent à l'aſſaut, renverſerent tout ce qui leur fit réſiſtance, emporterent la Place, & la pillerent. L'armée paſſa enſuite la Moſelle, & après avoir brûlé Solieuvre & le Mont Saint Jean, s'avança vers Danvilliers. En arrivant devant cette Ville, le Roi fut joint par l'Amiral d'Annebaut, qui lui amenoit un renfort compoſé des légionnaires de Champagne, de trois mille Suiſſes, & de deux mille hommes de cavalerie. Danvilliers eſt environné de marais, qui rendent cette Ville inacceſſible pendant les pluyes de l'hiver : les chaleurs exceſſives de cette année avoient déſſéché ces marais, & nous fîmes aiſément nos approches. Après

HENRI II. 1552.

quinze jours de ſiége, nous fûmes maîtres de la Place.

Verdun ſe donne au Roi.

La reddition de Danvilliers fut ſuivie de celle de Verdun, qui non-ſeulement ſe ſoumit ſans aucune réſiſtance, mais ſe donna pour toujours au Roi. Le Cardinal de Lorraine comptoit l'Evêché de cette Ville dans le nombre énorme [a] des bénéfices qu'il poſſédoit. Il ſouffroit impatiemment qu'elle fût gouvernée par les Magiſtrats, & il déſiroit de recouvrer l'autorité que les Evêques ſes prédeceſſeurs, par leur indolence, s'étoient laiſſé ravir. Avec la permiſſion de Henri II, il manda les habitans qui lui parurent les plus diſpoſés à favoriſer ſon deſſein : il déclama avec véhémence contre l'abus prétendu que le Conſeil de la Ville faiſoit de ſon pouvoir, & il propoſa d'établir une nouvelle forme d'adminiſtration. Il perſuada facilement l'aſſemblée, & toutes les voix ſe réunirent, pour que l'E-

[a] Il étoit Archevêque de Rheims, de Lyon & de Narbonne; Evêque de Verdun, de Terouanne, de Luçon, de Valence & d'Alby; Abbé de Saint Denis, de Fefcamp, de Cluny, de Marmoutiers, &c. *Dans la ſuite*, il réunit encore à ſes Evêchés celui de Metz & celui de Toul.

vêque reprît son ancienne jurisdiction sous la protection du Roi.

Henri II, ayant passé la Meuse, s'approcha de Montmedy à la tête de son armée. Sainte Marie, qui y commandoit pour l'Empereur, fut sommé de se rendre. Il répondit qu'il ne prendroit ce parti, que lorsque le Comte de Mansfeld, qui s'étoit enfermé dans Yvoy, lui en auroit donné l'exemple. Le Connétable de Montmorency ayant persuadé au Roi de faire attaquer cette Place, ce Prince envoya deux mille hommes d'infanterie avec les compagnies des gendarmes de Nevers, de la Marck-Sedan & de la Roche du Maine, & une partie de la cavalerie légere, en former l'investissement. Trente-six pieces de canon commencerent le 22 Juin à tirer contre la Ville. La brêche étoit déjà praticable, & l'on étoit sur le point de monter à l'assaut. Dans le tems que le Comte de Mansfeld se disposoit à le soutenir, la garnison composée de treize mille Allemans refusa hautement de seconder le courage de cet intrépide Commandant. Quelques représentations qu'il fît aux officiers & aux soldats, il ne put rien gagner sur eux.

HENRI II. 1552.

Alors il fit venir un gentilhomme françois qui étoit prisonnier, & se tournant vers lui en présence de ses troupes: « Allez, lui dit-il. Je vous donne la liberté, & je vous prends à » témoin du tort que l'on fait aujourd'hui à l'Empereur & à moi. Cette » même Place, autrefois assiégée par » le Duc d'Orléans, frere du Roi, fut » défendue, quoique moins forte qu'elle n'est à présent, par un simple forgeron à la tête de quelques misérables paysans; & s'il la rendit enfin, » ce ne fut qu'à des conditions honorables: & moi, qui ne suis certainement ni de la lie du peuple, ni apprentif dans le métier des armes, il » faut que par la lâcheté ou la perfidie de mes troupes, je subisse les » loix que l'ennemi voudra me prescrire. Toutes les fois que vous rappellerez dans votre mémoire la grace que je vous accorde, souvenez-vous aussi de me justifier contre les » calomnies de ceux qui voudroient » noircir ma réputation ». Il fit ensuite arborer le drapeau blanc. On convint par la capitulation, qu'il seroit prisonnier, ainsi que tous les principaux officiers de la garnison; que les

ſoldats ſortiroient ſans armes, & que les biens des habitans ſeroient abandonnés à la diſcrétion du vainqueur. Le Connétable, à qui le Roi donna tout le butin, fit entrer dans la Ville ſa compagnie de gendarmes & celle de ſon fils. Elles profiterent ſeules du pillage, au grand regret des vieux Corps, qui, rebutés par cette injuſtice, ſervirent avec beaucoup moins d'ardeur.

HENRI II. 1552.

On envoya Mansfeld au château de Vincennes, & l'on pourvut à la sûreté d'Yvoy. Henri II retourna enſuite à Montmedy, dont Sainte Marie ſortit, à condition que lui & la garniſon auroient vie & bagues ſauves.

La Marck recouvre le Duché de Bouillon.

Après la priſe des deux Villes les plus conſidérables du Luxembourg, le Prince de la Marck-Sedan inſinua au Roi, qu'il étoit de l'intérêt & de l'honneur de la France de reprendre le Duché de Bouillon, dont l'Empereur avoit dépouillé la Maiſon de la Marck en faveur de l'Evêque de Liége. Henri II donna à la Marck, pour cette expédition, les légionnaires de Champagne avec quatre autres mille hommes d'infanterie,

HENRI II. 1552.

douze cents chevaux, une compagnie de gendarmes, & six pieces de canon. Les environs de la Ville de Bouillon sont remplis de bois & de collines. Le Prince de la Marck fit passer & repasser plusieurs fois les troupes par les mêmes défilés, afin de les faire paroître plus nombreuses, & il attaqua le château. Lorsque la batterie eut fait brêche, le Gouverneur, qui étoit un bâtard de la Maison de Horion, croyant que le Roi étoit au siége avec toute son armée, promit de capituler, si dans trois jours il n'étoit secouru. Comme il ne parut aucun secours, ce Gouverneur livra la Place. Les autres forteresses ne firent aucune résistance, & le Prince de la Marck en peu de jours recouvra son Duché, trente ans après l'usurpation de l'Empereur.

Le Roi, presque continuellement à cheval, & se refusant souvent le sommeil, tomba malade, & fut obligé de garder pendant quelque tems le lit à Sedan, où la Reine vint le trouver. Il ne fut pas plutôt rétabli, qu'il alla rejoindre ses troupes. Le Connétable avoit fait marcher l'armée du côté de Chimay dans la forêt des Ar-

dennes, afin de s'oppoſer à Marie, Reine douairiere de Hongrie, Gouvernante des Pays-bas, qui mettoit tout à feu & à ſang ſur la frontiere de Picardie. A l'arrivée du Roi, le château de Lumes ſe rendit. On emporta d'aſſaut ceux d'Arlon & de Gloyon. La Ville de Chimay eut le même ſort, & elle fut pillée. Le Roi avoit quelque deſſein ſur Aveſnes; mais les pluyes, qui ſuccéderent aux chaleurs exceſſives, obligerent ce Monarque, de faire ſéparer ſes troupes. Après une campagne de trois mois & demi, il quitta l'armée dont il laiſſa une partie au Duc de Vendôme. Le Duc d'Aumale, frere du Duc de Guiſe, fut détaché avec la cavalerie légere vers le Hainaut, & il y fit un ſi grand dégât, qu'il vengea pleinement la Picardie des ravages qu'y avoit cauſés la Reine de Hongrie.

Maurice, Electeur de Saxe s'étoit beaucoup refroidi ſur les engagemens qu'il avoit pris avec le Roi. Bien loin de ſonger à les remplir, il prêtoit l'oreille à des propoſitions d'accommodement, qu'on lui faiſoit de la part de l'Empereur. Le Marquis Albert de Brandebourg ne reſpiroit au contraire

HENRI II. 1552.

que la guerre. Il avoit attaqué le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, ravagé ses terres, & tiré de lui une somme considérable. S'étant emparé de Lichtenaw, Place d'importance, qui dépendoit de Nuremberg, & qui n'en est éloignée que de deux lieues, il écrivit aux habitans de cette derniere Ville, qu'il s'étoit porté à cet acte d'hostilité, parce qu'ils n'étoient point entrés dans la ligue contre Charles V. Cependant il étoit vrai, que, moyennant deux cents mille écus d'or qu'ils avoient fournis pour la cause commune, on étoit convenu de les tenir pour amis. Dans leur réponse au Marquis Albert, ils le prierent de se rappeller cette convention. Il repliqua qu'il n'en avoit aucune connoissance; & sur le refus qu'ils firent de se soumettre aux conditions qu'il leur imposoit, il pilla la Ville de Lichtenaw, mit le feu au château, brûla cent villages & plus de trois mille arpens de bois. S'étant ensuite avancé vers Nuremberg, il en forma le siége, après avoir réduit en cendres tout un fauxbourg. La Ville auroit peut-être subi le même sort; mais l'Electeur Maurice & le Prince Guillau-

me de Hesse intercéderent si fortement pour elle, qu'enfin Albert consentit de se retirer, à condition que les habitans donneroient une nouvelle somme de deux cents mille écus d'or, & six pieces de canon, & qu'ils favoriseroient en tout les confédérés.

HENRI II. 1552.

Quelques avantages que la guerre lui eût déjà procurés, il crut qu'il en retireroit encore de plus grands, s'il tournoit ses armes contre les Ecclésiastiques. Les Evêques de Bamberg & de Wurtzbourg furent les premiers, sur qui tomba l'orage. Ils se hâterent de conjurer cette tempête. L'Evêque de Wurtzbourg, outre cent mille écus d'or qu'il paya, fut obligé de se charger d'acquitter les dettes d'Albert, qui montoient à près du triple de cette somme. Non-seulement l'Evêque de Bamberg abandonna plusieurs terres [a] au Marquis, mais il lui céda le droit de nomination à tous les fiefs & bénéfices de l'Evêché. Albert s'approcha ensuite du Mein, & il voulut mettre à contribution l'Electeur de Mayence. Tandis qu'on disputoit sur la som-

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* disent vingt Villes. Jamais l'Evêque de Bamberg n'en a eu ce nombre en sa possession.

HENRI II. 1552.

me, l'Electeur, après avoir fait jetter dans le Rhin toute l'artillerie qui pouvoit servir à son ennemi, prit la fuite.

Conférences à Passau.

Cependant l'Electeur Maurice s'étoit rendu à Passaw, pour conférer avec le Roi Ferdinand sur les moyens de ménager la paix entre l'Empereur & les confédérés. Le Duc de Baviere [a], les Evêques de Saltzbourg, & d'Aychstad, & les députés des Ducs de Cleves & de Wirtemberg, y avoient devancé Maurice. Dans la premiere conférence qui se tint le premier de Juin, ce Prince fit une longue énumération des sujets que tout le Corps Germanique avoit de se plaindre de la Cour Impériale. Le 3 du même mois, l'Evêque [b] de Bayone, qui avoit négocié l'alliance de la France & de Maurice, & que cet Electeur avoit mené avec lui à Passaw, afin que Henri II fût instruit de tout ce qui se passeroit, eut audience de l'assemblée. Il y déclara que le Roi n'em-

[a] *Albert V*, dit *le Magnanime*.

[b] Ce Prélat, nommé en latin *Fraxineus* par *M. de Thou*, & en françois *de Fresne* par plusieurs Historiens, se nommoit *de Fresse*, ainsi qu'il est prouvé par la signature de plusieurs de ses lettres originales, conservées dans la bibliotheque de Lamoignon.

pêchoit point qu'on ne traîtât de la paix, pourvu que les anciennes playes fussent parfaitement guéries; que les Princes prisonniers fussent mis en liberté, & que l'union de l'Allemagne avec la France fût rétablie sur des fondemens solides; qu'à l'égard de ce qui concernoit le Roi en particulier, comme l'Empereur lui avoit pris plusieurs Places, & que sans aucun motif légitime il lui avoit fait la guerre, il étoit juste que l'auteur du mal le réparât; mais que le Roi, par son désintéressement feroit voir à toute la Chrétienté, dont il étoit le défenseur & le protecteur, combien il avoit à cœur la tranquillité générale.

Les Princes répondirent à l'Evêque de Bayone, qu'ils remercioient le Roi de l'affection qu'il leur témoignoit, & de la permission qu'il accordoit à ceux de la ligue, de traiter avec l'Empereur; que le renouvellement de l'alliance entre la France & l'Empire ne pouvant se conclure dans une assemblée particuliere, il étoit indispensable de renvoyer cette affaire à une Diete générale; qu'ils désiroient que l'amitié, qui avoit toujours regné entre les deux nations, demeurât inal-

HENRI II. 1552.

térable ; que pour ce qui regardoit les ſatisfactions particulieres que le Roi exigeoit de l'Empereur, il leur ſembloit à propos que Sa Majeſté s'expliquât plus en détail.

Maurice expoſa enſuite ſes prétentions. Il demanda ſur-tout, que par rapport aux diſputes de religion, l'on attendît la déciſion de l'Egliſe univerſelle, ſans inquiéter perſonne ſur la doctrine. Tous les Princes & les députés, qui aſſiſtoient à l'aſſemblée, trouverent cette propoſition raiſonnable. En même tems, on convint, que l'Empereur ſeroit prié de donner dans un mois ſa réponſe, & que pendant cet intervalle il y auroit une ſuſpenſion d'armes.

Ce terme étant expiré, Ferdinand annonça aux Princes, qu'à la vérité l'Empereur lui avoit écrit ſes ſentimens, mais que Sa Majeſté Impériale, refuſant d'acquieſcer à pluſieurs des articles, qui lui avoient été propoſés, il jugeoit inutile de mettre au jour ce qu'elle avoit répondu à chacun en particulier. Il pria qu'on lui donnât le tems d'aller trouver ſon frere, afin qu'il pût rapporter une réponſe plus ſatisfaiſante pour les con-

fédérés. Maurice ne vouloit point accorder ce délai ; mais, Ferdinand assurant qu'il n'avoit point de pleins-pouvoirs de conclure l'accommodement, il fallut consentir à son départ. Les Princes lui donnerent des lettres, par lesquelles ils supplioient Charles V de se laisser toucher par la triste situation où ses amis étoient réduits. Ils représentoient à l'Empereur, que plusieurs n'avoient obtenu qu'un terme fort court, pour se décider sur le parti qu'ils prendroient dans les différends actuels, & qu'une plus longue incertitude rendoit leur perte inévitable.

Tandis que Ferdinand alla trouver Charles, Maurice se rendit à Mergetheim, où les confédérés étoient campés. Ils marcherent vers Francfort sur le Mein, qui, malgré leurs remontrances, avoit reçu garnison Impériale. En traversant les terres du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, ils y mirent de nouveau tout à feu & à sang, ainsi que dans l'Electorat de Mayence. L'Electeur Palatin leur fournit huit pieces d'artillerie pour le siége de Francfort, & ils attaquerent cette Place, devant laquelle le Prince George de Meckelbourg fut tué. Comme

HENRI II. 1552.

toutes leurs troupes n'étoient pas nécessaires au siége, le Marquis Albert se sépara d'eux, s'avança jusqu'au Rhin, & soumit Wormes & Spire. L'Evêque de cette derniere Ville, cassé de vieillesse, s'enfuit à Saverne, où il mourut peu après de tristesse & de fatigue. Celui de Wormes, par l'entremise de l'Electeur Palatin, en fut quitte pour une contribution de douze mille écus d'or.

L'Electeur Maurice s'accommode avec l'Empereur.

Déjà le Roi Ferdinand étoit retourné à Passaw. Il dépêcha Henri Plawen aux confédérés, pour leur porter la réponse de l'Empereur. Cet envoyé persuada enfin à l'Electeur Maurice & à Guillaume, fils du Landgrave, de faire la paix. Les conditions du traité furent que les confédérés licencieroient leurs troupes, qui ne pourroient servir ni contre l'Empereur, ni contre l'Allemagne; que l'Electeur Maurice, l'Electeur de Brandebourg, & Wolfang de Baviere, Duc de Deux Ponts, seroient cautions du Landgrave de Hesse; que le procès concernant le Comté de Catzenelboghen [a] seroit revû par les sept Electeurs; que l'Empereur convoqueroit dans six

[a] Voyez le Livre III.

mois une Diete générale de l'Empire ; que jusqu'à ce tems, on feroit treve à tout différend de religion, & que personne ne seroit inquiété sur cet article ; que les confédérés de la confession d'Ausbourg seroient admis dans la Chambre Impériale ; que toutes les propositions faites par l'Electeur Maurice, touchant la liberté publique & la dignité de l'Empire, seroient examinées & discutées dans la Diete ; que l'Electeur Palatin demeureroit tranquille possesseur des Etats qu'il avoit recouvrés ; que les Princes, qui dans cette guerre avoient pris des engagemens avec les confédérés, seroient déliés des obligations qu'ils avoient contractées ; que ceux qui avoient été lézés pendant les troubles, ne pourroient prétendre contre personne la réparation de leurs dommages ; qu'on laisseroit néanmoins à la prudence de l'Empereur & des Etats, de délibérer dans les premieres Dietes, sur les moyens de les indemniser de leurs pertes ; que les proscrits rentreroient en grace, pourvu qu'ils n'entreprissent rien désormais contre l'Empereur ni contre les Etats de l'Empire ; que ceux qui étoient entrés au service de

HENRI II. 1552.

la France, le quitteroient, & se retireroient chez eux dans trois mois.

Afin qu'il ne parût pas que Henri II étoit entiérement oublié & abandonné de ses alliés, on ajoûta que, pour les différends particuliers qu'il avoit avec l'Empereur, il pourroit charger l'Electeur Maurice d'expliquer ses intentions à Sa Majesté Impériale.

Lorsque le traité eut été signé, l'Evêque de Bayone partit pour revenir en France. Avant son départ, il montra combien il étoit mécontent du peu d'égards qu'on avoit eus pour le Roi son maître dans cet accommodement. Maurice l'adoucit un peu par l'espérance de quelque nouvel événement, & en lui protestant qu'il n'avoit pu différer la paix, sans exposer le Landgrave son beau-pere au péril d'une perpétuelle captivité. A l'égard de Henri II, soit qu'il dissimulât, soit que Maurice lui eût donné secretement quelques assurances satisfaisantes, il renvoya les ôtages en Allemagne, sans leur laisser appercevoir aucune marque de ressentiment.

Le Marquis Albert de Brandebourg ne voulut point être compris

dans le traité, & il continua ſes ravages. Après la ſéparation des troupes des confédérés, Reiffenberg ſe joignit à lui. Marie, Reine douairiere de Hongrie, & Gouvernante des Pays-bas, prétendit que cette jonction diſpenſoit l'Empereur de tenir ſes engagemens avec le Landgrave de Heſſe, qui depuis la paix s'étoit mis en chemin pour retourner dans ſes Etats. Elle le fit arrêter près de Maeſtricht. Mais dès que Charles V fut inſtruit de la nouvelle détention de ce Prince, il envoya ordre de lui rendre la liberté. Il la rendit en même tems à Jean-Frédéric, ancien Electeur de Saxe, qui reçut de lui les témoignages de la plus haute eſtime.

Selon un des articles du traité de Paſſaw, Maurice devoit unir ſes troupes à celles du Roi Ferdinand, pour agir contre les Turcs, & l'on étoit convenu que l'Electeur auroit le commandement général de l'armée combinée. Après avoir fait un voyage dans ſes Etats, pour y donner ordre à ſes affaires, il ſe rendit en Hongrie à la tête de ſeize mille hommes d'infanterie, & de cinq mille chevaux. Sur le bruit qui ſe répandit qu'il vou-

HENRI II. 1552.

loit affiéger Gran, le Pacha de Bude s'avança pour couvrir cette Place, pendant que Machmet, un des Lieutenans Généraux des troupes Ottomanes, inveftit Agria avec foixante-dix mille hommes. Cette Place n'étoit forte, ni par l'art, ni par la nature [a]. Elle étoit commandée par une colline, & étoit feulement environnée d'une vieille muraille flanquée de quelques tours fans baftions. Le courage de fes défenfeurs fuppléa à fa foibleffe. Deux mille Hongrois, parmi lefquels étoient foixante gentilshommes diftingués, s'y étoient enfermés avec leurs femmes, leurs enfans & leurs effets. Ils avoient fait ferment de tout fouffrir, & même, fi les vivres leur manquoient, de fe nourrir de corps morts, plutôt que de capituler. On avoit mis les provifions dans des magafins publics, afin que, tout étant commun, on eût plus d'ardeur à défendre la Ville. Les hommes étoient occupés à foutenir les efforts des affiégeans : les femmes étoient employées à réparer les brêches. Pendant quarante jours, les Turcs firent un feu

Siége d'Agria par les Turcs.

[a] Elle eft aujourd'hui une des plus fortes Places de Hongrie.

continuel de deux batteries, chacune de vingt-cinq pieces de canon. Quoiqu'une partie de la muraille, & presque toutes les tours, fussent abattues, les assiégés continuerent de se défendre avec la même opiniâtreté. Machmet les ayant fait sommer par un trompette de se rendre, ils mirent un cercueil sur un de leurs crenaux, pour montrer qu'ils préféroient la mort à toute sorte de composition. Les Turcs, dans trois assauts qu'ils donnerent en un seul jour, furent repoussés, & ils y perdirent huit mille hommes. A mesure qu'ils redoubloient leurs attaques, les assiégés leur opposoient une plus vigoureuse résistance.

Les femmes sur-tout firent éclater leur courage dans ce siége meurtrier. Une entre autres ayant vu périr son mari à ses côtés, pendant qu'elle combattoit, sa mere lui dit d'emporter le corps de son époux, & de le faire enterrer. *A Dieu ne plaise*, répondit-elle, *que j'ensevelisse mon mari, sans avoir vengé sa mort. Il s'agit de combattre, & non de faire des funérailles.* En même tems, elle prit le bouclier & l'épée de son mari : elle se jetta dans la mêlée, & ne respirant que

HENRI II. 1552.

la vengeance, elle tua trois Turcs de sa main. Elle enleva ensuite le corps de son mari, le porta elle-même à l'Église, & lui donna la sépulture. Une autre femme des plus qualifiées, en portant une très-grosse pierre pour la jetter sur les ennemis, fut tuée d'un coup de canon. A ce triste spectacle, sa fille, sans s'amuser à la pleurer, se saisit sur le champ de la même pierre teinte d'un sang si cher, & l'ayant fait tomber sur un gros de Turcs qui escaladoient la muraille, elle en tua deux, & en blessa un grand nombre.

Tant de courage rebuta celui des assiégeans. D'ailleurs, ils étoient incommodés par les pluyes, & leur armée étoit désolée par une maladie contagieuse, qui faisoit mourir subitement les hommes & les chevaux. Ces raisons déterminerent enfin Machmet à décamper le 19 Octobre. Dans sa retraite, les assiégés chargerent son arriere-garde, & ils enleverent la meilleure partie des bagages de l'ennemi.

Du reste de l'année, il n'osa tenir la campagne. Les troupes de Ferdinand firent des courses jusqu'au château de Perias, à seize milles au-delà

de Lippe, & elles s'emparerent d'un Fort que les Turcs construisoient entre Lippe & Deva.

HENRI II. 1552.

Valachie réconquise par Radulfe.

Mirce, soutenu par la Porte, avoit usurpé la souveraineté de la Valachie sur Radulfe, qui en étoit le légitime héritier. Celui-ci étoit à l'armée de Ferdinand avec un petit Corps de troupes d'élite. Comparant sa condition présente avec la magnificence presque royale, dans laquelle son pere & lui avoient vécu, & ne pouvant supporter plus long-tems le changement de sa fortune, il demanda du secours à Castaldo contre l'usurpateur. Il lui dit que le courage & les amis ne lui manqueroient pas pour recouvrer ce qu'il avoit perdu, & même pour augmenter les possessions qui avoient appartenu à ses ancêtres, s'il étoit appuyé par le Roi des Romains. Il ajoûta qu'il importoit à ce Prince, que ses voisins désormais lui dussent leur grandeur, dont jusqu'alors ils n'avoient été redevables qu'à l'Empereur Ottoman; enfin que la guerre d'Asie, qui occupoit les Turcs, étoit une occasion favorable, pour tenter quelque entreprise importante. Castaldo lui donna quinze cents hommes d'infan-

HENRI II. 1552.

terie Hongroiſe & ſept cents chevaux. Quelques efforts que fiſſent les amis & les parens de Radulfe, ils ne purent raſſembler que douze mille hommes. Ce Prince avoit un grand nombre de partiſans, qui tous avoient pour Mirce une haine mortelle; mais la crainte du mauvais ſuccès avoit empêché la plûpart de ſe déclarer. Malgré l'infériorité de ſes forces, il marcha avec confiance contre Mirce, qui avoit levé quatre-vingt mille hommes avec une diligence étonnante.

Lorſque les deux armées furent en préſence, Radulfe fit à ſes troupes une harangue vive & touchante, & il leur inſpira une telle ardeur, que, ſans attendre l'ordre, elles ſe jetterent avec furie ſur les Turcs, qui compoſoient l'avant-garde de Mirce, & qu'elles les enfoncerent. Cette vigueur étonna les troupes ennemies. Leur corps de bataille, s'imaginant que les Allemans & les Eſpagnols étoient avec Radulfe, ſe replia précipitamment ſur l'arriere-garde, & la mit en déſordre. Radulfe profita de ce premier avantage, & il preſſa ſi vivement tout ce qu'il trouva devant

lui,

lui, que Mirce, désespérant de la victoire & craignant pour sa vie, prit la fuite, après avoir vû sa nombreuse armée défaite par une poignée de soldats. Du côté des ennemis, il resta près de neuf mille hommes sur la place. Radulfe n'en perdit que sept cents. Il entra triomphant dans Targowisch, capitale de la province, & se saisit des trésors de Mirce, qui, ayant passé le Danube avec les débris de son armée, se réfugia auprès de Soliman.

Les principaux seigneurs de Hongrie avoient obtenu de Ferdinand la permission de ménager son accommodement avec la Porte. En conséquence, ils avoient entamé une négociation avec un Chiaoux, nommé Hali, qui étoit venu en Valachie pour exécuter une commission de Soliman auprès de Mirce. Hali ayant instruit le Sultan des conditions, auxquelles le Roi des Romains vouloit faire la paix, Sa Hautesse refusa de les accepter. Elle écrivit à Bathory une lettre, par laquelle elle réitéroit ses défenses aux Hongrois, de reconnoître Ferdinand pour Souverain. Dans sa lettre, elle leur faisoit espérer de sa protection & de sa clémence, qu'après qu'elle au-

HENRI II. 1552.

roit rétabli le fils de Jean Zapoli ſur le trône, ils ſeroient auſſi heureux que tranquilles. Le Sultan par cette même lettre annonçoit qu'il avoit chargé le Pacha de Bude, de ſe mettre en campagne avec une armée de deux cents mille hommes; que la liberté, les biens & l'honneur des Hongrois, dépendoient de leur ſoumiſſion à ſes ordres; qu'il avoit juré de faire paſſer au fil de l'épée tous ceux qui y réſiſteroient; qu'il condamneroit à l'eſclavage leurs femmes & leurs enfans; qu'il feroit raſer toutes les Places, & qu'il ne laiſſeroit pas pierre ſur pierre. Il ajoûtoit qu'il avoit bien voulu les avertir encore une fois, afin qu'ils ne puſſent reprocher qu'à eux-mêmes le ſang qu'il verſeroit, & les malheurs qu'ils ſe ſeroient attirés par leur révolte & par leur perfidie.

Cette lettre fut lûe publiquement à Waſſarhel dans l'aſſemblée des Etats du royaume. Peu s'en fallut d'abord, qu'ébranlés par des menaces ſi terribles, ils ne ſe ſoumiſſent unanimement aux volontés de Soliman. On différa néanmoins de répondre à Sa Hauteſſe. Caſtaldo, qui avoit pris ſon quartier à Weiſſembourg, ayant ap-

pris l'impreſſion que la lettre du Grand Seigneur avoit faite ſur les eſprits, partit le 2 Décembre, & arriva à Waſſarhel le même jour que les Etats devoient prendre une réſolution définitive. Il les raſſura ſur leurs craintes, leur perſuada de demeurer fideles à Ferdinand, & les engagea à écrire au Sultan, qu'ils le prioient d'accepter un tribut de vingt mille écus d'or, mais que, s'il envoyoit une armée en Hongrie, ils s'expoſeroient aux dernieres extrémités pour défendre la liberté de leur patrie. Hali, ne pouvant obtenir d'eux une autre réponſe, reçut le tribut offert, & retourna à Conſtantinople.

HENRI II. 1552.

Après avoir paré le coup que les menaces du Grand Seigneur avoient été ſur le point de porter aux intérêts de Ferdinand, il reſtoit à prévenir les effets de la mauvaiſe humeur de la Reine Iſabelle [a]. Cette Princeſſe ſe plaignoit de n'avoir point encore reçu ce que le Roi des Romains lui avoit promis, & elle prétendoit, que, puiſqu'il n'avoit pas ſatisfait à ſa parole dans le tems marqué, elle rentroit dans tous ſes droits. Le peuple la fa-

[a] La veuve de Jean Zapoli.

HENRI II. 1552.

vorisoit. Excité par elle, il murmuroit hautement contre le brigandage des troupes Allemandes. Ferdinand, afin de calmer la fermentation, convoqua une Diete à Presbourg, & il appaisa un peu les mécontens, par la promesse qu'il fit de contenir les soldats dans les bornes d'une exacte discipline.

La fortune ne pouvoit être également favorable en tout à ce Prince. Il survint de la mésintelligence entre l'Electeur Maurice & Castaldo. Leurs différends furent si vifs, que l'Electeur se retira de Hongrie avec les Saxons.

Affaires d'Italie.

Pour les remplacer, le Roi des Romains demanda du secours à Charles V; mais l'Empereur ne crut pas que les circonstances lui permissent de se passer d'aucune partie de ses troupes. Il avoit appris que Henri II sollicitoit fortement les Vénitiens de se liguer avec lui, & leur offroit de leur donner quelques ports dans la Pouille, lorsqu'il auroit recouvré le royaume de Naples. L'arrivée de l'armée navale des Turcs sur les côtes d'Italie augmenta les allarmes de l'Empereur, Cette flotte étoit composée de cent

vingt-trois galeres, de quelques brigantins, & d'un grand nombre de tartanes. Elle étoit partie le 4 Mai de Conſtantinople, & elle avoit rélâché d'abord à Modon dans la Morée, où elle avoit mouillé pendant douze jours, & d'où elle avoit fait voile vers Zante. De-là, elle étoit allée reconnoître l'Iſle de Corfou, & faire aiguade à Bruſinto. Le premier Juillet, elle étoit entrée dans le golfe de Veniſe. Elle s'étoit rendue enſuite à Regio, qui, ſituée à l'extrémité de l'Italie, n'eſt ſéparée de la Sicile que par un détroit de ſix milles. Les flots de la mer, reſſerrés dans ce détroit, y ſont agités de ſept en ſept heures avec tant de violence, qu'on ne peut les regarder ſans effroi. Au-deſſus de Regio, eſt le fameux promontoire de Scylla, rempli de grottes & de cavernes, & qui, étant battu des vagues, lorſque le vent du Sud-Oueſt ſouffle, fait entendre un bruit pareil à l'aboyement des chiens : ce qui a donné lieu à la fable de Scylla. On voit ſur la côte de Sicile, vis-à-vis de ce promontoire, le cap de la tour du fare près de Meſſine. La flotte Ottomane y avoit touché, après avoir

HENRI II. 1552.

lutté contre les vents & contre les flots dans le détroit, & de ce cap elle avoit continué ſa route vers la côte de Toſcane.

Coſme de Médicis, qui craignoit pour ſon pays, preſſoit Charles V de le ſecourir. L'Empereur, inquiet principalement pour le royaume de Naples, porta ſon attention du côté où le danger lui paroiſſoit plus preſſant. Il fit marcher des troupes vers ce royaume; mais le Pape, ne voulant point donner atteinte au traité qu'il avoit fait avec le Roi, leur refuſa le paſſage, & elles furent obligées de s'embarquer à Genes, pour ſe rendre à leur deſtination. Cependant le Prince de Salerne [a] arriva en Italie avec des lettres de créance de Henri II. Il étoit chargé de délibérer avec les amis de la France, ſur le plan qu'il convenoit de ſuivre dans les opérations militaires. On choiſit Chiozza dans l'Etat de Veniſe, pour y tenir les conférences. Là, ſe rendirent le Cardinal de Ferrare, le Cardinal de Tournon, Paul de Thermes, Odet

[a] Il a été fait mention du Prince de Salerne dans le Livre II. Ce ſeigneur Napolitain, mécontent de l'Empereur, s'étoit attaché à la France.

de Selve, Ambaſſadeur du Roi; Louis Pic, Comte de la Mirandole, & Corneille Bentivoglio. Jerôme de Vecchiano, & Mario Bandini, aſſiſterent à l'aſſemblée de la part des Farneſes. Il fut agité ſi l'on aſſiégeroit Milan, ou ſi l'on attaqueroit le royaume de Naples. Le Prince de Salerne penſoit qu'on devoit aller à Naples. Il prétendoit que la nobleſſe Napolitaine, qui déteſtoit la domination Eſpagnole, & la dureté du Viceroi, ſe rangeroit infailliblement du côté des François. On oppoſoit à cet avis, qu'une pareille entrepriſe avoit eu déjà pluſieurs fois un ſuccès funeſte; qu'il étoit dangereux de laiſſer l'ennemi ſi loin derriere ſoi; & que Charles VIII, Louis XII & François I, par cette imprudence, avoient mis leurs troupes dans le cas de ne recevoir que difficilement des ſecours. On ne trouvoit pas plus à propos d'entreprendre le ſiége de Milan, dont l'Empereur étoit trop proche. Après pluſieurs débats, on réſolut de s'emparer de la Ville de Sienne, afin d'en faire une Place d'armes. Cette Ville conſervoit encore en apparence le gouvernement Républicain, mais elle étoit réellement ſous

HENRI II. 1552.

la domination de l'Empereur, qui y tenoit une garniſon Eſpagnole. Ænée Piccolomini, Americ Amerighi, André Landucci, & pluſieurs autres partiſans de la liberté, en avoient été bannis. Egalement impatiens de venger leur injure, & de délivrer leur patrie, ils ſe prêterent avec empreſſement à l'exécution du projet formé dans l'aſſemblée de Chiozza. Ils ménagerent des intelligences dans la Ville avec les principaux habitans, qui convinrent de livrer une porte aux troupes du Roi. Les François, maîtres de cette porte, le furent bientôt de la Place, & les Eſpagnols furent obligés de ſe réfugier dans la citadelle. Ils y ſoutinrent un ſiége de quelques jours, mais enfin ils capitulerent.

La flotte Ottomane avoit quitté les côtes de Toſcane, pour ſe rapprocher de celles de Naples. Elle étoit arrivée à Cirella, lieu célebre dans la Calabre par les vins excellens qu'il produit. De-là, après avoir brûlé quelques Villes, elle ſe rendit à Policaſtro, auprès du cap de Palinure, dans la Baſilicate. Elle y mit le feu, & elle pilla Canerotta, dont les habitans furent emmenés en eſclavage. Ayant en-

suite passé le golfe de Salerne & l'Isle de Capri, elle parut à la vûe du port de Naples. Dragut, qui conduisoit l'avant-garde, réduisit en cendres la forteresse de l'Isle de Procida. Il cingla de-là vers l'Isle d'Ischia, dans laquelle est un château très-fort, dont il tenta inutilement l'attaque. Sur l'avis qu'André Doria étoit avec quarante galeres à l'Isle de Ponza, dépendante des Farneses, les Turcs allerent l'y trouver. N'étant pas en état de risquer le combat, il prit la fuite. Dragut, avec six des meilleurs voiliers de la flotte Ottomane, le suivit, lui prit sept galeres, & en coula deux à fond. Ce fut le cinq d'Août, que ce malheur arriva au célebre Doria, qui jusqu'alors avoit été constamment favorisé de la fortune. Les Turcs, après cette victoire, ne voyant point paroître la flotte Françoise, qui devoit les joindre, reprirent la route de Constantinople.

HENRI II. 1552.

Tant que la ligue entre le Roi & les Princes Allemans avoit subsisté, ce Monarque, afin de pousser la guerre avec plus de vigueur en Allemagne, s'étoit contenté de se tenir sur la défensive en Piémont. Les affaires

HENRI II. 1552.

ayant changé de face, il envoya ordre à Briſſac, d'agir efficacement, pour chaſſer entiérement de cette province les Impériaux. Ce Général ſe rendit maître de Verue, d'Alba & de Ceva. Les ennemis, de leur côté, obligerent San Martino & Ponte, de capituler. Ils firent de vains efforts, pour recouvrer Alba : ils tenterent auſſi ſans ſuccès le ſiége de Caſal, & ils ne furent pas plus heureux devant Saint Damien, qu'ils battirent pendant dix-ſept jours.

Depuis la perte des trois Evêchés, Charles V s'appercevoit qu'il avoit perdu beaucoup de ſon crédit & de ſa réputation chez les Allemans. Pour rétablir la gloire de ſes armes par quelque exploit, il réſolut d'entreprendre le ſiége de Metz. François, Duc de Guiſe, s'y rendit par ordre du Roi. Après avoir viſité les fortifications, il jugea à propos d'en faire ajoûter de nouvelles, ſur-tout du côté de la porte des Allemans; & pour animer les travailleurs, il aida lui-même à remuer la terre. Comme il y avoit près de la porte de Sainte Barbe, en-dehors du rempart, pluſieurs maiſons qui pouvoient nuire à la Ville,

on les abbatit. On rasa entiérement les fauxbourgs de Saint Arnoul, de Saint Clément, de Saint Julien, de Saint Pierre des champs, & de Saint Martin.

HENRI II. 1552.

L'Eglise de Saint Arnoul, sur les voûtes de laquelle l'ennemi auroit pû placer du canon, eut le même sort. Dans cette Eglise, reposoient le corps d'Hildegarde, femme de Charlemagne, & mere de Louis le débonnaire; celui de ce Prince, inhumé en 851; ceux de ses deux sœurs, Hildegarde & Aleïde, & de Drogon son frere, Evêque de Metz; de Vitro, Duc de Lorraine, pere de Sainte Glocine; de Beatrix, femme d'Herwic, Duc de Metz; d'Almalard, Archevêque de Treves, Chancelier de Charlemagne. Le Duc de Guise les fit transporter dans la Ville, où ils furent déposés dans l'Eglise des Dominicains. Tout le clergé de Metz les accompagna processionnellement, & le Duc de Guise, suivi des autres seigneurs, qui s'étoient enfermés avec lui dans la Place, assista à cette cérémonie, une torche à la main.

Il n'y avoit dans la Ville que douze compagnies de nouvelles troupes. Le

HENRI II. 1552.

Roi y envoya les compagnies des gendarmes du Duc de Lorraine, du Duc de Guiſe, & du Prince de la Roche-ſur-Yon, trois compagnies de chevaux-legers, & huit enſeignes d'infanterie.

Le premier Septembre, l'Empereur partit d'Auſbourg, & il paſſa par Ulm. Il fit tenir à ſon armée une autre route, de peur que ſes ſoldats, devenus inſolens par le défaut de paye, ne fuſſent à charge à cette Ville, qui lui avoit témoigné beaucoup d'attachement & de fidélité dans cette guerre. Ayant rejoint ſes troupes, il traverſa le Wirtemberg, & vint à Bretta dans le Palatinat, comme s'il eût voulu aller à Spire; mais tournant tout d'un coup à gauche, il marcha vers Straſbourg. Dès que les habitans furent informés de ſon approche, ils lui députerent Jacques Sturm, Frédéric Gotteisheim & Louis Grempen, pour le ſupplier de ne point faire paſſer ſon armée ſur leur territoire. Il fit à ces députés un accueil favorable: il loua la fermeté avec laquelle les Straſbourgeois avoient refuſé de recevoir les troupes françoiſes: il promit d'en conſerver toujours le ſouve-

nir ; mais après avoir rejetté la cause de sa marche inopinée sur l'irruption des François dans l'Alsace, il ajoûta qu'il ne pouvoit se dispenser de suivre le chemin le plus court, afin de faire plutôt face à l'ennemi.

Sous ce prétexte, les Impériaux, ayant passé le Rhin, traverserent le territoire de Strasbourg, & continuerent leur route au milieu de l'Alsace. Par-tout, ils se livrerent à des excès qu'il n'est pas aisé d'exprimer : on ne voyoit de toutes parts que des incendies : le soldat pilloit tout, sans rien respecter : les paysans, obligés d'abandonner la campagne, se retiroient en foule dans les Villes avec leurs femmes & leurs enfans, & faisoient en tous lieux retentir leurs gémissemens & leurs cris. Ce spectacle eût sans doute excité des sentimens de pitié dans l'ame de Charles V, si le Duc d'Albe, à qui ce Prince alors malade avoit confié le commandement général, n'avoit empêché que les plaintes ne pénétrassent jusqu'à l'Empereur.

On étoit déjà à la fin du mois de Septembre, & l'on commençoit à douter que les Impériaux persistassent dans le dessein d'attaquer une Place de l'im-

HENRI II. 1552.

portance de Metz. Cependant le Duc de Guiſe ne relâchoit rien de ſon ardeur à prendre des meſures pour faire une vigoureuſe réſiſtance. Il diſtribua les quartiers de la Ville aux Officiers Généraux, qui étoient ſous ſes ordres. Dans la crainte que les ennemis ne détournaſſent le cours de la Moſelle & de la Seille, il fit faire pluſieurs moulins à bras. En même tems, afin que les vivres ne fuſſent pas conſommés par des bouches inutiles, il ordonna que les gendarmes n'auroient chacun que deux valets & deux chevaux, & que les chevaux-legers & les carabiniers auroient chacun un valet & un cheval ſeulement. Il n'accorda à l'infanterie qu'un goujat pour dix fantaſſins, & ſix chevaux pour chaque compagnie. Tous les habitans, que la vieilleſſe ou le peu d'expérience rendoient incapables de porter les armes, furent obligés de ſortir de la Ville.

Les Impériaux aſſiégent Metz.

Enfin le 18 Octobre, on vit paroître l'avant-garde des Impériaux. L'Empereur étant reſté à Thionville, ils étoient commandés par le Duc d'Albe. Le 19, ce Général, pour reconnoître les dehors de la Place, s'a-

vança ſur la montagne de Belle-Croix, vis-à-vis de la porte de Sainte Barbe, avec deux mille hommes, partie Eſpagnols, partie Italiens, ſuivis de deux bataillons Allemans, & de deux mille chevaux. Auſſi-tôt le Duc de Guiſe fit faire une ſortie de huit cents arquebuſiers d'élite, cent cavaliers de la cornette du Duc de Lorraine, & & deux cents chevaux-legers. Ils chargerent bruſquement le Duc d'Albe, & il fut contraint de reculer, après avoir perdu cent quarante hommes. De notre côté, Maligny, brave Officier, fut tué avec cinq ſoldats, & nous eûmes quelques bleſſés. Trois jours après, le Duc d'Albe vint à bout d'établir ſur la même montagne une batterie, avec laquelle il fit un feu très-vif.

Comme elle ne produiſit cependant qu'un médiocre effet, il forma une autre attaque, & transféra ſon quartier général vers le pont de Magny. Il ſe livra là un nouveau combat. Le Duc de Nemours, Farneſe, le Vidame de Chartres, & la Rochefoucauld, diſputerent pendant quelque tems le paſſage de la Seille; mais à la fin ils ſe virent dans la néceſſité de céder à

HENRI II. 1552.

la ſupériorité du nombre, & les ennemis, ayant paſſé la riviere, s'emparerent de l'abbaye de Saint Clément, ſituée vis-à-vis de la porte de Champagne. Ce même jour, Barbançon arriva au camp des Impériaux, avec un Corps de troupes envoyé par la Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-bas. Il ſe porta ſur le mont Châtillon, pour tenir en bride les corps-de garde que nous avions de ce côté, & pour les empêcher d'inquiéter les fourageurs.

Accommodement du Marquis Albert de Brandebourg avec l'Empereur.

Depuis quelque tems, la France avoit ſujet de ſe défier du Marquis Albert de Brandebourg. On apprit que ce Prince s'étoit accommodé avec l'Empereur, qui, non-ſeulement lui pardonna le paſſé, mais même l'autoriſa à pourſuivre l'exécution des traités que les Evêques de Bamberg & de Wurtzbourg avoient faits avec lui. Reiffenberg fut ſi irrité de cet accommodement, qu'il paſſa dans notre parti avec ſon régiment. On avoit détaché le Duc d'Aumale [a], pour obſerver les mouvemens d'Albert. Le Duc d'Aumale le ſurprit à quelque diſtance du mont Saint Nicolas. Al-

[a] Frere du Duc *de Guiſe.*

bert, loin de ſe déconcerter, ſoutint le choc de pied ferme, ſecondé par le Landgrave de Leichtenberg, qui avoit été ſon Lieutenant-Général dans la guerre des Proteſtans. Ayant enſuite recours à la ruſe, il fit tourner la montagne par une partie de ſa cavalerie; & nos troupes, chargées en flanc & en queue, prirent la fuite. Saint Fargeul, la Chaſtre Nançay, le Baron de Conches, & Joncy, qui commandoient ſous le Duc d'Aumale, demeurerent ſur la place avec cent cinquante gentilshommes. Ce Prince reçut pluſieurs bleſſures, & fut fait priſonnier, ainſi que René de Rohan; Jean d'O, Lieutenant de la compagnie du Vidame de Chartres, & le Baron d'Aguerre. Le Marquis de Brandebourg, enflé du ſuccès de cette journée, ſe rendit triomphant à l'armée Impériale, & il campa ſur les bords de la Moſelle auprès de Saint Martin dans un endroit avantageux, d'où avec vingt pieces de canon il foudroya le côté de la Ville, qui lui étoit oppoſé. Il avoit avec lui le Duc d'Aumale ſon priſonnier. Lorſque celui-ci fut guéri de ſes bleſſures, Albert l'envoya ſous une eſcorte en Al-

HENRI II. 1552.

lemagne, & il ne le rendit que deux ans après, moyennant une rançon de ſoixante mille écus d'or.

L'Empereur, ſe trouvant un peu ſoulagé de ſon indiſpoſition, ſe fit porter le 20 Novembre dans une litiere au camp des aſſiégeans, & il prit ſon quartier à la Horgne. Comme nos troupes y avoient tout fait paſſer par le feu, on y conſtruiſit à la hâte une maiſon de charpente. A l'arrivée de l'Empereur, toute l'artillerie des aſſiégeans fut pointée contre les murs de la Place. Pendant trois jours & demi, les batteries firent un feu continuel, & Bertrand de Salignac, qui a écrit les circonſtances de ce ſiége, rapporte que les ennemis dans cet intervalle tirerent cinq mille trois cents coups de canon. Sleidan aſſure que le bruit de l'artillerie ſe faiſoit entendre à plus de trois milles d'Allemagne par de-là le Rhin. Le haut de la grande tour, qui s'avance vers la Moſelle au coin de la porte de Champagne, fut abattu. Alors les Impériaux pouſſerent des cris d'allegreſſe; mais leur joye diminua, lorſqu'ils s'apperçurent qu'il y avoit derriere cette tour un terre-plein. Ayant tenté de ſapper un mur,

ils ne purent y réuſſir, parce que la pierre étoit trop dure, & que l'eau les gagnoit à meſure qu'ils creuſoient. HENRI II. 1551.

Dans une ſortie que firent Biron, la Rochefoucauld & Randan, une partie des troupes du Marquis de Brandebourg fut taillée en pieces, & l'on fit priſonnier le Commandant de ſon artillerie. De Broſſes, & Saint Luc, Lieutenans de la compagnie des gendarmes de Guiſe firent une autre ſortie, dans laquelle ils tuerent plus de deux cents hommes aux aſſiégeans.

Charles V, ennuyé de tant d'échecs, voulut faire un dernier effort pour emporter la Place. En vain ſes Généraux lui repréſenterent, qu'il étoit téméraire de livrer un aſſaut contre la fleur de la nobleſſe françoiſe, & contre des troupes d'élite, avec des ſoldats affoiblis & découragés, qui, n'étant point payés, ne cherchoient que l'occaſion d'abandonner leurs drapeaux. Malgré ces remontrances, il fit ranger ſon armée en bataille devant la brêche. Les aſſiégés ſe diſpoſerent de leur côté à repouſſer l'ennemi, ayant à leur tête le Duc de Guiſe. Une mâle aſſurance étoit peinte ſur tous les viſages, & regnoit dans tous les cœurs.

HENRI II. 1552.

Les Impériaux ne purent ſoutenir la contenance fiere & l'air victorieux de nos troupes. Ce fut inutilement, que Charles V ſe fit porter au milieu de ſes grenadiers. Il eut beau témoigner ſon indignation & ſon dépit. Les ſoldats ne lui répondirent que par un timide ſilence. Au déſeſpoir de voir la brêche, ſans que perſonne osât y monter, il s'en retourna à ſon quartier, où il répéta ſouvent ces triſtes paroles: *Je ſuis abandonné, & je ne vois point d'hommes autour de moi.*

Quelques jours après, Louis d'Avila, Général de la cavalerie Impériale, s'étant approché à une portée du mouſquet de la Ville avec cinq cents cavaliers ; de Broſſes, Randan & Frégoſe, furent commandés pour l'attaquer.Lorſqu'ils parurent, un Cornette des troupes Eſpagnoles s'avança, & il demanda ſi quelqu'un vouloit ſe battre corps à corps. Randan accepta le défi, & combattit avec la lance contre Henri Manriquez, Lieutenant de d'Avila. Ces deux champions ayant couru trois fois ſans ſe toucher, parce que, ſuivant une des conditions du combat, ils évitoient de porter leurs coups aux chevaux;

Randan rompit enfin ſa lance dans le bras droit de Manriquez.

HENRI II. 1552.

Nos troupes continuoient de faire de fréquentes ſorties. Le Vidame de Chartres en fit une, étant ſuivi de d'Entragues, & même du Prince de Condé [a] & de Farneſe, en habits de ſimples cavaliers. Soixante-dix hommes des troupes d'Albert reſterent ſur la place. Dans une autre ſortie, Pierre Strozzi tomba ſur quatre cents hommes de cavalerie, qui étoient poſtés entre le quartier de Barbançon & celui de l'Empereur. A la vûe même de ce Prince, on en tua un grand nombre, on en prit trente, & l'on mit le reſte en fuite.

1553. L'Empereur leve le ſiége de Metz.

Charles V, ayant perdu trente mille hommes à ce ſiége, prit à la fin la réſolution de le lever [b]. Nos troupes

[a] Ce Prince & le Duc *d'Anguien*, ſon frere, étoient venus avec un grand nombre de ſeigneurs s'enfermer dans la Place, avant qu'elle fût inveſtie.

[b] Quoique *M. de Thou* place ſous l'an 1552 la levée du ſiége de Metz, il eſt conſtant que *Charles V* ne ſe retira de devant cette Place qu'au commencement de 1553. Selon nos hiſtoriens, il périt ſeulement deux cents ſoldats dans la défenſe de la Ville; mais nous perdîmes un grand nombre d'officiers de marque. Ceux dont l'hiſtoire nous a conſervé les noms, ſont les ſeigneurs *de la Rochefoucauld*, *de la Palice*, *d'Aurade*, *de Marigny*, *de Fayoles*, *de Gordan*, *de Fontrailles*,

HENRI II. 1553.

poursuivirent l'ennemi dans sa retraite; mais le spectacle, qui s'offrit à leurs yeux, changea bientôt leurs mouvemens de fureur en des sentimens de compassion. De toute part, on ne voyoit que des mourans, qui se traînoient dans la fange, & des cadavres qui présentoient à la vûe l'objet le plus hideux. Le Duc de Guise en cette occasion fit éclater son humanité. Il fit donner la sépulture aux morts. Après avoir fait panser les blessés, il envoya à Thionville ceux qui pouvoient être transportés dans des chariots. Ceux qui n'étoient pas en état de supporter la fatigue du transport, furent conduits aux hôpitaux de Metz. Lorsque le Duc de Guise eut pourvu à ces différens objets, & qu'il eut donné ses ordres pour réparer les dommages que la Ville avoit soufferts, il retourna à la Cour, comblé de louanges par les François & par les ennemis [a].

de Roquefeuille, de la Roche-Chalez, d'Eynerie, de Bois-Herpin, & d'Arnouville.

[a] Je ne pouvois, sans couper la suite de la narration, ajouter à la fin de l'histoire de 1552 un article sur quelques personnes recommandables par leur naissance ou par leur sçavoir, qui moururent pendant le cours de cette année. Par cette raison, je me suis réservé de parler d'elles dans une note.

Henri, Duc de Meckelbourg, après avoir gouverné ses Etats près

de quarante-huit ans, termina le 6 Février sa longue carriere.

Le 13 Août, *Herman de Weiden*, ancien Electeur de Cologne, termina la sienne à Biverin. Né avec un esprit doux & pacifique, & ayant plus à cœur les avantages de ses sujets que ses propres intérêts, il avoit mieux aimé abdiquer la dignité Electorale, que d'exposer ses peuples à perdre la tranquillité.

Vers la fin de l'année, mourut l'Amiral *d'Annebaut* à la Fere en Picardie. C'étoit un homme d'une probité digne des anciens tems. Quoiqu'il eût perdu tout son pouvoir, il conserva jusqu'à la mort une espece de crédit, & il se fit estimer de ceux mêmes dont il n'avoit pû se faire aimer.

Paul Jove, célebre historien, finit ses jours à Florence, & il y fut inhumé dans l'Eglise de S. Laurent. Cet Auteur étoit de Come en Lombardie, & il fut Evêque de Nocera. *M. de Thou* dit que *Clément VII* refusa l'Evêché de Come à *Paul Jove*. Ce fut *Paul III*, & non *Clément VII*, qui fit ce refus. On reproche à *Paul Jove*, d'être partial dans ses écrits. La passion & l'intérêt guident souvent sa plume. Il avoit reçu pendant plusieurs années une forte pension de *François I*, le pere des Lettres, & le protecteur des Sçavans. Lorsque le Connétable de Montmorency fut mis par *Henri II* à la tête des affaires du gouvernement, il fit rayer de la liste des pensionnaires du Roi, le nom de *Paul Jove*, qui en fut si indigné, qu'il se déchaîna scandaleusement contre le Connétable dans le trente-unieme Livre de son histoire.

Ferdinand Nugnez, de l'illustre Maison des Gusmans, mourut cette même année à Valladolid. Honoré de la faveur de *Ferdinand V*, Roi d'Espagne, il auroit pû parvenir aux plus brillans emplois, mais il préféra l'étude aux honneurs. Par émulation pour *Ermolao Barbaro*, qui étoit d'une des Maisons les plus considérables de Venise, & qui avoit travaillé sur Pline avec succès, *Nugnez* fit imprimer des commentaires sur le même Auteur, ainsi que sur les ouvrages de *Seneque* & de *Pomponius Mela*. Il étoit pieux, mais railleur & satyrique. Il ne se maria point, & ne but jamais de vin. Sa table étoit frugale, mais il y recevoit volontiers ses amis & ses disciples. Il vécut plus de quatre-vingts ans. En mourant, il laissa ses biens

aux pauvres, & sa riche bibliothéque à l'Université de Salamanque, dans laquelle il n'avoit pas dédaigné d'enseigner le Grec & le Latin. On l'inhuma dans une petite chapelle de l'Eglise de Sainte Susanne auprès de la porte qui conduit à la riviere de Thormes ; & l'on ne grava sur son tombeau, comme il l'avoit ordonné par son testament, que ces paroles : *La mort est le plus grand bien de la vie.*

Parmi les autres Sçavans, morts en 1552, on compte *Evrard Billich*, théologien très-versé dans l'interprétation de l'Ecriture Sainte ; *Jean Cocclée*, natif de Nuremberg, & connu par de doctes écrits sur l'autorité des Canons ; *Lelio Gregorio Giraldi*, de Ferrare, sçavant dans les langues Grecque & Latine, & dans la connoissance de l'histoire ancienne ; *Lazaro Bonamico*, de Bassano, fameux Professeur de l'Université de Padoue ; *Josse Villich*, habile Médecin ; *Pierre Appien Benevicius*, né à Lausznich en Misnie, le plus grand astronome de son tems ; & *Sébastien Munster*, qui non-seulement étoit profond dans les mathématiques, mais possédoit si parfaitement l'Hébreu, qu'on le nommoit l'*Esdras Allemand.* Né à Engelheim, il avoit été Cordelier à Tubinge, & il avoit ensuite embrassé le Luthéranisme. Il mourut de la peste à Basle.

Fin du cinquieme Livre.



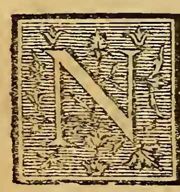
ABREGÉ



ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE VI.

HENRI II. 1553.



OUS avons dit que l'Empereur, en s'accommodant avec le Marquis Albert, l'avoit autorisé à poursuivre l'exécution des traités faits par les Evêques de Bamberg & de Wurtzbourg. Dès que le siége de Metz fut levé, Albert songea à contraindre ces Evêques de remplir leurs engagemens. Il porta le fer & le feu sur leurs terres, & il s'empa-

HENRI II. 1553.

ra de la Ville de Bamberg. Il ſoumit auſſi celle de Schweinfurt : il ravagea de nouveau tout le pays dépendant de celle de Nuremberg, & il menaça la nobleſſe de Franconie de lui déclarer la guerre, ſi elle ne lui fourniſſoit des ſecours. Les decrets de la Chambre de Spire n'étant pas plus efficaces que la médiation des Ducs de Baviere & de Cleves, pour arrêter les hoſtilités de ce Prince ; l'Electeur de Mayence, l'Electeur Palatin, l'ancien & le nouvel Electeur de Saxe, le Landgrave de Heſſe & le Duc de Wirtemberg, ſe liguerent contre lui. Sur la nouvelle de l'approche de leurs troupes, il mit garniſon dans les Places qu'il avoit conquiſes, & après avoir levé de tous côtés des contributions conſidérables, & pris des ôtages des Villes de Bamberg & de Nuremberg, il s'achemina vers la Saxe, afin de faire diverſion. L'Electeur Maurice, qui avoit envoyé ſes troupes joindre celles des confédérés, étonné de la marche inopinée du Marquis de Brandebourg, raſſembla à la hâte ſa nobleſſe & ſes milices, pour défendre l'entrée de ſes Etats. Albert, avant de les attaquer, fit une irruption

dans le pays de Henri de Brunſwic, ſon ennemi, où il mit tout à feu & à ſang.

HENRI II. 1553.

En même tems, il écrivit une longue lettre à Charles V. Cette lettre portoit que quelques-uns des Electeurs avoient réſolu de donner un autre chef à l'Empire; qu'Albert ne s'étoit attiré tant d'adverſaires que par ſa fidélité inviolable pour l'Empereur; qu'ainſi il étoit de l'intérêt & de la dignité de Sa Majeſté Impériale, de protéger un feudataire qu'ils attaquoient, pour porter enſuite leurs coups juſqu'à elle; que ſi elle vouloit uſer de ſon autorité, pour lui faire obtenir ſatisfaction des Evêques, il auroit dix mille hommes d'infanterie & neuf mille de cavalerie, toujours prêts à la ſervir contre leurs ennemis communs.

Bataille entre Maurice & Albert.

Après avoir aſſouvi ſur les ſujets de Henri de Brunſwic la haine qu'il portoit à ce Prince, il entra dans la Saxe. Maurice, qui avoit eu le tems de faire revenir ſes troupes de Franconie, marcha à ſa rencontre, & bientôt les deux armées furent en préſence. Des deux côtés, l'animoſité étoit ſi grande, que les ſoldats, ſans at-

HENRI II. 1553.

tendre que les rangs fussent formés, coururent les uns sur les autres, & se mêlerent avec une fureur, qui fit ressembler ce combat plutôt à un carnage qu'à une bataille. Les troupes de Maurice eurent d'abord du désavantage, & cet Electeur fut blessé d'un coup d'arquebuse; mais il demeura victorieux. Quelques historiens rapportent que le Marquis de Brandebourg fut fait prisonnier, & que, n'étant pas reconnu, il se racheta. On lui enleva soixante-quatre drapeaux & quatorze étendards, qui furent présentés à Maurice. Vaine consolation pour un homme mourant. Plus de quatre mille hommes resterent sur la place. Charles Victor & Philippe Magnus, tous deux fils de Henri de Brunswic, qui servoient dans l'armée de l'Electeur, furent de ce nombre, ainsi que Frédéric de Lunebourg, & les Comtes de Barbi & de Beichlingen [a].

Mort de Maurice.

Maurice, sentant les approches de la mort, sans témoigner la craindre, pourvut aux besoins de ses troupes & aux affaires de sa maison, avec la même égalité d'ame, que s'il avoit joui

[a] Cette bataille se donna près de Sivershausen.

d'une pleine ſanté. Il aſſura que l'inconſtance & l'ingratitude des hommes, qu'il avoit ſi ſouvent éprouvées, lui faiſoient quitter ſans regret une vie agitée de tant de ſoins, de troubles & d'inquiétudes. Deux jours après la bataille, il mourut dans ſon camp, âgé de trente-deux ans. Ses entrailles furent dépoſées à Sivershauſen, & ſon corps fut porté à Freyberg. Agnès, femme du Landgrave de Heſſe, accompagnée d'une grande ſuite de dames, alla au-devant du cercueil, avec le Conſeil de la Ville. L'Electeur fut inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame, auprès de Henri ſon pere, & d'Albert ſon fils. Dans la ſuite, on éleva à ce Prince un mauſolée digne de lui. Au milieu de toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir, il cultiva les belles-lettres; il protégea l'Univerſité de Wittemberg, & augmenta celle de Leïpſick; il fonda des Colléges à Miſne ſur l'Elbe, à Pforten ſur le Saal, & à Griman ſur la Mulde. Il fit conſtruire les forterefſes de Morikenberg, de Sanferbengen, de Khemnitz, de Todtenberg, de Schoppen, & la citadelle de Dreſde.

Pendant long-tems il avoit été lié

HENRI II. 1553.

d'une étroite amitié avec le Marquis de Brandebourg, & ils étoient de même âge. Ils servirent ensemble l'Empereur, premierement contre la France, ensuite contre les confédérés d'Ausbourg. Puis ils prirent conjointement les armes contre lui, & ce fut alors qu'ils commencerent à se désunir. Maurice vouloit s'emparer de toute l'autorité, & s'attribuer toute la gloire des actions. Albert consentoit de partager l'une & l'autre, mais il ne pouvoit souffrir de supérieur. Nés l'un & l'autre pour changer la face de l'Allemagne, Albert vif & impétueux, ne songeant qu'au présent, libéral jusqu'à la profusion, gagnoit par sa magnificence l'affection des gens de guerre, mais en même tems se faisoit craindre par son esprit turbulent & par la violence de son caractère : Maurice, en apparence plus modéré, cachoit adroitement ses vûes ambitieuses sous un extérieur grave & tranquille. Plutôt libéral que prodigue, il répandoit beaucoup de bienfaits, mais il les distribuoit toujours avec choix. Vindicatif, mais humain, il ne put supporter les excès du Marquis de Brandebourg. Voyant qu'Albert se faisoit un

jeu d'exciter des troubles, il cessa d'être son ami; il entra dans la ligue en faveur des Evêques, & il s'engagea dans une guerre qui lui fut fatale, & qui mit fin à tous ses vastes projets. HENRI II. 1551.

On se persuadera facilement que Charles V ne fut point fâché de la mort de Maurice. Les infidélités de cet Electeur devoient en faire craindre d'autres de sa part; & les avis donnés à l'Empereur par Albert n'étoient pas sans fondement. Il étoit certain que Maurice, peu de tems avant sa mort, avoit proposé au Roi de France, de soulever les Pays-bas. Ces motifs avoient engagé Charles V, à ne pas abandonner Albert, quelque injustes que fussent ses prétentions. Il l'exhorta cependant à s'accommoder avec les Princes ligués pour la cause des Evêques.

Maurice a son frere Auguste pour successeur.

Lorsque Maurice mourut, Auguste son frere étoit à Coppenhague. En son absence, les Etats de Saxe retinrent pour leur défense une partie de l'armée. Aussi-tôt qu'il fut de retour, il reçut le serment des sujets de l'Electorat. On mit en délibération dans les Etats, s'il se joindroit aux Princes li-

HENRI II. 1553.

gués, & il fut décidé qu'il demeureroit neutre. Quelque tems après, à la ſollicitation du Roi de Danemarck, & de l'Electeur de Brandebourg, il conclut avec Albert un traité, dont les conditions furent, qu'il ne donneroit aucun ſecours aux ennemis d'Albert; que celui-ci pareillement ne commettroit aucun acte d'hoſtilité contre Auguſte, & que, s'il étoit obligé de paſſer ſur les terres de l'Electorat, il n'y feroit aucun dégât; qu'Auguſte, en congédiant ſes troupes, empêcheroit qu'elles ne s'engageaſſent au ſervice du Landgrave, ni de l'ancien Electeur de Saxe; enfin qu'on renouvelleroit au plutôt l'alliance héréditaire des Maiſons de Saxe & de Brandebourg.

Le lendemain de la ſignature de ce traité, Albert, qui s'étoit réfugié à Brunſwic, en ſortit pour préſenter la bataille à Henri de Brunſwic, & il fut défait. Il rentra précipitamment dans la Ville, mais ayant appris que Henri vouloit l'y aſſiéger, il ſe retira dans la Thuringe.

Siége de Terouanne par l'armée de l'Empereur.

Charles V avoit paſſé tout l'hiver dans les Pays-bas. Deſirant de ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu devant

Metz, il fit mettre le siége devant Terouanne. Cette Ville étoit située un peu au-dessous de la source du Lis, qui baignoit ses murailles. Elle étoit à quatre milles de Saint Omer entre les deux Comtés de Flandre & d'Artois, & elle servoit de rempart contre les courses des Anglois, maîtres alors de la côte de Calais. L'assiette avantageuse de cette Place, & ses fortifications, la leur rendoient redoutable. Charles avoit d'abord destiné pour la conduite du siége Antoine de Croy, Comte de Rœux; mais, ce Seigneur étant mort dans ce même tems, l'Empereur chargea de cette expédition Ponce Lallain de Bugnicourt, Capitaine aussi distingué par ses exploits que par sa naissance.

HENRI II. 1553.

Jean de Losses, Gouverneur de la Ville, n'avoit pour la défendre que les habitans & quelque cavalerie légere. De plus, il étoit dépourvu de munitions, par la faute des Gouverneurs qui l'avoient précédé. Cette négligence fut imputée particulierement à Jean d'Estouteville [a] de Villebon,

[a] La branche aînée de l'illustre Maison d'Estouteville a fini dans la personne d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, fille de *Jean III*, mariée en 1534 à *François de Bourbon*, Comte de Saint

HENRI II. 1553.

qui avoit eu en dernier lieu le gouvernement de la Ville, & qui commandoit pour lors en Normandie. Peut-être la Cour n'avoit-elle pas moins de tort que lui? Par la confiance ordinaire à notre nation après les heureux événemens, Henri II méprisoit l'Empereur, & l'on n'étoit occupé que de festins, de bals & de tournois, à l'occasion du mariage de Diane, fille légitimée du Roi, avec Horace Farnese. Au milieu de ces réjouissances, on apprit que Terouanne étoit assiégée. Le Roi y envoya aussi-tôt François de Montmorency, fils du Connétable, & André de Montalembert Dessé, le même qui s'étoit rendu fameux dans les guerres d'Ecosse. François de Montmorency devoit avoir le commandement, mais il eut la modestie de ne vouloir point s'en charger, tant que Dessé vécut; & il le regarda toujours comme un Général & comme un pere. Dessé relevoit d'une lon-

Paul. *Marie* leur fille épousa *Léonor d'Orléans*, Souverain de Neufchâtel, à qui elle porta les Duchés d'Estouteville & de Longueville. Les *Estouteville Villebon*, ou *Villebeon*, étoient d'une branche cadette de la Maison d'Estouteville, & descendoient d'*Estout d'Estouteville*. Cette branche s'éteignit en 1564 par la mort de *Jean d'Estouteville*, Prévôt de Paris.

gue maladie. En partant, il dit qu'il étoit ravi qu'on l'eût tiré de ſon lit, pour le faire rentrer dans le lit d'honneur, où, ſans languir, il pourroit mourir avec gloire. Charles de Hallewin de Pienne; le Vicomte de Martigues; Antoine de Chaſteigner de la Roche-pozay; Ferrieres, de l'illuſtre Maiſon des Vicomtes de Bourdeille en Périgord; Baudiſné; Blandy, & pluſieurs autres ſeigneurs, l'accompagnerent. Lorſqu'ils eurent trouvé le moyen de pénétrer dans la Ville avec le peu de troupes qu'ils conduiſoient, la Cour ſe perſuada qu'elle n'avoit plus rien à craindre, & cette imprudente ſécurité fut cauſe de la perte de la Place.

Une égale ardeur animoit les aſſiégeans & les aſſiégés, mais avec un ſuccès bien différent. Ceux-ci étoient éloignés de tout ſecours. Ceux-là en recevoient de toutes parts. Soldats, artillerie, munitions, ils avoient tout en abondance. Après avoir ouvert la tranchée, & dreſſé leurs batteries, ils commencerent à foudroyer la Ville. Les femmes & les enfans des bourgades voiſines, poſſédées par les Anglois, venoient au ſiége comme à un

HENRI II. 1553.

ſpectacle agréable qu'ils deſiroient depuis long-tems : ils encourageoient les Impériaux, & leur inſpiroient une nouvelle émulation par des chanſons ſatyriques contre les François. La brêche avoit déjà plus de ſoixante pas de largeur, & les aſſiégeans donnerent l'aſſaut. On combattit de part & d'autre avec fureur, au milieu du bruit affreux des armes, & des cris confus des mourans. L'aſſaut dura ſix heures entieres. Trois fois les ennemis retournerent à la charge. Enfin ils furent répouſſés, mais nous perdîmes pluſieurs de nos principaux chefs. Deſſé, Pienne, Baudiſné, la Roche-pozay, Blandy, Ferrieres, furent tués.

Trois cents hommes d'élite, conduits par Sébaſtien de Luxembourg, Marquis de Baugé, s'étant jettés dans la Place; Montmorency, qui depuis la mort de Deſſé avoit pris le commandement, ſe préparoit à prolonger la défenſe avec ce nouveau renfort. Les ennemis ne lui laiſſerent pas même cette ſatisfaction. Ils preſſerent tellement les travaux de leurs mines, qu'en peu de jours ils eurent fait ſauter tout ce qui reſtoit de la muraille. Alors la Ville étant ouverte de tous

côtés, les forces des assiégeans augmentant tous les jours, la plûpart des assiégés étant tués ou blessés, les autres étant épuisés par les travaux continuels, tous étant découragés, Montmorency jugea qu'il lui étoit impossible de résister plus long-tems. De l'avis de tous les officiers, il offrit de rendre la Place. Par défaut d'expérience, ou par inattention, il négligea de proposer préalablement une suspension d'armes. Tandis que l'on disputoit sur les articles de la capitulation, les Allemans & les Flamands donnerent un second assaut, & pénétrerent aisément dans la Ville. Sans aucune distinction d'âge, de sexe, ni de rang, ils sacrifierent tout à leur fureur. Les Espagnols en userent avec plus d'humanité, comme si la cruauté des deux autres nations eût été pour eux un motif de compassion, & une occasion de nous témoigner leur reconnoissance. En effet, ils ne devoient pas encore avoir oublié la générosité, avec laquelle le Duc de Guise en avoit usé à leur égard après la levée du siége de Metz. Montmorency, le Marquis de Baugé, Dampierre, de Losses, d'O, Baillet, Saint Roman, Grille,

La Ville est prise, saccagée & ruinée.

HENRI II. 1553.

& le Breuil, furent faits prisonniers. Parmi les pieces d'artillerie, dont les ennemis s'emparerent, étoient deux coulevrines qu'on appelloit *d'Aire & de Frelin*, parce qu'elles portoient jusqu'à ces deux endroits éloignés de Terouanne de deux milles.

L'Empereur reçut à Bruxelles la nouvelle de la prise de cette Place. On fit des feux de joye dans toute la Flandre ; par-tout on sonna les cloches, & l'on tira le canon. Terouanne fut rasée, & les gens du pays travaillerent avec tant d'empressement à la démolir, qu'à peine au bout de quelques jours, il en resta des vestiges. Quarante ans auparavant, sous Louis XII, elle avoit été prise & brûlée par l'Empereur Maximilien, & par Henri VIII, Roi d'Angleterre. Depuis, ayant été rebâtie & fortifiée à la moderne, elle avoit bravé jusqu'en 1553 tous les efforts des ennemis ; & François I avoit coutume de dire : *Qu'Acqs sur la frontiere de Guyenne, & Terouanne en Flandre, étoient deux oreillers, sur lesquels il pouvoit se reposer tranquillement.*

La perte de cette Ville interrompit pour quelque tems les divertisse-

mens de la Cour de France. A la fin de l'année précédente, nous avions repris Hesdin. En attendant qu'on pût assembler l'armée, Robert de la Marck, Duc de Bouillon, accompagné d'Horace Farnese, d'Honorat de Savoye, Marquis de Villars, & de l'élite de la noblesse, se rendit dans cette Ville, contre laquelle il y avoit apparence que l'ennemi porteroit ses armes. On ne se trompa point dans ses conjectures. Les Impériaux se présenterent devant la Place, ayant à leur tête Emanuel Philibert, Prince de Piémont, à qui l'Empereur avoit confié le commandement de son armée, après l'avoir ôté à Bugnicourt, pour éviter la dissention que la jalousie avoit fait naître entre les Généraux. La Ville fut emportée d'emblée. Il ne restoit que le château. Autrefois les Ducs de Bourgogne l'avoient fait bâtir plutôt comme une maison de plaisance dans un pays de chasse, qu'à dessein d'en faire un lieu de défense. Les assiégés, après avoir essuyé près de quinze mille coups de canon, demanderent à capituler. Emanuel Philibert, qui craignoit que le désespoir ne leur prêtât de nouvelles forces, écouta favorable-

Hesdin repris par les Impériaux.

HENRI II. 1553.

ment cette propoſition. On alloit faire l'échange des ôtages, lorſqu'un prêtre, ou par imprudence, ou par méchanceté, mit le feu aux mines que le Duc de Bouillon avoit fait pratiquer pour la défenſe de la brêche. Quelques-uns des ennemis ſauterent en l'air; mais un plus grand nombre de nos gens y périt. A cette vûe, les Impériaux mirent pareillement le feu aux mines qu'ils avoient préparées de leur côté; le mur fut bouleverſé; & ſes ruines, ayant comblé le foſſé, faciliterent l'aſſaut. Sous prétexte que nous avions violé notre foi, en faiſant jouer nos mines, les aſſiégeans ſe jetterent l'épée à la main dans le château. Le Duc de Bouillon fut fait priſonnier, ainſi que la garniſon. Charles de Luxembourg, Vicomte de Martigues, expira entre les mains des ennemis, d'une bleſſure mortelle qu'il avoit reçue. Moigneville, de la Maiſon d'Amboiſe, fut enſéveli, ainſi que Dampierre & Magny, par une mine. Horace Farneſe fut tué d'un coup d'arquebuſe. La France & l'Italie regretterent également ce jeune guerrier, dont on avoit conçu de hautes eſpérances, & qu'un ſort funeſte précipi-

toit du lit nuptial dans l'horreur du tombeau.

Dès que l'armée fut assemblée, le Connétable de Montmorency eut ordre de s'avancer sur la Somme. Instruit que les ennemis, après la prise d'Hesdin, marchoient à Dourlens, il fit passer la riviere à quatre compagnies d'infanterie, & ordonna à Jean-Baptiste Frégose, de se porter en avant avec cinquante maîtres pour attirer les Impériaux au combat, & pour les faire tomber dans des embuscades dressées de distance en distance. Le Duc de Nemours étoit posté avec trois cornettes de cavalerie légere sur les bords de la riviere d'Authie, qui passe à Dourlens. Au-dessous de lui étoit Sansac avec vingt autres cornettes de cavalerie. Louis de Bourbon, Prince de Condé, les couvroit en flanc avec trois cornettes de pareilles troupes. Le Maréchal de Saint André avec cinq cents gendarmes suivoit le Prince de Condé : il devoit recevoir & rallier ceux qui, selon les ordres donnés, se retireroient vers lui. Le Connétable étoit à l'arriere-garde avec quatre mille chevaux & vingt compagnies d'infanterie.

HENRI II. 1553.

Le Connétable remporte un avantage.

Ainsi qu'il l'avoit prévu, les ennemis attaquerent les quatre compagnies d'infanterie, qui avoient passé la Somme. Ces compagnies ayant repassé la riviere, les ennemis les suivirent. Le Duc de Nemours & Sansac, qu'ils chargerent, feignirent de prendre la fuite, & ils se replierent vers l'endroit où le Maréchal de Saint André étoit en embuscade. Alors ce Maréchal parut, & fondit à l'improviste sur les Impériaux. Le Prince de Condé, les ayant pris en même tems en flanc, ils plierent, & furent mis en déroute. Ils perdirent huit cents hommes, entre autres, Charles Prince d'Epinoy, de la Maison des Comtes de Melun. On leur enleva sept étendards; & Philippe de Croy, Duc d'Arschot, fut fait prisonnier.

Cette défaite rabattit la fierté des ennemis, qui se jetterent dans Ancre & dans Miraumont. Peu après, les troupes auxiliaires des Suisses & des Grisons arriverent à notre armée, & le Roi vint au camp. Ayant pris le commandement de ses troupes, il s'avança vers Bapaume. Il se disposoit à en former le siége; mais une difficulté, qu'on n'avoit pas prévûe, fit

HENRI II. 1553.

échouer ce projet. La Ville étant ſituée dans un terroir aride, on craignit que l'armée ne manquât d'eau. On fit inutilement chercher des ſources, & creuſer des puits, & cet inconvénient obligea le Roi de décamper. Ayant marché de Bapaume à Cambray, il fit ſommer les habitans par un héraut, de recevoir les François; & de leur fournir des vivres, mais ils s'excuſerent de ſatisfaire au premier article, alléguant qu'ils n'en étoient pas les maîtres, depuis que Charles V avoit conſtruit une forteresse qui les commandoit.

Cependant les ennemis s'étoient retranchés dans une vallée au-deſſus de Valenciennes. Le Roi ſe porta de ce côté avec toutes ſes forces. Auſſitôt qu'il approcha du camp des Impériaux, ils ſortirent de leurs lignes. Il y eut un combat très-vif entre la cavalerie légere des deux armées. Le reſte des troupes ne donna point. Dans un Conſeil de guerre que le Roi tint le lendemain, il fut décidé qu'on n'entreprendroit point de forcer les retranchemens des ennemis; qu'il nous étoit aſſez glorieux de les avoir réduits à refuſer d'en venir à une action géné-

HENRI II. 1553.

rale, & que nous ne pouvions, ſans un danger manifeſte, garder notre poſition. La maladie du Connétable de Montmorency fut un autre motif de la retraite. Ce Général, épuiſé par les fatigues qu'il avoit eſſuyées, tomba dans un état qui fit craindre pour ſes jours. Comme Henri n'agiſſoit que par l'avis du Connétable, ce Prince fit ſéparer ſes troupes. Les Suiſſes, ayant reçu leur paye, furent congédiés, & la nobleſſe eut la permiſſion de retourner chez elle. Une partie de la cavalerie fut diſperſée dans différens quartiers : on laiſſa l'autre au Maréchal de Saint André, qui ſe rendit avec les vieilles bandes, & avec les Allemans ſoudoyés par la France, à Auxy-le-château au-deſſous d'Heſdin, d'où il paſſa dans le Comté de Saint Paul. Il ruina les environs de Saint Omer, de Lilers & d'Aire, prit d'aſſaut le château de Perne, & il maſſacra tous les Eſpagnols qui y étoient enfermés.

Charles V penſe à chaſſer les François de Sienne.

On n'étoit pas dans l'inaction en Italie. Charles V, extrêmement fâché de la défection des Siennois, crut qu'il étoit important de ne pas nous laiſſer plus long-tems maîtres de Sien-

ne. Il résolut donc d'envoyer des troupes en Toscane, avant que nous pussions nous y fortifier, & il donna la conduite de cette guerre à Pierre de Tolede, Viceroi de Naples. Depuis longtems, l'Empereur désiroit d'ôter la Viceroyauté à ce seigneur, dont la dureté inflexible & l'imprudente sévérité avoient aliéné les esprits de la noblesse Napolitaine. Mais pour ne point paroître céder aux plaintes & aux remontrances des mécontens, il avoit jusqu'alors différé de le rappeller, attendant une occasion, dans laquelle sous quelque prétexte honorable il pût le tirer de ce poste.

Tolede, s'étant mis en marche avec les troupes du royaume de Naples, fut surpris d'une maladie dont il mourut; & Garcie son fils, prit le commandement, sur le refus de Cosme, Duc de Florence, à qui l'Empereur l'offrit. Charles V donna à Garcie pour adjoint, Alexandre Vitelli, Capitaine de grande réputation. Ces deux chefs partagerent entre eux les troupes, composées de vingt mille Italiens. Don Garcie devoit descendre avec le corps le plus considérable, dans le Val-di-Chiana. Vitelli devoit

HENRI II. 1553.

attaquer les côtes maritimes, & se joindre avec les Espagnols, qui étoient à Orbitello, pour assiéger Grosseto, la plus importante Place du pays. Après la prise d'Asina-Longa, de Lucignano, de Monte-fellonico, & de Pienza, Don Garcie se disposa à faire le siége de Montalcino. Avant de tenter cette expédition, il voulut se rendre maître de Montichiello, qui n'étoit qu'un petit château, mais situé avantageusement, & qui pouvoit l'incommoder, s'il le laissoit derriere lui. Il y trouva plus de résistance qu'il ne pensoit. La garnison, commandée par Adrien Baglioni, ne capitula, qu'après s'être défendue pendant vingt-un jours.

Jourdain des Ursins s'étoit enfermé dans Montalcino avec le Comte Mario de Santafiore, & avec Camille Martineng. Cette Place est sur une colline inaccessible de trois côtés. Don Garcie jugea à propos de commencer par l'attaque de la citadelle, persuadé que, dès qu'il en seroit maître, la Ville ne pourroit résister long-tems. Il établit ses batteries, mais quelque grande que fût la vivacité du feu des assiégeans, ils ne purent parvenir qu'à

ruiner quelques dehors de peu d'importance. Ennuyés de la longueur du siége, ils essayerent de corrompre la fidélité de Moretto, Calabrois, qui avoit été banni du royaume de Naples, & à qui Don Garcie promit de le faire rétablir dans ses biens, s'il vouloit livrer une porte de la Ville. Moretto, ayant feint d'accepter la proposition, découvrit le complot à des Ursins; & les ennemis, qui s'avancerent à l'heure marquée, tomberent dans une embuscade qu'on leur prépara. On n'en surprit pas au reste un si grand nombre qu'on l'avoit espéré.

HENRI II. 1553.

Conspiration dans Sienne contre les François.

Peu s'en fallut, que des intelligences, pratiquées dans Sienne par Cosme de Médicis, n'eussent un succès plus favorable pour eux. Giulio Salvi y avoit été élû Capitaine du peuple. C'étoit la plus haute dignité à laquelle pût parvenir un habitant de famille plébéyenne. Salvi, ayant dissipé son bien & celui de ses freres par ses dépenses excessives, s'étoit dédommagé de ses pertes particulieres sur le trésor public, tant que la Ville avoit été au pouvoir des Impériaux. Ne trouvant plus cette res-

HENRI II. 1553.

ſource, il s'étoit laiſſé gagner par Ricaſoli, envoyé du Duc de Florence. De concert, ils avoient travaillé à mettre le Conſeil des Neuf dans les intérêts de Coſme, & les conjurés étoient convenus d'introduire dans la Ville les troupes de ce Prince. Jerôme de Piſe, mécontent de ce que le Cardinal de Ferrare, & Paul de Thermes, l'avoient empêché d'obtenir la place, dont Salvi jouiſſoit, entra dans le complot. Il y entraîna même Ænée Piccolomini, un de ceux qui avoient le plus contribué à délivrer les Siennois du joug de Charles V. Heureuſement la conſpiration fut découverte dans le tems qu'elle étoit près d'éclater. Salvi, Ottaviano ſon frere, les deux Vignali, & quelques autres complices, furent arrêtés, convaincus, & punis de mort. On pardonna à Piccolomini, ſoit par conſidération pour la nobleſſe & la puiſſance de ſa Maiſon, ſoit par reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus précédemment à la France.

Après la mort de Salvi, la puiſſance, qu'il avoit ſeul, fut partagée, & l'on fit trois Capitaines du peuple. Sur cet exemple, trois mille femmes, tant de

HENRI II. 1553.

de la noblesse que de la bourgeoisie, formerent trois quadrilles. Commandées par Piccolominia, Livia Faustina & Fortiguerra, trois dames des plus distinguées, elles s'assemblerent dans la place publique, & elles parcoururent la Ville, en criant : *France, liberté.* Deux jours après, elles prirent toutes des corbeilles, des pieux, des bêches, & d'autres instrumens propres à remuer la terre, & ayant reçu la bénédiction du Cardinal de Ferrare, elles allerent ensemble travailler aux fortifications de la Place.

La découverte de la conspiration de Salvi détermina le Duc de Florence, à tâcher de procurer un accommodement entre l'Empereur & les Siennois. Le projet qu'il proposa, fut, que la République de Sienne conserveroit sa liberté ; qu'elle pourroit demeurer alliée du Roi, mais qu'elle auroit attention de ne rien faire qui pût déplaire à l'Empereur ; que ni l'une ni l'autre Puissance ne mettroit garnison dans la Ville, & que, sous aucun prétexte, on ne pourroit y construire une citadelle. Pour faire réussir la négociation, Cosme eut recours à la mé-

HENRI II. 1553.

diation du Pape. Le Saint Pere promit d'employer ses bons offices, mais il avoit d'autres vûes que celles du Duc de Florence. Son ambition lui faisoit déjà dévorer la souveraineté de Sienne. Conséquemment à ses projets, il demanda qu'on mît dans Sienne une garnison de douze cents hommes, dont il nommeroit le commandant, & que le Cardinal Marcel Cervino, qui depuis fut Pape sous le nom de Marcel II, présidât à toutes les délibérations de la République. Par ordre de Sa Sainteté, le Cardinal de Perouse, frere d'Ascanio de la Cornia, & le Cardinal Sermoneta, se rendirent, l'un à Florence, l'autre à Sienne, avec des instructions conformes à ce plan. Le premier de ces deux Cardinaux avoit ordre d'engager Cosme, à marier sa fille encore enfant avec Fabien del Monte, neveu du Pape.

Contre toute attente, l'Empereur ne rejetta, ni les propositions du Duc de Florence, ni celles du Souverain Pontife; & Cosme qui s'étoit rendu à Viterbe, afin de hâter la conclusion de l'accommodement, invita le Cardinal de Ferrare à venir l'y trouver. François de Tolede y étoit déjà arri-

vé de la part de l'Empereur. Selon les desirs de Cosme, le Cardinal de Ferrare s'y transporta, mais lorsqu'on lui communiqua les articles du traité, il déclara hautement qu'il ne pouvoit le signer, & que les François ne sortiroient point de Sienne.

Ils y étoient d'autant moins disposés, que Don Garcie venoit de lever le siége de Montalcino, & que le Maréchal de Brissac avoit remporté récemment plusieurs nouveaux avantages en Piémont. Ce Général s'étoit rendu maître de Verceil, de Seravalle, & de Cortemiglia. D'ailleurs on étoit informé que, sur le bruit de la prochaine arrivée d'une flotte des Turcs, le Cardinal Pacheco, qui avoit succédé à Pierre de Tolede dans la Viceroyauté de Naples, pressoit Don Garcie d'y retourner. En effet, peu de tems après, Charles V ne voulant pas s'exposer au risque de perdre ce royaume, dans l'espérance incertaine de nous chasser de Sienne, Don Garcie se retira de la Toscane.

La Toscane abandonnée par les Impériaux.

Cosme, que les Impériaux avoient brouillé sans aucun fruit avec le Roi, & qui restoit seul en butte aux armes des François, dissimula sa crainte &

HENRI II. 1553.

ſon dépit. Employant tous les moyens poſſibles pour réparer les fautes des autres, & pour ne point paroître ſe repentir de ſes premiers engagemens, il ſe hâta de pourvoir à la défenſe de ſes Places. Les Siennois crurent que la levée du ſiége de Montalcino non-ſeulement les mettoit en sûreté, mais leur donnoit le droit d'agir avec hauteur. Ils redemanderent à Coſme la Ville de Lucignano, que l'Empereur lui avoit abandonnée. D'abord le Duc de Florence parut fort éloigné de la reſtituer, & il voulut faire valoir un decret du Sénat de Bologne, qui avoit autrefois adjugé cette Ville aux Florentins; mais à la fin, il céda aux circonſtances, & les Siennois obtinrent ce qu'ils demandoient.

Prétentions de Henri II ſur l'Etat de Genes.

A peine la Toſcane eut-elle été délivrée des Impériaux, que la Corſe devint un des théatres de la guerre. Depuis long-tems, nos Rois prétendoient avoir des droits ſur la République de Genes, à qui cette Iſle appartient. Sous le regne de Charles VI, les Genois envoyerent Damien Cataneo & Pierre Perſio en ambaſſade à ce Prince, pour le prier d'accepter la ſouveraineté de leur Ville.

Après que le Doge Antoine Adorne eut abdiqué, on conclut le traité à ces conditions : Que le Roi seroit le protecteur & le seigneur de la République & de ses dépendances, & qu'il tiendroit à Genes un Gouverneur François, qui auroit, ainsi que les Doges, deux voix dans le Sénat ; que les Genois regarderoient les alliés du Roi, comme leurs amis, & ses ennemis comme les leurs, en conservant néanmoins leurs alliances avec l'Empereur de Constantinople, & le Roi de Chypre ; qu'on mettroit entre les mains du Roi dix Places de la République ; qu'elle ne manqueroit jamais à la fidélité qu'elle promettoit à la France, & que Genes & ses dépendances ne pourroient être aliénées du domaine de la couronne pour quelque cause que ce fût.

Les factions d'Orléans & de Bourgogne s'éleverent quelque tems après en France, & mirent le royaume à deux doigts de sa perte. Pendant ces troubles, les Ducs de Milan, profitant de l'occasion, usurperent la souveraineté de Genes. On prouve par des actes authentiques, que, long-tems après cette usurpation, les Ducs de

HENRI II. 1553.

Milan ont continué de rendre foi & hommage pour cette principauté à nos Rois, comme à leurs ſeigneurs directs & ſuzerains. Philippe de Comines, dans le Livre VI de ſes Mémoires, rapporte que Jean Galeas, Duc de Milan, rendit cet hommage à Louis XI. Ludovic Sforce ayant été chaſſé de Genes, Louis XII recouvra la poſſeſſion de cette Ville, & y ayant mis Philippe de Cleves pour Gouverneur, il en retint la ſouveraineté pendant huit ans; mais le peuple, s'étant révolté, en chaſſa les François, & Paul de Novi fut créé Doge. Peu après, Louis XII reprit Genes. Il fit trancher la tête à Novi, & bâtir une citadelle, pour donner un frein à l'inconſtance d'un peuple auſſi léger qu'indocile.

Octavien Frégoſe, par le nouvel accord qu'il fit avec François I, confirma tous les droits de ce Monarque ſur la République, & la gouverna pendant neuf ans au nom de la France. Le malheur de François I à Pavie nous obligea d'abandonner entiérement l'Italie, & par conſéquent l'Etat de Genes.

Henri II, fondé ſur les droits dont

on vient de parler, avoit formé le dessein de s'emparer de la Corse. Cette conquête lui devenoit nécessaire, parce que, les Genois, tenant le parti de l'Empereur, le passage en Italie par Genes nous étoit interdit, & qu'en nous rendant maîtres de la Corse, nous aurions le chemin libre pour passer de Marseille dans la Toscane. Le Grand Seigneur s'étoit engagé à favoriser cette expédition. Il mit en mer soixante galeres commandées par Dragut. Nous en avions trente-six, qui avoient passé l'hiver dans l'Isle de Chio, & qui étoient sous les ordres d'Iscalin Adhemar Poulin, Baron de la Garde. Ces deux flottes, s'étant jointes dans le golfe de Lepante, aborderent ensemble en Calabre, où les Turcs firent quelque ravage. Laissant ensuite derriere elles le phare de Messine, elles côtoyerent la Sicile, & ayant jetté l'ancre à la vûe du cap Passaro, elles mirent à terre quelques troupes, qui furent repoussées avec perte. De la Sicile, elles furent portées par une tempête en Afrique. Elles passerent ensuite en Sardaigne, elles y prirent des rafraîchissemens, & elles vinrent mouiller sur les côtes de l'Isle

Les François joints aux Turcs attaquent l'Isle de Corse.

HENRI II. 1553

d'Elbe. Le Duc de Florence avoit prévû que les François & les Turcs pourroient tenter une entreprise contre cette Isle. Voulant nous en faire acheter la possession le plus cher qu'il seroit possible, il avoit fait fortifier à la hâte Porto Ferraïo, qui en est la capitale. Si les conseils du Baron de la Garde eussent été suivis, on auroit assiégé cette Place ; mais Dragut s'y opposa, & après avoir pillé Rio, Marciano, Copoliveri & Sant Ilario, l'on prit la route de Corse. Les François firent leur descente séparément des Turcs, & ils emporterent la Bastie par escalade. La Ville de San Fiorenzo ayant ouvert ses portes, Paul de Thermes, qui commandoit nos troupes de débarquement[a], fit enfermer de fortifications cette Place. Il fit aussi fortifier le bourg de San Pietro, si-

[a] Ces troupes avoient joint notre flotte, pendant qu'elle étoit sur la côte de l'Isle d'Elbe. La présence de *Paul de Thermes* n'étant pas alors nécessaire en Toscane, le Roi l'avoit chargé de les commander. Il a déjà été question de ce Général au commencement du livre IV, à l'occasion du siége de la Mirandole. Le seigneur *de Thermes* se nommoit *Paul de la Barthe*. Il étoit né à Couserans, & étoit Chevalier de l'Ordre du Roi. En 1550, *Henri II* l'avoit envoyé en ambassade auprès de *Jules III*. Il fut nommé Maréchal de France en 1558.

HENRI II. 1553.

tué avantageusement dans les montagnes voisines. Plusieurs des insulaires les plus qualifiés s'étoient rangés sous les étendards des François, & Sampietro Ornano [a] étoit de ce nombre. Avec ses gens, il surprit Ajaccio, Ville fort riche, dont la plûpart des habitans étoient des marchands de Genes. Il abandonna la Ville au pillage, & les Corses se jetterent avec avidité sur les richesses des Genois, leurs ennemis.

Prise de Bonifacio par les Turcs.

Dragut, de son côté, fit le siége de Bonifacio. Cette Ville alors étoit la capitale de la Corse. Elle avoit été la place d'armes des Pisans & des Aragonois, pendant qu'ils avoient

[a] Le nom de sa famille étoit Sampietro. Il avoit été déjà employé dans les troupes de France. En 1536, il avoit servi dans le Piémont, & s'étoit signalé à la défense de Fossan. En 1542, il avoit accompagné *Henri II*, pour lors Dauphin, dans la campagne de Roussillon. Au siége de Landrecies en 1543, au combat de Vitry en 1544, & dans diverses autres occasions, il avoit rendu plusieurs services importans. S'étant retiré ensuite dans la Corse, sa patrie, il y avoit épousé l'unique héritiere de la Maison d'Ornano, à condition de prendre le nom de cette Maison. Lorsque la guerre avoit recommencé en 1551 dans l'Italie, il étoit venu y servir, & il avoit été très-utile aux Farneses. C'étoit principalement par ses conseils, qu'on avoit entrepris la guerre de Corse. *Alphonse d'Ornano* son fils, & *Jean-Baptiste d'Ornano*, son petit-fils, ont été Maréchaux de France.

HENRI II.
1553.

fait la guerre contre les insulaires. Depuis, les Genois avoient fait de grandes dépenses, pour la fortifier. Les Turcs la battirent plusieurs jours sans interruption, mais sans succès. Ils avoient déjà perdu six cents hommes à cette attaque. Le Capitaine Nas, Provençal, homme de tête & de courage, que Thermes avoit donné pour conseil à Dragut, ayant obtenu du Gouverneur de la Ville la permission de parler à un des assiégés, en attira quelques autres à cette conférence. Il leur représenta la grandeur du péril, auquel ils s'exposoient par une résistance trop opiniâtre : il leur dit que Dragut, moins affoibli qu'irrité par les pertes qu'il avoit faites, avoit résolu de sacrifier, pour s'en venger, jusqu'au dernier de ses soldats ; que les habitans, ne pouvant raisonnablement espérer de résister à un assaut, devoient craindre qu'on ne les passât tous au fil de l'épée ; que le seul moyen d'éviter ce malheur, étoit d'implorer promptement la clémence du Roi. Les discours de Nas firent impression sur les assiégés, & ils se soumirent à la France.

Lorsque la garnison sortit de la

Place, un Janiſſaire voulut enlever une arquebuſe très-bien travaillée, qu'il vit entre les mains d'un Corſe. Celui-ci, ne pouvant ſouffrir cet affront, tourna l'arquebuſe contre le Janiſſaire, & le tua. Quelques autres Janiſſaires, qui accoururent, eurent le même ſort. Alors tous les Turcs, tranſportés de rage, fondirent ſur la garniſon, & la taillerent en pieces. Nas lui-même penſa périr, en ſe jettant au milieu des Janiſſaires, pour faire ceſſer le carnage, & Dragut ne le tira qu'avec peine des mains de ces furieux.

Les Turcs terminerent leur campagne par la priſe de Bonifacio. Sous prétexte que l'hiver approchoit, ils ſe rembarquerent avec un grand nombre de priſonniers, & ils nous abandonnerent dans le tems que nous avions le plus beſoin d'eux.

Leur départ ne nous empêcha point de pourſuivre nos opérations. Nous inveſtîmes Calvi, Place bâtie en partie dans la mer, avec une forte citadelle, preſque inacceſſible de toutes parts, ſi ce n'eſt du côté du couvent de l'Obſervance. André Doria, à qui l'éloignement de Dragut donnoit plus

André Doria envoyé en Corſe par les Genois.

HENRI II. 1553.

de confiance, vint au ſecours de cette Ville avec une armée navale. Les Genois, outrés d'avoir perdu preſque toute la Corſe, & conſternés d'une ſi ſubite révolution, n'avoient plus d'eſpérance qu'en ce grand homme. Quoiqu'il eût plus de quatre-vingt-ſept ans, il n'avoit pas cru que ſa vieilleſſe fût une raiſon légitime de ſe refuſer aux inſtances de ſes concitoyens, qui l'avoient prié de ſe charger de cette expédition. Nous n'attendîmes pas ſon arrivée, pour lever le ſiége, & nous ne tentâmes pas même de nous oppoſer au débarquement des ennemis.

Thermes avoit mis une nombreuſe garniſon dans San Fiorenzo; mais Doria, étant informé par un transfuge, que cette Place manquoit de vivres, réſolut de l'aſſiéger. Il fut affermi dans ce deſſein par l'arrivée de quatre mille Eſpagnols, que l'Empereur lui envoya. Le Duc de Florence envoya auſſi quelques troupes ſous les ordres de Charles des Urſins. Doria, craignant que la garniſon de la Baſtie ne l'incommodât, détacha cinq compagnies avec quelques galeres, pour s'emparer de cette Ville. Il n'y avoit dedans que cinquante François. Néan-

moins ils firent une assez longue résistance, & ils ne se rendirent qu'à l'approche du canon. Lorsqu'ils abandonnerent la Place, les Espagnols furent indignés de voir qu'un si petit nombre d'hommes eût osé les braver ; & peu s'en fallut, que, sans respect pour la capitulation, ils ne les massacrassent. Après cette expédition, les ennemis réünirent toutes leurs forces contre San Fiorenzo. Malgré la mauvaise saison & les pluyes continuelles, Doria pressoit l'attaque avec ardeur. Sans être retenu par son grand âge, ni abattu par la fatigue, il dirigeoit lui-même les travaux, & il se portoit dans les endroits les plus périlleux. Quelques efforts qu'il fît, il ne put cependant pas se rendre maître de la Place, que l'année suivante, après trois mois de siége [a].

HENRI II. 1553.

[a] Ici *M. de Thou* place un article sur divers édits que Henri II donna dans cette année 1553. J'ai trouvé de la difficulté à faire entrer naturellement cet article dans le texte. Afin que les lecteurs n'y perdent rien, j'ajoute cette note, dans laquelle je copierai les propres mots des Traducteurs.

« Les charges des quatre Trésoriers du patrimoine du Roi, appellé ordinairement le domaine, & celles des quatre Généraux, (ou Intendans) des Finances, furent unies par un édit daté du 11 Février. Comme ces charges étoient inutiles, parce que le domaine se trouvoit presque entiérement engagé, on

HENRI II. 1553.

Ferdinand perd la Transilvanie.

La fortune ne fut pas plus favorable à Ferdinand en Hongrie, qu'elle

» en confondit le nom » & les fonctions, pour » en créer d'autres, en » nombre égal à celui des » Receveurs Généraux, » qui étoient seize. Cette » nouvelle création » ne fit que produire de » grandes sommes d'argent, sans procurer aucun autre avantage. Au » contraire, elle fut un » exemple pernicieux, » pour multiplier les » charges publiques, dont » le nombre excessif épuise » aujourd'hui les finances du royaume.

» On vérifia au Parlement, le 8 de Mai, un » édit, par lequel on accordoit la faculté aux » débiteurs des rentes » foncieres sur les biens » publics, dont ils étoient » en possession, de les » racheter sur le pied du » denier vingt. Le Roi, » en interprétant son » édit, fit une déclaration, par laquelle il » défendit l'amortissement de celles qui se » payoient en bled, en » vin, & en autres choses semblables; en sorte qu'il n'y eut que les » rentes en argent, qui » furent censées rachetables. On ne fit pour » l'utilité publique que » ces simples réglemens: » l'avidité des courtisans » trouva son compte dans » d'autres édits; car on » établit cette année dans » toutes les jurisdictions » royales des Greffiers, » chez qui on ordonna » de faire insinuer tous » les contrats qui excéderoient cinquante » francs. On créa encore par le même édit » d'autres Greffiers pour » les insinuations ecclésiastiques. On inventa » ces nouveaux offices, » sous prétexte qu'ils » étoient nécessaires pour » empêcher les faussetés. » Enfin par un autre édit » on doubla le nombre » des Receveurs des Finances, & il fut ordonné qu'après un an d'exercice, ils seroient tenus de rendre compte, » dans le cours de l'année » suivante, au trésor » royal, & qu'ils demeureroient suspendus de » leurs fonctions jusqu'à » ce qu'ils eussent payé » tout le reliquat: on observa depuis la même » chose à l'égard de tous » les comptables. Mais » le trop grand nombre » d'officiers, nécessaires » pour recevoir ces comptes, devint à charge à l'Etat, & diminua » insensiblement les fi-

l'avoit été à l'Empereur en Italie, & aux Genois en Corse. Tous les Transilvains, irrités de l'orgueil des Espagnols, & ne pouvant souffrir la dureté des Allemans, méditoient une révolte, & ils y étoient excités par la Reine Isabelle, qui comptoit non-seulement sur les forces de Sigismond Auguste son frere, Roi de Pologne, mais encore sur la protection de la Porte. Cette Princesse s'étoit enfin impatientée de la lenteur de la Cour de Vienne à la satisfaire ; & préférant aux vaines promesses de Ferdinand les se-

» nances du Roi.

Il n'est pas inutile d'inférer aussi dans cette note un autre fait rapporté par *M. de Thou*. Je continue de copier les Traducteurs de cet Historien.

» *Guillaume de Marillac* établit à Paris une » belle fabrique de pie» ces d'or & d'argent. » Toutes les autres pie» ces de monnoye pou» voient aisément être » rognées sans qu'on s'en » apperçût ; celles-ci, au » contraire, ne pouvoient » l'être, sans que l'alté» ration ne fût découver» te aisément. Cependant » cette nouvelle fabri» que ne subsista pas long» tems, parce qu'on y » avoit plus d'égard, à » la beauté & à la forme » de la monnoye qu'à sa » valeur intrinseque & » au poids ».

Le *Marillac*, dont parle *M. de Thou*, fut fait Général des monnoyes cette année 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur Général des Finances en 1569. Il mourut l'an 1573. *Michel de Marillac*, Garde des sceaux, & *Louis de Marillac*, Maréchal de France, qui eut la tête tranchée en 1632, étoient ses fils. La fabrique de *Guillaume de Marillac* pour les monnoyes étoit à la Place Dauphine.

HENRI II. 1553.

cours effectifs des Turcs, elle avoit traité avec Soliman. Lorſqu'on y penſoit le moins, une armée commandée par Caſſum Beg, Pacha de Belgrade, & un Corps de douze mille Polonois, parurent en même tems ſur la frontiere. Caſtaldo ſe hâta de convoquer les Etats de la province à Coloſwar. Il demanda qu'ils fourniſſent au plutôt des troupes, de l'argent & des vivres; mais il n'obtint aucun de ces trois articles. Pour achever de ruiner les affaires de Ferdinand, les troupes Eſpagnoles qu'on avoit long-tems flattées de l'eſpérance de recevoir ce qui leur étoit dû, voyant qu'on ne leur en donnoit que la moitié, ſe révolterent. Elles déchirerent leurs drapeaux, & reprirent le chemin de l'Allemagne. Caſtaldo, ſans ſoldats & ſans reſſources, ne tarda pas non plus à partir pour Vienne; & toute la Tranſilvanie, ayant de nouveau prêté ſerment à Jean Sigiſmond, fils de Zapoli, déféra la régence à la Reine douairiere. La peſte, qui ravagea le pays pendant deux ans entiers, troubla d'un côté la joye de ces heureux ſuccès. De l'autre, elle affermit la puiſſance du nouveau Souverain, par-

ce que Ferdinand, pendant tout ce tems de calamité, ne put ſonger à faire la guerre dans cette province.

HENRI II. 1553.

Hiſtoire de Muſtapha, fils de Soliman II.

Une autre eſpece de peſte, une femme ambitieuſe & cruelle, porta cette année le deuil & la déſolation dans l'Empire Ottoman. Soliman II avoit eu, d'une concubine Circaſſienne [a], un fils nommé Muſtapha. La réputation que ce jeune Prince s'étoit acquiſe, jointe à ſon droit d'aîneſſe, le faiſoit regarder comme l'héritier du trône. Après la mere de Muſtapha, Roxelane étoit devenue Sultane favorite. Elle avoit donné à Soliman quatre fils, Mahomet, Selim, Bajazet, Ziangir, ainſi nommé parce qu'il étoit boſſu, & une fille appellée Camene, qui avoit épouſé Ruſtan, Grand Viſir. Ce Ruſtan, après avoir paſſé par tous les dégrés de la milice, & par les principales charges de l'Empire, s'étoit élevé, quoique fils d'un ſimple conducteur de troupeaux, à ce haut degré de fortune. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant, & ſi l'avarice n'avoit pas terni ſes grandes qualités, il n'étoit pas indi-

[a] Elle eſt nommée *Boſphorone* dans les lettres de *Busbec*. Voyez ſur *Busbec*, une note, qui eſt dans une des pages ſuivantes.

HENRI II. 1553.

gne du rang qu'il occupoit. Ce qui étoit un défaut dans le miniſtre, étoit un avantage pour l'Etat. Quoique Soliman ſemblât devoir épuiſer ſes finances par ſes guerres continuelles, Ruſtan, portant à l'adminiſtration des deniers publics la même œconomie qu'il avoit dans la conduite de ſes affaires particulieres, trouva le moyen de faire des épargnes conſidérables. Long-tems après ſa mort, on montroit dans le Sérail une ſalle, ſur la porte de laquelle étoit cette inſcription : TRÉSOR AMASSÉS PAR LE ZELE DE RUSTAN.

Roxelane, femme d'un courage au-deſſus de ſon ſexe, appuyée d'un tel gendre, forma le projet de placer ſur le trône un de ſes enfans. Elle couvrit ſon deſſein du voile de la religion. D'abord elle feignit de ſouhaiter ardemment de faire bâtir une moſquée & un hôpital. Par cette adreſſe, elle augmenta ſon crédit ſur l'eſprit de Soliman, qui étoit fort zélé pour le Mahométiſme, & qui ſe plaiſoit à multiplier les édifices publics. Conſéquemment à ſes vûes, elle fit demander au Muphti, ſi l'entrepriſe, qu'elle méditoit, ſeroit avantageuſe à ſon ſa-

HENRI II. 1553.

lut. Ce Grand Prêtre de la loi répondit, que ſans doute cette bonne œuvre ſeroit agréable à Dieu, mais qu'elle ne ſeroit d'aucune utilité à la Sultane, parce qu'étant eſclave, elle n'avoit rien en propre. De ce moment, la Sultane affecta la plus noire mélancolie. Elle faiſoit croire à toutes les perſonnes qui l'approchoient, que la vie lui étoit inſupportable. Les émiſſaires, qu'elle avoit gagnés, n'eurent pas plutôt annoncé la cauſe de ſa douleur à Soliman, que ce Prince, qui l'aimoit éperduement, lui accorda la liberté. Lorſqu'elle eut réuſſi dans ce premier pas, elle employa d'autres ruſes pour parvenir à ſes fins. Sous prétexte d'une délicateſſe de conſcience, elle ne voulut plus, étant libre, ſouffrir les embraſſemens de Soliman. Le Sultan ayant conſulté le Muphti, celui-ci, qui vraiſemblablement étoit d'intelligence avec la Sultane, déclara que Soliman ne pouvoit, ſans offenſer Dieu, uſer de violence contre une femme qui n'étoit plus eſclave. Ainſi Soliman, perſuadé que le ciel l'exigeoit, épouſa la favorite, & il fit ce qu'aucun des Sultans n'avoit fait depuis Bajazet I. Chez les Turcs, les en-

HENRI II. 1553.

fans naturels & les enfans nés d'un légitime mariage font également confidérés, & le feul droit d'aîneffe donne le droit à la fucceffion. Si Roxelane efclave n'avoit pû confentir de voir Mahomet fon fils condamné à demeurer fujet, elle eut beaucoup plus de peine à s'y réfoudre, après avoir obtenu le titre de femme du Sultan. Muftapha, jeune, plein de graces, renommé par fa valeur, étoit l'idole des Janiffaires. Soliman, vieux, caffé, ne paroiffant plus que rarement à la tête des troupes, s'étoit attiré leur haine, en diminuant leur folde. Il étoit inquiet & défiant. La Sultane mit à profit ces diverfes circonftances. Elle louoit continuellement la figure, l'air, les exploits de Muftapha, & fon adreffe à gagner l'affection des foldats. Suivant l'ancienne coutume de la Porte, le vieux Sultan avoit donné différens gouvernemens à fes fils : il avoit d'abord confié celui de Magnéfie [a] à Muftapha : il l'avoit fait enfuite Gouverneur d'Amafie [b] : enfin il lui avoit af-

[a] Ou *Munissa*, Ville de la Turquie d'Afie en Natolie. Elle a été pendant quelque tems le fiége de l'Empire Ottoman.

[b] Ville fituée auffi dans la Natolie. Les Turcs l'appellent *Amnasan*. Elle étoit la patrie de l'hiftorien *Strabon*.

ſigné le Diarbeck [a], ſur la frontiere de la Perſe. Ruſtan, qui dirigeoit l'intrigue de Roxelane, avoit mandé aux Gouverneurs particuliers de cette province, de l'informer exactement des actions de Muſtapha : *Parce qu'ils ne pouvoient*, leur marquoit-il, *faire plus de plaiſir au Grand Seigneur, qu'en lui apprenant que les vertus de ſon fils le plus cher augmentoient tous les jours.* Ces Gouverneurs, ne ſe doutant point de l'artifice du Grand Viſir, lui écrivoient ſouvent, & toutes leurs lettres contenoient de longs éloges du jeune Prince. En croyant le ſervir, ils précipitoient ſa perte. Le Sultan avoit conçu une violente jalouſie de ſon fils : les ſoupçons ſe mêlerent à la jalouſie : la haine ſuivit de près les ſoupçons. Le dernier coup, que Roxelane & Ruſtan porterent à Muſtapha, fut une lettre dans laquelle on contrefit ſon écriture, & par laquelle il paroiſſoit que ce Prince traitoit de ſon mariage avec la fille de Tecmas, Roi de Perſe. On y ſuppoſoit qu'impatient de regner, & comptant ſur

[a] Province entre la riviere du Tigre au Levant, & celle d'Euphrate au Couchant. C'eſt l'ancienne Méſopotamie.

HENRI II. 1553.

l'appui des Janissaires, il contractoit une alliance étrangere, afin de pouvoir plus facilement dépouiller son pere de l'Empire.

Cette lettre excita la fureur de Soliman. Il se rendit avec une armée dans les environs d'Alep, feignant qu'il marchoit contre les Perses. Aussi-tôt il manda Mustapha, qui, se reposant sur son innocence, obéït aux ordres de son pere, quoiqu'averti qu'on avoit dessein de le perdre. A son arrivée, les Janissaires allerent au-devant de lui, & le reçurent avec les plus grands témoignages de joye & de respect. Indépendamment de ce qu'ils y étoient portés par leurs sentimens, ils y avoient été invités par le Grand Visir. Plus les troupes marquerent d'affection pour le fils, plus le pere ombrageux crut devoir promptement le sacrifier. Il fit venir sur le champ Mustapha dans sa tente, & les muets se saisirent de ce jeune Prince. Mustapha, qui étoit vigoureux, se défendit long-tems. Soliman n'étoit séparé, que par un rideau, de l'endroit où se passoit cette triste scêne. Ne pouvant souffrir un plus long retardement, il s'avança pour menacer les muets, &, avec

un viſage terrible, il leur reprocha leur lâcheté. Les muets redoublerent leurs efforts, ils jetterent Muſtapha par terre, & ils paſſerent le fatal cordon au cou de ce Prince infortuné. Dans le tems qu'il luttoit contre ſes boureaux, il faiſoit connoître par des ſignes, qu'il vouloit parler à ſon pere; & même dans ſa réſiſtance, ſon air avoit quelque choſe de tendre & d'intéreſſant.

Le Pacha d'Amaſie, qui avoit été ſon Gouverneur, eut la tête tranchée, comme complice de ſes deſſeins. On fit le même traitement à Micheli, noble Vénitien, un de ſes favoris, qui, ayant été fait eſclave dans ſon enfance par les Turcs, avoit embraſſé le Mahométiſme, & s'étoit acquis une grande réputation dans les troupes Ottomanes.

Sur le ſimple bruit que Muſtapha étoit entre les mains des muets, il s'étoit élevé une ſédition dans l'armée. Lorſqu'on eut expoſé le corps de ce Prince, étendu ſur un tapis devant une des tentes du Grand Seigneur, la plûpart des ſoldats en vinrent à une révolte ouverte, & le Pacha de Bude, qui commandoit ſous le Sul-

HENRI II. 1553.

tan, ne put la calmer, qu'en faisant égorger plus de deux mille hommes. Jamais on ne vit dans un camp plus de tristesse & de consternation. Toutes les troupes témoignerent leur douleur par un long jeûne. Soliman, pour les appaiser, fut obligé d'éloigner Rustan du gouvernement; & ce Visir n'évita d'être massacré par les Janissaires, qu'en se sauvant déguisé.

La mort de Mustapha fut suivie de celle d'un de ses freres. Ziangir lui étoit attaché par une étroite amitié. Cette seule raison suffisoit, pour rendre Ziangir odieux à Soliman. Le Sultan le fit venir dans sa tente, pour voir son frere sans vie. Un spectacle si tragique saisit tellement le jeune Prince, qu'après avoir plaint le funeste sort, & attesté l'innocence de Mustapha, & avoir fait à leur pere commun des reproches de sa cruauté, il se perça le sein d'un poignard, & tomba mort sur le corps de son malheureux frere. Les auteurs, qui ont écrit l'histoire des Turcs, & particulierement Jean Lewenclaw [a], historien aussi sçavant

[a] Plus connu sous le nom de *Leunclavius*. Il étoit de Westphalie. Il a publié une histoire des Musulmans en dix-huit Livres.

que fidele, rapportent ces faits de la maniere dont nous venons de les décrire. Cependant Auger de Ghislen de Boesbecq [a], que Ferdinand envoya l'année suivante en ambassade à Constantinople, en parle autrement dans ses lettres. Il dit que Ziangir, ayant appris à Constantinople la mort de Mustapha, y mourut de douleur. HENRI II. 1553.

Soliman s'enferma dans Alep, sous prétexte de vouloir travailler plus tranquillement aux affaires, mais en effet, pour se mettre à couvert des attentats des Janissaires, dont il craignoit encore le ressentiment. Après quelque séjour dans cette Ville, il descendit avec ses troupes par la Syrie dans la Palestine. Il revint ensuite à Alep, sur la nou-

[a] Ou *Busbec*, connu sous le nom d'*Augerius Gislenius Busbequius*, né en 1522 à Comines en Flandre. Il étoit fils naturel de *Gilles de Ghislen*, seigneur de Boesbecq, petit village sur la Lis. Son pere le fit élever avec beaucoup de soin, & le fit légitimer par un rescrit de *Charles V. Auger de Busbecq*, après avoir été, comme *M. de Thou* le dit, Ambassadeur de *Ferdinand* auprès de *Soliman*, fut ministre des Empereurs *Maximilien II* & *Rodolphe II* à la Cour de France sous les regnes de *Charles IX* & de *Henri III*. M. l'Abbé de *Foy*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Meaux, a publié en 1748 une traduction françoise des lettres de *Busbecq*, avec des notes historiques & géographiques.

HENRI II. 1553.

velle que les Perſes mettoient tout à feu & à ſang ſur les frontieres. Soit qu'il voulût appaiſer les gens de guerre, ſoit qu'il ſe repentît de la mort de Muſtapha, il donna le gouvernement de Burſe au jeune Mahomet, fils de ce Prince, qui n'étoit âgé que de treize ans. Selon quelques hiſtoriens, on avoit trouvé dans le ſein de Muſtapha des lettres qui découvroient la conſpiration de Roxelane & de Ruſtan contre lui, & qu'il avoit apportées à Alep, pour les montrer à ſon pere. Les mêmes hiſtoriens aſſurent, que ces lettres quelque tems après ſa mort furent remiſes au Grand Seigneur, & que Soliman pendant pluſieurs jours fut partagé entre ſa paſſion pour Roxelane, & les ſentimens qui le preſſoient de venger la mort de ſon fils. Ce qui eſt de certain, c'eſt que l'amour l'emporta bientôt ſur la tendreſſe paternelle, & que, ſéduit par les careſſes & les diſcours artificieux de la favorite, il conſentit même à la mort du fils de Muſtapha. L'Eunuque Ibrahim, chargé de l'exécution de cette nouvelle tragédie, ſe rendit à Burſe où Mahomet & ſa mere faiſoient leur réſidence. Trouvant trop cruel de tuer un

HENRI II. 1553.

fils aux yeux de sa mere, & ne pouvant d'ailleurs faire son coup dans la Ville, sans s'exposer à un danger évident, il usa de ruse. Il feignit que Soliman l'envoyoit pour saluer Mahomet; que le Sultan étoit au désespoir d'avoir fait mourir Mustapha par de mauvais conseils, & que reconnoissant, mais trop tard, qu'il avoit été trompé, il vouloit montrer autant d'affection & de bonté pour le fils, qu'il avoit eu d'injustice pour le pere. Lorsque l'Eunuque s'apperçut qu'il avoit gagné la confiance de la trop crédule mere du jeune Prince, il leur proposa une promenade hors de la Ville. On convint que la Sultane iroit en chariot, & que Mahomet prendroit les devans à cheval. L'Eunuque prêta une voiture, dont l'aissieu étoit fait de telle sorte qu'il devoit se rompre dans un chemin étroit & difficile, par où l'on devoit passer. Cet aissieu s'étant effectivement brisé en cet endroit, la Sultane, comme si elle eût eu quelque pressentiment de son malheur, sortit du chariot avec ses femmes, & suivit précipitamment la route que tenoit son fils. Mais l'Eunuque avoit déjà exécuté l'ordre donné

Mort de Mahomet, fils de Mustapha.

HENRI II. 1553.

par le Grand Seigneur, & avoit pris la fuite.

Mort de Charles, Duc de Savoye.

La Maison Ottomane ne fut pas la seule Maison souveraine, que l'année 1553 mit en deuil. Charles, Duc de Savoye, mourut le 16 Août à Verceil. Ce Prince étoit d'un caractère doux & d'un esprit simple. Il n'eut pas assez de force & de dignité, pour soutenir la mauvaise fortune, qui le persécuta pendant presque toute sa vie. Emanuel Philibert son fils étoit d'un caractère opposé. Aussi eut-il un sort tout différent. Son mérite & ses vertus, qui éclaterent en mille occasions, le firent rétablir dans les Etats de son pere. La mort du Duc Charles fit peu de bruit, parce que ce Prince en avoit peu fait pendant sa vie.

Mort d'Edouard VI, Roi d'Angleterre.

Une autre mort plus importante fournit à l'Europe un sujet d'attention plus intéressant. Ce fut celle d'Edouard VI. Il n'avoit encore atteint que sa seizieme année, & il n'avoit regné que sept ans. Déjà ce Prince avoit montré de grandes qualités : on lui voyoit beaucoup de fermeté d'ame, de zele pour la justice, & d'amour pour les lettres. Plusieurs ont observé qu'il mourut le même jour que Henri

son pere avoit fait trancher la tête en 1535 à Thomas Morus, comme si la mort injuste d'un si grand homme eût dû être expiée par celle du fils même de Henri.

HENRI II. 1553.

Projets de Dudley, Duc de Northumberland.

Depuis la catastrophe du Duc de Sommerset, Jean Dudley, Duc de Northumberland gouvernoit absolument Edouard & l'Angleterre. Le grand nombre des créatures du Duc lui avoit inspiré de plus hautes idées. Du mariage de Charles Brandon & de Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, & Reine douairiere de France, étoit sortie Françoise Brandon, qui avoit été mariée à Henri Grey, Marquis de Dorset, élevé nouvellement par la protection de Northumberland à la dignité de Duc de Suffolck. Françoise Brandon avoit eu trois filles, & Northumberland prétendoit que la couronne leur appartenoit au défaut des héritiers mâles de Henri VIII. Les trois fils aînés de Northumberland étant mariés, il avoit donné son quatrieme fils pour époux à Jeanne qui étoit l'aînée. Les deux cadettes avoient épousé, l'une Henri, fils aîné du Comte de Pembrock;

l'autre, Martin Keïes. Pendant la maladie d'Edouard, le Duc de Northumberland lui avoit insinué, que la religion & le royaume seroient en danger, si l'une des deux filles du feu Roi parvenoit au trône; que quand même leur naissance équivoque ne suffiroit pas pour les en exclure, l'intérêt de la religion devoit les en éloigner; que l'Angleterre étoit d'ailleurs menacée des plus grands malheurs, si, par les mariages que feroient ces Princesses, des Princes étrangers acquéroient des droits sur ce royaume; qu'on verroit sous ces nouveaux maîtres s'établir une nouvelle forme de gouvernement, de nouvelles loix, & de nouveaux usages; que le peuple, forcé de regler ses mœurs sur les idées de son Souverain, deviendroit esclave; qu'on devoit s'attendre à voir alors les droits de la nation abolis, & le nom Anglois éteint. Edouard, frappé de ces représentations, avoit fait un testament, par lequel il déshéritoit ses deux sœurs, comme illégitimes, & instituoit pour son héritiere Jeanne, fille aînée du Duc de Suffolck. En cas qu'elle n'eût point

d'enfans, il appelloit à ſa ſucceſſion la ſeconde, qui étoit mariée au fils du Comte de Pembrock. HENRI II. 1553.

Lorſqu'Edouard mourut, Marie étoit à Hundſon dans le Comté de Herefort. Dès qu'elle fut informée du teſtament de ſon frere, elle donna ſes premiers ſoins à ſa ſûreté. Pour éviter les ſoupçons que ſon départ de Hundſon pouvoient faire naître, elle prétexta qu'un de ſes domeſtiques y étoit mort de la peſte. Elle fit en un jour quarante milles, & elle ſe rendit au château de Framingham, afin d'être à portée de s'embarquer pour la France, ſi la fortune s'obſtinoit à lui être contraire. Par-tout où elle paſſa, elle prit le titre de Reine. Par-tout elle eut la ſatisfaction de voir les peuples accourir ſur ſon paſſage, & lui confirmer ce titre par leurs acclamations. Cependant Jeanne de Suffolck, par le crédit de Northumberland, fut proclamée Reine à Londres. Elle y fut conduite du château du Flour, qui appartenoit au Duc, & dans lequel elle faiſoit ſa réſidence. Si elle eût été maîtreſſe de ſon ſort, elle auroit continué de vivre dans une condition privée, mais elle fut obligée de ſe fa-

Jeanne de Suffolck accepte malgré elle le titre de Reine d'Angleterre.

HENRI II. 1553.

crifier à l'ambition de ſon beau-pere. A ſon arrivée, elle reçut les clefs de la capitale. Northumberland les lui préſenta, accompagné de vingt-quatre ſeigneurs qui compoſoient le Conſeil privé. Elle entra en triomphe dans la tour, où les Rois d'Angleterre, à leur avénement à la couronne, avoient alors coutume de paſſer dix jours. Les Anglois s'imaginoient que leurs Souverains ne pouvoient prendre ailleurs les marques de la dignité royale. Au moment de l'entrée de Jeanne dans la tour, on reçut une lettre, par laquelle Marie mandoit au Conſeil d'aller la trouver, & de lui rendre l'obéiſſance qui lui étoit dûe. En même tems, on apprit que la province de Norfolck avoit prêté ſerment de fidélité à cette Princeſſe, & que la plus grande partie du royaume paroiſſoit diſpoſée à la reconnoître pour Reine légitime. Cette nouvelle détermina Northumberland, à ſoutenir par la force des armes les intérêts de Jeanne.

Malgré le regret qu'il avoit de s'éloigner d'elle, ne ſçachant à qui donner le commandement des troupes, & n'oſant le confier au Duc de Suffolck peu propre à cet emploi, il

fut dans la néceſſité de s'en charger. Il partit, après avoir reglé, autant qu'il put, les affaires de la Ville, & après avoir diſtribué de l'argent à pluſieurs prédicateurs, afin qu'ils fiſſent valoir la cauſe de Jeanne, & qu'ils décriaſſent celle de Marie & d'Elizabeth. Un des principaux fut Ridley, Evêque de Londres.

HENRI II. 1553.

L'armée de Northumberland étoit compoſée de huit mille hommes d'infanterie & de mille chevaux. Il s'avança juſqu'à Cambridge. A peine y eut-il été campé deux jours, qu'il fut abandonné de la plûpart de ſes ſoldats. Le frere du Comte de Hundington avoit commiſſion de lever quatre mille hommes. Lorſqu'il eut aſſemblé ces troupes, il ſe déclara pour Marie. Cet exemple fut ſuivi par les officiers & les équipages des Vaiſſeaux, que Northumberland avoit fait équiper, pour s'oppoſer au paſſage de cette Princeſſe, ſi elle vouloit prendre la fuite. Dans cette fâcheuſe extrémité, Northumberland écrivit au Duc de Suffolck & au Conſeil privé, de lui envoyer du ſecours. Sa lettre produiſit un effet différent de celui qu'il attendoit. Tous les membres du Con-

HENRI II. 1553.

ſeil, à l'exception du Duc de Suffolck, ſortirent de la tour, ſous prétexte qu'ils avoient à traiter avec Bois-Dauphin, Ambaſſadeur de France. S'étant rendus chez le Comte de Pembrock, ils y délibérerent ſur leurs intérêts particuliers. Le Comte d'Arundel parla le premier ; il s'emporta contre l'ambition, les injuſtices & les cruautés de Northumberland : il défendit avec chaleur les droits de Marie, & il peignit vivement les dangers auxquels on s'expoſeroit, en différant de la couronner. Pembrock, ſans être arrêté par ſon alliance avec le Duc de Suffolck, non-ſeulement opina généreuſement comme le Comte d'Arundel, mais, en mettant la main ſur la garde de ſon épée, il proteſta qu'il ſoutiendroit cet avis les armes à la main, contre quiconque ſeroit d'un ſentiment contraire. L'aſſemblée applaudit à Arundel & à Pembrock. Quelques ſeigneurs propoſerent d'écrire à Marie, pour obtenir d'elle le pardon du paſſé, avant de la proclamer Reine. La pluralité des voix fut pour que cette proclamation ſe fît ſans retardement, & ſans aucune condition.

Sur le champ, on envoya cent cinquante hommes d'élite, pour se rendre maîtres de la tour de Londres, & pour arrêter le Duc de Suffolck, s'il entreprenoit de se défendre. Ce seigneur, abandonné de tout le monde, s'abandonna lui-même. Il promit d'aller trouver les Conseillers du Conseil privé. Avant de faire cette démarche, il entra dans l'appartement de sa fille, pour l'avertir de renoncer à la couronne. Jeanne l'écouta, & elle ne proféra que ce peu de paroles. « Il m'en a couté beaucoup » en vous obéissant, & en me con» formant aux idées de ma mere. C'est » pour moi une grande satisfaction de » quitter le trône, & de réparer la » faute d'autrui, si une pareille faute » peut être reparée par ma seule ab» dication ». Le Duc de Suffolck se rendit au Conseil, & il souscrivit à la résolution qu'on avoit prise. Marie fut aussi-tôt proclamée : son nom retentit dans toute la Ville : toutes les cloches sonnerent : on alluma des feux de tous côtés, & l'allegresse publique éclata en cent manieres différentes. Le Comte de Pembrock, qui étoit chargé de lire au peuple la délibéra-

Abdication de Jeanne, & proclamation de Marie.

HENRI II. 1553.

tion du Conseil, ne put presque achever de s'acquitter de sa commission. Suivant l'usage pratiqué en Angleterre dans les grandes réjouissances, il jetta son chapeau qui étoit orné de pierreries de grand prix, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il se tira de la foule qui l'environnoit. Les seigneurs allerent à l'Eglise cathédrale rendre graces à Dieu, & faire des vœux pour la Reine : les dames, qui formoient la Cour de Jeanne, se retirerent chez elles, & elle fut mise sous la garde du Lord Warden, un des principaux membres du Conseil privé.

Le Comte d'Arundel & Guillaume Paget furent députés, pour aller rendre compte à Marie de ce qui s'étoit passé. On écrivit en même tems à Northumberland, de congédier ses troupes. Accoutumé à feindre, & ayant pressenti ce coup, il céda aux circonstances, & fit proclamer Marie à Cambridge, dix jours après avoir fait faire la même cérémonie à Londres en faveur de Jeanne. Il songeoit à fuir, lorsqu'il fut arrêté par les soldats même de sa garde. Par ordre de la Reine, il fut conduit prisonnier à

Londres, d'où quelque tems auparavant, il étoit sorti triomphant. Le peuple, qui accourut sur son passage, le chargea d'injures, l'appella traître, & l'accusa d'être la cause de la mort du Roi. Peu s'en fallut qu'il ne fût, ainsi que le Comte de Northampton, & quelques autres de ses complices que l'on menoit avec lui, assommé à coups de pierres, & jetté dans la Tamise.

Marie, en se rendant à Londres, trouva sur sa route les premiers seigneurs & les dames les plus considérables du royaume, qui venoient lui rendre hommage. Elizabeth sa sœur alla au-devant d'elle avec cinq cents cavaliers. A six milles de la Ville, la Reine renvoya les troupes dont elle étoit suivie. Accompagnée de la principale noblesse, elle fit son entrée dans sa capitale. Lorsqu'elle arriva à la tour, la Duchesse douairiere de Sommerset, le Duc de Norfolck, le Lord Courtenay [a], Cudberg Tunstall, Evêque de

[a] La Maison de Courtenay d'Angleterre descend selon les apparences d'une branche cadette de la Maison de Courtenay; mais il est certain, qu'elle ne descend point de la branche aînée, dont Pierre de France, septieme fils de *Louis le Gros*, épousa l'héritiere.

HENRI II. 1553.

Durham, & Etienne Gardiner, Evêque de Winchefter, prifonniers depuis long-tems, fe jetterent à fes genoux. Non-feulement Marie leur accorda la liberté, mais elle conféra le titre de Comte à Courtenay, & elle éleva l'Evêque de Winchefter à la dignité de Chancelier, quoiqu'il eût foufcrit à l'avis touchant le divorce de Catherine d'Aragon, & qu'il eût même fait imprimer des livres pour la défenfe de la caufe de Henri VIII.

La Reine, après avoir demeuré dans la tour jufqu'au 7 Août, alla au château de Richmond. On n'avoit point encore parlé de religion; mais, la Cour ayant permis à un prédicateur Catholique de prêcher dans l'Eglife de Saint Paul, le peuple accoutumé à la doctrine des Proteftans interrompit le fermon, & fut fur le point de jetter des pierres à l'orateur. Un Religieux, fe difpofant à célebrer la meffe dans l'Eglife de Saint Barthelemi, fut expofé aux mêmes violences. Marie fit punir les auteurs de ces tumultes, & elle déclara par un édit, qu'elle vouloit vivre dans la religion de fes ancêtres. Cependant, par le même édit, elle défendit aux prédi-

HENRI II. 1553.

Northumberland condamné à mort.

cateurs, de parler contre la doctrine dominante.

Le procès des conjurés ayant été instruit, ils furent transférés à Westminster. Ils y subirent l'interrogatoire, & le Duc de Northumberland répondit qu'il n'avoit agi que suivant les délibérations du Conseil privé; mais son excuse ne fut point reçue, & les juges le condamnerent comme criminel de haute trahison. Lorsqu'on lui eut prononcé son arrêt, il pria qu'on adoucît le genre de sa mort, & qu'on pardonnât à ses enfans. Le Comte de Warwick, son fils aîné, reçut sa sentence avec une grande fermeté. Il demanda pour toute grace, qu'on acquittât ses dettes [a]. André Dudley, frere du Duc; le Comte de Northampton; Jean Gate, Capitaine des gardes du corps; Henri Gate son frere, & le Chevalier Thomas Palmer, furent aussi condamnés à mort. Le 22 Août, Northumberland fut conduit au supplice. Nicolas Heath, nommé depuis à l'Archevêché d'Yorck, l'assista dans ces derniers momens, &

[a] En Angleterre, le fisc, lorsqu'il s'emparoit des biens des criminels de haute trahison, n'étoit pas obligé de satisfaire leurs créanciers.

HENRI II. 1553.

l'engagea à ſe reconnoître coupable, & à demander pardon de ſon crime. Dans le diſcours que le Duc adreſſa au peuple à ce ſujet, il exhorta tous ceux qui étoient préſens, à rejetter les nouvelles opinions, comme la ſource de tous les malheurs arrivés depuis trente ans à l'Angleterre. Il proteſta qu'au fond du cœur il avoit toujours conſervé l'ancienne religion, & qu'il en prenoit à témoin ſon ami l'Evêque de Wincheſter; mais qu'aveuglé par l'ambition, il avoit reglé ſes démarches ſur les circonſtances.

On le ſoupçonnoit d'avoir donné au Roi un breuvage empoiſonné. Quoique cette conjecture fût appuyée ſur d'aſſez forts indices, il n'en fut point queſtion dans la procédure. Jean Gate & Palmer furent exécutés en même tems que le Duc. La mort des autres complices fut différée, & l'on fit entrevoir à quelques-uns l'eſpérance de leur grace. André Dudley & Henri Gate obtinrent la leur. La condamnation de mort, prononcée contre ce dernier, qui vécut juſqu'à l'année 1580, produiſit ſur lui un effet ſingulier. Sa barbe & ſes cheveux blanchirent entiérement, dans la nuit qui ſuivit le jour de ſon arrêt.

Après le jugement des conjurés, la Reine revint à la tour de Londres. Quelques jours avant de quitter Richmond, elle avoit fait faire à Westminster les funérailles d'Edouard avec toutes les cérémonies des catholiques. Les Evêques de cette communion remontrerent en vain, qu'il n'étoit pas permis de faire des prieres, ni de célébrer des messes, pour un Prince, qui n'étoit pas mort dans le sein de l'Eglise. Leurs remontrances ne furent point alors écoutées. Dans la suite, elles firent impression sur la Reine, & elle défendit qu'on priât Dieu pour son pere Henri VIII. Elle sortit de la tour le dernier de Septembre, & elle se rendit à Westminster, pour faire son entrée dans Londres le jour suivant, & pour prendre les marques de la royauté. Cette cérémonie se fit avec une grande pompe. Tous les seigneurs du royaume y assisterent. Deux d'entre eux y représenterent les Ducs de Normandie & de Guyenne, en vertu des droits que les Anglois prétendoient avoir sur ces provinces. Les Ambassadeurs des Princes étrangers accompagnerent la Reine à son entrée. Dans les principales rues, où cette

Entrée solemnelle de Marie dans Londres.

HENRI II. 1553.

Princeſſe paſſa, elle trouva des arcs de triomphe. Les Florentins & les Genois ſe diſtinguerent par la magnificence de ceux qu'ils avoient fait élever. De toutes parts, on ne voyoit que des inſcriptions en l'honneur de Marie, & des emblêmes qui repréſentoient la *Religion* & la *Juſtice* rappellées par elle en Angleterre. Elle entra dans l'Egliſe, vêtue d'un manteau de ſoie couleur de pourpre, porté par un des premiers gentilshommes de la chambre, & par la Ducheſſe de Norfolck. L'Evêque de Durham ſoutenoit la Reine à droite, & le Comte de Shrewſbury à gauche. Immédiatement derriere elle marchoient Elizabeth ſa ſœur, & Anne de Cleves [a]. Elles étoient ſuivies de ſoixante-dix dames des plus qualifiées, vêtues de manteaux de ſoie doublés de martre zibeline, avec des couronnes ſur la tête.

L'Evêque de Wincheſter, aſſiſté de dix autres Evêques, fit la cérémonie du ſacre & du couronnement, & il lut enſuite une déclaration, par la-

[a] Qui avoit été femme de *Henri VIII*, & qu'il avoit répudiée, ainſi qu'il a été dit dans le premier livre.

HENRI II. 1553.

quelle la Reine pardonnoit tout le passé. Puis, il rendit le premier son hommage à Marie, qu'il baisa suivant l'usage à la joue gauche. Le Comte de Norfolck au nom des Ducs, le Marquis de Winchester & le Comte d'Arundel pour les autres Pairs, s'acquitterent du même devoir, & reçurent le même honneur. Tout ce cérémonial étant fini, on célébra la messe. La Reine, après l'avoir entendue, se rendit avec le même cortége au Palais, où l'on avoit préparé le banquet royal. Elizabeth sa sœur & Anne de Cleves se placerent à table à ses côtés: & l'Evêque de Winchester eut l'honneur d'être du festin.

Convocation du Parlement d'Angleterre.

La convocation du Parlement suivit de près le couronnement de Marie. Dans la premiere séance de cette assemblée, on annulla la sentence du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Aragon. Leur mariage, & les enfans qui en étoient nés, furent déclarés légitimes. Par-là, on attaquoit indirectement la validité du mariage d'Anne de Boulen, & l'on sembloit confirmer l'illégitimité de la naissance d'Elizabeth. On abolit toutes les loix, qui avoient été portées sous Henri VIII

HENRI II. 1553.

& sous Edouard touchant la discipline ecclésiastique, & l'on décida que les prêtres mariés, qui ne voudroient pas se séparer de leurs femmes, & qui refuseroient de faire pénitence, seroient interdits & privés de leurs bénéfices. En conséquence, plusieurs Evêques furent contraints d'abdiquer leur dignité, & ceux qui en avoient été dépouillés par les deux derniers Rois, furent rétablis. Le titre de chef de l'Eglise Anglicane fut supprimé. Le Cardinal Polus & le Duc de Norfolck, qui avoient été condamnés comme criminels de haute trahison [a], furent réhabilités.

[a] Dans une note du troisieme Livre, on a vu la cause de la disgrace du Cardinal *Polus*. J'ai aussi rapporté dans le premier livre, que *Henri VIII*, avant de mourir, avoit fait condamner à une prison perpétuelle le Duc de *Norfolck*, & trancher la tête au Comte de *Surrey*, fils de ce Duc. Le principal chef de l'accusation, intentée contre eux, étoit qu'ils avoient pris les armes pleines d'Angleterre dans leur écusson. A cette occasion, *Henri* les avoit accusés de prétendre avoir des droits à la couronne; &, quoiqu'ils justifiassent, que de toute ancienneté leur Maison avoit porté les mêmes armes, ils furent condamnés à mort. *Henri* changea la peine de mort, prononcée contre le pere, en une prison perpétuelle. La grande considération, dans laquelle étoient le Duc de *Norfolck*, & le Comte de *Surrey*, & la crainte que *Henri VIII* avoit qu'ils n'enlevassent un jour la couronne au jeune *Edouard*, étoit leur plus grand crime. On disoit d'eux: *Qu'ils étoient les plus nobles de tous les sçavans, & les plus sçavans de tous les nobles.*

HENRI II. 1553.

On songe à marier la Reine.

Ces affaires étant réglées, on ne s'occupa que du choix d'un mari pour la Reine. Elle avoit jusques-là montré beaucoup de répugnance pour le mariage. Sollicitée par ses ministres, & déterminée par la nécessité des conjonctures, elle consentit de prendre un époux. Le Prince Philippe d'Espagne, fils de l'Empereur, le Cardinal Polus, & le Lord Courtenay, furent les trois sujets, entre lesquels on lui proposa de se décider. L'éclat de la naissance, & l'amour de la patrie, rendoient ces deux derniers recommandables, & l'on avoit lieu de croire que sous l'un ou l'autre la liberté & les priviléges de la nation seroient également en sûreté. Polus, né de la fille de George, Duc de Clarence, frere d'Edouard IV, étoit parent de la Reine. Outre cet avantage, il avoit celui de jouir d'une grande réputation. Courtenay avoit pour lui la jeunesse, les agrémens, le bonheur de plaire à Marie. Il étoit aussi allié à la Maison Royale, & il descendoit d'une sœur de la mere de Henri VIII. Mais le plus grand nombre des membres du Conseil fut d'avis que le royau-

HENRI II. 1553.

me agité avoit beſoin d'un Roi puiſſant, qui ſçût réprimer les troubles domeſtiques, & qui fût en état de ſe faire redouter au-dehors. La Reine ſe laiſſa perſuader par ces raiſons, & elle déclara qu'elle donneroit ſa main au Prince d'Eſpagne.

Réſolue de rétablir dans ſes Etats la religion de ſes ancêtres, elle avoit écrit à Rome au Cardinal Polus, pour lui donner part de ſon deſſein, & pour ſe prier de l'aider dans l'exécution. Le Pape nomma ce Cardinal, ſon Légat en Angleterre. Il le chargea en même tems, de voir l'Empereur avant de ſe rendre à Londres, afin de ménager, s'il étoit poſſible, un accommodement entre le Roi de France & Sa Majeſté Impériale. Charles V craignit que Polus, s'il arrivoit à Londres avant la ſignature du contrat de Philippe & de Marie, ne mît obſtacle à leur mariage. Il retint le plus long-tems qu'il put ce Cardinal, & il envoya en Angleterre Lamoral, Comte d'Egmont, Jean de Lallain, & Jean de Montmorency, ſeigneur de Courrieres, avec le titre d'Ambaſſadeurs extraordinaires, pour

faire dans les formes la demande de Marie [a].

[a] Dans le livre précédent, j'ai été obligé de renvoyer à une note l'article des sçavans, morts en 1552. Je suis dans la même nécessité, par rapport à ceux qui moururent en 1553. *M. de Thou* nous a conservé les noms de *Jean Rivius*, Recteur du collége de Misne, & célebre théologien; d'*Erasme Reinhold*, astronome, connu par ses additions aux tables de *Ptolomée* & à celles d'*Alphonse* X, Roi de Castille; de *Jacques Sturm*, qui détermina *Sleidan* à écrire l'histoire, & qui l'aida de ses lumieres dans cette entreprise; de *Jean Dubravius Skala*, historien de Bohême; de *Jean-Baptiste Egnatius* ou *Egnazio*, Professeur à Venise. On regretta principalement *Jerôme Fracastor*. Voici ce que *M. de Thou* dit de ce dernier. « *Fracastor* naquit » à Verone de parens » nobles, avec un jugement profond & un esprit supérieur. Il se » donna tout entier à » l'étude de la philosophie & des mathématiques, particuliérement de l'astronomie, » qu'il a éclaircie par des » écrits très-sçavans. . . . » Il exerça gratuitement » la médecine, & il fit » dans cette science des » découvertes utiles: il » cultiva la poësie avec » tant de soin, que ses » rivaux ont avoué qu'il » approchoit beaucoup » de la majesté de *Virgile*. *Jacques Sannazar*, » qui ne donnoit ordinairement au sçavoir & » aux talens des autres, » que des louanges foibles ou mêlées d'aigreur, en voyant *la Siphilide*, (poëme de » *Fracastor* sur le mal vénérien,) ne put s'empêcher de s'écrier, que » *Fracastor* l'emportoit » sur *Joviano Pontano*, » & qu'il étoit lui même » vaincu, quoiqu'il eût » employé vingt ans à » composer & à polir son » ouvrage *De partû virginis*. . . *Fracastor* mourut d'apoplexie le 6 » Août, âgé de plus de » soixante-dix ans, dans » sa maison de plaisance » de Casi, située au pied » du mont Baldo, où il » se retiroit souvent pour » fuir les embarras de la » Ville. On transporta » son corps à Verone, » où il fut inhumé dans » l'Eglise de Sainte Euphémie. Les bustes » de *Fracastor*, & d'*An-*

HENRI II. 1554.

Conditions du mariage de la Reine d'Angleterre avec le Prince d'Espagne.

Peu de jours après leur arrivée, l'affaire qui étoit l'objet de leur ambassade, fut conclue. Il fut arrêté que le mariage de la Reine & du Prince d'Espagne seroit célébré le plutôt qu'il seroit possible; que Philippe prendroit les mêmes titres que Marie, & qu'ils auroient l'un & l'autre les mêmes honneurs, sans préjudicier néanmoins aux priviléges & aux coutumes du royaume; que la Reine jouiroit, dans les Etats de son mari, des mêmes avantages qu'elle lui accordoit en Angleterre; que si elle lui survivoit, elle auroit pour son douaire une pension de soixante mille livres, telle qu'autrefois l'avoit eue Marguerite d'Angleterre, femme de Charles de Bourgogne; que l'Espagne s'engageroit au payement de cette pension pour quarante mille livres, & les Pays-bas pour vingt mille; que les enfans mâles, qui naîtroient de ce mariage, succéderoient à la couronne

» *dré Navagiero*, noble » Vénitien, fort sçavant, » se voyent sous une arcade près du pont de » Saint Benoît à Padoue. » Ce sont des médaillons » de bronze, très bien » travaillés. *Jean-Baptiste* » *Ramusio*, ami de l'un » & de l'autre, les y fit » placer, & les accompagna d'une ancienne » inscription d'un autel, » qu'on avoit trouvé dans » les ruines de la Ville » de Salone ».

d'Angleterre,

d'Angleterre, ainsi qu'à tous les Etats possédés par Charles V dans les Pays-bas, & que Don Carlos, né du premier mariage[a] de Philippe, succéderoit aux autres Etats de l'Empereur; que s'il ne naissoit que des filles, l'aînée succéderoit de même à la couronne d'Angleterre, & à tous les Etats de Flandre, mais à condition qu'elle ne prendroit un mari qu'en Flandre ou en Angleterre, & qu'elle le choisiroit avec le consentement & de l'avis de Don Carlos son frere; que si elle n'observoit pas ces deux loix, elle seroit privée de la succession de la Flandre, & que Don Carlos & ses héritiers y seroient maintenus dans leurs droits; que cependant elle & ses sœurs seroient dotées selon les loix & les coutumes; que, si Don Carlos & ses successeurs mouroient sans postérité, le Prince ou la Princesse, qui se trouveroit alors chef des descendans de Philippe & de Marie, hériteroit de tous les Etats tant de Flandre que d'Espagne & d'Italie; qu'il y auroit entre l'Empereur, Philippe & ses héritiers, la Reine, ses enfans, &

HENRI II. 1554.

[a] *Philippe* avoit épousé en 1543 *Marie*, fille de *Jean III*, Roi de Portugal, morte le 12 Juillet 1545.

HENRI II. 1554.

leurs héritiers, de même qu'entre les royaumes & les Etats des uns & des autres, une union inviolable ; enfin que les traités faits à Weſtminſter en 1543, & à Utrecht en 1547, entre la France & l'Angleterre, ſeroient renouvellés & confirmés.

Conſpiration à l'occaſion de ce mariage.

Ce mariage fit beaucoup murmurer le peuple, & donna occaſion à de nouveaux troubles. Thomas Wiat ſouleva les habitans de la province de Kent, en leur repréſentant que Marie, ſéduite par de mauvais conſeils, alloit réduire l'Angleterre à la ſervitude, & expoſer la religion aux plus grands périls, en partageant ſon trône avec un Prince étranger & catholique. Le Duc de Suffolck, toujours priſonnier, mais ayant, ſous prétexte de maladie, obtenu la permiſſion d'habiter ſa maiſon, s'évada ſecretement, & il alla dans le Comté de Warwick, pour y exciter auſſi les habitans à la révolte. Il ne réuſſit pas dans ſon deſſein, & il fut arrêté de nouveau ; mais Wiat trouva le moyen d'aſſembler un corps de troupes. Le Comte de Norfolck, qui marcha contre lui, non-ſeulement fut défait, mais fut fait priſonnier. Wiat lui donna la

liberté, & le pria d'assurer la Reine, qu'il n'avoit point pris les armes contre elle, & qu'il n'avoit pour but que la défense de la liberté de la patrie contre les entreprises des étrangers. Les rebelles s'avancerent vers Londres. A leur approche, les Ambassadeurs de l'Empereur en sortirent précipitamment. Marie se hâta de s'y rendre. Elle y convoqua une assemblée des notables, à qui elle dit qu'elle ne s'etoit conduite dans l'affaire de son mariage que par les avis de sa Cour; qu'elle avoit passé les plus beaux jours de sa vie dans le célibat; qu'elle avoit peu d'envie d'y renoncer, & que si les Etats du royaume jugeoient qu'il fût avantageux qu'elle ne se mariât point, elle consentoit volontiers à ne point prendre d'époux.

Afin de rendre Wiat plus odieux, on lut publiquement les propositions qu'il avoit eu l'audace d'envoyer à la Reine. Par le premier article, il exigeoit qu'elle fût remise sous sa garde. Il vouloit qu'on se reposât sur lui du soin de disposer de la main de cette Princesse. Sur-tout il insistoit pour qu'on changeât les ministres, & pour qu'on punît ceux qui avoient conseillé

HENRI II. 1554.

le mariage avec le Prince d'Eſpagne. Des propoſitions ſi inſolentes révolterent tous les eſprits; Wiat fut déclaré traître, & l'on promit une récompenſe à quiconque l'ameneroit vivant. Loin d'être intimidé de ces menaces, il continua ſa marche, & il ſe préſenta à la porte du pont de la Tamiſe. L'entrée lui ayant été refuſée, il paſſa la riviere à douze milles au-deſſus de Londres, & il revint à une autre porte gardée par Courtenay. Tandis qu'il parlementoit avec ce ſeigneur, les rebelles s'étoient diſperſés dans une prairie voiſine. Le Comte de Pembrock fondit ſur eux à l'improviſte; & Courtenay, s'étant jetté ſur Wiat, le contraignit de rendre ſon épée. Le lendemain, la Reine fit publier une amniſtie. En même tems, elle ordonna que ceux qui auroient donné retraite, à quelques-uns des conjurés, les dénonçaſſent ſur peine de mort. On en découvrit un grand nombre, & plus de quatre-vingts furent exécutés.

Jeanne condamnée à mort.

Cette conſpiration occaſionna la mort de Jeanne de Suffolck, & du Comte de Gilfort ſon mari. Ils furent condamnés l'un & l'autre à perdre

la tête. La Reine envoya un théologien à Jeanne, pour lui persuader de mourir catholique. Jeanne répondit qu'elle n'avoit pas le tems d'examiner des questions de théologie, & qu'elle jugeoit à propos d'employer les momens qui lui restoient, à demander à Dieu la grace de mourir chrétiennement. HENRI II. 1554.

Il fut permis à Gilfort de lui faire ses derniers adieux. Elle refusa de le voir, & elle lui manda qu'une pareille entrevûe étoit plus propre à augmenter leur douleur, qu'à leur donner de la consolation : elle ajouta que dans peu de tems ils seroient unis par des liens plus étroits, & qu'ils auroient la joye de se revoir dans un état plus heureux. En allant au supplice, elle salua d'un air tranquille toutes les femmes de quelque distinction qui se rencontrerent sur son passage. Lorsqu'elle fut montée sur l'échaffaut, elle dit aux assistans : « Je n'ai point à me re- » procher d'avoir aspiré à la royauté, » mais je suis coupable de ne l'avoir » pas refusée, lorsqu'on me l'a offerte. » Je servirai d'exemple à la postéri- » té, que les actions même involon- » taires deviennent des crimes, si

HENRI II. 1554.

» elles attaquent les droits du Souverain ». S'étant décoiffée avec le ſecours de ſes femmes, & ayant dénoué elle-même ſes cheveux dont elle ſe couvrit le viſage, elle tendit le cou au boureau. Toutes les perſonnes, qui étoient préſentes à ce triſte ſpectacle, fondoient en larmes : & celles mêmes qui étoient le plus attachées à Marie, ne purent retenir leurs ſanglots. Telle fut la deſtinée de Jeanne de Suffolck, illuſtre par ſa haute naiſſance, plus illuſtre encore par ſa rare vertu & par la grandeur de ſon ame. Pour contenter l'ambition de ſon pere & de ſon beau-pere, & pour ne pas s'attirer la haine d'une mere impérieuſe, elle prit le fatal nom de Reine, qui ne lui fit faire qu'un pas du trône à l'échaffaut. Elle fut décapitée le 12 de Février. Gilfort eut auſſi la tête tranchée le même jour. Le Duc de Suffolck, dix jours après, éprouva le même ſort.

Wiat, ayant été preſſé de déclarer ſes complices, nomma Courtenay, & dit que ce ſeigneur, ſur le refus que la Reine avoit fait de lui donner Elizabeth en mariage, avoit comploté avec cette Princeſſe pour détrô-

ner la Reine. Avant de ſubir le ſupplice, il avoua que des mal-intentionnés lui avoient ſuggéré de faire cette dénonciation, & lui avoient fait eſpérer qu'il obtiendroit ſa grace par ce moyen. Cependant Elizabeth fut miſe en priſon, & elle n'en ſortit qu'après la mort de Marie.

HENRI II. 1554.

Conditions ſous leſquelles le Parlement conſent au mariage de la Reine avec Philippe.

La Reine, afin d'impoſer entiérement ſilence aux perſonnes qui déſapprouvoient ſon mariage, ne voulut point aller plus avant, ſans avoir un conſentement authentique du Parlement. Cette aſſemblée le lui accorda, à condition que l'on n'éleveroit aucun étranger aux charges & aux dignités publiques; qu'un certain nombre de places dans la maiſon du Prince d'Eſpagne ſeroit toujours rempli par des Anglois; qu'il ne pourroit emmener la Reine hors du royaume, à moins qu'elle ne le demandât elle-même; qu'il ne ſeroit pas permis non plus à Philippe, d'emmener les enfans qu'il auroit de cette Princeſſe; qu'il jureroit de ne donner aucune atteinte aux loix fondamentales de l'Etat, de ne rien changer aux uſages de la nation, & de ne faire ſortir d'Angleterre aucunes des pierreries, ni aucun

HENRI II. 1554.

des meubles de la couronne ; que, si la Reine mouroit sans laisser d'enfans, Philippe n'auroit aucun droit sur le royaume, & ne causeroit aucun trouble au Prince ou à la Princesse qu'on appelleroit à la succession.

Philippe se rend en Angleterre, & il épouse Marie.

Comme il n'y avoit plus rien qui dût empêcher le mariage, Philippe s'embarqua le 16 Juillet à la Corogne en Galice, & il aborda trois jours après à Southampton avec une flotte de cent vingt bâtimens. Les nôces de ce Prince & de Marie furent célébrées à Winchester le jour de la fête de Saint Jacques, patron d'Espagne. Avant qu'ils reçussent la bénédiction nuptiale, Jean de Figueroa déclara au nom de l'Empereur, que Sa Majesté Impériale cédoit au Prince son fils le royaume de Naples.

Charles V crut alors n'avoir plus de raisons de retarder le passage de Polus en Angleterre. Il accorda une audience à ce Cardinal, & il lui fit espérer qu'il se prêteroit à un accommodement avec la France, si elle proposoit des conditions raisonnables. Sur cette assurance, Polus se rendit à la Cour de Henri II. Ce Monarque le reçut avec des marques particulieres

d'eſtime : Polus eut pluſieurs conférences avec le Cardinal de Lorraine & avec le Connétable de Montmorency ; mais ſon zele, pour terminer les différends de l'Empereur & du Roi, ne produiſit aucun effet.

HENRI II. 1554.

Arrivée du Cardinal Polus en Angleterre.

Etant retourné à Bruxelles, il paſſa de-là à Londres. Le ſurlendemain de ſon arrivée, il alla au Parlement. Après avoir remercié les deux chambres de l'avoir rappellé dans ſa patrie, il les exhorta à profiter de la grace que le Tout-Puiſſant leur accordoit par le Souverain Pontife. Il ſe retira, pour laiſſer l'aſſemblée délibérer. Preſque auſſi-tôt on le fit revenir. L'Evêque de Wincheſter exalta par un long diſcours les bienfaits du Pape. En finiſſant ſa harangue, il annonça qu'il rentroit dans le ſein de l'Egliſe, & il fit des vœux, pour que tous ſes compatriotes s'empreſſaſſent de ſuivre ſon exemple.

Le dernier jour de Novembre, Polus retourna au Parlement. Les membres de l'aſſemblée demanderent pardon de s'être laiſſé ſéduire par l'erreur, & le Légat prononça en langue Angloiſe la formule d'abſolution. Un des jours ſuivans, il fit dans Londres

HENRI II. 1554.

une entrée ſolemnelle. La Reine envoya à Rome une ambaſſade, compoſée de l'Evêque d'Ely, du Vicomte de Montagu, & d'Edouard Carnes, pour rendre l'obéiſſance dûe au Saint Siége.

Hamilton abdique le titre de Viceroi d'Ecoſſe.

Cette année, le gouvernement changea de face en Ecoſſe [a], ainſi qu'il avoit changé en Angleterre l'année précédente. La Reine douairiere, depuis qu'elle étoit revenue de France, n'avoit point ceſſé de preſſer Hamilton d'abdiquer le titre de Viceroi. Enfin il y conſentit. Le Parlement ayant été convoqué à Edimbourg, ce ſeigneur ſe démit de ſon autorité, & la Reine douairiere fut déclarée Régente. Elle fut conduite au Palais, comme en triomphe, tandis que le Viceroi, qui étoit venu au Parlement, accompagné d'une nombreuſe Cour, & en faiſant porter devant lui, ſelon la coutume, l'épée, le ſceptre & la couronne, ſortit de la chambre des Pairs, confondu dans la foule.

[a] *M. Carte*, qui a donné l'édition du texte latin de *M. de Thou*, publiée à Londres, ayant conſulté les archives d'Ecoſſe, a trouvé que la Reine douairiere fut proclamée Régente le 12 Avril 1554. J'ai préféré cette autorité à celle de notre hiſtorien, qui ne place cet événement qu'en 1556.

Les hiſtoriens Ecoſſois remarquent que ce fut alors un ſpectacle nouveau, de voir en Ecoſſe une femme prendre les rênes du gouvernement. Le crédit & la puiſſance des François influerent beaucoup dans cette innovation. On ne voulut pas cependant leur confier la garde d'Edimbourg, de crainte que, ſi la jeune Reine mouroit ſans enfans, ils ne refuſaſſent de rendre cette Ville. Ainſi la capitale du royaume fut miſe comme en ſequeſtre entre les mains de Jean Areskin, à qui il fut défendu de la remettre à qui que ce fût, ſinon par l'ordre des Etats.

HENRI II. 1554.

Henri II avoit prévû que les efforts de Polus, pour inſpirer des ſentimens pacifiques à l'Empereur, n'auroient point de ſuccès. Ainſi les ordres, donnés à ce ſujet par le Pape à ſon Légat, n'avoient point empêché le Roi de penſer ſérieuſement à continuer la guerre avec vigueur. Sa principale armée s'étoit aſſemblée le 18 Juin à Crecy en Laonnois. Elle conſiſtoit en vingt-cinq compagnies Françoiſes, un pareil nombre de compagnies Suiſſes, quinze cents gendarmes, deux mille tant chevaux légers, qu'arquebuſiers à cheval, & les

Campagne des françois en Flandre.

HENRI II. 1554.

deux régimens Allemans du Rhingrave & de Reiffenberg. Le Roi avoit aussi fait assembler d'autres troupes en différens endroits. A Saint Quentin étoient environ dix mille hommes d'infanterie, trois cents gendarmes & cinq cents chevaux-légers, que le Prince de la Roche-sur-Yon commandoit. On avoit envoyé à Mezieres, sous la conduite du Comte de Rockendorff & du Baron de Fontenay, quinze compagnies de vieux soldats, deux régimens Allemans, & quatre compagnies d'Anglois & d'Ecossois. Le Prince de Condé joignit ce Corps avec deux cents gendarmes & huit cents chevaux-légers. Un petit Corps de réserve étoit resté sur les derrieres, & étoit aux ordres du Duc de Nevers, Gouverneur de Champagne. Henri avoit ainsi distribué ses troupes, afin qu'on ne sçût de quel côté il avoit dessein de porter le plus grand effort de ses armes.

Le Prince de la Roche-sur-Yon fit les premiers actes d'hostilité en Artois. Après qu'il eut ravagé cette province, le Connétable de Montmorency, qui s'étoit mis à la tête de l'armée assemblée à Crecy, & qui reçu

un nouveau renfort que lui amena le Duc de Vendôme, fit une fausse marche. Les ennemis, s'imaginant qu'il vouloit se porter sur Avênes, abandonnerent les Villes de Chimay, de Trelon, de Glayen & de Couvins. Nous nous emparâmes de ces Places, & nous en démolîmes toutes les fortifications. Le Duc de Nevers ayant passé la forêt d'Ardenne, en marchant au travers des rochers par des chemins très-difficiles, arriva en deux jours au val de Surande près du Fort de Linchant qu'on avoit nouvellement détruit. De-là, il détacha le seigneur de Jametz avec un régiment & quelques pieces de canon, pour se rendre maître du château d'Orcimont. Cette forteresse capitula, ainsi que Villarsi, Louette, le Fort de Jadines, la petite Ville de Valsimont & le château de Beaurin. La Losse, officier François, qui avoit pris parti chez les ennemis, étoit dans le château de Beaurin; il subit le supplice que méritent les déserteurs.

Tandis que les Impériaux étoient encore effrayés des exploits du Duc de Nevers dans le pays de Liége, & que le Prince de la Roche-sur-Yon les

HENRI II. 1554.

inquiétoit par ses courses continuelles, le Connétable de Montmorency poursuivoit sa marche. Il s'avança à Maubert-fontaine & de-là à Rocroy. On fut ensuite obligé de faire au moins sept lieues dans les bois. Les chemins naturellement difficiles l'étoient encore davantage par le soin que les ennemis avoient pris de couper de côté & d'autre des arbres, dont ils avoient embarrassé les routes. Cependant on vint à bout de surmonter toutes ces difficultés, & l'on se présenta devant Marienbourg. La garnison de cette Place, après trois jours de siége, arbora le drapeau blanc. On permit aux soldats de sortir de la Ville, bagues sauves, mais sans armes. Le Gouverneur [a] & les autres officiers demeurerent prisonniers. Marienbourg, qui tire son nom de Marie, Reine de Hongrie, porta le nom de Henrienbourg, tant que cette Ville fut à la France.

Le Roi s'étant rendu à l'armée, & le Duc de Nevers s'étant emparé d'Hierge & du château de Fumay, on alla camper près de Givet sur le bord de la Meuse. Les Anglois & les

[a] Il se nommoit Rinsart.

Ecoſſois, qui étoient au ſervice de la France, s'éloignerent un peu trop du camp. Ils furent ſurpris par l'ennemi, & ils perdirent quelques ſoldats avec une centaine de chevaux. Ce petit échec fut compenſé par la priſe d'un Fort [a], que les Impériaux abandonnerent, & où nous trouvâmes beaucoup de vivres & de richeſſes. Après avoir demeuré ſix jours à Givet, le Roi attaqua Bouvines. La Place fut emportée d'emblée, & l'on y fit un grand carnage. Une partie des habitans, en voulant ſe ſauver à la nage, ſe noya dans le fleuve, & ceux qui le traverſerent, ayant été pris par le Duc de Nevers, campé ſur la rive orientale, furent pendus, ſuivant les loix de la guerre.

HENRI II. 1554.

On eut plus de peine à prendre Dinant. Quelque tems avant l'arrivée du Roi à l'armée, le Duc de Nevers avoit ſommé les habitans de cette Ville de ſe rendre, & ils avoient fait une réponſe auſſi folle [b] qu'inſolente. Lorſ-

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* nomment ce Fort *Château-Thierry*, & c'eſt effectivement la vraie traduction du nom de *Theodorici Caſtrum*, que lui donne cet hiſtorien. Il y a ſans doute erreur de nom dans le texte mais je n'ai pu deviner le lieu dont *M. de Thou* veut parler.

[b] Cette réponſe étoit que, ſi on vouloit leur

HENRI II. 1554.

qu'ils se virent investis, ils crurent qu'après une pareille faute, il ne leur restoit plus qu'à soutenir leur témérité par l'audace. Excités par l'orgueil que leur inspiroit le souvenir d'avoir fait lever dix-sept fois le siége à des Rois & à des Empereurs, ils se préparerent à se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Deux batteries, chacune de quinze pieces de canon, ayant foudroyé la Ville, & la brêche se trouvant praticable, on livra l'assaut. Coligny & Montpezat monterent les premiers sur le rempart. Tandis qu'ils s'efforçoient d'engager le soldat à les suivre, la nuit survint, & empêcha qu'ils ne fussent secondés aussi vivement qu'ils devoient l'être. Mais les assiégés, reconnoissant qu'une résistance plus opiniâtre ne pouvoit qu'ajoûter à la rigueur de leur sort, se rendirent, à condition qu'ils auroient la vie sauve, & qu'on ne brûleroit pas leur Ville. On y fit entrer aussi-tôt Duras & Boissé avec leurs compagnies, afin de garantir d'insulte les habitans. Les Allemans, toujours avides de pillage, s'imaginant qu'on avoit fait

envoyer les cœurs & les foyes du Roi & du Duc de Nevers, ils les feroient cuire, & les mangeroient.

entrer ces deux compagnies, afin qu'elles profitassent seules du butin, franchirent la muraille, se répandirent dans la Ville malgré les François, la pillerent, & y exercerent mille cruautés. Ils n'épargnerent, ni les Eglises, ni les femmes qui s'y étoient retirées avec leurs enfans. Le Roi fit publier le lendemain à son de trompe une défense de continuer ces excès sur peine de la vie.

Peu de jours après qu'on eut commencé de battre la citadelle, Floïon, qui en étoit gouverneur, la rendit. Il obtint que les officiers & les soldats de la garnison sortiroient avec leur bagage, leurs épées & leurs bayonnettes, mais on exigea qu'ils laissassent leurs autres armes, ainsi que leurs drapeaux. Julien Romero, Espagnol, en voulant jetter du secours dans Marienbourg, avoit été repoussé, & il s'étoit réfugié dans la citadelle de Dinant avec sa troupe. Comme il étoit connu de nos officiers, parce qu'il s'étoit autrefois battu en duel à Fontainebleau en présence de François I, il demanda à parler au Connétable. Après l'avoir flatté sur son habileté dans l'art militaire, il le pria de faire

HENRI II. 1554.

rendre aux Espagnols leurs drapeaux & leurs armes. Le Connétable se mocqua d'une demande si déplacée. Romero irrité en fit une autre encore plus extravagante : il proposa qu'on le laissât rentrer dans la citadelle, & il assura qu'il la défendroit avec ses seuls Espagnols. On punit ses rodomontades, en le retenant prisonnier.

L'Empereur, dans la crainte que le Roi n'attaquât Namur, y mit beaucoup de troupes, afin de procurer du moins par le nombre des soldats la sûreté de la Ville, qui ne pouvoit se défendre par ses fortifications. Julien Gosselini rapporte dans la vie de Ferdinand de Gonzague, que Charles V suivit en cela le conseil de ce seigneur, qu'il avoit nouvellement fait venir de Milan [a]. Henri II ayant fait brûler tout le pays de Liége, pour se venger du ravage que les ennemis avoient fait dans le Boulonois, vint camper sur la Sambre. Il croyoit rencontrer les Impériaux au passage de cette riviere, qui prend son cours par Landrecy & par Maubeuge, & qui se

[a] Il étoit devenu si odieux aux habitans du Milanez, que l'Empereur n'avoit pû se dispenser de lui ôter le gouvernement de cette province.

décharge près de Namur dans la Meuſe. Aucun ennemi ne ſe préſenta, & le Roi paſſa la riviere. Comme les Impériaux n'étoient éloignés que d'environ quatre milles, il envoya reconnoître leur poſition. L'armée marcha enſuite à Mariemont, maiſon de plaiſance de la Reine premiere douairiere de Hongrie, où les coureurs avoient mis le feu à l'arrivée du Roi. Rockendorff voulut ſurprendre Nivelle, mais l'entrepriſe échoua. Cependant on pilla & l'on brûla les fauxbourgs. La Reine douairiere de Hongrie avoit fait bâtir à Beins un magnifique château, enrichi de ſtatues antiques & d'excellens tableaux, & orné de meubles précieux. Deux compagnies d'Allemans, qui y étoient, ayant voulu, pour capituler, attendre l'approche du canon, la Ville & le château furent abandonnés au pillage. On brûla le château de Roeux, en repréſailles de l'embraſement de Folembray, où Antoine de Croy, Comte de Roeux, avoit mis le feu.

Comme notre armée étoit fatiguée par ſes longues marches & par les pluyes continuelles des jours précédens, le Duc de Savoye, Général des

HENRI II. 1554.

troupes Impériales, crut que l'occasion étoit favorable pour l'attaquer. Toutes nos troupes, à l'exception de quinze cents chevaux, venoient de traverser une petite riviere. A cette arriere-garde que commandoit le Maréchal de Saint André, étoient Louis de Bourbon, Prince de Condé; Jean de Bourbon, Duc d'Anguien; le Duc d'Aumale; René, Marquis d'Elbœuf; François, Grand Prieur de France; le Vicomte de Turenne; Henri de Montmorency d'Anville; les Comtes de Tavanes & de Suze, & Antoine de Cruſſol, depuis Duc d'Uzès. Un brouillard, qui avoit couvert le ciel toute la matinée, s'étant diſſipé, on apperçut un Corps de cinq cents cavaliers. Frégoſe & Laneques, qu'on envoya le reconnoître, rapporterent qu'il étoit ſuivi de toute la cavalerie de l'Empereur. Le Maréchal de Saint André, au lieu de faire paſſer précipitamment la riviere à ſes quinze cents hommes, (ce qui auroit pu jetter parmi eux l'épouvante, & augmenter la hardieſſe de l'ennemi,) aima mieux affecter une ferme contenance, & ſe poſter ſur une colline, au pied de laquelle couloit la riviere qu'il falloit

traverſer. Tandis qu'un détachement amuſoit les Impériaux par des eſcarmouches, le Maréchal fit paſſer ſucceſſivement ſes troupes par diviſions, & lorſque les ennemis arriverent, il avoit déjà mis la riviere entre eux & lui. HENRI II. 1554.

Le même jour, le Duc de Nevers tomba ſur un Corps des Impériaux, & il en tua un grand nombre. Enſuite ayant paſſé la Meuſe, il joignit le Roi, qui s'avança juſqu'à Villey, brûlant tous les villages qu'il étoit obligé de laiſſer derriere lui. Le Roi ſe porta delà dans le Cambreſis, où le Prince de la Roche-ſur-Yon conduiſit à l'armée un grand convoi. Quelque tems auparavant, il avoit ſurpris entre Arras & Bapaume un détachement Eſpagnol, & l'avoit mis en fuite, après avoir fait priſonnier Fama, Gouverneur de la citadelle de Cambray. Sur la nouvelle que l'Empereur avoit réſolu de ſe retrancher ſous cette Place, le Roi marcha par le Catelet, Arras, Bapaume & Cercamp, à Renti, Ville ſituée dans un lieu marécageux, & munie d'une bonne citadelle. C'étoit dans cette Place, que les enfans de Louis d'Orléans, aſſaſſiné par Jean,

HENRI II. 1554.

Duc de Bourgogne, avoient été détenus ſous le regne de Charles VI. On la regardoit alors comme une des plus fortes de l'Europe, & Charles V y tenoit une nombreuſe garniſon Eſpagnole. D'abord, nous reconnûmes les dehors, & après quelques eſcarmouches, dans l'une deſquelles le Duc de Guiſe courut riſque de la vie, nous formâmes deux attaques. Le Connétable fut chargé de celle qui étoit du côté d'où les ennemis pouvoient venir au ſecours de la Ville, & il étoit ſéparé du camp par un ruiſſeau. Il fortifia tellement ſes lignes, qu'il n'avoit point à craindre d'être forcé, & qu'il pouvoit rejoindre la grande armée, ſans être inquietté. L'Empereur, étant venu à Marque qui n'eſt qu'à une lieue de Renti, fit tirer le canon pour informer les aſſiégés de ſon arrivée. Auſſi-tôt le Connétable s'avança pour provoquer les Impériaux, le Roi deſirant de livrer bataille avant que l'Empereur eût reçu tous les renforts qu'il attendoit. En même tems, le Duc de Guiſe eut ordre de ſe porter dans un bois, qui s'étendoit depuis le haut d'une colline voiſine juſqu'au camp. De-là dépendoit en par-

tie notre ſalut ou notre perte ; car nos troupes étant appuyées au levant par une riviere & par un marais, & au couchant par une montagne, elles n'auroient pu en cas d'échec, ſi les ennemis s'étoient ſaiſis du bois, faire leur retraite que par un chemin très-incommode & très-étroit. Auſſi le premier conſeil que les Généraux de l'Empereur, & particulierement Gonzague, lui donnerent, fut de s'emparer de ce bois. Les ennemis employerent deux fois inutilement la ruſe, pour nous en chaſſer. Comme elle ne leur réuſſit pas, ils prirent le parti d'attaquer le Duc de Guiſe avec toutes leurs forces. Le Connétable courut au ſecours de ce Prince, & les Impériaux eurent du deſſous. Ils perdirent quinze cents hommes ; on leur enleva dix-ſept drapeaux, quatre étendards, & une partie de leur artillerie de campagne. Tavanes ſe ſignala dans cette journée. Au retour du combat, il ſe préſenta devant le Roi, ayant encore ſon épée à la main, teinte du ſang des ennemis. Henri II l'embraſſa tendrement, & ayant ôté le collier de l'Ordre qu'il portoit, le paſſa lui-même au cou de ce brave officier. Le Roi

HENRI II. 1554.

Victoire remportée à Renti ſur les Impériaux.

HENRI II. 1554.

créa auſſi Chevaliers de l'Ordre, Jean de Mendoſe, Colonel-Général des Suiſſes, Théodore d'Underwal, d'Anois, & Petronier Clery.

La nuit ayant ſéparé les combattans, le Connétable, pour marque de la victoire, paſſa la nuit ſur le champ de bataille. On croyoit que les Impériaux engageroient le lendemain une nouvelle action, mais on apprit que l'Empereur ne faiſoit aucune diſpoſition pour combattre, & qu'il s'étoit retranché pendant la nuit. Quoique les deux armées demeuraſſent en préſence, elles ſe contenterent de ſe canonner, & la nôtre continua de pouſſer les travaux du ſiége. Malheureuſement les vivres commencerent à nous manquer, & la maladie ſe mit dans notre camp. Ces conſidérations obligerent le Roi d'abandonner ſon entrepriſe. Avant de décamper, il envoya annoncer ſon départ à l'Empereur, & lui fit dire que, s'il vouloit encore tenter le haſard d'un combat, nous l'attendrions pendant quatre heures dans le même endroit où l'on avoit déjà livré la bataille. Ainſi l'on peut aſſurer que l'auteur de la vie de Gonzague n'a pas uſé de bonne

bonne foi, lorsqu'il a dit que notre armée s'étoit retirée sécretement, enseignes pliées, & sans battre le tambour. Adriani raconte le même fait avec aussi peu de fidélité.

Charles V céde le Milanez à Philippe son fils.

Après que nous eûmes levé le siége de Renti, l'Empereur fit réparer les ruines de la citadelle, que notre canon avoit fort endommagée. Il visita ensuite Arras & Saint Omer, & reprit la route de Bruxelles, où il se dépouilla de la souveraineté de Milan en faveur de Philippe son fils.

Le Roi de son côté, ayant laissé le commandement de ses troupes au Connétable, se rendit à Compiegne. Les ennemis prirent des quartiers, & Montmorency en fit aussi prendre à l'armée françoise. Pour ménager les vivres, il renvoya les Suisses. Peu après, le Duc de Vendôme arriva. Le Connétable lui remit le commandement, & revint joindre la Cour. Alors les Impériaux se rassemblerent. Dans l'incertitude s'ils vouloient attaquer Montreuil, Ardres ou Dourlens, le Duc de Vendôme passa la riviere d'Authie, & celle de Somme, pour diriger sa marche suivant les mouvemens des ennemis. Jugeant que

HENRI II. 1554.

Pont-Dormy étoit un poste, dans lequel il seroit à portée de s'opposer à leurs entreprises, il y établit son camp. Il ne put empêcher qu'ils ne brûlassent Dampierre, Dourier & le château d'Auxy. Leurs exploits se bornerent à ces ravages, & les troupes de part & d'autre rentrerent dans leurs quartiers. Notre cavalerie fut distribuée de telle sorte, qu'elle pût protéger les travaux que nous faisions à Hesdin. Le Duc de Vendôme envoya l'infanterie françoise, angloise & écossoise, dans les Villes situées sur la Somme. Les régimens du Rhingrave & de Fontenai prirent leurs logemens à Saint-Esprit de Roeux. Ceux de Rockendorff & de Reiffenberg partirent pour l'Italie.

Affaires d'Italie.

La guerre y étoit plus allumée que jamais; & depuis le commencement de l'année, il s'y étoit passé plusieurs événemens, dont nous allons instruirè nos lecteurs. Cosme de Médicis avoit résolu de ne point se reposer, sur l'Empereur, du soin de chasser les François de Sienne. Pour mettre le Pape dans ses intérêts, il consentit de fiancer une de ses filles à Fabien del Monte, neveu de Sa Sainte-

té. Quelque répugnance qu'il eût à faire cette alliance, il crut être d'autant plus dans la nécessité de s'y déterminer, que le Roi faisoit offrir pour Fabien une Princesse du sang de France. Jules III dans cette circonstance sacrifia la gloire à l'intérêt, & il préféra la fille du Duc de Florence, qui pouvoit le favoriser dans le dessein qu'il avoit de faire Fabien, Duc de Camerino. Cosme, en accordant une de ses filles au neveu du Saint Pere, en fiança une autre à Paul Jourdain, chef de la Maison des Ursins, de tout tems fort attachée à la France. Peu auparavant, Marc-Antoine Colonne, aîné de sa Maison, qui avoit toujours été dans le parti de la Maison d'Autriche, avoit épousé la sœur de Paul Jourdain. Le Duc de Florence, affermi par son alliance avec les deux chefs des factions opposées, conclut avec Charles V un traité, qui portoit que l'Empereur enverroit en Toscane deux mille Allemans du Piémont, autant d'Espagnols du royaume de Naples, & trois cents chevaux de la Lombardie ; que la paye de ces troupes seroit assignée pour un an, ou du moins pour six mois, sur les

HENRI II. 1554.

HENRI II. 1554.

revenus du royaume de Naples ; que Cosme feroit les autres frais de la guerre, & ne négligeroit rien pour tirer l'Etat de Sienne du pouvoir des François ; que lorsqu'il y auroit réussi, l'Empereur lui rembourseroit ces dépenses en argent comptant, ou en terres, soit dans le royaume de Naples, soit dans le Milanez, & que, jusqu'au remboursement, le Duc de Florence conserveroit le Siennois en sa possession.

Le Duc de Florence déclare la guerre aux Siennois.

Aussi-tôt après la signature de ce traité, le Marquis de Marignan [a], par ordre de Cosme [b], fit une tentative, pour surprendre la Ville de Sienne ; mais il ne put que s'emparer d'un Fort voisin de la porte Camollia. La guerre étant déclarée entre le Duc de Florence & les Siennois par cet acte d'hostilité, le Duc leur écrivit la lettre suivante : « J'ai bien voulu vous » faire sçavoir, que j'ai pris les armes, » non pour entreprendre rien contre

[a] *Jean-Jacques Medichino.* On parlera de son origine dans le Livre suivant.

[b] *Le Marquis de Marignan* étoit au service de *Charles V*; mais l'Empereur lui avoit prescrit de suivre les ordres de Cosme. Dans la suite, *Marignan* fut moins subordonné au Duc de Florence, & prit souvent la liberté de le contredire,

HENRI II. 1554.

» vous, mais ſeulement pour vous af-
» franchir de la tyrannie des François.
» Si, plus attentifs à vos intérêts, vous
» voulez vous unir avec moi, vous reti-
» rerez autant d'avantage de ma pro-
» tection, que vous en avez autrefois
» retiré. Si au contraire, par un eſ-
» prit d'opiniâtreté, vous perſiſtez
» dans le deſſein de faire une guerre
» qui bleſſe l'autorité de l'Empereur,
» & ſi par un fatal aveuglement, vous
» voulez vous perdre, & faire tort à
» vos voiſins, vous verrez changer
» l'amitié que je vous ai juſqu'ici témoi-
» gnée, en une haine implacable, que
» je ferai éclater non-ſeulement con-
» tre vous, mais encore contre ceux
» qui, ſous prétexte de vous défendre,
» ſont venus, pour vous détruire, &
» pour cauſer enſuite par ce moyen la
» ruine de l'Italie. Voilà les diſpoſi-
» tions où je ſuis à votre égard, &
» ce que j'ai réſolu. J'ai cru devoir
» vous en faire part, afin que vous ré-
» fléchiſſiez, qu'il eſt de votre inté-
» rêt de ſuivre mes conſeils, & qu'il
» ſeroit dangereux pour vous de les
» mépriſer ».

Les Siennois lui répondirent :
» Nous avons été étonnés que vous

HENRI II.
1554.

» nous ayez déclaré la guerre, à cause » de la nouvelle alliance que nous » avons faite. Mais notre étonnement » a été plus grand, lorsque nous avons » appris par votre lettre, que vous » prétendez faire passer votre procé- » dé pour un bon office.... Comme » vous n'avez aucun sujet de vous » plaindre de nous, vous nous donnez » assez à connoître, que l'envie de » nous perdre est le seul motif de vos » démarches. En peut-on douter, puis- » que vous faites vos efforts, pour » nous détacher de l'amitié de ceux » qui sont venus selon vous pour nous » détruire, & que nous avons cepen- » dant reconnus pour nos meilleurs » amis & pour les plus zélés défen- » seurs de notre liberté ? Vous ne nous » auriez pas plutôt privés de leur se- » cours, que, nous trouvant sans dé- » fense, vous nous sacrifieriez à l'am- » bition de ceux qui, sous l'apparen- » ce de l'amitié, nous dressent depuis » long-tems des embuches. Soutenus » par la justice de notre cause & par » les armes triomphantes du Roi très- » Chrétien, qui nous comble de ses » bienfaits, nous craignons peu les » menaces de nos ennemis, & nous

» espérons rendre inutiles tous leurs » injustes efforts. Après que vous au- » rez mûrement pensé que cette guer- » re que vous entreprenez est contre » les loix de la justice & de l'honneur, » & que l'événement n'en peut être » heureux, nous attendons de vous, » que vous renoncerez à la continuer. » Nous vous supplions d'y réfléchir » de bonne heure, & avant que la » nécessité vous force à vous repentir » de l'avoir entreprise ».

Sur la nouvelle des démarches du Duc de Florence, Henri II envoya Pierre Strozzi en Italie, non-seulement avec l'autorité de Général, mais en qualité de ministre plénipotentiaire. Par la suite, ce choix, qui fut fait principalement parce que Strozzi étoit proche parent de la Reine, devint très-funeste à la France. Strozzi étoit à la vérité capable de ces emplois, & de quelque autre que ce fût; mais le sort [a] de son pere, qu'il avoit tou-

[a] *Jean-Baptiste-Philip-de Strozzi*, d'une des meilleures Maisons de Florence, fut un de ceux qui conspirerent après la mort de *Clément VII*, pour soustraire les Florentins au joug des Médicis, dont cependant les *Strozzi* étoient proches parens. Dans la bataille que *Cosme* livra près de Marone aux conjurés, *Philippe Strozzi* fut fait prisonnier. En 1538, il se poignarda dans la pri-

HENRI II. 1554.

jours devant les yeux, excitoit en ſon cœur une forte haine contre les Médicis. Suivant moins les conſeils de la prudence que ceux de ſa paſſion, il ſembloit chercher plutôt à ſe venger qu'à ſervir le Roi. D'ailleurs Coſme, piqué de ce qu'on lui oppoſoit un Général, qui étoit ſon ennemi perſonnel, en fut moins diſpoſé à prêter l'oreille à aucun accommodement. Strozzi, s'étant embarqué à Marſeille, toucha à l'Iſle de Corſe, & après y avoir eu une conférence avec Paul de Thermes, il ſe rendit à Rome. Il expoſa au Pape les motifs de ſa miſſion, & il aſſura Sa Sainteté, qu'il étoit venu ſeulement pour conſerver la liberté des Siennois. Le Souverain Pontife, qui aimoit la paix, conſentit que la treve, dont on étoit convenu pour

ſon où il étoit détenu. Avant de s'abandonner à cette action de déſeſpoir, il écrivit avec ſon poignard ſur la cheminée de ſa chambre ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.

De ſon mariage avec *Clarice de Médicis*, niece du Pape *Léon* X, il avoit eu non-ſeulement *Pierre* & *Léon Strozzi*, mais encore *Laurent Strozzi*, Cardinal, Archevêque d'Aix; *Robert Strozzi*, Chevalier d'honneur de *Catherine de Médicis*; *Conſtance*, mariée à *Laurent Ridolfi*, & *Magdelene*, qui avoit épouſé *Flaminio Aſtalala*.

les Etats de Parme & de la Mirandole, fût continuée pendant deux années. Lorſque Strozzi arriva à Sienne, les habitans lui firent une réception dont la magnificence excita la jalouſie du Cardinal de Ferrare. Ce Cardinal, lorſque Strozzi lui eut montré ſes pouvoirs, fut encore plus mécontent, & il regarda comme un affront, que le Roi lui donnât un adjoint dans l'adminiſtration de la République. Dès-lors il prit beaucoup moins à cœur les intérêts de la France.

Coſme écrivit au Sénat de Veniſe, aux Ducs de Ferrare & de Mantoue, & à la République de Lucques, pour leur rendre raiſon de la guerre qu'il avoit entrepriſe. Il leur annonçoit qu'il avoit pris les armes, ſous les auſpices de l'Empereur, pour la liberté commune : il ſe récrioit contre l'ambition du Roi de France, qui, ſous prétexte de défendre Sienne, vouloit ſubjuguer toute l'Italie : il accuſoit d'ingratitude les Siennois, qui, malgré les bienfaits qu'ils avoient reçus de Florence, s'étoient mis ſous la protection d'un Monarque ennemi. En même tems, il demanda au Pape, que puiſque la liberté de l'Italie, dont

HENRI II. 1554.

les terres de l'Eglife faifoient partie, étoit l'unique objet de cette guerre, l'entrée fût interdite par-tout aux François. Jules III, qui vouloit obliger Cofme, fans rompre avec la France, déclara qu'il demeureroit neutre; & il défendit à fes fujets, fous des peines rigoureufes, de fecourir en aucune façon, ni l'un ni l'autre parti.

Siége de Sienne.

Du Fort dont le Marquis de Marignan s'étoit emparé, les troupes du Duc de Florence battoient la Ville de Sienne avec leur artillerie. Les affiégés de leur côté faifoient un feu très-vif d'un autre Fort qu'ils avoient élevé à la porte Camollia. Pour couper la communication avec Monte Reggioni, les ennemis fe rendirent maîtres d'un monaftere bâti près du chemin qui y conduit. Ils prirent auffi quelques autres poftes, entre autres celui de Tolfa : les payfans, qui l'occupoient, furent tous pendus. Le Marquis de Marignan fe difpofoit à refferrer de plus près la Ville, & à former une feconde attaque du côté de la porte de Saint Marc, qui regarde la mer; mais un échec, qu'il éprouva, fufpendit pour quelque tems l'exécution de ce projet.

A quatre milles d'Arezzo, tombe une grande quantité d'eaux bourbeuses, sans qu'on sçache précisément d'où elles viennent. Une partie de ces eaux se jette dans l'Arne. L'autre partie forme une petite riviere, qui coule si lentement, qu'en plusieurs endroits elle ressemble moins à une riviere qu'à un étang, & dont le lit est si fangeux, qu'à peine le peut-on passer, même lorsqu'elle est presque à sec. On appelle cette riviere la Chiana, & c'est de-là que prend son nom le Val di Chiana, qui s'étend plus de soixante milles depuis l'Arne jusqu'au Tibre. Dans le val ou la vallée de Chiana, du côté du septentrion, l'on trouve Arezzo, Castiglione, Cortone & Fiorentino, Villes dépendantes de l'Etat de Florence. Au midi, dans la même vallée, sont les Villes de Lucignano, d'Asina Longa, de Sarteano, de Chianciano, de Cetona & de Chiusi, qui dépendoient de la République de Sienne.

HENRI II. 1554.

Strozzi avoit confié la garde de la Ville de Chiusi à un nommé Santaccio, que les ennemis solliciterent de la leur livrer. Santaccio feignit de consentir à leur desir, & il en avertit Strozzi. Ce

HENRI II. 1554.

Général fit auſſi-tôt marcher ſecretement huit cents mouſquetaires & toute la cavalerie, pour fondre ſur les troupes du Duc de Florence, lorſqu'elles ſe préſenteroient. Aſcanio de la Cornia, que le Marquis de Marignan avoit chargé d'aller prendre poſſeſſion de Chiuſi, s'avança, ſans employer aucune des précautions qu'exigent les regles de la guerre. Après avoir fait à la hâte une marche de douze milles, il rencontra un défilé très-rude & très-étroit, entre une colline eſcarpée & un foſſé profond. A l'extrémité de ce défilé, il fallut que les ennemis paſſaſſent un pont, & ils eurent l'imprudence de n'y point laiſſer de troupes, pour le garder. Dès qu'ils parurent, Santaccio fit tirer ſur eux à cartouche, & allumer des feux ſur des lieux élevés, afin de donner le ſignal à nos troupes. Cornia reconnut alors ſa faute. Nous nous étions emparés déjà du pont & du défilé, dont il avoit négligé de s'aſſurer pour ſa retraite. Enveloppé de toutes parts, il tâcha de ſurmonter par ſon courage la grandeur du péril, mais la plus grande partie du détachement qu'il commandoit, & qui

étoit fort nombreux, fut taillée en pieces ; le reste fut obligé de se rendre à discrétion, & il ne se sauva qu'environ quatre-vingts cavaliers, qui trouverent le moyen de se faire jour au travers de nos escadrons, & d'éviter, en franchissant la colline, le nouveau danger qui les attendoit au passage du pont & du défilé. Cornia eut son cheval tué sous lui, & fut fait prisonnier.

Cet événement déconcerta les ennemis, mais par la sécurité de nos Généraux on perdit le fruit de cette victoire. Sur la frontiere méridionale du val de Chiana, est Montepulciano appartenant aux Florentins, & célebre par la naissance d'Ange Politien [a]. Nous sommâmes cette Place de se rendre ; la garnison tint ferme, & nos troupes, s'étant contentées de piller les environs, s'en retournerent avec un grand nombre de prisonniers. Strozzi vouloit d'abord user contre eux de droit de représailles, & les faire

[a] Son nom étoit, selon les uns, *Ange Bassi* ; selon les autres, *Ange Ambrogini*. La Ville de Montepulciano, où il étoit né en 1454, étoit nommée par les Latins *Mons Politianus*. *Bassi* avoit pris de-là le nom de Politien. Il fut précepteur du Pape *Léon X*, & il s'est fait un nom par divers ouvrages, entre autres par une traduction d'*Hérodien*.

HENRI II. 1554.

pendre, le Marquis de Marignan traîtant ainsi les bannis de Florence, qui tomboient entre ses mains. On jugea que cet acte de rigueur pourroit être plus nuisible qu'avantageux.

Les ennemis s'emparerent de Belcaro & du couvent de Lecceto. Strozzi, craignant qu'ils ne nous fermassent peu à peu le chemin de la mer, avoit fait fortifier un autre couvent habité par des Bénédictins, & il y avoit mis un détachement considérable. Il avoit fait aussi construire un Fort à quelque distance de Sienne, du côté de la porte Saint Marc. Le Marquis de Marignan marcha avec trois mille hommes d'infanterie, deux cents maîtres & deux pieces de canon, pour enlever ces deux postes. Il fut joint par deux cents hommes que lui amena Bentivoglio. Près du couvent que nous occupions, étoit une éminence sur laquelle nous avions élevé plusieurs redoutes. Les ennemis s'en rendirent maîtres, & dès-lors il ne leur fut pas difficile de nous chasser du couvent. Ils attaquerent ensuite le Fort. Strozzi s'avança inutilement, pour le secourir. Ventura de Castello, qui y commandoit, fut obligé de recevoir

la loi des assiégeans. Les officiers & les soldats de la garnison ne purent obtenir que la vie sauve & la permission de sortir avec leurs épées. Marignan exigea d'eux, qu'ils ne porteroient de trois mois les armes. En bloquant ainsi de tous côtés la Ville de Sienne, il répara le mauvais succès de l'entreprise contre Chiusi. HENRI II. 1554.

Sur ces entrefaites, Ottavio Farnese & Louis Pic de la Mirandole arriverent de France à notre camp. Léon Strozzi, qui, comme nous l'avons dit [a], s'étoit retiré à Malte, rentra vers ce même tems au service de Henri II. Le Roi, sans l'obliger de venir en France, lui accorda douze galeres avec le commandement général dans la méditerranée. Ce brave Chevalier accepta ces conditions, préférablement à d'autres plus avantageuses que Don Juan de Vega, Viceroi de Sicile, lui offrit de la part de l'Empereur. Plusieurs autres Chevaliers de Malte, la plûpart bannis de Florence, accompagnerent Léon Strozzi, qui se rendit à Porto Ercole. Il fit ajoûter plusieurs ouvrages aux fortifications de cette Place, & il eut

[a] Livre IV.

HENRI II. 1554.

bientôt formé un corps de troupes ; tant avec les ſoldats qu'il leva, qu'avec les volontaires qui vinrent le joindre. Ce corps fut renforcé de quinze cents Allemans, que le Maréchal de Briſſac envoya de Piémont, & d'un grand nombre d'Italiens, qui, pour faire la guerre ſous le Grand Prieur de Capoue [a], abandonnerent la Corſe où ils ſervoient ſous Paul de Thermes.

Marignan continuant de preſſer de plus en plus la Ville de Sienne, le Roi jugea qu'il falloit des ſecours extraordinaires, pour la ſauver du péril qui la menaçoit. Malgré l'épuiſement des finances, il demanda aux Griſons des troupes auxiliaires. Ces troupes, après avoir traverſé le Breſcian & le Duché de Mantoue, arriverent à la Concordia. Il n'y avoit que trois chemins, pour aller de-là dans la Toſcane. L'un étoit par Pontremoli & par le val de Taro, mais le pays étoit occupé par les Impériaux. Le ſecond chemin étoit par le Bolonois & par la Romagne, mais le Pape avoit refuſé le paſſage. On pouvoit aller auſſi

[a] J'ai dit dans une note du Livre II, que *Léon Strozzi* avoit le Prieuré de Capoue.

par le Modenois & par la Carfagnana, mais en prenant cette route, il falloit paſſer par l'Appennin, & il étoit difficile d'y conduire du canon. Les Griſons, nonobſtant cet obſtacle, choiſirent ce dernier chemin, & après une marche pénible, ils entrerent ſur les terres de la République de Luques. De-là ils s'avancerent à Ponte Mariano, où ils furent joints par un corps de cavalerie, que le Comte de la Mirandole avoit aſſemblé dans l'Etat de Parme.

Auſſi-tôt que Pierre Strozzi fut informé de l'approche des troupes auxiliaires, il alla au-devant d'elles avec quatre mille hommes d'infanterie & cinq cents chevaux. Marignan, qui le ſuivit, ne put empêcher la jonction des deux corps. A peine fut-elle faite, que Pierre Strozzi tomba ſur les ennemis, qui furent mis en déſordre, & ſe retirerent à Piſtoie, après avoir perdu beaucoup de monde. Il ne ſe mit point en peine de les pourſuivre, & il ſe contenta de s'emparer de la petite Ville de Peſcia, qu'ils avoient abandonnée. Pendant qu'il y faiſoit repoſer ſes troupes, Marignan reçut un renfort de deux mille Allemans,

HENRI II. 1554.

& de huit cents Eſpagnols. Les ennemis étant alors ſupérieurs en nombre, Strozzi prit le parti de retourner promptement à Sienne.

Il y apprit une nouvelle affligeante. Léon Strozzi ſon frere, en attendant les ſecours qui arrivoient de Provence, avoit attaqué Scarlino, Place dépendante de l'Etat de Piombino, & il y avoit été tué d'un coup de mouſquet, tiré par la main d'un payſan caché dans des joncs. Ainſi mourut ce grand homme à l'âge de trente-neuf ans. Son courage & ſon expérience, ſi redoutables aux ennemis, le rendoient digne de mourir d'une autre main, & dans une expédition plus glorieuſe. Ceux qui lui étoient le moins favorables, diſoient qu'il ne lui avoit manqué que de la modération, pour réünir tous les ſuffrages, & pour s'élever à la fortune qu'il méritoit. Il eſt vrai qu'il ne put jamais fléchir devant ſes ſupérieurs. Son humeur altiere le plongea dans de grands embarras, & lui fit perdre ſouvent le fruit de ſes ſervices.

Le Cardinal de Ferrare, qui ne pouvoit ſe réſoudre à partager avec Pierre Strozzi l'adminiſtration de Sien-

ne, la lui abandonna entiérement. Ayant obtenu un paſſeport du Duc de Florence, il ſortit de la Ville, pour ſe retirer à Rome. Il fut arrêté dans le Perouſin par un parti ennemi. Son équipage fut pris, & à peine ſe put-il ſauver lui-même. Sur les plaintes qu'il fit d'un acte d'hoſtilité, ſi contraire à la foi publique, Coſme lui fit rendre tout ce qu'il avoit perdu.

Strozzi, ayant de la peine à ſuffire ſeul aux affaires du dedans & du dehors, pria le Roi de choiſir un homme capable de commander dans Sienne en ſon abſence. Le Connétable de Montmorency vouloit procurer cette Place à Boucard, homme de réputation. Les Princes de la Maiſon de Lorraine, & le Maréchal de Saint André, la firent tomber à Montluc, quoique le Maréchal de Briſſac eût conſeillé au Roi de ne pas la confier à cet officier, dont le caractère étoit trop vif & trop impétueux pour gouverner des eſprits accoutumés à la liberté. Montluc, dans ſes mémoires, tourne à ſon avantage le conſeil donné par Briſſac, en diſant que le Maréchal vouloit l'empêcher d'aller en

HENRI II. 1554.

Toscane, parce qu'il avoit besoin de lui dans le Piémont.

Marignan s'étoit rapproché de Sienne, en même tems que Strozzi. De nouvelles troupes, lévées par Camillle Colonne, arriverent au camp du premier. Jean Manriquez, Ambassadeur de l'Empereur auprès du Pape, y vint aussi de l'Abruzze avec de la cavalerie. Les ennemis, encouragés par ce renfort, s'emparerent de Monte Catini, de Pontadera, de San Fabiano, de Cuna & de Monteroni. Peu après, Strozzi reprit ces deux derniers postes. Ayant été joint par un corps de troupes que Robert Strozzi son frere avoit fait lever à ses dépens, & par quatre mille fantassins que le Roi lui envoya, il se trouva une armée de douze mille hommes. Ne pouvant tirer des subsistances que de Sienne, à cause du dégât que les troupes des deux partis avoient fait dans les environs, il avoit réduit à de fâcheuses extrémités une Ville, dont il devoit être le libérateur. Notre flotte & celle d'Alger remédierent au mal pour quelque tems. Elles apporterent une grande quantité de vivres.

De plus, étant entrées ſans obſtacle dans le canal de Piombino, elles y enleverent ſept bâtimens Génois, chargés de bled.

Quatre cents hommes, que Strozzi avoit mis dans le couvent de Santa Bonda, incommodoient beaucoup les ennemis. Le Marquis de Marignan réſolut de les déloger de ce poſte. Il y marcha avec deux mille Allemans, cinq cents Eſpagnols & quelques Italiens d'élite. Montluc alla en même tems au ſecours. On combattit avec chaleur, & le champ de bataille demeura à nos troupes. A la ſuite de ce ſuccès, Strozzi fit des courſes dans le val di Chiana juſqu'aux portes d'Arezzo. Il tenta même l'attaque de cette Ville, mais ce fut inutilement. Il deſcendit de-là dans le val d'Arno, & ayant pris & pillé Laterina, il marcha vers San Sevino, qui appartenoit à Baudouin del Monte, frere du Pape. Après s'être fait fournir des vivres par les habitans, il alla camper devant Marciano, & il n'en eut pas plutôt fait approcher le canon, que Lactantio Pichi, qui en étoit Gouverneur, capitula. Oliveto, la Serre & le Mont Sainte Cécile, ſe rendi-

HENRI II. 1554.

rent. Strozzi ne s'en tint pas-là : il bloqua Civitella, mais le Marquis de Marignan l'obligea de lever le siége. Comme les deux armées n'étoient qu'à une petite distance l'une de l'autre, il y avoit de fréquentes escarmouches : Mario Sforce de Santa-fiore, s'étant trop avancé, fut enveloppé par un parti des troupes de Florence. Il eut un cheval tué sous lui, & fut fait prisonnier. Le Prieur de Lombardie son frere, en voulant le tirer des mains des ennemis, eut le même sort.

Lucignano & les autres Villes du val de Chiana, qui dépendoient de Sienne, n'étant plus en état de faire subsister les troupes de Strozzi ; ce Général attaqua Foyano, où les ennemis avoient des magasins considérables. Il pressa si vivement la Place, que le Marquis de Marignan, qui venoit au secours, ne put arriver à tems. La Ville fut prise d'assaut. Marignan, pour se dédommager de n'avoir pu la conserver, résolut de faire le siége de Marciano. Son objet étoit, si nous entreprenions de secourir cette Ville, de nous livrer bataille, & il se fioit à la supériorité de

ſes forces. Strozzi réſolut en effet de ſecourir les aſſiégés. Bientôt les deux armées en vinrent aux mains. On ſe battit avec opiniâtreté, mais la victoire demeura incertaine. Après huit heures de combat, comme la nuit ſurvint, on fit peu à peu retraite de part & d'autre. Le lendemain, on revint à la charge, & les ennemis eurent l'avantage dans cette ſeconde action.

HENRI II. 1554.

Malgré ce mauvais ſuccès, Strozzi demeura campé en préſence des aſſiégeans. De part & d'autre, on ſouffrit beaucoup par la diſette d'eau. Nous étions obligés d'en faire venir de Lucignano, & les ennemis ne pouvoient en tirer que de la Chiana, dont ils étoient fort éloignés. Marignan étoit preſque déterminé par ce contre-tems à lever le ſiége. Jérôme d'Albizi, qui étoit au camp en qualité de commiſſaire du Duc de Florence, s'oppoſa fortement à cette réſolution. Le Général & le commiſſaire écrivirent à Coſme, pour qu'il prononçât entre eux. Ce Prince approuva le ſentiment d'Albizi.

L'événement fut tel qu'ils l'avoient prévu. Strozzi ne pouvant tenir plus

HENRI II. 1554.

long-tems dans ſon camp, & craignant d'ailleurs une révolte des Griſons, qui murmuroient de ce qu'ils n'étoient point payés, ſongea à ſa retraite. Afin qu'elle n'eût point l'air d'une fuite, il voulut la faire en plein jour. Le Marquis de Marignan le ſuivit. Ils arriverent preſque en même tems dans une vallée ſpacieuſe, diviſée par un foſſé profond, où tomboient les eaux de pluſieurs montagnes. Les deux armées ſe mirent en bataille. Il y avoit apparence que celui des Généraux, dont l'infanterie paſſeroit la premiere le foſſé, auroit du déſavantage. La cavalerie ennemie attaqua la nôtre. Dès le premier choc, le Capitaine Bighet, qui portoit l'étendard de notre Colonelle-Générale, prit la fuite, & entraîna ſa troupe avec lui. Un ſi dangereux exemple n'eut que trop d'imitateurs. La plûpart de nos eſcadrons en peu de tems furent diſperſés. Strozzi, quoique bleſſé, fit tous ſes efforts, pour rétablir le combat. Deux fois renverſé, & deux fois remis à cheval, il chargea lui-même à la tête du peu de cavalerie qui lui reſtoit. Enfin il eut recours à ſon infanterie, ſon unique reſſource; mais il

Bataille de Gallicidio ou de Marciano.

il la trouva déjà fort ébranlée. Il la ranima cependant si bien par sa présence & par ses discours, qu'elle garda ses rangs, & qu'elle fit face à l'ennemi. Quelques-uns de nos bataillons, malgré l'inégalité du nombre, & le désavantage du lieu, enfoncerent d'abord les Espagnols & les Napolitains; mais ayant été repoussés par les Allemans, & étant chargés en flanc par la cavalerie, nous ne pûmes éviter notre défaite. Strozzi, nonobstant sa blessure, ne quitta le champ de bataille, que lorsque tout fut désespéré. Après avoir retardé, le plus qu'il put, la victoire des ennemis, il prit avec ses troupes le chemin de Lucignano. On a remarqué que le lieu, où se donna la bataille, se nommoit *Gallicidio*. Aussi les ennemis avoient pris ce nom pour un augure de notre défaite. Elle arriva le 2 Août, fête de Saint Etienne, Pape [a]. Pour éterniser la mémoire d'un événement si favorable à la Maison de Médicis, Cosme institua dans la suite un Ordre de Chevalerie [b] sous la protection de ce Saint.

HENRI II. 1554.

[a] *Etienne I*, qui succéda l'an 254 ou 255 à Lucius.

[b] *Cosme* n'établit cet Ordre qu'en 1561. Les Chevaliers de Saint Etienne portent une croix à huit pointes de gueule

HENRI II. 1554.

Ferdinand Saſtre fut dépêché par le Duc de Florence, pour porter la nouvelle de notre échec à Charles V. L'Empereur étoit encore dans ſon camp près de Renti, lorſqu'il la reçut. En l'apprenant, il dit qu'il mettroit bientôt le comble à cet heureux ſuccès par la victoire qu'il alloit remporter; mais, comme on l'a vu, il fut trompé dans ſon eſpérance.

Strozzi, ayant laiſſé Alto Conti à Lucignano, continua ſa marche vers Montalcino. Bientôt Marignan ſe préſenta devant la premiere de ces deux Places. A peine parut-il, qu'Alto Conti, ſe défiant de la fidélité des habitans, & du courage de la garniſon, abandonna la Ville. Sa lâcheté ne fut pas long-tems impunie. Strozzi, auprès de qui il ſe rendit pour juſtifier ſon action, lui fit trancher la tête. Ce Général fit pendre en même tems le Capitaine Bighet, qui avoit pris ſi honteuſement la fuite au commence-

avec une bordure d'or. Ils ſont vœu de charité, & d'obéiſſance au Grand Duc de Toſcane, leur Grand-Maître. Ainſi que les Chevaliers de Malte, ils doivent faire la guerre aux infideles & aux corſaires. Le chef-lieu de l'Ordre étoit autrefois à Piſe. Pour être reçu Chevalier de juſtice, il faut faire preuve de nobleſſe de quatre générations.

ment de la bataille. Trois jours après la priſe de Lucignano, Marignan retourna à ſon camp de Sienne, & bloqua la Place plus étroitement qu'il n'avoit encore fait. Comme Montluc, qui y gouvernoit toutes les affaires en l'abſence de Strozzi, étoit fort malade, Strozzi jugea à propos d'y envoyer Lanſac. Les guides, dont Lanſac ſe ſervit, ne ſçavoient pas bien les chemins. Il fut pris par un parti des ennemis, & conduit à Florence, où il fut long-tems retenu dans la fortereſſe de San Miniato. La priſe de Lanſac, & le bruit qui ſe répandit de la mort de Montluc, déterminerent Strozzi à ſe rendre lui-même à Sienne. Peut-être dans cette démarche montra-t-il peu de prudence ; peut-être agît-il même contre le devoir de Général : mais l'extrémité, où la ville ſe trouvoit réduite, le rend excuſable. Il eſt toujours vrai de dire, qu'en cette occaſion il donna un témoignage éclatant de ſon zele pour la cauſe commune, & qu'il lui falloit beaucoup d'intrépidité, pour s'expoſer ainſi à tomber entre les mains du Duc de Florence. Accompagné de l'Archevêque de Sienne, il partit de Mon-

HENRI II. 1554.

talcino pendant la nuit avec trois compagnies d'infanterie, deux escadrons de cavalerie, & un convoi de cent mulets chargés de vivres. Près de Sienne, il tomba dans une embuscade. Il étoit sur le point d'être accablé par le nombre, lorsque Serillac, commandant des deux escadrons de son escorte, s'avisa d'un stratagême. Par l'ordre de cet officier, les trompettes, qu'il avoit avec lui, s'éloignerent à une certaine distance de l'endroit où se passoit l'action, & sonnerent avec grand bruit. Les ennemis crurent qu'un corps considérable de cavalerie approchoit, & l'on vit tout à la fois les vainqueurs & les vaincus prendre la fuite. Strozzi, ayant mis pied à terre avec l'Archevêque, rallia les fuyards, fit rassembler les mulets, & entra dans la ville avec le convoi.

Ce Général releva le courage des habitans, en leur faisant espérer de prompts secours. Il passa douze jours à Sienne. Pendant ce tems, la santé de Montluc se rétablit. Strozzi lui remit le commandement; & étant parti de nuit avec cent cinquante mousquetaires & vingt-cinq maîtres, il trouva le moyen de tromper la vigilance

des ennemis, & de retourner à Montalcino.

Le Duc de Florence demanda du renfort au Cardinal Pacheco, Viceroi de Naples. Il en obtint aiſément, parce que la flotte Ottomane s'étoit retirée. Dragut, qui en avoit le commandement, s'étoit contenté de faire une deſcente ſur les côtes de la Calabre, & de piller le château de Peota. Il avoit repris enſuite la route de Durazzo [a], ſans égard pour les repréſentations du Prince de Salerne, qui avoit ménagé des intelligences dans Naples, pour y faire recevoir les Turcs. Aſcanio Colonne fut ſoupçonné par les Impériaux, d'être entré dans le complot du Prince de Salerne, & fut mis en priſon.

Cependant la diſette ſe faiſoit ſentir dans la Ville de Sienne, & l'on n'y diſtribuoit plus par jour à chaque perſonne que neuf onces de pain. Mais l'amour de la liberté, plus fort que le ſentiment de la miſere, ſoutenoit les

[a] Ville de la Turquie dans l'Albanie. Les Turcs la nomment Drazzi. Elle a un bon port à l'embouchure de la riviere d'Argentare dans le golfe de Veniſe. Autrefois elle a donné le nom à l'une des branches de la premiere Maiſon d'Anjou.

HENRI II. 1554.

Siennois dans la résolution de ne point se rendre à l'ennemi. Cosme informé de leur situation, & d'ailleurs épuisé par les frais excessifs de la guerre, voulut qu'on essayât de la terminer, en donnant à la Place un assaut général. Le Marquis de Marignan en conséquence battit la Ville en brêche. Le Duc de Florence n'ayant pas même la patience d'attendre que la brêche fût faite, les assiégeans tenterent une escalade. Ils choisirent la nuit de Noël pour l'exécution de cette entreprise. Quoique la plûpart de leurs échelles fussent trop courtes, ils parvinrent au haut de la muraille par trois endroits. Dans deux, ils furent repoussés. Ils eurent plus de succès à la porte Camollia. Albert Pape de Saint Auban, dont la compagnie étoit de garde, n'étoit point à son poste. Son lieutenant & sa compagnie prirent la fuite. Quatre soldats, qui étoient dans une tour voisine, voyant fuir cette troupe; trois d'entre eux suivirent son exemple. Le quatrieme, tendant la main aux ennemis, les aida lui-même à monter. Les assiégeans, maîtres de la porte Camollia, avoient encore à s'emparer du fauxbourg qui est de ce

côté. Ils y trouverent une vive résistance. Pendant qu'on y combattoit de part & d'autre avec opiniâtreté, Montluc avec des officiers & des soldats d'élite courut à la porte Camollia, en chassa les ennemis, & reprit la tour. Cet acte de vigueur redoubla l'ardeur des assiégés à se défendre. Par-tout les assiégeans furent repoussés, & cette attaque leur coûta six cents hommes, tués ou blessés. Ils ne se rebuterent point, & ils continuerent le siége, comme nous le verrons dans le livre suivant.

Thermes reprend le château de Corte dans l'Isle de Corse.

Quoique la nécessité de pourvoir à la défense de Sienne nous eût obligés de dégarnir de troupes l'isle de Corse, Thermes ne laissoit pas de s'y soutenir. André Doria s'y étoit emparé de San Fiorenzo. Quelque tems après, le Capitaine la Chambre lui avoit livré le château de Corte. Cette forteresse, par sa situation au milieu de l'isle, étant importante, Thermes jugea qu'il étoit à propos de la reprendre. Il l'investit au mois d'Août. Les assiégés, après s'être défendus jusqu'à la fin d'Octobre, firent une sortie. Sampietro d'Ornano les repoussa avec cent hommes seulement. On tua un grand

HENRI II. 1554.

nombre d'ennemis, & l'on en fit plus de cent prifonniers. La joye de cet avantage fut diminuée par la bleffure dangereufe, que d'Ornano reçut à la cuiffe. Sur la nouvelle que quinze efcadrons venoient au fecours du pofte attaqué, Thermes détacha Mario de Santa-fiore, pour leur préfenter le combat. D'Ornano, quoiqu'encore très-incommodé de fa bleffure, voulut être de cette expédition, & il joignit Santa-fiore avec mille infulaires. Lorfqu'on atteignit les ennemis, ils étoient épuifés par la faim & par la fatigue, & engagés dans un défilé, où ils ne pouvoient marcher qu'un à un. Ils furent contraints de fe rendre. On exigea d'eux, qu'ils abandonneroient l'ifle, & l'on convint de leur donner à chacun un écu d'or. Avant de les embarquer, on les fit paffer à la vûe du château de Corte, afin que les affiégés, perdant tout efpoir d'être fecourus, ne prolongeâffent pas davantage leur réfiftance. En effet, ils arborerent auffi-tôt le drapeau blanc.

Succès de Briffac en Piémont.

Le Maréchal de Briffac ne fe diftinguoit pas moins dans le Piémont, que Thermes dans l'Ifle de Corfe.

Ferdinand de Gonzague avoit eu Suarez de Figueroa pour successeur dans le gouvernement du Milanez. Ce nouveau gouverneur, plus recommandable par sa naissance que par ses qualités personnelles, avoit mené toujours une vie oisive & voluptueuse. Il n'étoit pas étonnant qu'il fût peu expérimenté dans le métier de la guerre, auquel il n'avoit été appellé que dans un âge assez avancé, & lorsque son corps étoit déjà usé par les débauches. Sa foiblesse & son indolence pouvoient être réparées par le courage & l'activité de Maggi, qui commandoit sous lui. Mais les personnes, les moins douées de capacité, sont toujours les moins disposées à croire qu'elles ont besoin du secours des autres. Figueroa ayant reçu un renfort de six mille Allemans, Brissac s'étoit éloigné de Valsenera, que depuis quelque tems il tenoit bloqué, & les ennemis avoient profité de sa retraite, pour faire entrer dans cette Place beaucoup de vivres & de munitions de guerre. Enorgueilli de cet exploit, Figueroa campoit avec sécurité près de Valenza sur le Pô. Brissac, après s'être dédommagé de la levée du siége de Valsenera par la

HENRI II. 1554.

priſe de pluſieurs Places, ſurprit les ennemis dans un tems où ils avoient diviſé leurs forces. Heureuſement pour Figueroa, Maggi averti de notre marche arriva aſſez promptement, pour le tirer du danger auquel il s'étoit expoſé par ſon trop de confiance. Pendant que Maggi, en fondant bruſquement ſur nous, occupa une partie de notre armée à lui faire face, Figueroa eut le tems de ſe retirer avec ſes troupes dans Valenza, dont Maggi avoit eu la précaution de faire tenir pluſieurs portes ouvertes. Maggi, lorſque Figueroa fut en ſûreté, ne tarda pas à le ſuivre; &, pour nous empêcher d'inquiéter ſon arriere-garde, il fit rompre le pont de la Bormia. Les ennemis établirent leur camp ſous le canon de la citadelle de Valenza, & ils s'y retrancherent. Comme il n'y avoit pas apparence de les y forcer, Briſſac ſe porta ſur Ponzone & ſur Spino, dont il s'empara.

Notre armée ayant ſoumis tout le pays des Langues, les Impériaux appréhenderent la défection de la Ville d'Acqui, dont les habitans paroiſſoient portés pour le parti françois. Maggi y marcha avec les régimens Allemans, &

y mit une forte garnison. Il prit, sans coup férir, la ville de Melazeno. Delà il s'avança vers Cartosa, qui se défendit, mais qui à la fin capitula. Il essaya ensuite de reprendre Ponzone, mais il reconnut que son entreprise étoit plus difficile qu'il ne se l'étoit imaginé, à cause de la grande quantité de neige, qui se trouvoit déjà dans ces lieux environnés de montagnes. Rebuté par ces obstacles, il retourna joindre l'armée impériale, qui avoit quitté le camp de Valenza, pour se rapprocher de Casal. Peu après, il demanda son congé à Figueroa, dont il étoit peu satisfait, & il se retira dans son département.

En y allant, il passa par Ivrée. Il trouva qu'on y faisoit trop négligemment la garde, & que les fortifications en plusieurs endroits avoient besoin d'être réparées. Il donna là-dessus ses conseils à Morales, qui y commandoit, & il lui prédit que la Place seroit bientôt attaquée. Ses avis furent reçus dédaigneusement de Morales, mais ils furent bientôt justifiés par l'événement. Au commencement de Décembre, Brissac arriva devant la ville. Elle est située sur la Doire

Prise d'Ivrée.

HENRI II. 1554.

entre le petit & le grand mont Saint Bernard, un peu plus bas que la ville d'Aoste, qui donne son nom à cette vallée. Nous dressâmes nos batteries vers le côté de la Place, qui regarde la Doire, & en peu de jours nous fîmes une large brêche. Alors Morales rabattit beaucoup de sa présomption, sur-tout lorsqu'il vit qu'on pouvoit encore, quoiqu'en hiver, passer la riviere à gué. Il abandonna la ville, & il s'enferma dans la citadelle, où il capitula le 19 Décembre.

La prise d'Ivrée fut suivie de celle de Bielle, & toute la province prêta serment de fidélité au Roi. Brissac, afin de nous attirer l'affection des habitans, les déchargea de la moitié des impositions qu'ils payoient à l'Empereur. Par cette conquête nous ouvrîmes un passage aux troupes auxiliaires qui nous venoient de Suisse, & nous nous assurâmes un chemin, pour faire des courses dans le Pavesan & dans le reste du Milanez.

Henri II, occupé des soins que lui donnoït la guerre, ne pouvoit donner toute son attention aux affaires de l'intérieur de son royaume. Elles

HENRI II. 1554.

Changement dans le Parlement de Paris.

ſouffrirent beaucoup par un changement que conſeillerent certaines perſonnes. Le Parlement étant plus puiſſant que ne le déſiroient les gens de Cour, toujours partiſans du pouvoir arbitraire; le Cardinal de Lorraine perſuada au Roi, de partager les Préſidens & les Conſeillers par ſémeſtre. Il prétexta que ſix mois de repos les mettroient en état de remplir plus aſſidûment dans leurs ſix mois de travail les devoirs de leurs charges. On retrancha, par le même édit, les épices qu'ils recevoient auparavant des plaideurs, & l'on allégua qu'il n'étoit point de l'honneur de la magiſtrature, de tirer une pareille rétribution. Pour les dédommager, on augmenta leur honoraire. D'abord ce reglement parut ſpécieux. Il ſembla propre à éloigner des magiſtrats toute vûe d'intérêt, & à favoriſer les plaideurs, en abrégeant le cours des procédures. Mais, en même tems qu'on établit les ſémeſtres, on multiplia les juges, & l'on rendit les charges vénales; car tel étoit le projet de ceux qui avoient ſollicité l'édit. Ainſi ce nouvel arrangement commença par le commerce le plus honteux. Avant que

HENRI II. 1554.

l'édit eût lieu, l'affaire fut agitée avec beaucoup de chaleur. Le Parlement s'y opposa de toutes ses forces. Le 8 Février, il fit présenter des remontrances par Gilles le Maître, premier Président, & par les Présidens Jean de Saint André, & Antoine Minard. L'autorité du Roi & le crédit des courtisans l'emporterent, & l'on mit en exécution le reglement projetté. Cette innovation s'établit le 2 Juillet. Trois ans après, on en reconnut les abus : on s'apperçut que, la division en deux sémestres diminuant le nombre des magistrats en fonction, les Conseillers des Enquêtes montoient à la Grand'Chambre, avant d'avoir acquis l'expérience nécessaire, & qu'au lieu de rétablir la discipline & la dignité du Parlement, on détruisoit insensiblement l'une & l'autre : on vit aussi que le trésor royal se trouvoit extraordinairement surchargé par l'augmentation des gages. Par ces raisons, on abolit les sémestres, & l'on permit aux juges de recommencer à prendre leurs épices. De ce nouveau changement il résulta beaucoup de confusion. Les jeunes Conseillers, qui étoient montés à la Grand'

Chambre, furent obligés de rétrograder, & de retourner aux Enquêtes. Les auteurs, qui ont écrit l'histoire de France, ne font presque aucune mention, ni de l'établissement, ni de l'abolition des sémestres; on n'en trouve même aucune trace dans les registres du Parlement, & les deux édits ne sont point insérés dans le recueil des ordonnances de Henri II.

HENRI II. 1554.

On vérifia le 4 Mai 1554 au Parlement un édit, qui concernoit l'établissement du Parlement de Bretagne. Le Roi ordonna que cette Compagnie seroit partagée en deux Chambres, & qu'il y auroit quatre Présidens, trente-deux Conseillers, deux Avocats-Généraux, un Procureur-Général, & deux Greffiers. Le même édit portoit que le nouveau Parlement tiendroit alternativement ses séances à Rennes & à Nantes; à Rennes pendant les mois d'Août, de Septembre, d'Octobre & de Novembre; à Nantes, pendant les mois de Février, de Mars & d'Avril; que le reste du tems, le siége seroit tenu par sept Conseillers. Il fut aussi réglé que la moitié des juges seroient Bretons, & l'autre moitié pris hors de la province.

Etablissement du Parlement de Bretagne.

HENRI II. 1554.

La Cour donna deux autres édits, l'un pour augmenter le nombre des ſecrétaires du Roi, l'autre pour obliger les habitans du Poitou, du pays d'Aunis, du Limoſin, du Périgord, de l'Angoumois & de la Guyenne, de payer onze cents quatre-vingt-quatorze mille livres, en compenſation des droits de la gabelle.

Mort de Jean-Frédéric, ancien Electeur de Saxe.

Entre les événemens remarquables de cette année, nous ne devons point oublier la mort de Jean-Frédéric, ancien Electeur de Saxe, arrivée le 3 Mars à Weymar. Après tant d'adverſités dont il fut accablé pendant preſque tout le cours de ſa vie, il trouva enfin dans le tombeau la tranquillité, dont il n'avoit pû jouir en ce monde. Lorſque Maurice mourut, Jean-Frédéric fit tous ſes efforts pour recouvrer ſon Electorat; mais il y travailla inutilement, & la ſucceſſion de Maurice fut adjugée à Auguſte ſon frere. En même tems, il fut réglé que Jean-Frédéric conſerveroit pendant ſa vie le titre d'Electeur, ſoit dans ſes lettres, ſoit ſur la monnoye qu'il feroit frapper; qu'Auguſte lui donneroit cent mille écus d'or & quelques Places; que le même Prince payeroit à

l'Evêque de Wurtzbourg quarante mille écus d'or que l'ancien Electeur devoit à ce Prélat, & qui avoient été hipothequés sur la Ville de Wittemberg; & que, si Auguste mouroit sans enfans mâles, l'Electorat retourneroit à Jean-Frédéric. Sibylle de Cleves, femme de ce Prince, étoit morte onze jours avant lui.

HENRI II. 1554.

Fin du Livre VI, & du I. Tome.

SUPPLÉMENT

aux Remarques de ce premier Volume.

PAge 36, l. 1. (fils naturel de Laurent).

Laurent de Médicis, Duc d'*Urbin*.

Page 44, l. 21. (le Cardinal de Lorraine).

Jean de Lorraine, frere du premier Duc de *Guise*, & sixieme fils de *René* II du nom, Duc de Lorraine.

Page 65, l. 11, 12 & 13. (Le Duc d'Orléans y fut attaqué de la peste, dont il mourut).

Le 8 Septembre, & non le *9*, comme le disent les Auteurs du Dictionnaire de *Moreri*.

Même page, l. 15. (un fils qu'il aimoit tendrement).

François I avoit toujours montré pour ce Prince une prédilection particuliere; & le Dauphin en avoit conçu de la jalousie. On ne doutoit pas que, si le Duc d'*Orléans*, épousant la fille de *Ferdinand* ([a]), fût devenu maître des Pays-bas, la guerre ne se fût allumée entre les deux freres après la mort du Roi.

([a]) Voyez la page 60.

Page 68, l. 2. (Frédéric III, Electeur Palatin).

Consultez l'*errata*.

Page 89, l. 12 & 13. (tira ce beau génie de la poussiere de l'école).

Il auroit fallu dire seulement *de la retraite. Guillaume Budé*, né avec une fortune considérable, avoit depuis long-tems perdu les écoles de vûe. Il avoit mené même, pendant plusieurs années, une vie fort opposée à celle d'un sçavant.

Page 113, l. 2. & suivantes. (s'étant accusé en confession d'avoir eu part à la conjuration du Connétable de Bourbon, avoit été dénoncé par son confesseur).

Le Pere *Griffet*, dans ses observations sur l'histoire du Pere *Daniel*, allégue diverses raisons, qui peuvent faire douter de la vérité de cette circonstance.

Même page, l. 10 & 11. (ne put profiter de la grace, que François I lui accorda).

Quelques piéces citées par MM. *de Sainte Marthe* prouvent que *Saint Vallier* a vécu longtems après sa condamnation.

Page 171, l. 5 & 6. (Cette même année (a), Fernand Cortez).

(a) 1547.

Selon la plûpart des Historiens Espagnols, le conquérant du Méxique ne mourut qu'en 1554.

Page 206, l. 1, 2 & 3. (Marguerite, sœur de François I, & femme de Henry d'Albret, Roi de Navarre, mourut le 21. Décembre.

Le 2 est une faute dans le Dictionnaire de *Moreri*. Il est extraordinaire, que le Pere *Daniel* ne dise rien de la mort d'une Princesse aussi célébre que la Reine de Navarre.

Page 209, l. 27 & 28. (& le Cardinal de Bourbon, retenu par une indisposition).

Louis de Bourbon, Archevêque de Sens, fils de *François de Bourbon*, Comte de *Vendôme*, & de *Marie de Luxembourg*, Comtesse de *Sant Paul*. J'ai jugé à propos de corriger une faute de M. *de Thou*. Il dit que le Cardinal *de Bourbon* étoit fort vieux, lorsqu'il entra dans le conclave après la mort du Pape *Paul III*. Ce Prince n'avoit alors qu'environ cinquante six ans, étant né en 1493.

Page 265, l. 22 & 23. (Paul de Thermes).

Induit en erreur par le plus grand nombre des historiens, j'ai donné le nom de *Paul* à ce Général. Il signoit *Paule*. Plusieurs lettres, écrites de sa main, se trouvent dans les recueils de M. le Président de *Lamoignon*.

Page 273, l. 6, 7 & 8. (Louis de Bourbon, Prince de Condé, & Jean de Bourbon, Duc d'Anguien, ſon frere).

Ils étoient fils de *Charles de Bourbon*, Duc de *Vendôme*, & de *Françoiſe d'Alençon*, veuve de *François d'Orléans* I du nom, Duc de *Longueville*. Le Duc *d'Anguien* étoit l'aîné des deux freres, & par conſéquent j'aurois dû le nommer avant le Prince *de Condé*.

Page 274, l. 23 & 24. (où le Prince de Macédoine commandoit).

Arianite Comnene. On lit ſur ce Seigneur dans M. *du Cange*, Famil. Byz. p. 198, le paſſage ſuivant: « *Arianita Comnenus*, Macedoniæ Princeps, *Conſtantini* filius, Romæ » vitâ exceſſit, ut ſcribit *Flavius*. Undè eum » eſſe Principem Macedoniæ conjicere eſt, » qui Pontifici Maximo in bellis Italicis meruit, & fortiter pugnans cæſus dicitur in » Torchiaræ, cujus Præfectus erat, ad decimum à Româ milliarium expugnatione, » 16 Novem. eodem anno. Cæſi corpus, » *Horatii Farneſii* hoſtium ducis, qui oppidum ſcalis admotis vi ceperat, juſſu, Parmam delatum, perhonorificis exequiis tumulo mandatum eſt ». Il eſt aiſé de s'appercevoir que *Flavius* ſe trompe, en faiſant mourir le Prince de Macédoine à Rome.

Page 330, l. 12, 13 & 14. (Cette Princeſſe tomba dangereuſement malade).

d'une eſquinancie.

Page 339, l. 17 & 18. (s'avança vers Danvilliers).

ou *Damvilliers* petite ville enclavée dans le Verdunois. Elle eſt à quatre lieues d'Yvoy, & à douze de Luxembourg.

Page 343, l. 21. (le Prince de la Marck Sedan).

Pour fixer davantage les idées des lecteurs, il falloit mettre (le Maréchal *Robert de la Marck*).

ERRATA.

PAGE 10. *ligne 9.* Louis de la Trémoille, *lisez* François de la Trémoille.
Page 32. *l.* 20. aprs, *lis.* après.
Page 51. *l.* 8 & 9. avec une troupe d'élite, *effacez ces mots.*
Page 63. *l.* 7. Touques, *lis.* Toucque.
Page 68. *l.* 2. Frédéric III, *lis.* Frédéric II.
Page 120. *l.* 25. Soliway, *lis.* Solway.
Page 121. *l.* 4, 15 & 17. Strozzy, *mettez un i à la place de l'*y. *De même*, p. 135. *l.* 16. *& ailleurs.*
Page 137. *l.* 3. Châtillon, *lis.* Coligny.
Page 169. *l.* 11. Schelstat, *lis.* Schlestat.
Page 200. *l.* 10. tournois, *retranchez l's.*
Page 295. committés, *lis.* comités.
Page 334. *l.* 15. *Il faut une virgule après le mot* Florence.
Page 350. *l.* 23. *supprimez la virgule.*
Page 357. *l.* 9. crenaux, *mettez* creneaux.
l. 25. que j'ensevelisse mon mari, *lis.* que je l'ensevelisse.
l. 29. de son mari, *substituez* du défunt.
Page 365. *l.* 23. du, *lis.* de.
Page 375. *l.* 10. *effacez* &.
Page 395. *l.* 5 & 6. Hallewin, *retranchez l'*e.
Page 415. *l.* 4. *ôtez la seconde virgule.*
Page 421. *l.* 19. *retranchez la particule* pas.
Page 426. *l.* 14. trésor, *lis.* trésors.
Page 430. *l.* 8. Perses, *mettez* Persans. *De même*, p. 434. *l.* 1.
Page 437. *l.* 16. Grey, *lis.* Gray.
Page 460. *l.* 29. Gilfort, *lis.* Guilfort. *De même*, p. 461. *l.* 10.





